



Banque Royale du Canada

Premier trimestre de 2018



Banque Royale du Canada - Résultats du premier trimestre de 2018

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers dressés selon la Norme comptable internationale 34 Information financière intermédiaire. En date du 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9 Instruments financiers. Les montants des périodes antérieures sont présentés conformément à IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation.

Bénéfice net 3,0 milliards de dollars Comprend les charges liées à la réforme fiscale américaine⁽¹⁾ de 178 millions de dollars

Bénéfice dilué par action 2,01 \$ Comprend les charges liées à la réforme fiscale américaine⁽¹⁾ de 0,12 \$

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires Déploiement équilibré des capitaux

11,0 % Rachats d'actions pour plus de 920 millions de dollars au T1 2018

TORONTO, le 23 février 2018 – La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 3 012 millions de dollars pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2018, compte tenu de l'incidence de la réforme fiscale américaine (1) qui s'est établie à 178 millions de dollars, ou 0,12 \$ par action, découlant essentiellement de la réduction de valeur des actifs d'impôt différé, montant net. Le bénéfice net a affiché une baisse de 15 millions de dollars par rapport à un an plus tôt, alors que le bénéfice dilué par action a atteint 2,01 \$, en hausse de 2 %. Exclusion faite de l'élément précisé de l'exercice précédent lié au profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris(2), le bénéfice net a progressé de 7 % et le bénéfice par action, de 10 % par rapport à il y a un an.

Nos résultats trimestriels reflètent le solide bénéfice enregistré dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des Capitaux, Gestion de patrimoine, et Services aux investisseurs et de trésorerie. La solide performance du trimestre considéré rend compte également de la stabilité de la qualité du crédit, notre ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liées aux prêts douteux étant de 23 points de base (p.b.) en regard de 22 p.b. un an plus tôt et le total du ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit a atteint 24 p.b. au trimestre considéré.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net est en hausse de 175 millions de dollars, ou 6 %, en raison surtout d'une hausse du bénéfice des secteurs Marchés des Capitaux, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Services aux investisseurs et de trésorerie, laquelle a été neutralisée en partie par la baisse du bénéfice du secteur Assurances et par une réduction de valeur en lien avec la réforme fiscale américaine⁽¹⁾.

« La forte activité des clients et la solide croissance des volumes dans la plupart des secteurs ont contribué à notre bénéfice de 3 milliards de dollars pour le premier trimestre, alors que nous avons absorbé la réduction de valeur découlant de la réforme fiscale américaine. Nous avons investi dans nos secteurs de service à la clientèle et avons racheté plus de 920 millions de dollars d'actions ordinaires. Par ailleurs, je suis heureux d'annoncer une majoration de 3 % de notre dividende trimestriel », a déclaré Dave McKay, président et chef de la direction de RBC. « Notre stratégie de croissance durable repose sur une gestion prudente des risques et sur le déploiement efficace des capitaux afin de générer de solides rendements tout au long du cycle. Nous continuerons d'investir intelligemment et de déployer tous les efforts pour gagner la confiance de nos clients, employés et collectivités. »

Premier trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2017

- Bénéfice net de 3 012 millions de dollars
- Bénéfice dilué par action de 2,01 \$
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3) de 17,4 %
- Ratio CET1 (4) de 11,0 %

- \rightarrow 0 % ↑ 2%
- ↓ 60 p.b.
- \rightarrow 0 %
- Bénéfice dilué par action de 2,01 \$ Rendement des capitaux propres

Résultats excluant l'élément précisé (2) :

Bénéfice net de 3 012 millions de dollars

attribuables aux actionnaires ordinaires de 17,4 %

↑ 10% ↑ 70 p.b.

Premier trimestre de 2018 par rapport au

- Bénéfice net de 3 012 millions de dollars
- Bénéfice dilué par action de 2,01 \$
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 17,4 %
- Ratio CET1 de 11,0 %

- 6 % 7 % ↑ 80 p.b.
- ↑ 10 p.b.
- La loi U.S. H.R. 1 (réforme fiscale américaine) a été promulguée en décembre 2017. L'élément précisé comprend notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris Solutions Corporation (Moneris) à Vantiv, Inc. qui était de 212 millions de dollars (avant et après impôt). Les résultats et mesures excluant l'élément précisé sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR du présent rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2018.
- (3) Cette mesure n'a pas de sens normalisé en vertu des PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR du présent rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2018.
- Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1).

Table des matières

- Faits saillants du premier trimestre
- Rapport de gestion
- 2 Mise en garde au sujet des déclarations prospectives
- Vue d'ensemble et perspectives 3
 - À propos de la Banque Royale du Canada
 - Faits saillants financiers et autres
 - Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives
- Rendement financier
- Vue d'ensemble
- Résultats des secteurs d'exploitation
 - Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation
 - Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR
 - Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

- 17 Gestion de patrimoine
- 18 Assurances
- Services aux investisseurs et de 20 trésorerie
- Marchés des Capitaux
- Services de soutien généraux
- 23 Analyse des résultats trimestriels et des tendances
- Situation financière
 - Bilans résumés
 - Arrangements hors bilan 26
- 26 Gestion du risque
 - Risque de crédit 26
 - Risque de marché
 - Risque de liquidité et de financement
- **Gestion des fonds propres**
- Faits nouveaux en matière de fonds propres, de liquidités et de réglementation

- 54 Questions en matière de comptabilité et de contrôle
 - Résumé des méthodes comptables et estimations
 - Changements de méthodes comptables et des informations à fournir
 - Contrôles et procédures
- Transactions entre parties liées
- Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements
- États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité)
- Notes annexes (non audité)
- Renseignements à l'intention des actionnaires

Rapport de gestion

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation et notre situation financière au 31 janvier 2018 et pour le trimestre clos à cette date, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et au trimestre clos le 31 octobre 2017. Le présent rapport de gestion, daté du 22 février 2018, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes annexes pour le trimestre clos le 31 janvier 2018 (états financiers résumés), ainsi qu'avec notre rapport annuel 2017. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Des renseignements additionnels à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2017, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse sedar.com et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis à l'adresse sec.gov.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litiqation Reform Act of 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2018, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et aux perspectives concernant les économies canadienne, américaine, européenne et internationale, au contexte réglementaire au sein duquel nous exerçons nos activités, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives pour chacun de nos secteurs d'exploitation, et au contexte de gestion des risques, y compris le risque de liquidité et de financement, ainsi que les déclarations du président et chef de la direction. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « viser », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, de réputation, d'assurance et de non-conformité à la réglementation, les risques liés au cadre juridique et réglementaire et à la concurrence, ainsi que les risques systémique, opérationnel et stratégique et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2017 et de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2018, y compris l'incertitude mondiale et la volatilité, le prix élevé des maisons au Canada et l'endettement des ménages, les technologies de l'information et le cyber-risque, y compris le risque de cyber-attaques ou d'autres incidents liés à la sécurité de l'information visant nos fournisseurs de services ou les autres tierces parties avec lesquelles nous interagissons, ou ayant une incidence sur eux, les changements de réglementation, l'innovation technologique et les concurrents non conventionnels, les changements climatiques et les politiques environnementales mondiales, les changements des habitudes de consommation, la fin du programme d'assouplissement quantitatif, les activités et la conjoncture économique dans les secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence, ainsi que les risques environnementaux et sociaux.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2018 sont présentées à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux rubriques Priorités stratégiques et Perspectives de notre rapport annuel 2017, mises à jour à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives du présent rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2018. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Banque Royale du Canada Premier trimestre de 2018 3

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques portant sur les risques de notre rapport annuel 2017, ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque du présent rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2018.

Vue d'ensemble et perspectives

À propos de la Banque Royale du Canada

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 81 000 employés qui concrétisent notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos 16 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 34 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com.

Faits saillants financiers et autres

| | Aux et po | ur les trimestres clos | les | Variation au 31 par rappo | • |
|--|---|---|--|--|--|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages) (1) | 31 janvier 2018 | 31 octobre 2017 | 31 janvier 2017 | 31 octobre 2017 | 31 janvier 2017 |
| Total des revenus (2) Dotation à la provision pour pertes de crédit (3) Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance Frais autres que d'intérêt (2) Bénéfice avant impôt | 10 828 \$ 334 836 5 611 4 047 | 10 523 \$ 234 1 137 5 611 3 541 | 9 646 \$ 294 183 5 315 3 854 | 305 \$ 100 (301) - 506 | 1 182 \$ 40 653 296 193 |
| Bénéfice net | 3 012 \$ | 2 837 \$ | 3 027 \$ | 175 \$ | (15) \$ |
| Secteurs – bénéfice net Services bancaires aux particuliers et aux entreprises Gestion de patrimoine Assurances Services aux investisseurs et de trésorerie Marchés des Capitaux Services de soutien généraux Bénéfice net | 1 521 \$ 597 127 219 748 (200) 3 012 \$ | 1 404 \$ 491 265 156 584 (63) 2 837 \$ | 1 592 \$ 430 134 214 662 (5) 3 027 \$ | 117 \$ 106 (138) 63 164 (137) 175 \$ | (71) \$ 167 (7) 5 86 (195) (15) \$ |
| Données financières sommaires Bénéfice par action – de base — dilué Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (4), (5) Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (4) Marge nette d'intérêt (selon la moyenne des actifs productifs) (4) Dotation à la provision pour pertes de crédit en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (6) Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (6) | 2,02 \$ 2,01 17,4 % 66 850 \$ 1,65 % 0,24 % | 1,89 \$ 1,88 16,6 % 65 900 \$ 1,72 % 0,17 % | 1,98 \$ 1,97 18,0 % 64 650 \$ 1,73 % 0,22 % | 0,13 \$ 0,13 80 p.b. 950 \$ (7) p.b. 7 p.b. | 0,04 \$ 0,04 (60) p.b. 2 200 \$ (8) p.b. 2 p.b. |
| Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations (7), (8) Ratio de liquidité à court terme (9) | 0,45 % 122 % | 0,46 % 122 % | 0,66 % 123 % | (1) p.b. – p.b. | (21) p.b. (100) p.b. |
| Ratios de fonds propres et de levier (10) Ratio CET1 Ratio de fonds propres de première catégorie Ratio du total des fonds propres Ratio de levier | 11,0 % 12,4 % 14,4 % 4,2 % | 10,9 % 12,3 % 14,2 % 4,4 % | 11,0 % 12,6 % 14,7 % 4,4 % | 10 p.b. 10 p.b. 20 p.b. (20) p.b. | – p.b. (20) p.b. (30) p.b. (20) p.b. |
| Principales données figurant au bilan et autres renseignements (11) Total de l'actif Valeurs mobilières, déduction faite de la correction de valeur applicable Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts Actifs liés aux dérivés Dépôts Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul du total des fonds propres Biens sous gestion Biens administrés (12) | 1 276 275 \$ 222 262 538 044 105 512 800 020 66 430 466 758 656 700 5 653 500 | 1 212 853 \$ 218 379 542 617 95 023 789 635 67 416 474 478 639 900 5 473 300 | 1 161 766 \$ 224 827 522 010 97 419 757 512 64 853 443 940 584 100 4 934 600 | 63 422 \$ 3 883 (4 573) 10 489 10 385 (986) (7 720) 16 800 180 200 | 114 509 \$ (2 565) 16 034 8 093 42 508 1 577 22 818 72 600 718 900 |
| Information sur les actions ordinaires Actions en circulation (en milliers) — moyenne de base — moyenne diluée — à la fin de la période Dividendes déclarés par action ordinaire Rendement de l'action (13) Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX) (14) Capitalisation boursière (TSX) (14) | 1 451 781 1 458 714 1 444 065 0,91 \$ 3,5 % 105,32 \$ 152 089 | 1 457 855 1 464 916 1 452 898 0,91 \$ 3,6 % 100,87 \$ 146 554 | 1 484 262 1 492 350 1 475 540 0,83 \$ 3,8 % 93,56 \$ 138 052 | (6 074) (6 202) (8 833) - \$ (10) p.b. 4,45 \$ 5 535 | (32 481) (33 636) (31 475) 0,08 \$ (30) p.b. 11,76 \$ |
| Renseignements généraux liés aux activités Nombre d'employés (équivalent temps plein) Nombre de succursales Nombre de guichets automatiques bancaires (GAB) | 78 648 1 368 4 660 | 78 210 1 376 4 630 | 77 814 1 415 4 902 | 438 (8) 30 | 834 (47) (242) |
| Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en \$ US pour la période (15) Équivalent de 1,00 \$ CA en \$ US à la fin de la période | 0,794 \$ 0,813 \$ | 0,792 \$ 0,775 \$ | 0,752 \$ 0,769 \$ | 0,002 \$ 0,038 \$ | 0,042 \$ 0,044 \$ |

- Le 1er novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9 Instruments financiers. Les résultats des périodes antérieures au 1er novembre 2017 sont présentés conformément à IAS 39 Instruments financiers : (1) Comptabilisation et évaluation dans le présent rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2018. Pour plus de détails sur les répercussions de l'adoption d'IFRS 9, y compris la description des méthodes comptables choisies, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

 Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté
- (2)
- dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle. En vertu d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit est liée essentiellement aux prêts, aux acceptations et aux engagements ainsi qu'à tous les actifs financiers sauf ceux qui soni (3) cal sets ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais du résultat global. Avant l'adoption d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit était uniquement liée aux prêts, aux acceptations et aux engagements. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts, aux acceptations et aux engagements est composée de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (niveau 3, au sens d'IFRS 9, et dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IAS 39) et de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts non encore désignés comme douteux, au sens d'IAS 39). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de crédit et à la note 2 de nos états financiers résumés. Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Elles ont trait à la moyenne des capitaux propres attribubbles quotations moyens pour la période. Elles ont trait à la moyenne des capitaux propres attribubbles quotations de la provision pour pertes de crédit liée aux prêts non encore designés comme douteux, au sens d'IAS 39). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de crédit à la moyenne des capitaux propres attribubbles quotations moyens pour la période. Elles ont trait à la moyenne des capitaux propres attribubbles quotations de la provision pour pertes de crédit liée aux prêts non la la provision pour pertes de crédit liée aux prêts non encore designés de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts non encore designés comme douteux, au sens d'IAS 39). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de crédit liée aux prêts non encore des la la la provision pour pertes de crédit liée aux prêts de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts de la dotation à la provision pour pertes de cr
- (4) ordinaires utilisée pour calculer le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
- Ces mesures pourraient ne pas avoir de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et elles pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR. (5)
- La dotation à la provision pour pertes de crédit représente la dotation à la provision pour pertes de crédit liées aux prêts, aux acceptations et aux engagements. La dotation à la provision pour pertes de crédit liées aux prêts douteux représente la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, au sens d'IFRS 9, et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IFRS 39. La dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, en vertu d'IFRS 9, est composée des pertes de crédit pour la durée de vie des prêts, acceptations et (6) engagements dépréciés.

 Depuis le 1er novembre 2017, le montant brut des prêts douteux exclut un montant de 229 millions de dollars lié aux PDA obtenus dans le cadre de l'acquisition de City National Bank (City
- (7) Depuis et l'ainveinible 2017, le informat blut des prêts douteux édite ut minimair de 229 minimaire de douteur aux PAN obtenible sont équis redevenus productifs. Au 31 janvier 2018, était incluse dans le montant brut des prêts douteux une tranche de 24 millions de dollars au titre de PDA qui étaient toujours dépréciés. Au 31 octobre 2017 et au 31 janvier 2017, le montant brut des prêts douteux incluait des montants respectifs de 256 millions de dollars et de 348 millions de dollars liés au portefeuille de PDA obtenu dans le cadre de l'acquisition de City National. Les PDA inclus dans le montant brut des prêts douteux ont fait croître de 0 p. b., de 5 p.b. et de 6 p.b. le ratio du montant brut des prêts douteux au 31 janvier 2018, au 31 octobre 2017 et au 31 janvier 2017, respectivement. Pour plus de détails, se reporter à la note 5 des états financiers résumés.

 Le 1 en novembre 2017, la définition du montant brut des prêts dépréciés a également été abrégée pour certains produits afin que nos critères définissant une défaillance correspondent à la
- (8) définition donnée dans IFRS 9, selon laquelle une créance est en défaut si elle est en souffrance depuis au moins 90 jours. Cela a donné lieu à une augmentation du montant brut des prêts douteux de 134 millions de dollars.

 Le ratio de liquidité à court terme se calcule conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité de l'accord de Bâle III. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique
- (9)
- Risque de liquidité et de financement.
 Les ratios de fonds propres et de levier présentés ci-dessus sont calculés selon la méthode « tout compris ». Le ratio de levier est une mesure réglementaire en vertu du cadre de l'accord de Bâle III. (10)Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres. Représente les soldes au comptant à la fin de la période.
- (11) (12)Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés se chiffrant respectivement à 18,2 milliards de dollars et 9,1 milliards de dollars la piens administres complement des piets injointe aneis residentes et des piets sui caties de croix (18,4 milliards et 8,4 milliards au 31 octobre 2017; 18,7 milliards et 8,4 milliards au 31 janvier 2017). Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée. Selon le cours de clôture à la TSX à la fin de la période. Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives – données au 22 février 2018

Les projections et prévisions de la présente rubrique sont fondées sur des informations et hypothèses fournies par des sources que nous considérons comme fiables. Si ces informations ou ces hypothèses se révèlent inexactes, les perspectives économiques réelles pourraient différer de façon significative des perspectives présentées dans la présente rubrique.

Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives Canada

L'économie canadienne est estimée avoir progressé de 1,9 %¹ pour le dernier trimestre civil de 2017. Cette croissance, principalement stimulée par l'accroissement des dépenses de consommation et les investissements des entreprises, était légèrement supérieure à celle du trimestre précédent. En janvier, le taux de chômage s'établissait à 5,9 %, en légère hausse par rapport au taux de 5,8 % enregistré au mois de décembre, lequel correspondait au taux le plus bas depuis 1976. Les ventes de maisons existantes ont connu une solide fin d'année civile 2017, mais ont fléchi en janvier 2018, conséquence de l'entrée en vigueur au début de l'année civile d'un changement de réglementation concernant les critères d'admissibilité aux prêts hypothécaires. Les entreprises ont continué d'accroître leurs dépenses d'investissement malgré les préoccupations entourant la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Après l'augmentation de 25 points de base du taux directeur, qui a été porté à 1,25 % en janvier, nous prévoyons que la Banque du Canada continuera de majorer ses taux. Malgré la hausse des taux d'intérêt et la vigueur du marché de l'emploi, nous prévoyons que l'économie canadienne poursuive sa croissance au cours de l'année civile 2018.

États-Unis

Dans l'ensemble, la croissance de l'économie américaine a ralenti à 2,6 %¹ au quatrième trimestre civil de 2017, par rapport à une croissance de 3,2 %¹ au trimestre civil précédent. Les dépenses de consommation sont demeurées fortes, stimulées par le faible taux de chômage et par les retombées financières favorables de la hausse des marchés boursiers et du prix des maisons. Selon nos prévisions, l'économie américaine devrait poursuivre son expansion, car les récentes réformes fiscales devraient favoriser les investissements des entreprises et les dépenses de consommation. L'économie tournant à plein régime, nous croyons que la Réserve fédérale américaine (la Fed) continuera de relever ses taux graduellement.

Europe

La zone Euro a progressé à un rythme de 0,6 % au dernier trimestre civil de 2017, affichant ainsi son cinquième trimestre consécutif de croissance. Cet élan positif devrait se poursuivre durant 2018, à mesure que s'améliore la confiance des entreprises. Selon nos prévisions à court terme, la Banque centrale européenne devrait attendre pour relever ses taux. Malgré l'incertitude entourant le Brexit, la Banque d'Angleterre s'est montrée favorable à un resserrement. Pour cette raison, nous prévoyons une hausse des taux d'intérêt au Royaume-Uni.

Marchés financiers

Les marchés financiers se portaient bien au début de l'année civile 2018. Les marchés boursiers mondiaux se sont raffermis sous l'effet de perspectives de croissance favorables, et plusieurs indices ont affiché des sommets historiques à la mi-janvier. Les rendements des obligations ont augmenté à la deuxième moitié du trimestre fiscal, les marchés anticipant des politiques moins accommodantes de la part de plusieurs banques centrales. Dans le but d'endiguer les pressions inflationnistes, les banques centrales ont modéré leurs politiques accommodantes, la Banque centrale du Canada et la Fed ayant respectivement annoncé une hausse de taux en janvier 2018 et en décembre 2017.

Plus récemment, la faiblesse de la volatilité qu'ont connue les marchés boursiers à l'échelle mondiale pendant l'année civile 2017 a pris fin abruptement. Entre autres choses, l'incidence économique de la hausse des taux d'intérêt et des préoccupations inflationnistes a délogé les marchés de leurs récents sommets.

Contexte réglementaire

Nous continuons de surveiller de près l'évolution de la réglementation et de nous y préparer de manière à assurer le respect des nouvelles exigences qui pourraient nous être faites, tout en atténuant les répercussions défavorables d'ordre commercial ou financier. Ces répercussions pourraient découler de l'application de lois ou de règlements nouveaux ou modifiés et des attentes de ceux qui les mettent en œuvre. Les paragraphes qui suivent présentent un sommaire des principaux changements de réglementation qui pourraient accroître nos coûts d'exploitation, de conformité et de technologie et nuire à notre rentabilité, outre l'accroissement du coût et de la complexité de nos activités.

Réforme fiscale américaine

En décembre 2017, les États-Unis ont adopté la loi H.R. 1 (réforme fiscale américaine). Les modifications apportées à l'Internal Revenue Code par suite de l'adoption de cette loi comprennent une réduction du taux d'imposition des sociétés, de 35 % à 21 %; une limitation de la déductibilité des frais d'intérêts, montant net; un nouvel impôt anti-abus contre l'érosion de l'assiette fiscale; une interdiction de déduire les primes d'assurance et les frais de représentation au titre de la FDIC; et une autorisation de comptabiliser immédiatement en charges de nombreuses dépenses d'investissement. En ce qui nous concerne, la réduction du taux d'imposition a été instaurée progressivement à partir du 1er janvier 2018. Diverses dates d'entrée en vigueur s'appliquent aux autres dispositions. La réduction du taux d'imposition a donné lieu à une réduction de valeur de nos actifs d'impôt différé, montant net, et à des réductions de notre charge d'impôt exigible. Il est difficile de prévoir les répercussions de la réforme fiscale américaine, car certains de ses éléments sont assujettis à des directives devant être fournies par le département du Trésor des États-Unis.

Marché résidentiel et endettement des consommateurs au Canada

La version modifiée de la ligne directrice B-20 du BSIF est entrée en vigueur le 1er janvier 2018 et resserre les normes en matière de prêt pour tenter de maintenir l'endettement des ménages canadiens à un niveau raisonnable. Les modifications apportées à la ligne directrice comprennent un relèvement du taux admissible minimum (ou simulation de crise) pour les emprunteurs dont l'acompte est supérieur à 20 %, et un ratio prêt-valeur plus grand ainsi qu'un cadre de gestion des limites tenant compte de divers plafonds de ratios et facteurs de risque. Le gouvernement continue d'envisager d'autres initiatives, notamment l'évaluation par le ministère des Finances d'un modèle de partage des risques avec les prêteurs.

Négociations portant sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

Les négociations entourant de possibles modifications à l'ALENA se poursuivent entre le Canada, le Mexique et les États-Unis. Des chapitres existants pourraient être modifiés à la suite de ces discussions, notamment ceux se rapportant aux services financiers, au commerce transfrontalier et aux règles d'admission temporaire. À l'heure actuelle, les parties ne s'entendent pas sur un certain nombre de priorités contradictoires, et le résultat des négociations demeure incertain. Les modifications à l'ALENA pourraient nuire, directement ou indirectement, à certaines de nos activités, en raison des répercussions défavorables sur certains secteurs économiques au Canada et aux États-Unis.

Protection des consommateurs

Le gouvernement fédéral canadien se penche actuellement sur un certain nombre de questions liées à la protection des consommateurs. À titre d'exemple, les organismes de réglementation ont entrepris l'examen des pratiques de vente des banques canadiennes et des règles provinciales en matière de protection des consommateurs. L'Agence de la consommation en matière financière du Canada devrait publier un rapport complet sur les pratiques de vente d'ici mars 2018.

Initiatives de réglementation aux États-Unis

Aux États-Unis, les décideurs commencent à envisager la réforme de diverses réglementations qui pourraient, à terme, réduire la complexité du cadre réglementaire américain et diminuer les coûts de conformité. Il est notamment question d'éventuelles réformes de la règle Volcker; de la nouvelle règle fiduciaire pour les courtiers et les conseillers du ministère du Travail; de la réglementation concernant les dérivés négociés hors cote; et des principaux aspects du cadre de gestion des fonds propres, de l'endettement, de la liquidité et de la surveillance aux États-Unis (p. ex., normes prudentielles accrues applicables aux banques étrangères; programme d'examen et d'analyse détaillés des fonds propres (Comprehensive Capital Analysis and Review (CCAR)) de la Fed; règles de capacité totale d'absorption des pertes). Ces initiatives pourraient donner lieu à une réforme de la réglementation financière dont l'ampleur, le calendrier et l'incidence demeurent inconnus pour l'instant.

Réforme réglementaire au Royaume-Uni et en Europe

La révision de la directive concernant les marchés d'instruments financiers II (la directive MIF II) et du règlement s'y rattachant (le règlement MIF) est entrée en vigueur en janvier 2018 et aura des répercussions sur certaines entités exerçant des activités sur le territoire de l'Union européenne. Notamment, les réformes ont donné lieu à des changements liés à la transparence antérieure et postérieure aux activités de négociation, à la structure du marché, à la présentation des transactions et des négociations, à la négociation algorithmique et à la conduite des activités. Le Royaume-Uni poursuit actuellement les négociations sur sa sortie de l'Union européenne, mais il demeurera un État européen assujetti à toutes les lois de l'Union européenne jusqu'à l'aboutissement de ces négociations et à l'application des changements en découlant.

Au nombre des autres faits nouveaux en matière de réglementation en cours figurent : le nouveau *Règlement général sur la protection des données*, qui prévoit des obligations majeures en matière de traitement des données à l'échelle internationale; ainsi que le *Règlement concernant les indices de référence* en Europe, qui concerne les utilisateurs et administrateurs de ces indices et ceux qui y collaborent. Ces réglementations entreront en vigueur en mai 2018 et en janvier 2018, respectivement.

Pour une analyse des facteurs de risque découlant de ces réformes et d'autres faits nouveaux en matière de réglementation qui pourraient se répercuter sur nos activités et nos résultats financiers, se reporter aux rubriques Gestion du risque — Risques principaux et risques émergents et Risque lié à l'environnement juridique et réglementaire de notre rapport annuel 2017 ainsi qu'à la rubrique Faits nouveaux en matière de fonds propres, de liquidité et de réglementation du présent rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2018. Pour plus de détails sur notre cadre et nos activités de gestion des risques, se reporter aux rubriques sur les risques du rapport annuel 2017 et Gestion du risque du présent rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2018.

Rendement financier

Vue d'ensemble

Premier trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2017

Le bénéfice net s'est établi à 3 012 millions de dollars, en baisse de 15 millions par rapport à il y a un an, en raison surtout de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 2,01 \$, en hausse de 0,04 \$, ou 2 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 17,4 %, en baisse de 60 p.b. par rapport à 18,0 % un an plus tôt. Notre ratio CET1 est resté inchangé par rapport à un an plus tôt, à 11,0 %.

Exclusion faite de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris (qui était un élément précisé à la période précédente et est décrit plus loin), le bénéfice net de 3 012 millions de dollars affiche une hausse de 197 millions, ou 7 %,

par rapport à l'exercice précédent, le bénéfice dilué par action de 2,01 \$ s'est hissé de 0,18 \$, alors que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 17,4 % a augmenté de 70 p.b. Nos résultats reflètent l'excellent bénéfice des secteurs Gestion de patrimoine, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Marchés des Capitaux et Services aux investisseurs et de trésorerie, atténué par la réduction de valeur des actifs d'impôt différé, montant net, en lien avec la réforme fiscale américaine et par la baisse du bénéfice net du secteur Assurances.

Le bénéfice du secteur Gestion de patrimoine a augmenté en raison surtout d'une croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, d'une hausse du revenu net d'intérêt et de la réduction du taux d'imposition effectif découlant de la réforme fiscale américaine. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par une augmentation de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs, par une hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités et par l'incidence du change.

Le bénéfice du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a été inférieur à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, qui comprenait notre quote-part du profit mentionné plus haut. Exception faite de cet élément précisé, le bénéfice du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises s'est accru en raison surtout d'une croissance des volumes moyens de 6 %, de marges accrues et de l'augmentation des revenus tirés des services tarifés dans le secteur Services bancaires canadiens. Ces facteurs ont été atténués par une augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit et par une hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités dans ce même secteur.

Le résultat du secteur Marchés des Capitaux a progressé par suite surtout de la réduction du taux d'imposition effectif liée à la réforme fiscale américaine et du bénéfice à la hausse des secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux. Ces facteurs ont été partiellement annulés par une hausse des coûts attribuable à une augmentation de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs, par des recouvrements sur litiges à l'exercice précédent, par la croissance des dépenses réglementaires et par l'incidence du change.

Les résultats du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie se sont accrus essentiellement par suite de l'augmentation des dépôts des clients, de l'augmentation des revenus tirés des services d'administration d'actifs, de l'incidence du change et de l'augmentation du bénéfice tiré des activités de financement et de gestion de liquidités. Ces facteurs ont été contrebalancés en grande partie par une hausse des investissements dans les technologies.

Le bénéfice généré par le secteur Assurances a reculé, en raison surtout de mises à jour à l'exercice précédent concernant les données sur la mortalité et les primes, et d'une augmentation des sinistres dans le secteur Assurances – International. Ces facteurs ont été atténués par une hausse des profits liés aux placements et par l'incidence d'un nouveau contrat de réassurance du risque de longévité.

La perte nette des Services de soutien généraux s'est établie à 200 millions de dollars pour le trimestre considéré, en raison surtout d'une incidence de 178 millions de dollars découlant de la réforme fiscale américaine, en lien d'abord et avant tout avec la réduction de valeur des actifs d'impôt différé.

Pour plus de détails sur les résultats sectoriels et sur le ratio CET1, se reporter respectivement aux rubriques Résultats des secteurs d'exploitation et Gestion des fonds propres.

Premier trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

Le bénéfice net s'est établi à 3 012 millions de dollars, en hausse de 175 millions, ou 6 %, par rapport au trimestre précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 2,01 \$, en hausse de 0,13 \$ et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 17,4 %, en hausse de 80 p.b. Notre ratio CET1 de 11,0 % était en hausse de 10 p.b.

Nos résultats reflètent une hausse du bénéfice des secteurs Marchés des Capitaux, Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, Gestion de patrimoine et Services aux investisseurs et de trésorerie, atténuée par une réduction de valeur des actifs d'impôt différé, montant net, en lien avec la réforme fiscale américaine et par une baisse du bénéfice du secteur Assurances.

Le bénéfice du secteur Marchés des Capitaux a progressé par suite surtout du résultat à la hausse du secteur Marchés mondiaux et de la réduction du taux d'imposition effectif liée à la réforme fiscale américaine. Ces facteurs ont été atténués par une augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit et par une réduction de l'activité bancaire municipale.

Le bénéfice du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a augmenté en raison surtout d'une augmentation des revenus tirés des services tarifés, d'un profit lié à la restructuration d'Interac au cours du trimestre à l'étude, d'une augmentation moyenne des volumes de 1 % et d'un élargissement des écarts. La diminution des frais de commercialisation a également contribué à cette augmentation. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit.

Le bénéfice du secteur Gestion de patrimoine a augmenté en raison surtout de l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés, de la réduction du taux d'imposition effectif liée à la réforme fiscale américaine et de volumes de transactions accrus. Ont également contribué à cette hausse un ajustement comptable favorable au titre de City National et une hausse du revenu net d'intérêt. Ces facteurs ont été atténués par une hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités et par une augmentation de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs.

Le bénéfice du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie s'est accru essentiellement par suite de la hausse des bénéfices tirés des activités de financement et de gestion de liquidités et de l'augmentation des revenus tirés des services d'administration d'actifs.

Le bénéfice généré par le secteur Assurances a reculé, en raison surtout de révisions des hypothèses actuarielles annuelles favorables au trimestre précédent, et d'une hausse du volume des sinistres.

Les résultats excluant les éléments précisés sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Incidence du change

Le tableau ci-après reflète l'incidence estimative du change sur les principaux éléments de l'état du résultat net.

| | Pour les trim | estres clos |
|--|--|--|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action) | T1 2018 par rapport au T1 2017 (1) | T1 2018 par rapport au T4 2017 (1) |
| Augmentation (diminution) : | | |
| Total des revenus | (114)\$ | 20 \$ |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit | _ | 1 |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices | | |
| d'assurance | _ | _ |
| Frais autres que d'intérêt | (78) | 12 |
| Impôt sur le résultat | (15) | 2 |
| Bénéfice net | (22) | 5 |
| Incidence sur le bénéfice par action | | |
| De base | (0,02)\$ | - \$ |
| Dilué | (0,02) | - |

⁽¹⁾ Le 1er novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9 Instruments financiers. Les résultats des périodes antérieures au 1er novembre 2017 sont présentés conformément à IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. Pour plus de détails sur les répercussions de l'adoption d'IFRS 9, y compris la description des méthodes comptables choisies, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

Le tableau ci-après présente les taux de change moyens pertinents qui influent sur nos activités.

| | P | Pour les trimestres clos | | | |
|--|---------------|--------------------------|---------------|--|--|
| | le 31 janvier | le 31 octobre | le 31 janvier | | |
| (moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en devises) (1) | 2018 | 2017 | 2017 | | |
| Dollar américain | 0,794 | 0,792 | 0,752 | | |
| Livre sterling | 0,578 | 0,600 | 0,603 | | |
| Euro | 0,656 | 0,672 | 0,707 | | |

⁽¹⁾ Les moyennes sont calculées selon les cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

Total des revenus

| | Pour les trimestres clos | | | | | |
|---|--------------------------|---------------|---------------|--|--|--|
| | le 31 janvier | le 31 octobre | le 31 janvier | | | |
| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 | 2017 | | | |
| Revenu d'intérêt | 7 540 \$ | 7 146 \$ | 6 459 \$ | | | |
| Frais d'intérêt | 3 095 | 2 785 | 2 135 | | | |
| Revenu net d'intérêt | 4 445 \$ | 4 361 \$ | 4 324 \$ | | | |
| Marge nette d'intérêt | 1,65 % | 1,72 % | 1,73 % | | | |
| Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires | 1 144 \$ | 1 612 \$ | 497 \$ | | | |
| Revenus tirés des activités de négociation | 318 | 146 | 263 | | | |
| Commissions de gestion de placements et de services de garde | 1 325 | 1 228 | 1 159 | | | |
| Revenus tirés des fonds communs de placement | 885 | 848 | 814 | | | |
| Commissions de courtage en valeurs mobilières | 355 | 327 | 399 | | | |
| Frais bancaires | 440 | 445 | 438 | | | |
| Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils | 541 | 498 | 468 | | | |
| Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation | 281 | 230 | 227 | | | |
| Revenus sur cartes | 257 | 211 | 236 | | | |
| Commissions de crédit | 328 | 364 | 356 | | | |
| Profits nets sur les titres de placement (1) | 39 | 47 | 27 | | | |
| Quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées | 25 | 10 | 251 | | | |
| Autres | 445 | 196 | 187 | | | |
| Revenus autres que d'intérêt (2) | 6 383 \$ | 6 162 \$ | 5 322 \$ | | | |
| Total des revenus (2) | 10 828 \$ | 10 523 \$ | 9 646 \$ | | | |
| Information supplémentaire | | | | | | |
| Total des revenus tirés des activités de négociation | | | | | | |
| Revenu net d'intérêt | 550 \$ | 526 \$ | 669 \$ | | | |
| Revenus autres que d'intérêt | 318 | 146 | 263 | | | |
| Total des revenus tirés des activités de négociation | 868 \$ | 672 \$ | 932 \$ | | | |

⁽¹⁾ Selon IFRS 9, le profit net (la perte nette) sur les titres de placement correspond aux profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et sur les titres de créance au coût amorti. Selon IAS 39, le profit net (la perte nette) sur les titres de placement correspond aux profits réalisées (pertes réalisées) sur les titres de créance et les titres de participation disponibles à la vente.

⁽²⁾ Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

Banque Royale du Canada Premier trimestre de 2018

Premier trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2017

Le total des revenus a augmenté de 1 182 millions de dollars, ou 12 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une augmentation des revenus provenant des activités d'assurance, d'une hausse des commissions de gestion de placements et de services de garde, d'une augmentation du revenu net d'intérêt et d'une hausse des autres revenus. Ces facteurs ont été atténués par une baisse de la quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées, car l'exercice précédent tenait compte de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris, de 212 millions de dollars, et par l'incidence du change, qui a réduit notre revenu total de 114 millions de dollars. Exclusion faite de notre quote-part du profit à l'exercice précédent, le total des revenus a grimpé de 1 394 millions de dollars, ou 15 %.

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 121 millions de dollars, ou 3 %, bénéficiant surtout de la croissance des volumes au sein des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine. La hausse des taux d'intérêt a donné lieu à une amélioration des écarts des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National).

La marge nette d'intérêt a reculé de 8 p.b. par rapport à il y a un an, du fait de la croissance des actifs productifs moyens, surtout des titres achetés en vertu de conventions de revente, facteur en partie neutralisé par une hausse des taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis.

Les primes d'assurance, revenus de placement et honoraires (revenus tirés des activités d'assurance) ont augmenté de 647 millions de dollars, résultat qui tient d'abord et avant tout à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, à la croissance des ventes de rentes collectives et à l'incidence des contrats d'assurance vie internationaux restructurés, qui ont toutes été en grande partie compensées dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les commissions de gestion de placements et de services de garde ont augmenté de 166 millions de dollars, ou 14 %, en raison surtout de la croissance de la moyenne des actifs sous gestion liés aux services tarifés qui rend compte de l'appréciation du capital et des ventes nettes.

La quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées a diminué de 226 millions de dollars, ou 90 %, car l'exercice précédent tenait compte de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris comme il est mentionné ci-haut.

Les autres revenus ont augmenté de 258 millions de dollars par rapport à il y a un an, hausse qui rend essentiellement compte de profits nets dans nos autres portefeuilles de placements autres que de négociation, d'un ajustement comptable favorable au titre de City National, d'un profit lié à la restructuration d'Interac et de la variation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondé sur des actions aux États-Unis, qui a été considérablement compensée dans les frais autres que d'intérêt.

Premier trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

Le total des revenus a augmenté de 305 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de l'augmentation des revenus de la négociation de titres à revenu fixe en Amérique du Nord et en Europe, de la hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation dans toutes les régions et de profits nets dans nos autres portefeuilles de placements autres que de négociation. L'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients qui rend compte de l'appréciation du capital et les ventes nettes du secteur Gestion de patrimoine, la croissance des volumes et l'incidence de la hausse des taux d'intérêt des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine ont aussi contribué à la hausse. Parmi les facteurs ayant également eu une incidence favorable sur les revenus, on compte un ajustement comptable lié à City National, un profit lié à la restructuration d'Interac, la variation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondé sur des actions aux États-Unis (en grande partie compensée dans les frais autres que d'intérêt), et l'augmentation du volume de transactions dans le secteur Gestion de patrimoine. Ces facteurs ont été atténués par une baisse des revenus tirés des activités d'assurance, résultat qui tient à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et à la baisse des ventes de rentes collectives, toutes deux en grande partie compensées dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Dotation à la provision pour pertes de crédit

Premier trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2017

Au premier trimestre de 2018, le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'établissait à 334 millions de dollars et le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit était de 24 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts et acceptations est de 334 millions de dollars, en hausse de 40 millions, ou 14 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse des dotations à la provision dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, annulée en partie par un recul des dotations dans les secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts reflète en outre l'adoption d'IFRS 9 le 1er novembre 2017.

Premier trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'établit à 334 millions de dollars, en hausse de 100 millions.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts est de 334 millions de dollars, en hausse de 100 millions, ou 43 %, par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de la hausse des dotations à la provision dans les secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts reflète en outre l'adoption d'IFRS 9, tel qu'il est mentionné ci-dessus.

Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance Premier trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2017

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 653 millions de dollars par rapport à il y a un an, écart qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, à la croissance des ventes de rentes collectives et à l'incidence des contrats d'assurance vie internationaux

restructurés, qui ont toutes été en grande partie compensées dans les revenus. Ont également contribué à l'augmentation des mises à jour à l'exercice précédent concernant les volumes de clients et l'expérience client, et une augmentation des volumes de sinistres dans le secteur Assurances – International. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par des profits liés aux placements et par l'incidence d'un nouveau contrat de réassurance du risque de longévité.

Premier trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 301 millions de dollars, ou 26 %, par rapport au trimestre précédent, écart qui tient principalement à la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et à la diminution des ventes de rentes collectives, toutes deux ayant en grande partie été compensées dans les revenus. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par l'incidence de mises à jour d'hypothèses actuarielles annuelles favorables au trimestre précédent, reflétant principalement les changements liés au crédit et aux taux d'actualisation et des données favorables sur la mortalité, surtout au Royaume-Uni, ainsi que par une hausse saisonnière des volumes de sinistres dans les secteurs Assurances – Canada et Assurances – International.

Frais autres que d'intérêt

| | I | Pour les trimestres clos | i |
|---|---------------|--------------------------|---------------|
| | le 31 janvier | le 31 octobre | le 31 janvier |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) (1) | 2018 | 2017 | 2017 |
| Salaires | 1 466 \$ | 1 487 \$ | 1 441 \$ |
| Rémunération variable | 1 384 | 1 323 | 1 261 |
| Avantages du personnel et conservation du personnel | 480 | 415 | 468 |
| Rémunération fondée sur des actions | 172 | 74 | 139 |
| Ressources humaines | 3 502 \$ | 3 299 \$ | 3 309 \$ |
| Matériel | 372 | 373 | 356 |
| Frais d'occupation | 379 | 402 | 399 |
| Communications | 224 | 299 | 221 |
| Honoraires | 281 | 368 | 255 |
| Amortissement des autres immobilisations incorporelles | 261 | 257 | 252 |
| Autres | 592 | 613 | 523 |
| Frais autres que d'intérêt | 5 611 \$ | 5 611 \$ | 5 315 \$ |
| Ratio d'efficience (2) | 51,8 % | 53,3 % | 55,1 % |
| Ratio d'efficience ajusté (3) | 51,9 % | 54,8 % | 53,6 % |

- (1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
- Le ratio d'efficience représente les frais autres que d'intérêt divisés par le total des revenus.
- Les mesures ont été ajustées en excluant la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et notre quotepart du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris de 212 millions de dollars (avant et après impôt), au premier trimestre de 2017. Ces mesures sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Premier trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2017

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 296 millions de dollars, ou 6 %, par suite surtout de la hausse des coûts liés au personnel, y compris l'augmentation de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs, la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités et les recouvrements sur litiges à l'exercice précédent. Ont également contribué à cette hausse la variation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondé sur des actions aux États-Unis, largement compensée dans les revenus et l'accroissement des coûts liés à la conformité et à la réglementation. Ces facteurs ont été atténués par l'incidence du change et les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficience.

Notre ratio d'efficience s'est établi à 51,8 %, en baisse de 330 p.b. par rapport à 55,1 % un an auparavant. Compte non tenu de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris comptabilisé un an plus tôt et mentionné précédemment, notre ratio d'efficience de 51,9 % est en baisse de 170 p.b. par rapport à 53,6 % au premier trimestre de 2017 en raison d'abord et avant tout d'une forte croissance des revenus dans tous les secteurs, de l'incidence du change et des avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficience. Ces facteurs ont été compensés en partie par une augmentation des coûts liés au personnel et par la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités, tel qu'il est mentionné précédemment.

Premier trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

Les frais autres que d'intérêt sont demeurés inchangés, du fait de la hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs, de la variation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondé sur des actions aux États-Unis, largement compensée dans les revenus, et de la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités, lesquelles ont été atténuées par la baisse saisonnière des frais de commercialisation engagés et la diminution des taxes sur le capital annuelles.

Notre ratio d'efficience s'est établi à 51,8 %, en baisse de 150 p.b. par rapport à 53,3 % au trimestre dernier. Compte non tenu de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, notre ratio d'efficience de 51,9 % est en baisse de 290 p.b. par rapport au ratio du trimestre précédent en raison de la forte croissance des revenus dans la majorité des secteurs et d'une gestion des dépenses prudente.

Le ratio d'efficience excluant la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et l'élément précisé mentionné précédemment sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Impôt sur le résultat

| | P | Pour les trimestres clos | | | | | |
|---|---------------|--------------------------|---------------|--|--|--|--|
| | le 31 janvier | le 31 octobre | le 31 janvier | | | | |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2018 | 2017 | 2017 | | | | |
| Impôt sur le résultat | 1 035 \$ | 704 \$ | 827 \$ | | | | |
| Bénéfice avant impôt | 4 047 \$ | 3 541 \$ | 3 854 \$ | | | | |
| Taux d'imposition canadien prévu par la loi (1) | 26,5 % | 26,5 % | 26,5 % | | | | |
| Taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales (2) | (3,2)% | (5,5)% | (3,5)% | | | | |
| Revenu tiré de valeurs mobilières exonéré d'impôt | (1,6)% | (1,9)% | (2,1)% | | | | |
| Modification du taux d'imposition (3) | 3,6 % | - % | (0,2)% | | | | |
| Autres | 0,3 % | 0,8 % | 0,8 % | | | | |
| Taux d'imposition effectif | 25,6 % | 19,9 % | 21,5 % | | | | |

- (1) Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi.
- (2) Comme la baisse des taux d'imposition découlant de la réforme fiscale américaine est entrée en vigueur le 1er janvier 2018, le taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales inclut le taux combiné de l'exercice 2018 pour les filiales américaines.
- (3) Au premier trimestre de 2018, la modification du taux d'imposition découle essentiellement de la réforme fiscale américaine.

Premier trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2017

La charge d'impôt a augmenté de 208 millions de dollars, ou 25 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait de la réforme fiscale américaine, ce qui a donné lieu à une réduction de valeur des actifs d'impôt différé, montant net, atténuée par une baisse du taux d'imposition des entreprises américaines, et une hausse du bénéfice avant impôt.

Le taux d'imposition effectif de 25,6 % a grimpé de 410 p.b., en raison surtout de l'incidence de la réforme fiscale américaine. L'incidence de notre quote-part du profit tiré de la vente de nos activités américaines de Moneris de 212 millions de dollars (avant et après impôt) au cours de l'exercice précédent a aussi contribué à la hausse. Compte non tenu de notre quote-part du profit, le taux d'imposition effectif a grimpé de 290 p.b. en raison d'abord et avant tout de l'incidence de la réforme fiscale américaine qui a entraîné une réduction de valeur des actifs d'impôt différé, montant net, atténuée par une baisse du taux d'imposition des entreprises américaines.

Premier trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

La charge d'impôt a augmenté de 331 millions de dollars, ou 47 %, par rapport au trimestre précédent du fait de la réforme fiscale américaine, ce qui a donné lieu à une réduction de valeur des actifs d'impôt différé, atténuée par une baisse du taux d'imposition des entreprises américaines, et une hausse du bénéfice avant impôt.

Le taux d'imposition effectif de 25,6 % a grimpé de 570 p.b. par rapport à 19,9 % au trimestre dernier, en raison surtout de l'incidence de la réforme fiscale américaine qui a donné lieu à une réduction de valeur des actifs d'impôt différé, et d'ajustements fiscaux favorables au trimestre précédent. Ces facteurs ont été annulés en partie par la baisse du taux d'imposition des entreprises américaines découlant de la réforme fiscale américaine.

Les résultats excluant l'élément précisé sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Résultats des secteurs d'exploitation

Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation

La direction revoit périodiquement les principales méthodes et hypothèses utilisées aux fins de notre cadre d'information de gestion afin de s'assurer de leur validité, et celles-ci n'ont pratiquement pas changé depuis le 31 octobre 2017, sauf en ce qui a trait à ce qui suit.

Dotation à la provision pour pertes de crédit

Le 1er novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9, qui instaure un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues, lequel diffère du modèle des pertes subies prescrit par IAS 39. Une dotation à la provision pour pertes de crédit est comptabilisée pour tenir compte des pertes de crédit attendues sur la totalité des actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, lesquels ne sont pas soumis à un test de dépréciation. Pour des précisions sur la méthode comptable que nous appliquons relativement à la correction de valeur pour pertes de crédit, veuillez vous reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

La dotation à la provision pour pertes de crédit est prise en compte dans les résultats de chaque secteur d'exploitation afin de pleinement tenir compte des charges pertinentes aux activités de chacun de ceux-ci. Avant l'adoption d'IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts non encore désignés comme douteux était incluse dans le secteur Services de soutien généraux.

Pour plus de détails sur les principales méthodes et hypothèses que nous utilisons aux fins de notre cadre d'information de gestion, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation de notre rapport annuel 2017.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Mesures de rendement

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, tant sur une base consolidée que par secteur d'exploitation, à titre de mesure du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. La direction considère la mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources parce qu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport annuel 2017.

Le tableau ci-après présente un sommaire des calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

| | Pour les trimestres clos | | | | | | | | | |
|---|---|-----------------------|-----------------|---|-------------------------|------------------------------------|----------|----------|----------|--|
| | | le 31 janvier | | | | | | | | |
| | | | | 2018 | | | | 2017 | 2017 | |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | Gestion de patrimoine | Assurances | Services aux investisseurs et de trésorerie | Marchés des Capitaux | Services de soutien généraux | Total | Total | Total | |
| Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires | 1 497 \$ | 583 \$ | 125 \$ | 216 \$ | 727 \$ | (219)\$ | 2 929 \$ | 2 757 \$ | 2 940 \$ | |
| ordinaires (1), (2) | 20 750 | 13 400 | 1 750 | 3 150 | 19 650 | 8 150 | 66 850 | 65 900 | 64 650 | |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3) | 28,6 % | 17,3 % | % 28,2 % | 26,9 % | 14,7 % | n.s. | 17,4 % | 16,6 % | 18,0 % | |

- Les chiffres ayant trait à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis. (1)
- Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont désignés à titre de capital attribué.
- Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur (3)arrondissement.
- non significatif

Mesures hors PCGR

Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR décrites ci-dessous sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance. Ces mesures accroissent la comparabilité de notre rendement financier pour le trimestre clos le 31 janvier 2018 par rapport aux résultats de la période correspondante de l'exercice précédent et du trimestre clos le 31 octobre 2017, et, en ce qui concerne le bénéfice économique, servent à évaluer l'apport relatif à la valeur pour les actionnaires. Les mesures hors PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

L'analyse qui suit décrit les mesures hors PCGR que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

Bénéfice économique

Le bénéfice économique représente le bénéfice net à l'exclusion de l'incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles, moins une charge de capital liée à l'utilisation du capital attribué. Il permet d'évaluer le rendement généré par nos secteurs d'exploitation en sus de notre coût des capitaux propres, ce qui permet aux utilisateurs de l'information financière de connaître l'apport relatif à la valeur pour les actionnaires.

Le tableau ci-après présente un sommaire de notre bénéfice économique.

| | Pour les trimestres clos | | | | | | | | |
|---|---|-----------------------|------------|---|-------------------------|------------------------------------|----------|---------------|---------------|
| | | | ι | e 31 janvier | | | | le 31 octobre | le 31 janvier |
| | | | | 2018 | | | | 2017 | 2017 |
| (en millions de dollars canadiens) | Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | Gestion de patrimoine | Assurances | Services aux investisseurs et de trésorerie | Marchés des Capitaux | Services de soutien généraux | Total | Total | Total |
| Bénéfice net | 1 521 \$ | 597 \$ | 127 S | 219 \$ | 748 \$ | (200)\$ | 3 012 \$ | 2 837 \$ | 3 027 \$ |
| Ajouter: Participations ne donnant pas le contrôle Incidence après impôt de l'amortissement des autres immobilisations incorporelles | (2) | - 46 | - | - 3 | - | (9) | (11) | (8) | (12) |
| Bénéfice net (perte nette), | | | | | | | | | |
| montant ajusté | 1 522 \$ | 643 \$ | 127 \$ | 222 \$ | 748 \$ | (207)\$ | 3 055 \$ | 2 878 \$ | 3 071 \$ |
| Moins : Charge de capital | 467 | 301 | 40 | 71 | 442 | 184 | 1 505 | 1 485 | 1 460 |
| Bénéfice (perte) économique | 1 055 \$ | 342 \$ | 87 \$ | 151 \$ | 306 \$ | (391)\$ | 1 550 \$ | 1 393 \$ | 1 611 \$ |

Résultats excluant l'élément précisé

Nos résultats reflètent l'incidence de l'élément précisé suivant :

• Pour le trimestre clos le 31 janvier 2017, notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de notre coentreprise de traitement des opérations de paiement Moneris à Vantiv, Inc., qui s'est élevée à 212 millions de dollars (avant et après impôt) et qui a été comptabilisée dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Les tableaux suivants présentent les calculs de nos résultats et mesures consolidés et ceux par secteur d'activité excluant les éléments précisés pour le trimestre clos le 31 janvier 2017.

Résultats consolidés

| | Pour le trimestre clos (1) | | | | | |
|--|----------------------------|--|---------------------|--|--|--|
| | le 31 janvier 2017 | | | | | |
| | | Élément exclu | | | | |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages) (2) | Données présentées | Profit tiré de la vente de Moneris (3) | Données ajustées | | | |
| Activités poursuivies | | | | | | |
| Total des revenus | 9 646 \$ | (212)\$ | 9 434 \$ | | | |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit | 294 | _ | 294 | | | |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | 183 | _ | 183 | | | |
| Frais autres que d'intérêt | 5 315 | | 5 315 | | | |
| Bénéfice net avant impôt | 3 854 \$ | (212)\$ | 3 642 \$ | | | |
| Impôt sur le résultat | 827 | _ | 827 | | | |
| Bénéfice net | 3 027 \$ | (212)\$ | 2 815 \$ | | | |
| Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires | 2 940 \$ | (212)\$ | 2 728 \$ | | | |
| Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) | 1 484 262 | | 1 484 262 | | | |
| Bénéfice de base par action (en dollars) | 1,98 \$ | (0,14)\$ | 1,84 \$ | | | |
| Nombre moyen dilué d'actions ordinaires (en milliers) | 1 492 350 | | 1 492 350 | | | |
| Bénéfice dilué par action (en dollars) | 1,97 \$ | (0,14)\$ | 1,83 \$ | | | |
| Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (4) | 64 650 \$ | | 64 650 \$ | | | |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (5) | 18,0 % | | 16,7 % | | | |
| Ratio d'efficience | 55,1 % | | 56,3 % | | | |
| Taux d'imposition effectif | 21,5 % | | 22,7 % | | | |

⁽¹⁾ Aucun élément précisé n'a été comptabilisé pour les trimestres clos le 31 janvier 2018 et le 31 octobre 2017.

⁽²⁾ Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

⁽³⁾ Tient compte du change.

⁽⁴⁾ Les chiffres ayant trait à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis.

⁽⁵⁾ Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

| | Pour le trimestre clos | (1) |
|---|---|---------------------|
| | le 31 janvier 2017 | |
| | Élément exclu | |
| | Profit tiré de la | |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) (2) | Données vente de présentées Moneris (3) | Données ajustées |
| Total des revenus | 4 076 \$ (212) | \$ 3864\$ |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit | 249 – | 249 |
| Frais autres que d'intérêt | 1 769 – | 1 769 |
| Bénéfice net avant impôt | 2 058 \$ (212) | \$ 1846\$ |
| Bénéfice net | 1 592 \$ (212) | \$ 1380\$ |
| Autres informations | | |
| Frais autres que d'intérêt | 1 769 \$ - | \$ 1769\$ |
| Total des revenus | 4 076 (212) | 3 864 |
| Ratio d'efficience | 43,4 % | 45,8 % |
| Taux de croissance des revenus | 9,4 % | 3,7 % |
| Taux de croissance des frais autres que d'intérêt | 3,0 % | 3,0 % |
| Levier d'exploitation | 6,4 % | 0,7 % |

- (1) Aucun élément précisé n'a été comptabilisé pour les trimestres clos le 31 janvier 2018 et le 31 octobre 2017.
- (2) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
- (3) Tient compte du change.

Services bancaires canadiens

| | Pour le trimes | tre clos (1) | | |
|---|----------------|---------------------------------|---------------------|--|
| | le 31 jar | | | |
| | Élément | exclu | | |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) (2) | | ré de la ente de eris (3) | Données ajustées | |
| Total des revenus | 3 824 \$ | (212)\$ | 3 612 \$ | |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit Frais autres que d'intérêt | 250 1 560 | _ | 250 1 560 | |
| Bénéfice net avant impôt | 2 014 \$ | (212)\$ | 1 802 \$ | |
| Bénéfice net | 1 546 \$ | (212)\$ | 1 334 \$ | |
| Principaux soldes et autres informations | | | | |
| Frais autres que d'intérêt | 1 560 \$ | - \$ | 1 560 \$ | |
| Total des revenus | 3 824 | (212) | 3 612 | |
| Ratio d'efficience | 40,8 % | | 43,2 % | |
| Taux de croissance des revenus | 10,4 % | | 4,3 % | |
| Taux de croissance des frais autres que d'intérêt | 1,5 % | | 1,5 % | |
| Levier d'exploitation | 8,9 % | | 2,8 % | |

- (1) Aucun élément précisé n'a été comptabilisé pour les trimestres clos le 31 janvier 2018 et le 31 octobre 2017.
- (2) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
- (3) Tient compte du change.

Ratio d'efficience exclusion faite de la variation de la juste valeur des placements dans le secteur Assurances et de l'élément précisé Notre ratio d'efficience reflète la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, présentée dans les revenus et en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Par ailleurs, les revenus du trimestre clos le 31 janvier 2017 ont été touchés par l'élément précisé indiqué plus haut.

Le tableau suivant présente les calculs de notre ratio d'efficience consolidé, compte non tenu de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et de l'élément précisé.

| | | | | | Pour les trimestres | clos | | | | |
|--|-----------------------|---|--------------------|-----------------------|---|-----------------------|-----------------------|---|--|---------------------|
| | | le 31 janvier 2018 | | | le 31 octobre | | | le 31 j | | |
| | | | | | 2017 | | | 20 | | |
| | | Élément exclu | | | Élément exclu | | | Éléments excl | ıs | |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) (1) | Données présentées | Variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance | | Données présentées | Variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance | Données ajustées p | Données orésentées | Variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance | Profit tiré de la vente de Moneris (2) | Données ajustées |
| Activités poursuivies Total des revenus Frais autres que d'intérêt | 10 828 \$ 5 611 | (26)\$ | 10 802 \$ 5 611 | 10 523 \$ 5 611 | (279)\$ | 10 244 \$ 5 611 | 9 646 \$ 5 315 | 481 \$ | 6 (212)\$ - | 9 915 \$ 5 315 |
| Ratio d'efficience | 51,8 % | 6 | 51,9 % | 53,3 % |) | 54,8 % | 55,1 % | | | 53,6 % |

⁽¹⁾ Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

| | Aux et po | ur les trimestres cl | os les |
|--|--------------------|----------------------|-----------------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire) (1) | 31 janvier 2018 | 31 octobre 2017 | 31 janvier 2017 |
| Revenu net d'intérêt | 2 856 S | 2 820 \$ | 2 649 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | 1 309 | 1 199 | 1 427 |
| Total des revenus | 4 165 | 4 019 | 4 076 |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit | 317 | 270 | 249 |
| Frais autres que d'intérêt | 1 801 | 1 872 | 1 769 |
| Bénéfice avant impôt | 2 047 | 1 877 | 2 058 |
| Bénéfice net | 1 521 \$ | 1 404 \$ | 1 592 \$ |
| Revenus par secteur d'activité | | | |
| Services bancaires canadiens | 3 927 \$ | 3 766 \$ | 3 824 \$ |
| Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis | 238 | 253 | 252 |
| Principales données moyennes figurant au bilan et autres renseignements | | | |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 28,6 % | 26,7 % | 32,1 % |
| Marge nette d'intérêt | 2,73 % | 2,71 % | |
| Ratio d'efficience | 43,2 % | 46,6 % | 43,4 % |
| Levier d'exploitation | 0,4 % | 2,4 % | 6,4 % |
| Taux d'imposition effectif | 25,7 % | 25,2 % | 22,6 % |
| Moyenne des actifs productifs, montant net | 415 600 \$ | 412 200 \$ | |
| Moyenne des prêts et acceptations, montant net | 416 000 | 412 000 | 394 600 |
| Moyenne des dépôts | 357 000 | 352 100 | 336 700 |
| Biens administrés (2) | 270 800 | 264 800 | 245 000 |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du | | | |
| montant net des prêts et acceptations (3) | 0,26 % | 0,26 % | 0,25 % |
| Autres renseignements – Services bancaires canadiens | | | |
| Revenu net | 1 480 \$ | 1 360 \$ | 1 546 \$ |
| Marge nette d'intérêt | 2,68 % | 2,65 % | 2,61 % |
| Ratio d'efficience | 41,5 % | 44,7 % | 40,8 % |
| Levier d'exploitation | (1,7)% | 1,5 % | |
| Levier d'exploitation ajusté (4) | 4,3 % | s.o. | 2,8 % |
| Taux d'imposition effectif | 25,9 % | 25,7 % | - |

⁽¹⁾ Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

Au premier trimestre de 2018, les secteurs d'activité au sein des Services bancaires canadiens ont été réorganisés de façon à mettre l'accent sur notre stratégie axée sur les clients. Les secteurs Services financiers aux particuliers et Solutions cartes et paiements, qui étaient présentés séparément, sont dorénavant regroupés sous le nom de Services bancaires aux particuliers, et le nom du secteur Services financiers aux entreprises a été changé pour celui de Services bancaires aux entreprises. Ces changements n'ont pas eu d'incidence sur le résultat net du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises de la période antérieure.

⁽²⁾ Tient compte du change.

⁽²⁾ Les biens administrés représentent les soldes au comptant à la fin de la période et comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés, respectivement, de 18,2 milliards de dollars et 9,1 milliards de dollars, au 31 janvier 2018 (18,4 milliards et 8,4 milliards au 31 octobre 2017; 18,7 milliards et 8,4 milliards au 31 janvier 2017).

⁽³⁾ La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IFRS 9, et de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IFRS 9. La dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, au sens d'IFRS 9, est composée des pertes de crédit pour la durée de la vie des prêts, des acceptations et des engagements.

⁽⁴⁾ Ces mesures sont des mesures hors PCGR. Le levier d'exploitation du premier trimestre de 2018 de (1,7) % % pour le secteur Services bancaires a subi l'incidence de notre quote-part du profit tiré de la vente de Moneris de 212 millions de dollars (avant et après impôt) au premier trimestre de 2017, qui était un élément précisé. Pour connaître notre levier d'exploitation ajusté du premier trimestre de 2017, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR. Les taux de croissance des revenus et des frais du premier trimestre de 2018 se sont établis respectivement à 2,7 % et à 4,4 %. Compte non tenu de notre quote-part de ce profit mentionnée plus haut, le taux de croissance des revenus ajusté du premier trimestre de 2018 était de 8,7 %.

s.o. sans objet

Rendement financier

Premier trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2017

Le bénéfice net a diminué de 71 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait de l'inclusion, au premier trimestre de 2017, du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris de 212 millions de dollars (avant et après impôt). Exclusion faite de notre quote-part du profit, le bénéfice net a affiché une hausse de 141 millions, ou 10 %, rendant surtout compte de la croissance de 6 % des volumes, de l'élargissement des écarts et de la hausse des revenus tirés des services tarifés dans le secteur Services bancaires canadiens. Ces facteurs ont été atténués par une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit attribuable essentiellement à une nouvelle dotation à la provision à l'égard des actifs financiers productifs découlant de l'adoption d'IFRS 9 ainsi que par une hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités du secteur Services bancaires canadiens.

Le total des revenus a progressé de 89 millions de dollars, ou 2 %, puisque le premier trimestre de 2017 faisait état de notre quote-part du profit tiré de la vente de Moneris susmentionnée. Compte non tenu de cette quote-part, le total des revenus a progressé de 301 millions de dollars, ou 8 %.

Les revenus des Services bancaires canadiens ont augmenté de 103 millions de dollars, ou 3 %, le premier trimestre de 2017 faisant état de notre quote-part du profit tiré de la vente de Moneris susmentionnée. Exclusion faite de notre quote-part du profit, les revenus ont grimpé de 315 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à il y a un an, hausse qui reflète essentiellement la croissance des volumes moyenne de 6 % à l'égard des prêts et dépôts, ainsi que l'élargissement des écarts. L'augmentation des soldes donnant lieu à une hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement, un profit tiré de la restructuration d'Interac au trimestre considéré et une croissance des volumes d'achats ayant entraîné l'augmentation des revenus sur cartes sont autant de facteurs qui ont contribué à l'augmentation.

Les revenus tirés des Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis ont fléchi de 14 millions de dollars, ou 6 %, en regard de l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence du change.

La marge nette d'intérêt était en hausse de 7 p.b., en raison essentiellement de l'amélioration des écarts liés aux dépôts dans le secteur Services bancaires canadiens, ce qui reflète la tendance haussière des taux d'intérêt.

La dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 1 p.b. Pour plus de détails, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit de la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 32 millions de dollars, ou 2 %, en raison surtout de la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités qui reflète les investissements soutenus dans les technologies, notamment le numérique, et la hausse des frais de commercialisation engagés. L'augmentation des coûts liés au personnel a aussi contribué à la hausse. Ces facteurs ont été en partie compensés par les avantages que nous continuons de tirer de nos activités de gestion de l'efficience. Le premier trimestre de 2017 faisait également état d'une dépréciation de propriétés détenues en vue de la vente dans le secteur Services bancaires dans les Antilles.

Premier trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

Le bénéfice net a grimpé de 117 millions de dollars, ou 8 %, par rapport au trimestre précédent en raison principalement de la hausse des revenus tirés des services tarifés, d'un profit tiré de la restructuration d'Interac au trimestre à l'étude, de la croissance des volumes moyenne de 1 % ainsi que de l'élargissement des écarts. La diminution des frais de commercialisation a également contribué à la hausse. Ces facteurs ont été atténués par une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit essentiellement attribuable à une nouvelle dotation à la provision à l'égard des actifs financiers productifs découlant de l'adoption d'IFRS 9.

Le total des revenus a progressé de 146 millions de dollars, ou 4 %, en regard du trimestre précédent, du fait essentiellement de la croissance des revenus tirés des services tarifés attribuable surtout à la hausse des volumes de transactions donnant lieu à une augmentation des revenus sur cartes. Ont aussi contribué à la hausse, un profit tiré de la restructuration d'Interac au trimestre à l'étude, une croissance des volumes moyenne de 1 % des prêts et dépôts ainsi que l'élargissement des écarts.

La marge nette d'intérêt était en hausse de 2 p.b., en raison essentiellement de l'amélioration des écarts liés aux dépôts dans le secteur Services bancaires canadiens, ce qui reflète la tendance haussière des taux d'intérêt.

La dotation à la provision pour pertes de crédit est restée la même. Pour plus de détails, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit de la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont fléchi de 71 millions de dollars, ou 4 %, en raison surtout de la baisse saisonnière des frais de commercialisation engagés et de la diminution des taxes en capital annuelles. Ces facteurs ont été en partie compensés par la hausse des coûts liés au personnel.

Les résultats excluant l'élément précisé dont il est déjà fait mention sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Gestion de patrimoine

| | Aux et p | our les trimestres clos | les |
|---|---------------------------|-------------------------|--------------------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire) (1) | 31 janvier 2018 | 31 octobre 2017 | 31 janvier 2017 |
| Revenu net d'intérêt | 612 \$ | 583 \$ | 541 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt | | | |
| Revenus tirés des services tarifés | 1 589 | 1 485 | 1 405 |
| Revenus tirés des transactions et autres revenus | 582 | 494 | 539 |
| Total des revenus | 2 783 | 2 562 | 2 485 |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit | (2) | _ | 13 |
| Frais autres que d'intérêt | 2 011 | 1 901 | 1 909 |
| Bénéfice avant impôt | 774 | 661 | 563 |
| Bénéfice net | 597 \$ | 491 \$ | 430 \$ |
| Revenus par secteur d'activité | | | |
| Gestion de patrimoine – Canada | 749 \$ | 717 \$ | 713 \$ |
| Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) | 1 384 | 1 252 | 1 183 |
| Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (en millions de dollars américains) | 1 100 | 992 | 890 |
| Gestion mondiale d'actifs | 556 | 508 | 493 |
| Gestion de patrimoine – International | 94 | 85 | 96 |
| Principales données figurant au bilan et autres renseignements | | | |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 17,3 % | 14,2 % | 12,2 % |
| Marge nette d'intérêt | 3,27 % | 3,13 % | 2,82 % |
| Marge avant impôt (2) | 27,8 % | 25,8 % | 22,7 % |
| Nombre de conseillers (3) | 4 901 | 4 884 | 4 797 |
| Moyenne des actifs productifs, montant net | 74 300 \$ | 73 900 \$ | 76 200 \$ |
| Moyenne des prêts et des acceptations, montant net | 52 500 | 51 600 | 50 800 |
| Moyenne des dépôts | 92 600 | 90 900 | 95 100 |
| Biens administrés (4) | 938 800 | 929 200 | 879 000 |
| Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (4) | 453 000 | 442 700 | 395 000 |
| Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (en millions de dollars américains) (4) | 368 100 | 343 200 | 303 500 |
| Biens sous gestion (4) | 651 000 | 634 100 | 578 600 |
| Moyenne des biens administrés | 938 600 | 900 300 | 884 900 |
| Moyenne des biens sous gestion | 656 100 | 617 400 | 580 100 |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du | | | |
| montant net des prêts et acceptations (5) | 0,04 % | - % | 0,10 % |

| | Pour les trime | estres clos |
|---|----------------|--------------------------------------|
| Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire) | | T1 2018 par rapport au T4 2017 |
| Augmentation (diminution): | | |
| Total des revenus (1) | (68)\$ | 2 \$ |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit | _ | - |
| Frais autres que d'intérêt (1) | (52) | 2 |
| Bénéfice net | (13) | (1) |
| Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains | 6 % | - % |
| Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling | (4)% | (4)% |
| Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros | (7)% | (2)% |

- (1) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
- (2) La marge avant impôt s'entend du bénéfice avant impôt, divisé par le total des revenus.
- Comprend les conseillers en contact avec les clients au sein de tous nos services de gestion de patrimoine.
- (4) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.
- (5) La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux correspond à la correction de valeur pour pertes de crédit de niveau 3 selon IFRS 9 et à la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux selon IAS 39. La correction de valeur pour pertes de crédit selon IFRS 9 se compose des pertes de crédit attendues pour la durée de vie des prêts, acceptations et engagements dépréciés.

Rendement financier

Premier trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2017

Le bénéfice net a grimpé de 167 millions de dollars, ou 39 %, par rapport à il y a un an en raison surtout de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés, de la hausse du revenu net d'intérêt et de l'avantage que représente le taux d'imposition effectif réduit lié à la réforme fiscale américaine. Ces facteurs ont été annulés en partie par un accroissement de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs, par la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités et par l'incidence du change.

Le total des revenus a augmenté de 298 millions de dollars, ou 12 %.

Les revenus du secteur Gestion de patrimoine – Canada ont augmenté de 36 millions de dollars, ou 5 %, en raison surtout de l'augmentation des revenus tirés des services tarifés qui rend compte de l'appréciation du capital et des ventes nettes, augmentation en partie neutralisée par la baisse des revenus de transaction.

Les revenus du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) ont augmenté de 201 millions de dollars, ou 17 %. En dollars américains, les revenus se sont accrus de 210 millions de dollars, ou 24 %, en raison surtout de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète une appréciation du capital et des ventes nettes, de la hausse du revenu net d'intérêt résultant de l'incidence de la croissance des volumes et de l'augmentation des taux d'intérêt aux États-Unis, ainsi que de l'accroissement des revenus de transaction. Ont également contribué à cette hausse un ajustement comptable favorable lié à City National et la variation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondé sur des actions aux États-Unis, qui a été considérablement compensée dans les frais autres que d'intérêt.

Les revenus tirés de la Gestion mondiale d'actifs se sont accrus de 63 millions de dollars, ou 13 %, en raison principalement de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés, ce qui reflète une appréciation du capital et des ventes nettes.

Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liées aux prêts douteux s'est amélioré de 6 p.b. du fait surtout de la baisse des dotations liées aux prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine — États-Unis (y compris City National). Pour plus de détails, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit de la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 102 millions de dollars, ou 5 %, du fait essentiellement de la hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs, de la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités en raison surtout de coûts supérieurs liés au personnel aux États-Unis, ainsi que de la fluctuation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, laquelle a été compensée en grande partie dans les revenus. Ces facteurs ont été atténués par l'incidence du change.

Premier trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

Le bénéfice net a augmenté de 106 millions de dollars, ou 22 %, en raison surtout de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés, de l'avantage que représente le taux d'imposition effectif réduit lié à la réforme fiscale américaine et de la hausse des volumes de transactions. Ont également contribué à cette hausse un ajustement comptable favorable lié à City National et une augmentation du revenu net d'intérêt. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités et par l'augmentation de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs.

Le total des revenus a augmenté de 221 millions de dollars, ou 9 %, principalement du fait de l'augmentation des actifs liés aux services tarifés qui rend compte de l'appréciation du capital et des ventes nettes, de l'amélioration des volumes de transactions et d'un ajustement comptable favorable lié à City National. Ont également contribué à cette hausse la variation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondé sur des actions aux États-Unis, qui a été considérablement compensée dans les frais autres que d'intérêt, et une augmentation du revenu net d'intérêt découlant d'une croissance des volumes et de la hausse des taux d'intérêt.

Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liées aux prêts douteux a augmenté de 4 p.b. en raison de la hausse de la dotation à la provision liée aux prêts douteux au secteur Gestion du patrimoine – États-Unis (y compris City National). Pour plus de détails, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit de la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 110 millions de dollars, ou 6 %, du fait essentiellement de la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités en raison surtout de coûts supérieurs liés au personnel aux États-Unis, de la hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs, ainsi que de la fluctuation de la juste valeur de notre régime de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, laquelle a été compensée en grande partie dans les revenus.

Assurances

| | Aux et po | ur les trimestres clos | les |
|--|------------|------------------------|------------|
| | 31 janvier | 31 octobre | 31 janvier |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire) | 2018 | 2017 | 2017 |
| Revenus autres que d'intérêt | | | |
| Primes acquises, montant net | 939 \$ | 1 166 \$ | 749 \$ |
| Revenus de placement (1) | 166 | 399 | (353) |
| Honoraires | 39 | 47 | 101 |
| Total des revenus | 1 144 | 1 612 | 497 |
| Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance (1) | 768 | 1 063 | 130 |
| Coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | 68 | 74 | 53 |
| Frais autres que d'intérêt | 142 | 157 | 140 |
| Bénéfice avant impôt | 166 | 318 | 174 |
| Bénéfice net | 127 \$ | 265 \$ | 134 \$ |
| Revenus par secteur d'activité | | | |
| Assurances – Canada | 621 \$ | 1 098 \$ | 20 \$ |
| Assurances – International | 523 | 514 | 477 |
| Principales données figurant au bilan et autres renseignements | | | |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 28,2 % | 52,3 % | 33,7 % |
| Primes et dépôts (2) | 1 095 \$ | 1 302 \$ | 1 003 \$ |
| Variations de la juste valeur des placements garantissant les obligations au titre des polices | | | |
| d'assurance (1) | 26 | 279 | (481) |

⁽¹⁾ Les revenus de placement peuvent être exposés à la volatilité découlant des fluctuations de la juste valeur des actifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans le poste Revenus de placement de l'état consolidé du résultat net, et sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance.

⁽²⁾ Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rente fondés sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts individuels et collectifs, conformément aux pratiques du secteur des assurances.

Banque Royale du Canada Premier trimestre de 2018

Rendement financier

Premier trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2017

Le bénéfice net a reculé de 7 millions de dollars, ou 5 %, en raison principalement de mises à jour favorables effectuées à l'exercice précédent liées aux données favorables sur les primes et la mortalité et à une hausse du volume de sinistres dans le secteur Assurances – International. Ces facteurs ont été atténués par une hausse des profits liés aux placements et par l'incidence d'un nouveau contrat de réassurance du risque de longévité.

Le total des revenus a augmenté de 647 millions de dollars par rapport à il y a un an.

Les revenus tirés du secteur Assurances – Canada ont augmenté de 601 millions de dollars, en raison surtout de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et d'une augmentation des ventes de rentes collectives, facteurs qui ont dans les deux cas été en grande partie compensés dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les revenus tirés du secteur Assurances – International ont augmenté de 46 millions de dollars, ou 10 %, sous l'effet surtout des contrats d'assurance vie internationaux restructurés, lequel a été partiellement annulé par une variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, facteurs qui ont dans les deux cas été en grande partie compensés dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 653 millions de dollars en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance, de la hausse des ventes de rentes collectives et de l'incidence des contrats d'assurance vie internationaux restructurés, qui ont toutes deux été en grande partie compensées dans les revenus. Les mises à jour favorables effectuées à l'exercice précédent liées aux données favorables sur les primes et la mortalité ainsi que la hausse du volume de sinistres dans le secteur Assurances – International, ont également contribué à cette hausse. Ces facteurs ont été atténués par une hausse des profits liés aux placements et par l'incidence d'un nouveau contrat de réassurance du risque de longévité.

Les frais autres que d'intérêt sont demeurés relativement inchangés par rapport à il y a un an.

Premier trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

Le revenu net a diminué de 138 millions de dollars, ou 52 %, en raison surtout des révisions d'hypothèses actuarielles annuelles favorables au trimestre précédent et d'une hausse du volume de sinistres.

Le total des revenus a diminué de 468 millions de dollars, ou 29 %, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et d'une augmentation des ventes de rentes collectives, facteurs qui ont dans les deux cas été en grande partie compensés dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont reculé de 301 millions de dollars, ou 26 %, en raison essentiellement de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et de la baisse des ventes de rentes collectives, facteurs compensés pour l'essentiel dans les revenus.

Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'incidence favorable des révisions d'hypothèses actuarielles annuelles favorables au trimestre précédent reflétant principalement les changements liés au crédit et aux taux d'actualisation et des données favorables sur la mortalité, surtout au Royaume-Uni, et par des hausses des volumes des sinistres dans les secteurs Assurances – Canada et Assurances – International.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 15 millions de dollars, ou 10 %, résultat d'une baisse des frais liés au personnel et d'une réduction des dépenses liées aux initiatives de commercialisation.

Services aux investisseurs et de trésorerie

| | Aux et p | Aux et pour les trimestres clos les | | | |
|--|---------------------------|-------------------------------------|--------------------|--|--|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire) | 31 janvier 2018 | 31 octobre 2017 | 31 janvier 2017 | | |
| Revenu net d'intérêt | 128 \$ | 128 \$ | 237 \$ | | |
| Revenus autres que d'intérêt | 548 | 474 | 394 | | |
| Total des revenus | 676 | 602 | 631 | | |
| Frais autres que d'intérêt | 389 | 397 | 350 | | |
| Bénéfice net avant impôt | 287 | 205 | 281 | | |
| Bénéfice net | 219 \$ | 156 \$ | 214 \$ | | |
| Principales données moyennes figurant au bilan et autres renseignements | | | | | |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 26,9 % | 19,2 % | 25,1 % | | |
| Moyenne des dépôts | 155 300 \$ | 142 600 \$ | 128 500 \$ | | |
| Dépôts des clients | 56 900 | 56 600 | 52 500 | | |
| Dépôts liés au financement de gros | 98 400 | 86 000 | 76 000 | | |
| Biens administrés (1) | 4 431 800 | 4 266 600 | 3 797 000 | | |
| Moyenne des biens administrés | 4 439 300 | 4 196 400 | 3 774 100 | | |

| | Pour les trim | nestres clos |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | T1 2018 par rapport à T1 2017 | T1 2018 par rapport à T4 2017 |
| Augmentation (diminution) : | | |
| Total des revenus | 18 \$ | 9\$ |
| Frais autres que d'intérêt | 14 | 6 |
| Bénéfice net | 4 | 2 |
| Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains | 6 % | 6 – % |
| Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling | (4)% | (4) % |
| Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros | (7)% | (2) % |

⁽¹⁾ Représente les soldes au comptant à la fin de la période.

Premier trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2017

Le bénéfice net a augmenté de 5 millions de dollars, ou 2 %, en raison d'abord et avant tout d'une croissance des dépôts de clients, de l'augmentation des revenus tirés des services d'administration d'actifs ainsi que de la hausse des bénéfices tirés des activités de financement et de gestion des liquidités. Ces facteurs ont été largement neutralisés par une hausse des investissements dans les technologies.

Le total des revenus a progressé de 45 millions de dollars, ou 7 %, du fait essentiellement de l'incidence du change, de la croissance des dépôts de clients, de l'augmentation des revenus tirés des services d'administration d'actifs attribuable à une intensification des activités des clients, ainsi que de la hausse des bénéfices tirés des activités de financement et de gestion des liquidités découlant du profit tiré à la cession de certains titres.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 39 millions de dollars, ou 11 %, rendant compte surtout de l'incidence du change, de la hausse des investissements dans les technologies axées sur le client, ainsi que de la hausse des coûts pour soutenir l'expansion des activités, coûts qui traduisent surtout l'accroissement des coûts liés au personnel.

Premier trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

Le bénéfice net a augmenté de 63 millions de dollars, ou 40 %, en raison d'abord et avant tout d'une hausse des bénéfices tirés des activités de financement et de gestion des liquidités et de l'augmentation des revenus tirés de nos services d'administration d'actifs.

Le total des revenus a progressé de 74 millions de dollars, ou 12 %, du fait essentiellement de la hausse des revenus tirés des activités de financement et de gestion des liquidités, de la hausse des revenus tirés des services d'administration d'actifs attribuable à une intensification des activités des clients, l'incidence du change et d'un profit lié à la sortie de certains titres.

Les frais autres que d'intérêt ont reculé de 8 millions de dollars, ou 2 %, le trimestre précédent comportant des coûts réglementaires annuels.

Marchés des Capitaux

| | Aux et po | ur les trimestres cl | os les |
|--|------------|----------------------|------------|
| | 31 janvier | 31 octobre | 31 janvier |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire) | 2018 | 2017 | 2017 |
| Revenu net d'intérêt (1) | 866 \$ | 851 \$ | 947 \$ |
| Revenus autres que d'intérêt (1) | 1 309 | 1 103 | 1 124 |
| Total des revenus (1) | 2 175 | 1 954 | 2 071 |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit | 20 | (38) | 32 |
| Frais autres que d'intérêt | 1 214 | 1 222 | 1 125 |
| Bénéfice net avant impôt | 941 | 770 | 914 |
| Bénéfice net | 748 \$ | 584 \$ | 662 \$ |
| Revenus par secteur d'activité | | | |
| Grande entreprise et services de banque d'investissement | 994 \$ | 1 049 \$ | 936 \$ |
| Marchés mondiaux | 1 221 | 976 | 1 194 |
| Autres | (40) | (71) | (59) |
| Principales données figurant au bilan et autres renseignements | | | |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 14,7 % | 12,4 % | 13,3 % |
| Moyenne du total de l'actif | 570 200 \$ | 490 600 \$ | 493 600 \$ |
| Moyenne des titres détenus à des fins de transaction | 100 800 | 86 500 | 98 900 |
| Moyenne des prêts et acceptations, montant net | 81 400 | 83 000 | 83 800 |
| Moyenne des dépôts | 64 900 | 62 800 | 58 700 |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du | | | |
| montant net des prêts et acceptations (2) | 0,22 % | (0,18)% | 0,15 % |

| | Pour les trime | stres clos |
|--|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire) | T1 2018 par rapport au T1 2017 | T1 2018 par rapport au T4 2017 |
| Augmentation (diminution) : Total des revenus Frais autres que d'intérêt Bénéfice net | (53)\$ (30) (21) | 10 \$ 5 2 |
| Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros | 6 % (4)% (7)% | - % (4)% (2)% |

- (1) La majoration au montant imposable équivalent pour le trimestre clos le 31 janvier 2018 s'élève à 92 millions de dollars (225 millions au 31 octobre 2017; 119 millions au 31 janvier 2017). Pour une analyse plus détaillée, voir la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation du rapport annuel 2017.
- (2) La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux représente la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, au sens d'IFRS 9, et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, au sens d'IAS 39. La dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3, en vertu d'IFRS 9, est composée des pertes de crédit pour la durée de vie des prêts, acceptations et engagements dépréciés.

Premier trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2017

Le bénéfice net a augmenté de 86 millions de dollars, ou 13 %, en raison d'une baisse des taux d'imposition effectifs, y compris de la réforme fiscale américaine et de l'amélioration des résultats dans les secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une hausse des coûts attribuable à la hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs, des recouvrements sur litiges au trimestre correspondant de l'exercice précédent, de l'augmentation des coûts réglementaires et de l'incidence du change.

Le total des revenus a affiché une hausse de 104 millions de dollars, ou 5 %.

Les revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement se sont accrus de 58 millions de dollars, ou 6 %, en raison principalement de la hausse des revenus tirés des prêts dans l'ensemble des régions, et de l'intensification des activités d'origination de prêts et de titres de participation aux États-Unis. Une amélioration généralisée des revenus tirés des Services aux investisseurs – Europe a aussi contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été atténués par l'incidence du change, le ralentissement des activités de syndication de prêts principalement aux États-Unis, le recul des fusions et acquisition en Amérique du Nord ainsi que la diminution des activités d'origination des titres de participation au Canada.

Les revenus de la division Marchés mondiaux se sont hissés de 27 millions de dollars, ou 2 %, surtout en raison de la croissance des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe dans la plupart des régions et de l'intensification des activités d'origination de prêts dans toutes les régions. Ont aussi contribué à la hausse l'intensification des activités d'origination de titres de participation essentiellement aux États-Unis et les profits tirés de la sortie de certains titres. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe en Europe.

Les autres revenus ont augmenté de 19 millions de dollars, sous l'effet surtout de profits dans nos portefeuilles de titres à enchères américains existants.

Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit a crû de 7 p.b. du fait surtout de la réduction des reprises et de la diminution de la dotation à la provision liée aux prêts douteux. Pour plus de détails, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit de la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 89 millions de dollars, ou 8 %, ce qui reflète d'abord et avant tout l'augmentation des coûts liés aux changements touchant au calendrier de rémunération différée, la hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs et les recouvrements sur litiges au trimestre précédent. La hausse des dépenses liées à la conformité a aussi contribué à la hausse. Ces facteurs ont été atténués par l'incidence du change.

Premier trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

Le bénéfice net a augmenté de 164 millions de dollars, ou 28 %, en raison de l'amélioration des résultats dans le secteur Marchés mondiaux et d'une baisse des taux d'imposition effectifs attribuable à la réforme fiscale américaine. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit et par une réduction des services bancaires à des municipalités.

Le total des revenus a affiché une hausse de 221 millions de dollars, ou 11 %, principalement du fait de l'augmentation des revenus de la négociation de titres à revenu fixe en Amérique du Nord et en Europe et d'une augmentation des revenus tirés de la négociation de titres de participation dans toutes les régions. L'intensification des activités d'origination de titres de participation en Amérique du Nord et les profits tirés de la sortie de certains titres ont aussi contribué à la hausse. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une réduction des services bancaires à des municipalités et des activités d'origination de prêts principalement en Amérique du Nord et par une diminution des revenus tirés des activités de syndication de prêts aux États-Unis.

La dotation à la provision pour pertes de crédit à l'égard des ratios de prêts douteux a augmenté de 40 p.b. du fait surtout de l'augmentation des reprises dans le secteur Pétrole et gaz et dans le secteur Immobilier et secteurs connexes ainsi que de la hausse de la dotation dans quelques comptes au cours du trimestre, y compris un dans le secteur Biens de consommation. Pour plus de détails, se reporter à la section Rendement au chapitre de la qualité du crédit de la rubrique Risque de crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 8 millions de dollars, ou 1 %, baisse qui reflète d'abord et avant tout la diminution des taxes sur le capital annuelles, annulée en grande partie par la hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs.

Services de soutien généraux

| | | Pour les trimestres cl | os |
|---|------------|------------------------|---------------|
| | le 31 janv | er le 31 octobre | le 31 janvier |
| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 201 | 8 2017 | 2017 |
| Revenu net (perte nette) d'intérêt (1) | (1 | 7)\$ (21)\$ | (50)\$ |
| Revenus (pertes) autres que d'intérêt (1) | (9 | 8) (205) | (64) |
| Total des revenus (1) | (11 | 5) (226) | (114) |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit | | 1) 2 | _ |
| Frais autres que d'intérêt | 5 | 4 62 | 22 |
| Bénéfice net (perte nette) avant impôt (1) | (16 | 8) (290) | (136) |
| Charge (économie) d'impôt (1) | 3 | 2 (227) | (131) |
| Bénéfice net (perte nette) (2) | (20 | 0)\$ (63)\$ | (5)\$ |

- (1) Majoration au montant imposable équivalent.
- Le bénéfice net reflète le bénéfice attribuable aux actionnaires et aux participations ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 31 ianvier 2018 est de 9 millions de dollars (9 millions au 31 octobre 2017; 9 millions au 31 ianvier 2017).

En raison de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés pour ce secteur, nous estimons qu'une analyse comparative de la période n'est pas utile. Les renseignements qui suivent portent sur les éléments significatifs qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque période.

Le total des revenus et la charge (l'économie) d'impôt de chaque période comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux tiennent compte de la déduction des ajustements liés à la majoration au montant imposable équivalent des revenus provenant des dividendes imposables de sociétés canadiennes et provenant des crédits d'impôt à l'investissement des États-Unis, qui est comptabilisée dans le secteur Marchés des Capitaux. Le montant porté en déduction des revenus a été compensé par une augmentation équivalente de la charge (l'économie) d'impôt.

Le montant de la majoration au montant imposable équivalent pour le trimestre clos le 31 janvier 2018 s'est établi à 92 millions de dollars, comparativement à 225 millions au trimestre précédent et à 119 millions un an plus tôt.

Les renseignements qui suivent portent sur les éléments significatifs, outre l'incidence de la majoration au montant imposable équivalent déjà mentionnée, qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chaque période.

Premier trimestre de 2018

La perte nette s'est chiffrée à 200 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement l'incidence de 178 millions de la réforme fiscale américaine qui se rapportait essentiellement à la réduction de valeur des actifs d'impôt différé, montant net.

Quatrième trimestre de 2017

La perte nette s'est chiffrée à 63 millions de dollars, reflétant surtout les ajustements fiscaux nets défavorables, les indemnités de départ et les frais connexes et les charges liées à notre portefeuille immobilier.

Premier trimestre de 2017

La perte nette s'est chiffrée à 5 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement les mesures de gestion actif-passif.

Analyse des résultats trimestriels et des tendances

Nos résultats trimestriels subissent l'action de tendances et de facteurs récurrents divers, qui comprennent le caractère saisonnier de certaines activités, la conjoncture générale et les conditions du marché, de même que les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport aux devises. Le tableau ci-après présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres (la période).

Résultats trimestriels (1)

| | 2018 | 2017 | | | | 2016 | | |
|---|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages) | T1 | T4 | T3 | , T2 | T1 | T4 | T3 | T2 |
| Revenu net d'intérêt Revenus autres que d'intérêt (2) | 4 445 \$ 6 383 | 4 361 \$ 6 162 | 4 257 \$ 5 831 | | 4 324 \$ 5 322 | 4 187 \$ 5 177 | | |
| Total des revenus (2) Dotation à la provision pour pertes de crédit Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices | 10 828 \$ 334 | 10 523 \$ 1 234 | 10 088 \$ 320 | 10 412 \$ 302 | 9 646 \$ 294 | 9 364 \$ 358 | 10 352 \$ 318 | 9 622 \$ 460 |
| d'assurance Frais autres que d'intérêt (2) | 836 5 611 | 1 137 5 611 | 643 5 537 | 1 090 5 331 | 183 5 315 | 397 5 297 | 1 210 5 188 | 988 4 983 |
| Bénéfice net avant impôt Impôt sur le résultat | 4 047 \$ 1 035 | 3 541 \$ 704 | 3 588 \$ 792 | 3 689 \$ 880 | 3 854 \$ 827 | 3 312 \$ 769 | 3 636 \$ 741 | 3 191 \$ 618 |
| Bénéfice net | 3 012 \$ | 2 837 \$ | 2 796 \$ | 2 809 \$ | 3 027 \$ | 2 543 \$ | 2 895 \$ | 2 573 \$ |
| Bénéfice par action – de base | 2,02 \$ | 1,89 \$ | 1,86 \$ | 1,86 \$ | 1,98 \$ | 1,66 \$ | 1,88 \$ | 1,67 \$ |
| – dilué | 2,01 | 1,88 | 1,85 | 1,85 | 1,97 | 1,65 | 1,88 | 1,66 |
| Bénéfice net (perte nette) par secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises Gestion de patrimoine Assurances | 1 521 \$ 597 127 | 1 404 \$ 491 265 | 1 399 \$ 486 161 | 1 360 \$ 431 166 | 1 592 \$ 430 134 | 1 275 \$ 396 228 | 1 322 \$ 388 364 | 1 297 \$ 386 177 |
| Services aux investisseurs et de trésorerie | 219 | 156 | 178 | 193 | 214 | 174 | 157 | 139 |
| Marchés des Capitaux Services de soutien généraux | 748 (200) | 584 (63) | 611 (39) | 668 (9) | 662 (5) | 482 (12) | 635 29 | 583 (9) |
| Bénéfice net | 3 012 \$ | 2 837 \$ | 2 796 \$ | 2 809 \$ | 3 027 \$ | 2 543 \$ | 2 895 \$ | 2 573 \$ |
| Taux d'imposition effectif Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période | 25,6 % | 19,9 % | | | 21,5 % | • | | 19,4 % |
| période | 0,794\$ | 0,792 \$ | 0,770 \$ | 0,746\$ | 0,752 \$ | 0,757\$ | 0,768 \$ | 0,768 \$ |

- (1) Les fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises ont eu une incidence sur nos résultats consolidés pour la période.
- (2) Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et des autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

Fluctuations saisonnières

Des facteurs saisonniers pourraient se répercuter sur les résultats de certains trimestres. Le premier trimestre a été historiquement celui au cours duquel le secteur Marchés des Capitaux a affiché ses meilleurs résultats. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les autres, ce qui donne généralement lieu à une diminution du revenu net d'intérêt et de certains éléments de charges. Les troisième et quatrième trimestres comprennent les mois estivaux au cours desquels les activités sur les marchés ralentissent, ce qui peut faire baisser les résultats des activités de courtage du secteur Marchés des Capitaux et des activités de gestion de placements du secteur Gestion de patrimoine.

Éléments précisés s'étant répercutés sur nos résultats consolidés

- Pour le premier trimestre de 2017, nos résultats tenaient compte de notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris de 212 millions de dollars (avant et après impôt).
- Pour le troisième trimestre de 2016, nos résultats tenaient compte d'un profit de 287 millions de dollars (235 millions après impôt) tiré de la vente de la Compagnie d'assurance générale RBC à Aviva.

Analyse des tendances

D'une manière générale, l'économie canadienne a progressé au cours de la période, enregistrant une croissance depuis le deuxième trimestre civil de 2016 grâce au secteur de la fabrication et au secteur minier qui, après avoir été touchés par les feux de forêt en Alberta en mai 2016, ont été propulsés par la montée des prix du pétrole et les résultats positifs du secteur de l'énergie. La forte croissance tout au long de l'année a notamment reflété la hausse marquée des dépenses de consommation dans un contexte de forte progression de l'emploi, les faibles taux d'intérêt et les retombées de la hausse du prix des maisons. La croissance importante enregistrée en 2017 a amené la Banque du Canada à relever à nouveau en janvier 2018, son taux de financement à un jour, suivant deux augmentations des taux en 2017. L'économie américaine a aussi connu une expansion durant la période, stimulée par la hausse des revenus des ménages, une forte progression de l'emploi et la confiance soutenue des consommateurs, de même que par une augmentation des investissements des entreprises. L'amélioration de la conjoncture a incité la Fed à rehausser, en décembre 2017, sa fourchette de fonds cible pour la quatrième fois de la période. Les marchés mondiaux ont été stimulés par une reprise depuis le début de 2017, les marchés boursiers continuant de se remettre des creux atteints en 2016 et les perspectives étant empreintes d'optimisme. Toutefois, la récente volatilité a eu pour effet de ralentir les marchés boursiers par rapport aux sommets atteints à la mi-janvier 2018. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Les bénéfices ont, de façon générale, été à la hausse au cours de la période. Ils ont été portés par nos résultats du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, qui rendent compte d'une solide croissance des volumes, atténuée par le rétrécissement des écarts de taux jusqu'à la deuxième moitié de 2017, par la hausse des revenus tirés des services tarifés ainsi que par notre quote-part du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris au premier trimestre de 2017. Les résultats de notre secteur Gestion de patrimoine font état de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, essentiellement attribuable à une forte appréciation du capital et aux ventes nettes élevées, de la croissance des volumes et de la hausse des taux d'intérêt qui persiste depuis le premier semestre de l'exercice 2017. Les résultats du secteur Marchés des Capitaux ont affiché une certaine progression au cours de la période, stimulés par une hausse des résultats des secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux, attribuable à l'intensification des activités des clients et à une amélioration de la conjoncture en général. La baisse au quatrième trimestre de 2017 s'explique surtout par une diminution des revenus tirés des activités de négociation dans la plupart des régions et par une réduction des activités de fusion et acquisition et d'origination de titres de participation. Le premier trimestre de 2018 a été marqué par une intensification des activités d'origination de titres de participation et une hausse des revenus tirés des activités de négociation. Le profit tiré de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile s'est répercuté sur les résultats de notre secteur Assurances au troisième trimestre de 2016, comme il a déjà été mentionné. Les résultats du secteur Services aux investisseurs et de trésorerie ont eu tendance à croître au cours de la période, profitant de la hausse des bénéfices tirés des activités de financement et de gestion de liquidités depuis le début de 2016, par suite d'un resserrement des écarts de taux, d'une augmentation des exécutions d'opérations de change ainsi que des fluctuations favorables des taux d'intérêt et des taux de change. Le premier trimestre de 2018 a subi les contrecoups de la réforme fiscale américaine qui a donné lieu à la réduction de valeur des actifs d'impôt différé, montant net, facteur qui a été atténué par la baisse du taux d'imposition des entreprises sur les résultats aux États-Unis.

Dans l'ensemble, les revenus ont augmenté au cours de la période, reflétant la forte croissance des volumes et des revenus tirés des services tarifés dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Le premier trimestre de 2017 a bénéficié du profit tiré de la vente des activités américaines de Moneris, dont il a déjà été question. Les revenus du secteur Gestion de patrimoine ont, de façon générale, été à la hausse, principalement en raison de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients et du revenu net d'intéret, reflétant la croissance des volumes et l'incidence du relèvement des taux d'intérêt depuis le premier semestre de 2017. Le secteur Marchés des Capitaux a bénéficié de la stabilisation des écarts de taux depuis le début de 2016, ce qui a donné lieu à une hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe au cours de la période, sauf au dernier semestre de l'exercice 2017, lequel a été touché par une réduction de la volatilité des marchés. Les revenus de la négociation de titres à revenu fixe ont toutefois affiché une certaine remontée au premier trimestre de 2018. L'incidence favorable du change, traduisant la dépréciation du dollar canadien en général au cours de la période, a été neutralisée en partie par la remontée du dollar canadien pendant les trois derniers trimestres. Les revenus du secteur Assurances ont surtout subi les effets de la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance (qui est en grande partie compensée dans les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance), et bénéficié du profit tiré de la vente de nos activités d'assurance habitation et automobile au troisième trimestre de 2016, tel qu'il a été mentionné précédemment, et d'ajustements actuariels favorables annuels au quatrième trimestre.

En général, la qualité du crédit de nos portefeuilles s'est améliorée durant la période. Au début de 2016, une augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit était liée aux secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires canadiens, surtout à cause de la faiblesse soutenue du prix du pétrole et de l'incertitude économique généralisée. La dotation à la provision pour pertes de crédit était en baisse en 2017 du fait d'un repli des dotations et des reprises dans nos portefeuilles Marchés des Capitaux et Services bancaires canadiens, mais elle est restée relativement stable au premier trimestre de 2018.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont subi des fluctuations trimestrielles, qui reflètent la variation de la juste valeur des placements garantissant nos obligations au titre des polices d'assurance et l'incidence de nouveaux contrats de réassurance du risque de longévité et de nouveaux contrats de rentes collectives, laquelle est en grande partie compensée dans les revenus. Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont aussi augmenté en raison de la croissance des activités et ont été touchés par les ajustements apportés aux provisions techniques et par les coûts liés aux sinistres au cours de la période.

Même si nous continuons de porter une attention soutenue à nos activités de gestion de l'efficience, les frais autres que d'intérêt ont, de façon générale, été à la hausse au cours de la période, principalement pour soutenir l'expansion des activités. En 2017, la croissance des frais autres que d'intérêt rendait essentiellement compte de la hausse de la rémunération variable découlant de résultats supérieurs des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux, ainsi que de l'accroissement des coûts pour soutenir l'expansion des activités qui reflète les investissements soutenus dans les technologies, notamment le numérique. En outre, le premier trimestre de 2017 rendait compte d'une perte de valeur des propriétés détenues en vue de la vente, alors que le troisième trimestre de 2017 reflétait la hausse des indemnités de départ. L'incidence défavorable du change attribuable à un dollar canadien plutôt faible au cours de la période a été quelque peu atténuée pendant les trois derniers trimestres, alors que son cours a commencé à remonter.

Notre taux d'imposition effectif a fluctué au cours de la période, reflétant principalement une proportion variable des bénéfices déclarés dans des territoires où les taux d'imposition sont différents, ainsi que des bénéfices variables provenant de sources fiscalement avantageuses et divers niveaux d'ajustements fiscaux. Au cours de la période, notre taux d'imposition effectif a de façon générale été touché par la hausse du bénéfice avant impôt de la période et par une baisse des revenus exonérés d'impôt en 2017. Le premier trimestre de 2018 a subi les contrecoups de la réforme fiscale américaine qui a donné lieu à la réduction de valeur des actifs d'impôt différé, montant net, facteur qui a été atténué par la baisse du taux d'imposition des entreprises sur les résultats aux États-Unis.

Les résultats excluant l'élément précisé dont il est déjà fait mention sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, voir la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Situation financière

Bilans résumés

Le tableau ci-après illustre notre bilan résumé.

| | | IX |
|---|--------------|------------|
| | 31 janvier | 31 octobre |
| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 |
| Actif (1) | | |
| Trésorerie et montants à recevoir de banques | 34 488 \$ | 28 407 |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques | 37 269 | 32 662 |
| Valeurs mobilières, déduction faite de la correction de valeur applicable ② | 222 262 | 218 379 |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | 259 765 | 220 977 |
| Prêts Control of the | | |
| Prêts de détail | 386 235 | 385 170 |
| Prêts de gros | 154 585 | 159 606 |
| Correction de valeur pour pertes sur prêts | (2 776) | (2 159) |
| Autres – Dérivés | 105 512 | 95 023 |
| – Autres (3) | 78 935 | 74 788 |
| Total de l'actif | 1 276 275 \$ | 1 212 853 |
| Passif (1) | | |
| Dépôts | 800 020 \$ | 789 635 |
| Autres – Dérivés | 104 219 | 92 127 |
| - Autres (3) | 289 751 | 247 398 |
| Débentures subordonnées | 8 961 | 9 265 |
| Total du passif | 1 202 951 | 1 138 425 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires | 72 736 | 73 829 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 588 | 599 |
| Total des capitaux propres | 73 324 | 74 428 |
| Total du passif et des capitaux propres | 1 276 275 \$ | 1 212 853 |

- (1) Les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens.
- (2) Comprend les titres de placement et les titres de négociation. Selon IFRS 9, les titres de placement englobent les titres d'emprunt et les titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les titres de créance au coût amorti, déduction faite de la correction de valeur applicable. Selon IAS 39, les titres de placement comprennent les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à leur échéance. Pour plus de détails sur l'incidence de l'adoption d'IFRS 9, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés.
- (3) Les postes Autres dans les autres actifs et passifs comprennent respectivement l'actif net des fonds distincts ou le passif net des fonds distincts.

Premier trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

Le total de l'actif a augmenté de 63 milliards de dollars, ou 5 %, par rapport au trimestre précédent. L'incidence du change a fait fléchir le total de l'actif de 33 milliards de dollars.

La trésorerie et les montants à recevoir de banques ont grimpé de 6 milliards de dollars, en raison principalement de l'augmentation des dépôts auprès de banques centrales rendant compte de notre gestion du risque de liquidité et de financement.

Les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques ont augmenté de 5 milliards de dollars, ou 14 %, résultat qui reflète principalement la hausse des dépôts auprès de banques centrales.

Les valeurs mobilières, déduction faite de la correction de valeur applicable, ont augmenté de 4 milliards de dollars, ou 2 %, une hausse attribuable surtout à une croissance des positions liées aux activités de négociation de titres de participation (reflet de la conjoncture) et à une augmentation des titres d'emprunt d'entités gouvernementales, l'accroissement des activités de gestion des liquidités ayant été plus que contrebalancé par le reclassement dans les titres de placement de certains titres auparavant comptabilisés dans les prêts et créances par suite de l'adoption d'IFRS 9. Ces facteurs ont été annulés en partie par l'incidence du change.

Les actifs achetés en vertu de conventions de revente et les titres empruntés ont augmenté de 39 milliards de dollars, ou 18 %, variation qui tient essentiellement à une intensification des activités des clients, atténuée par une compensation financière plus importante et par l'incidence du change.

Les prêts ont reculé de 4 milliards de dollars, ou 1 %, variation qui est attribuable surtout à l'incidence du change et au reclassement dans les titres de placement de certains titres auparavant comptabilisés dans les prêts et créances, tel qu'il est indiqué ci-dessus. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la croissance des volumes qui a entraîné la hausse des prêts de gros et des volumes de prêts hypothécaires résidentiels au Canada qui reflète l'accroissement des activités des clients.

Les actifs dérivés ont augmenté de 10 milliards de dollars, ou 11 %, résultat qui tient essentiellement à la hausse de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt et des contrats de change à terme, en partie neutralisés par l'incidence du change.

Les autres actifs ont augmenté de 4 milliards de dollars, ou 6 %, du fait surtout d'une hausse des exigences relatives aux garanties en espèces.

Le total du passif a crû de 65 milliards de dollars, ou 6 %. L'incidence du change a fait baisser le total du passif de 33 milliards de dollars

Les dépôts ont augmenté de 10 milliards de dollars, ou 1 %, en raison essentiellement de la hausse des dépôts d'entreprises et des dépôts de détail découlant de la croissance du volume de demandes des clients, et de l'accroissement du nombre d'émissions de billets à terme fixe, facteurs annulés en partie par l'incidence du change.

Les passifs dérivés ont augmenté de 12 milliards de dollars, ou 13 %, résultat qui tient essentiellement à la hausse de la juste valeur des swaps simultanés de taux et de devises et des contrats de change à terme, en partie neutralisés par l'incidence du change.

Les autres passifs ont crû de 42 milliards de dollars, ou 17 %, du fait d'abord et avant tout de la hausse des obligations liées aux conventions de rachat, reflétant la croissance du volume de demandes des clients laquelle a été neutralisée en partie par une augmentation de la compensation financière, et la hausse des exigences relatives aux garanties en espèces. Ces facteurs ont été atténués par l'incidence du change.

Le total des capitaux propres a fléchi de 1 milliard de dollars, ou 1 %, baisse qui rend compte de l'incidence du change et de notre adoption d'IFRS 9 qui a donné lieu à une diminution des capitaux propres de 637 millions de dollars. Ces facteurs ont été annulés en partie par le bénéfice, déduction faite des dividendes, et par les rachats d'actions. Pour plus de détails sur l'adoption d'IFRS 9, se reporter à la note 2 des états financiers résumés.

Arrangements hors bilan

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières qui, aux fins comptables, ne sont pas inscrites dans nos bilans consolidés. Les transactions hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques, des fonds propres et du financement, à la fois pour notre propre compte et pour celui des clients. Il peut s'agir en l'occurrence de transactions avec des entités structurées et de l'émission de garanties. Ces transactions donnent lieu à des risques divers tels que les risques de marché, de crédit, de liquidité et de financement, à l'égard desquels une analyse est présentée à la rubrique Gestion du risque. Nos transactions hors bilan significatives sont décrites aux pages 55 à 57 de notre rapport annuel 2017.

Gestion du risque

Risque de crédit

En date du 1er novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9, qui établit un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues qui diffère sensiblement du modèle fondé sur les pertes subies selon IAS 39, facteur qui devrait donc se traduire par la comptabilisation anticipée des pertes de crédit. Selon IAS 39, des corrections de valeur pour pertes de crédit étaient appliquées aux prêts, acceptations et engagements. Selon IFRS 9, ces corrections de valeur sont appliquées à tous les actifs financiers, à l'exception de ceux qui sont classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, et à l'exception des titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. On trouve ci-après une description du nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues. Pour plus de détails sur nos pratiques en matière de gestion du risque de crédit, se reporter à la rubrique Risque de crédit de notre rapport annuel 2017.

Modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues

Selon IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit sont évaluées à chaque date de présentation de l'information selon un modèle de dépréciation à trois niveaux fondé sur les pertes de crédit attendues. Les variations de la correction de valeur pour pertes de crédit exigée sont comptabilisées en résultat net à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit.

Actifs financiers productifs

Niveau 1

Entre la comptabilisation initiale d'un actif financier et la date à laquelle un actif a subi une augmentation importante du risque de crédit en regard de sa comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes de niveau 1 est comptabilisée dont le montant correspond aux pertes de crédit qui devraient découler de ses défaillances qui se produiront au cours des 12 mois à venir ou à sa date d'échéance, selon la première de ces deux occurrences.

Niveau 2

Après une augmentation importante du risque de crédit par rapport à la comptabilisation initiale de l'actif financier, une correction de valeur pour pertes de niveau 2 correspondant aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante de l'actif est alors comptabilisée. L'évaluation de ce qu'est une augmentation importante du risque de crédit nécessite l'exercice d'un jugement important et se fonde essentiellement sur les seuils établis relativement au changement de la probabilité de défaut au cours de la durée de vie d'un instrument. Ces seuils sont définis par produit et par secteur d'exploitation et peuvent varier d'un produit et d'un secteur à l'autre.

Effectuées chaque date de clôture, les évaluations des augmentations importantes du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale sont indépendantes l'une de l'autre. Un actif peut être déplacé d'un niveau du modèle de dépréciation à un autre, que ce soit vers le haut ou vers le bas.

Les corrections de valeur des niveaux 1 et 2 sont appliquées aux prêts productifs. Les pertes de crédit attendues seront évaluées principalement en multipliant la probabilité de défaillance de l'instrument par la perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance, produit qui sera actualisé à la date de clôture. La principale différence entre les corrections de valeur de niveau 1 et celles de niveau 2 est l'horizon temporel. Les corrections de valeur de niveau 1 sont évaluées en fonction de la probabilité de défaillance sur une période maximale de 12 mois, alors que les corrections de valeur de niveau 2 sont évaluées en fonction de la probabilité de défaillance sur la durée de vie restante de l'actif. Cette durée de vie restante correspond habituellement à la durée de vie contractuelle restante. Pour certains produits renouvelables, toutefois, la durée de vie restante correspond à la période au cours de laquelle nous prévoyons être exposés à des pertes de crédit.

Une estimation des pertes de crédit attendues sera effectuée pour chaque exposition, mais les paramètres pertinents seront modélisés sur une base collective. Dans le cas du faible pourcentage de portefeuilles pour lesquels nous ne disposons pas d'information historique détaillée ni d'historique des pertes, nous emploierons des approches d'évaluation simplifiées qui peuvent être différentes de celles décrites ci-dessus. Ces approches, qui peuvent être de nature collective, sont conçues de manière à s'appuyer sur le plus d'informations fiables et justifiables susceptibles d'être obtenues pour chaque portefeuille.

Actifs financiers dépréciés

Niveau 3

Lorsqu'un actif financier est présumé être déprécié, la correction de valeur continue de représenter les pertes de crédit attendues sur sa durée de vie. En revanche, le revenu d'intérêt est calculé en fonction du coût amorti de l'actif, déduction faite de la correction de valeur pour pertes, et non en fonction de sa valeur comptable brute. Les corrections de valeur de niveau 3 sont appliquées aux prêts dépréciés et remplacent les corrections de valeur pour prêts douteux comptabilisées aux termes d'IAS 39. Pour déterminer si un actif est déprécié, nous continuons d'utiliser les processus de gestion du risque de crédit qui existaient sous IAS 39. Toutefois, le processus d'estimation de la correction de valeur pour prêts douteux a été mis à jour en fonction des exigences d'IFRS 9, notamment en ce qui concerne l'évaluation de multiples scénarios prospectifs pour déterminer la correction de valeur appropriée. La définition du montant brut des prêts dépréciés a également été abrégée pour certains produits afin que nos critères définissant une défaillance correspondent à la définition donnée dans IFRS 9, selon laquelle une créance est en défaut si elle est en souffrance depuis au moins 90 jours. Les prêts sont sortis du bilan lorsqu'il n'existe aucune probabilité réaliste quant à leur recouvrement.

Un grand nombre de variables étroitement liées influent sur les corrections de valeur attribuables à chacun des niveaux du modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues. Parmi ces variables, mentionnons la qualité du crédit de l'emprunteur ou de l'instrument, les volumes, les conditions macroéconomiques et le passage d'un niveau à un autre. L'évaluation des pertes de crédit attendues tient compte de données sur les événements passés et sur les conditions actuelles ainsi que de prévisions raisonnables et justifiables d'événements futurs ou de la situation économique future. L'utilisation d'information de nature prospective est une caractéristique clé du modèle de dépréciation d'IFRS 9 et nécessite l'exercice d'un jugement important.

Les modèles de pertes attendues sont utilisés aux fins des fonds propres réglementaires et aux fins comptables. Selon les deux modèles, les pertes attendues correspondent au produit de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition en cas de défaillance. Les cadres actuels de présentation de Bâle et d'IFRS 9 présentent toutefois certaines différences importantes qui pourraient donner lieu à des estimations des pertes attendues très différentes, notamment :

- Les probabilités de défaillance du modèle de Bâle sont fondées sur les moyennes à long terme sur un cycle économique complet, tandis que les probabilités de défaillance du modèle d'IFRS 9 sont fondées sur les conditions actuelles, ajustées pour tenir compte des estimations des conditions futures qui auront un effet sur la probabilité de défaillance selon des scénarios macroéconomiques établis par pondération probabiliste.
- Les probabilités de défaillance du modèle de Bâle portent sur les 12 mois à venir. Par contre, dans le modèle d'IFRS 9, les probabilités de défaillance portent sur les 12 prochains mois uniquement pour les instruments du niveau 1. Les pertes de crédit attendues pour les instruments du niveau 2 sont calculées au moyen de probabilités de défaillance sur la durée de vie.
- Dans le modèle de Bâle, les pertes en cas de défaillance sont basées sur des conjonctures économiques défavorables graves, mais plausibles. Dans le modèle d'IFRS 9, les pertes en cas de défaillance reposent sur les conditions actuelles, ajustées pour tenir compte des estimations des conditions futures qui auront un effet sur la perte en cas de défaillance selon des scénarios macroéconomiques établis par pondération probabiliste.

Pour plus de détails sur l'adoption d'IFRS 9, y compris nos méthodes comptables à jour, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

Risque de crédit brut par portefeuille et par secteur géographique

Le tableau qui suit présente le risque de crédit brut calculé en fonction des définitions énoncées dans le cadre de l'accord de Bâle III. Pour plus de détails, se reporter aux pages 66-67 de notre rapport annuel 2017.

| | | | | Aux | | | |
|--|--------------|----------------------------|------------|------------------------------|-------------|---------------------|---------------------|
| | | | • | nnvier | | | 31 octobre |
| | | | 20 |)18 | | | 2017 |
| | Risques liés | aux prêts et autres | risques | Risques liés au de négoci | | | |
| (en millions de dollars canadiens) | En cours (1) | Engagements inutilisés (2) | Autres (3) | Mise en pension de titres | Dérivés (4) | Risque total (5) | Risque total (5) |
| Par portefeuille | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 272 192 \$ | 550 \$ | 277 S | - \$ | - S | 273 019 \$ | 271 435 \$ |
| Prêts aux particuliers | 91 469 | 89 644 | 184 | _ ` | _ ` | 181 297 | 180 590 |
| Prêts sur cartes de crédit | 18 049 | 20 371 | _ | _ | _ | 38 420 | 39 861 |
| Prêts aux petites entreprises (6) | 4 525 | 6 987 | 6 | _ | _ | 11 518 | 11 387 |
| Prêts de détail | 386 235 \$ | 117 552 \$ | 467 \$ | - \$ | -\$ | 504 254 \$ | 503 273 \$ |
| Prêt aux entreprises (6) | | | | | | | |
| Exploitations agricoles | 7 683 \$ | 1 375 \$ | 75 \$ | - \$ | 36 \$ | 9 169 \$ | 8 859 \$ |
| Industrie automobile | 8 663 | 5 969 | 355 | _ ` | 520 | 15 507 | 15 067 |
| Biens de consommation | 10 738 | 9 756 | 649 | _ | 602 | 21 745 | 21 389 |
| Énergie | | | | | | | |
| Pétrole et gaz | 6 559 | 10 204 | 2 151 | _ | 969 | 19 883 | 19 835 |
| Services publics | 5 305 | 13 661 | 3 849 | _ | 1 563 | 24 378 | 25 554 |
| Produits financiers | 5 891 | 1 956 | 407 | 696 | 669 | 9 619 | 10 401 |
| Produits forestiers | 950 | 623 | 91 | _ | 11 | 1 675 | 1 647 |
| Services de santé | 6 759 | 5 074 | 3 172 | _ | 708 | 15 713 | 13 923 |
| Sociétés de portefeuille et d'investissement | 8 605 | 640 | 551 | 2 | 88 | 9 886 | 10 501 |
| Produits industriels | 6 176 | 9 941 | 457 | _ | 884 | 17 458 | 14 253 |
| Mines et métaux | 1 149 | 3 619 | 1 029 | _ | 66 | 5 863 | 6 057 |
| Services financiers non bancaires | 10 820 | 14 800 | 18 890 | 383 456 | 36 950 | 464 916 | 408 295 |
| Autres services | 14 913 | 7 235 | 3 447 | 1 295 | 708 | 27 598 | 27 914 |
| Immobilier et secteurs connexes | 46 284 | 11 347 | 2 836 | 3 | 428 | 60 898 | 59 513 |
| Technologie et média | 11 055 | 14 047 | 924 | 819 | 2 932 | 29 777 | 26 413 |
| Transport et environnement | 5 715 | 5 258 | 2 836 | _ | 523 | 14 332 | 15 803 |
| Autres secteurs | 3 935 | 11 | 5 019 | 68 | 1 018 | 10 051 | 12 862 |
| Organismes souverains (6) | 5 951 | 12 190 | 126 222 | 45 341 | 14 516 | 204 220 | 182 933 |
| Banques (6) | 3 813 | 1 409 | 135 287 | 112 579 | 26 563 | 279 651 | 268 409 |
| Prêts de gros | 170 964 \$ | 129 115 \$ | 308 247 \$ | 544 259 \$ | 89 754 \$ | 1 242 339 \$ | 1 149 628 \$ |
| Risque total | 557 199 \$ | 246 667 \$ | 308 714 \$ | 544 259 \$ | 89 754 \$ | 1 746 593 \$ | 1 652 901 \$ |
| Par secteur géographique (7) | | | | | | | |
| Canada | 458 525 \$ | 156 293 \$ | 112 505 \$ | 69 509 \$ | 23 072 \$ | 819 904 S | 808 249 \$ |
| États-Unis | 72 026 | 62 700 | 75 468 | 285 669 | 15 738 | 511 601 | 490 574 |
| Europe | 12 569 | 22 279 | 95 217 | 114 813 | 43 654 | 288 532 | 242 702 |
| Autres pays | 14 079 | 5 395 | 25 524 | 74 268 | 7 290 | 126 556 | 111 376 |
| | | | | | | | |
| Risque total | 557 199 \$ | 246 667 \$ | 308 714 \$ | 544 259 \$ | 89 754 \$ | 1 746 593 \$ | 1 652 901 \$ |

- Correspond aux soldes en cours sur les prêts et acceptations.
- (2) Les engagements inutilisés représentent une estimation du montant contractuel susceptible d'être utilisé advenant un cas de défaillance par un débiteur.
- (3) Tient compte des montants en équivalent-crédit liés aux passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, les montants en cours liés aux titres d'emprunt comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, des dépôts auprès d'institutions financières et d'autres actifs.
- (4) Montant en équivalent-crédit, compte tenu des conventions-cadres de compensation.
- (5) Le risque de crédit brut est présenté compte non tenu de la correction de valeur pour pertes sur prêts. Les risques liés aux catégories d'actifs Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles et Autres expositions sur la clientèle de détail prévues par l'accord de Bâle III sont en grande partie inclus dans les risques liés aux prêts aux particuliers et aux prêts sur cartes de crédit, tandis que les risques liés aux marges de crédit sur valeur nette sont inclus dans les risques liés aux particuliers.
- (6) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels de 2017.
- (7) Le profil géographique est déterminé en fonction du pays de résidence de l'emprunteur.

Premier trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

Le risque de crédit brut total a augmenté de 94 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport au trimestre précédent, résultat qui tient principalement à l'accroissement du risque de crédit lié aux prêts de gros, lequel a principalement trait aux transactions de mise en pension de titres, à la trésorerie et aux montants à recevoir de banques, aux dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, aux garanties ainsi qu'aux expositions sur dérivés.

Le risque de crédit lié aux prêts de détail a grimpé de 1 milliard de dollars, résultat attribuable principalement à la croissance des volumes dans les portefeuilles canadiens de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts aux particuliers, atténuée en grande partie par une réduction du risque lié aux cartes de crédit en raison des engagements non utilisés.

Le risque de crédit lié aux prêts de gros s'est accru de 92 milliards de dollars, ou 8 %, surtout en raison de l'accroissement des transactions de mise en pension de titres, de la trésorerie et des montants à recevoir de banques, des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, principalement une hausse des dépôts auprès de banques centrales, des garanties ainsi que des expositions sur dérivés. Ces hausses ont été atténuées par l'incidence du change et par une diminution des prêts. Cette diminution est attribuable au reclassement, dans les titres de placement, par suite de l'adoption d'IFRS 9, de certains titres préalablement classés dans les prêts et créances, ce facteur ayant été atténué par la croissance des volumes attribuable à l'accroissement des activités des clients.

Le profil géographique de notre risque de crédit brut est resté relativement inchangé par rapport au trimestre précédent. Notre risque lié au Canada, aux États-Unis, à l'Europe et aux autres pays s'établissait respectivement à 47 %, 29 %, 17 % et 7 % (respectivement 49 %, 30 %, 15 % et 6 % au 31 octobre 2017). La croissance aux États-Unis et en Europe vient surtout de l'accroissement des activités au chapitre des transactions de mise en pension de titres et de l'accroissement des dépôts auprès de banques centrales, facteurs atténués par l'incidence du change.

Risque net lié à l'Europe par pays, par type d'actif et par type de client (1), (2)

| | | | | | Aux | | | | |
|--------------------------------------|-----------|--------------------|-----------|----------|--------------|----------------|-------------|-----------|-----------------|
| | | 31 janvier 2018 | | | | | | | 31 octobre 2017 |
| | | Type d'acti | f | | 010 | Type de client | | | |
| | | Type u acti | Mise en | | | Type de chent | | | |
| | Prêts | Valeurs | pension | | Institutions | Organismes | Grandes | | |
| (en millions de dollars canadiens) | en cours | mobilières (3) | de titres | Dérivés | financières | souverains | entreprises | Total | Total |
| Royaume-Uni | 7 928 \$ | 15 456 \$ | 1 342 \$ | 1 602 \$ | 9 599 \$ | 9 625 \$ | 7 104 \$ | 26 328 \$ | 20 503 \$ |
| Allemagne | 1 945 | 9 493 | 12 | 270 | 4 928 | 3 809 | 2 983 | 11 720 | 14 195 |
| France | 431 | 11 218 | 1 | 533 | 1 769 | 9 950 | 464 | 12 183 | 10 720 |
| Total Royaume-Uni, Allemagne, France | 10 304 \$ | 36 167 \$ | 1 355 \$ | 2 405 \$ | 16 296 \$ | 23 384 \$ | 10 551 \$ | 50 231 \$ | 45 418 \$ |
| Irlande | 362 \$ | 43 \$ | 200 \$ | 202 \$ | 355 \$ | 8 \$ | 444 \$ | 807 \$ | 586 \$ |
| Italie | 43 | 118 | - | 10 | 77 | 13 | 81 | 171 | 226 |
| Portugal | _ | 9 | - | - | 3 | - | 6 | 9 | 17 |
| Espagne | 191 | 186 | - | 12 | 166 | 5 | 218 | 389 | 777 |
| Total – pays périphériques (4) | 596 \$ | 356 \$ | 200 \$ | 224 \$ | 601 \$ | 26 \$ | 749 \$ | 1 376 \$ | 1 606 \$ |
| Luxembourg (5) | 814 \$ | 11 343 \$ | 27 \$ | 166\$ | 384 \$ | 11 071 \$ | 895 \$ | 12 350 \$ | 6 567 \$ |
| Pays-Bas (5) | 492 | 2 232 | 13 | 95 | 2 349 | 1 | 482 | 2 832 | 3 471 |
| Norvège | 214 | 3 808 | - | 3 | 3 447 | 312 | 266 | 4 025 | 4 413 |
| Suède | 110 | 4 392 | 11 | 16 | 2 798 | 1 603 | 128 | 4 529 | 4 726 |
| Suisse | 353 | 3 474 | 128 | 52 | 710 | 3 146 | 151 | 4 007 | 3 533 |
| Autres | 1 388 | 1 920 | 65 | 143 | 790 | 1 323 | 1 403 | 3 516 | 3 510 |
| Total – autres pays d'Europe | 3 371 \$ | 27 169 \$ | 244 \$ | 475 \$ | 10 478 \$ | 17 456 \$ | 3 325 \$ | 31 259 \$ | 26 220 \$ |
| Risque net lié à l'Europe (6) | 14 271 \$ | 63 692 \$ | 1 799 \$ | 3 104 \$ | 27 375 \$ | 40 866 \$ | 14 625 \$ | 82 866 \$ | 73 244 \$ |

- (1) Le profil géographique est basé sur le pays où survient le risque, ce qui reflète notre évaluation du risque géographique associé à un risque donné. Il s'agit en général du lieu de résidence de l'emprunteur
- (2) Les risques sont calculés selon la juste valeur, déduction faite de la valeur des sûretés, lesquelles représentent 105 milliards de dollars donnés en garantie à l'égard des mises en pension de titres (77,7 milliards au 31 octobre 2017) et 13,5 milliards à l'égard des dérivés (12,6 milliards au 31 octobre 2017).
- (3) Les valeurs mobilières comprennent des titres détenus à des fins de transaction de 17,1 milliards de dollars (20 milliards au 31 octobre 2017), des dépôts de 34 milliards (19,7 milliards au 31 octobre 2017) et des titres comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 12,6 milliards (14,8 milliards au 31 octobre 2017).
- (4) Le risque de crédit brut lié aux pays périphériques d'Europe était de 26,4 milliards de dollars pour l'Irlande (19,3 milliards au 31 octobre 2017), de 0,3 milliard pour l'Italie (0,4 milliard au 31 octobre 2017), de néant pour le Portugal (néant au 31 octobre 2017) et de 1,5 milliard pour l'Espagne (1,0 milliard au 31 octobre 2017).
- (5) Exclut un risque de 2,8 milliards de dollars (2,7 milliards au 31 octobre 2017) lié aux organismes supranationaux.
- (6) Reflète une tranche de 1,6 milliard de dollars au titre de l'atténuation des risques au moyen de swaps sur défaillance, qui sont régulièrement utilisés pour couvrir les risques liés à une seule entreprise et le risque de marché (1,4 milliard au 31 octobre 2017).

Premier trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

Le risque de crédit net lié à l'Europe a progressé de 9,6 milliards de dollars par rapport au trimestre précédent, en raison principalement du risque accru au Royaume-Uni et au Luxembourg, atténué par les risques réduits en Allemagne. Le risque net lié aux pays périphériques d'Europe, dont l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'Espagne, est demeuré faible, et le risque de crédit total a fléchi de 0,2 milliard de dollars au cours du trimestre pour se chiffrer à 1,4 milliard.

Notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises en Europe est géré à l'échelle mondiale, et les normes en matière de commissions de prise ferme revêtent la même approche que celle adoptée au Canada et aux États-Unis pour ce qui est de l'utilisation de notre bilan. Au cours du trimestre, le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée à l'égard de ce portefeuille s'est établi à 16 millions de dollars. Le ratio du montant brut des prêts douteux de ce portefeuille de prêts correspondait à 170 p.b., en hausse par rapport à 100 p.b. au trimestre précédent.

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette (assurés et non assurés)

Les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur valeur nette sont garantis par des immeubles résidentiels. Le tableau ci-après présente la répartition par secteur géographique.

| | | | Au 31 ja | anvier 2018 | | | | | | |
|---|-------------------------------|---|------------|-------------|------------|-----------|--|--|--|--|
| | | Marge de crédit sur valeur nette (1) | | | | | | | | |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Assurés (2) Non assurés Total | | | | | Total | | | | |
| Secteur géographique (3) Canada | | | | | | | | | | |
| Provinces de l'Atlantique | 7 639 \$ | 56 % | 5 909 \$ | 44 % | 13 548 \$ | 1 967 \$ | | | | |
| Québec | 14 838 | 47 | 16 835 | 53 | 31 673 | 3 891 | | | | |
| Ontario | 42 215 | 38 | 68 565 | 62 | 110 780 | 16 643 | | | | |
| Alberta | 21 670 | 58 | 15 805 | 42 | 37 475 | 6 869 | | | | |
| Saskatchewan et Manitoba Colombie-Britannique et | 9 260 | 54 | 7 976 | 46 | 17 236 | 2 578 | | | | |
| territoires | 16 878 | 36 | 30 222 | 64 | 47 100 | 8 544 | | | | |
| Total – Canada (4) | 112 500 \$ | 44 % | 145 312 \$ | 56 % | 257 812 \$ | 40 492 \$ | | | | |
| États-Unis | 1 | - | 11 406 | 100 | 11 407 | 1 591 | | | | |
| Autres pays | 9 | - | 2 964 | 100 | 2 973 | 1 894 | | | | |
| Total – autres pays | 10 \$ | - % | 14 370 \$ | 100 % | 14 380 \$ | 3 485 \$ | | | | |
| Total | 112 510 \$ | 41 % | 159 682 \$ | 59 % | 272 192 \$ | 43 977 \$ | | | | |

| | | | Au 31 o | ctobre 2017 | | | | | | | |
|---|-------------|--------------------------------------|------------|-------------|------------|-----------|--|--|--|--|--|
| | | Prêts hypothécaires résidentiels (5) | | | | | | | | | |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Assurés (2) | Assurés (2) | | Non assurés | | Total | | | | | |
| Secteur géographique (3) | | | | | | | | | | | |
| Canada | | | | | | | | | | | |
| Provinces de l'Atlantique | 7 670 \$ | 57 % | 5 848 \$ | 43 % | 13 518 \$ | 1 986 \$ | | | | | |
| Québec | 15 089 | 48 | 16 557 | 52 | 31 646 | 3 964 | | | | | |
| Ontario | 42 610 | 39 | 66 549 | 61 | 109 159 | 16 823 | | | | | |
| Alberta | 21 820 | 58 | 15 702 | 42 | 37 522 | 6 950 | | | | | |
| Saskatchewan et Manitoba Colombie-Britannique et | 9 305 | 54 | 7 932 | 46 | 17 237 | 2 627 | | | | | |
| territoires | 17 169 | 37 | 29 521 | 63 | 46 690 | 8 620 | | | | | |
| Total – Canada (4) | 113 663 \$ | 44 % | 142 109 \$ | 56 % | 255 772 \$ | 40 970 \$ | | | | | |
| États-Unis | 1 | _ | 11 448 | 100 | 11 449 | 1 557 | | | | | |
| Autres pays | 9 | _ | 3 091 | 100 | 3 100 | 1 992 | | | | | |
| Total – autres pays | 10 \$ | - % | 14 539 \$ | 100 % | 14 549 \$ | 3 549 \$ | | | | | |
| Total | 113 673 \$ | 42 % | 156 648 \$ | 58 % | 270 321 \$ | 44 519 \$ | | | | | |

- (1) Les marges de crédit sur valeur nette comprennent les prêts renouvelables et les prêts non renouvelables.
- (2) Les prêts hypothécaires résidentiels assurés sont des prêts hypothécaires pour lesquels le risque de défaillance auquel nous sommes exposés est atténué par l'assurance souscrite auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou d'autres sociétés d'assurance indépendantes
- (3) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.
- (4) Le total consolidé des prêts hypothécaires résidentiels au Canada de 258 milliards de dollars (256 milliards au 31 octobre 2017) comprend essentiellement des prêts hypothécaires résidentiels de 233 milliards (231 milliards au 31 octobre 2017) et des prêts hypothécaires commerciaux de 7 milliards (6 milliards au 31 octobre 2017), dont une tranche de 4 milliards (4 milliards au 31 octobre 2017) est garantie, dans le secteur Services bancaires canadiens, ainsi que des prêts hypothécaires résidentiels de 18 milliards (19 milliards au 31 octobre 2017) dans le secteur Marchés des Capitaux, qui sont détenus à des fins de titrisation.
- (5) Les prêts hypothécaires résidentiels excluent nos titres adossés à des créances hypothécaires de 27 millions au 31 octobre 2017.

Les marges de crédit sur valeur nette ne sont pas assurées et sont présentées dans les prêts aux particuliers. Au 31 janvier 2018, les marges de crédit sur valeur nette du secteur Services bancaires canadiens représentaient une tranche de 40 milliards de dollars (41 milliards au 31 octobre 2017). Environ 98 % de ces marges de crédit (98 % au 31 octobre 2017) sont garanties à l'aide d'un privilège de premier rang grevant la propriété, et une tranche de seulement 7 % (7 % au 31 octobre 2017) du total des clients qui utilisent une marge de crédit sur valeur nette acquitte uniquement les paiements d'intérêts prévus.

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement

Le tableau ci-après présente un sommaire du pourcentage des prêts hypothécaires résidentiels qui sont classés dans les périodes d'amortissement restantes selon les paiements effectués par les clients, qui comprennent des paiements plus élevés que le montant contractuel minimal ou des paiements plus fréquents.

| | | | Aux | (| | |
|-------------------------|--------------------|------------------------------|-------|--------|------------------------------|-------|
| | 31 janvier 2018 | | | | 31 octobre 2017 | |
| | Canada | États-Unis et autres pays | Total | Canada | États-Unis et autres pays | Total |
| Période d'amortissement | | | | | | |
| 25 ans ou moins | 72 % | 43 % | 70 % | 73 % | 43 % | 71 % |
| De 25 à 30 ans | 24 | 57 | 26 | 24 | 57 | 26 |
| De 30 à 35 ans | 4 | - | 4 | 3 | _ | 3 |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |

Ratio prêt-valeur moyen concernant les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et les produits de la gamme Marge Proprio

Le tableau ci-après présente un sommaire du ratio prêt-valeur moyen des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, des prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et des produits de la gamme Marge Proprio, par secteur géographique.

| | Pour les trimestres clos | | | | | | |
|--|--|---------------------------|-----------------|--|--|--|--|
| | | anvier 18 | le 31 oc 201 | | | | |
| | Non as | ssurés | Non as: | surés | | | |
| | Prêts hypothécaires résidentiels (1) | hypothécaires gamme Marge | | Produits de la gamme Marge Proprio (2) | | | |
| Secteur géographique (3) | | | | | | | |
| Provinces de l'Atlantique | 74 | % 74 % | 74 % | 74 % | | | |
| Québec | 72 | 73 | 72 | 73 | | | |
| Ontario | 70 | 67 | 70 | 67 | | | |
| Alberta | 74 | 71 | 73 | 72 | | | |
| Saskatchewan et Manitoba | 74 | 74 | 74 | 75 | | | |
| Colombie-Britannique et territoires | 68 | 64 | 69 | 65 | | | |
| États-Unis | 69 | n.s. | 74 | n.s. | | | |
| Autres pays | 59 | n.s. | 60 | n.s. | | | |
| Moyenne des nouveaux prêts et des prêts acquis pour la | | | | | | | |
| période (4), (5) | 70 | % 68 % | 70 % | 68 % | | | |
| Total du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du secteur | | | | | | | |
| Services bancaires canadiens (6) | 55 ' | % 50 % | 53 % | 49 % | | | |

- (1) Les prêts hypothécaires résidentiels excluent les prêts hypothécaires résidentiels faisant partie des produits de la gamme Marge Proprio.
- (2) Les produits de la gamme Marge Proprio comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit sur valeur nette.
- (3) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.
- (4) Nous calculons le ratio prêt-valeur moyen concernant les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et les produits de la gamme Marge Proprio sur une base pondérée, selon le montant du prêt hypothécaire lors de l'origination.
- (5) En ce qui a trait aux nouveaux prêts hypothécaires et aux produits de la gamme Marge Proprio, le ratio prêt-valeur est calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.
- (6) Pondéré selon les soldes des prêts hypothécaires et ajusté pour tenir compte des valeurs des propriétés basées sur l'indice composite de prix des maisons Teranet Banque Nationale.
- n. s. non significatif

Nous avons recours à une approche fondée sur le risque pour évaluer les propriétés. Nos méthodes d'évaluation des propriétés comprennent des modèles d'évaluation automatisés et des estimations. Les modèles d'évaluation automatisés servent à estimer la valeur d'une propriété en fonction des données du marché, dont les ventes de propriétés comparables et les tendances des prix dans la zone statistique métropolitaine où se trouve la propriété évaluée. Nous avons également recours, dans le cadre d'une approche fondée sur le risque, à des méthodes d'évaluation, dont des estimations à partir d'un véhicule et des estimations complètes sur place.

Nous continuons de gérer activement l'intégralité de notre portefeuille de prêts hypothécaires et effectuons des simulations de crise fondées sur une hausse du taux de chômage, conjuguée à des hausses de taux d'intérêt et à un ralentissement des marchés immobiliers.

Rendement au chapitre de la qualité du crédit

Les tableaux et analyses suivants portant sur le rendement au chapitre de la qualité du crédit fournissent de l'information sur les prêts, lesquels englobent les prêts, acceptations et engagements, et sur d'autres actifs financiers.

Dotation à la (reprise de) provision pour pertes de crédit

| botation a ta (reprise ac) provision pour pertes ac creat | | | |
|--|---------------|-----------------------|---------------|
| | IFRS 9 | IAS 3 | 9 |
| | Pou | r les trimestres clos | |
| | le 31 janvier | le 31 octobre | le 31 janvier |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2018 | 2017 | 2017 |
| Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | 312 \$ | 270 \$ | 249 \$ |
| Gestion de patrimoine | (2) | _ | 13 |
| Marchés des Capitaux | 25 | (38) | 32 |
| Services de soutien généraux et autres (1) | (1) | 2 | |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts | 334 \$ | 234 \$ | 294 \$ |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit – autres actifs financiers | _ | | |
| Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit | 334 \$ | 234 \$ | 294 \$ |
| Prêts de détail | 20 \$ | | |
| Prêts de gros | (11) | | |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs (2) | 9\$ | - \$ | - \$ |
| Prêts de détail | 245 \$ | 239 \$ | 232 \$ |
| Prêts de gros | 80 | (5) | 62 |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3) | 325 \$ | 234 \$ | 294 \$ |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts | 334 \$ | 234 \$ | 294 \$ |
| Ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts (4) | 0,24 % | 0,17 % | 0,22 % |
| Ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (5) | 0,23 % | 0,17 % | 0,22 % |
| Information supplémentaire par secteur géographique | | | |
| Canada (6) | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 10 \$ | 11 \$ | 6 \$ |
| Prêts aux particuliers | 113 | 103 | 109 |
| Prêts sur cartes de crédit | 107 | 102 | 108 |
| Prêts aux petites entreprises | 7 | 10 | 7 |
| Prêts de détail | 237 | 226 | 230 |
| Prêts de gros | 34 | 19 | 11 |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3) | 271 \$ | 245 \$ | 241 \$ |
| États-Unis (6), (7) | | | |
| Prêts de détail | 1\$ | 2 \$ | - \$ |
| Prêts de gros | 22 | (34) | 42 |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3) | 23 \$ | (32)\$ | 42 \$ |
| Autres pays (6), (7) | - * | | |
| Prêts de détail | 7 \$ | 11 \$ | 2 \$ |
| Prêts de gros | 24 | 10 | 9 |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3) | 31 \$ | 21 \$ | 11 \$ |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3) | 325 \$ | 234 \$ | 294 \$ |

- (1) Les montants de la période correspondante se composent principalement de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts qui n'ont pas encore été désignés comme prêts douteux. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- Représente la dotation à la provision pour pertes de crédit des niveaux 1 et 2 sur les prêts, acceptations et engagements aux termes d'IFRS 9 et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée (2) aux prêts qui n'ont pas encore été désignés comme prêts douteux selon IAS 39.
- Représente la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3 aux termes d'IFRS 9 et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux selon IAS 39. (3)
- (4) Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts est calculé à partir de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts en tant que pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.
- Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux est calculé à partir de la dotation à la provision pour pertes de crédit sur les prêts douteux en tant que pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux représente la dotation à la provision pour pertes de crédit de niveau 3 liée aux prêts, acceptations et engagements selon IFRS 9 et la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux selon IAS 39.
- Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.
- Comprend les prêts dépréciés acquis.

Premier trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2017

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est établi à 334 millions de dollars. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts de 334 millions de dollars a augmenté de 40 millions, ou 14 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse des dotations des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, laquelle a été partiellement neutralisée par une baisse des dotations des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts reflète aussi l'adoption d'IFRS 9, le 1er novembre 2017. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est établi à 24 p.b., s'étant amélioré de 2 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs s'est établie à 9 millions de dollars depuis l'adoption d'IFRS 9, du fait d'une augmentation des dotations liées aux portefeuilles canadiens de services bancaires aux particuliers, atténuée surtout par une diminution des dotations liées aux secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine pour le trimestre.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux de 325 millions de dollars est en hausse de 31 millions en regard de l'exercice précédent, en raison principalement d'une augmentation des dotations liées au secteur Services bancaires aux

Premier trimestre de 2018

particuliers et aux entreprises et de la réduction des reprises et des dotations dans le secteur Marchés des Capitaux, annulée en partie par une baisse des dotations liées au secteur Gestion de patrimoine.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a augmenté de 63 millions de dollars, ou 25 %, en raison principalement de l'adoption d'IFRS 9, ce qui a donné lieu à de nouvelles dotations à la provision liées aux prêts productifs des portefeuilles canadiens de services bancaires aux particuliers et des Services bancaires dans les Antilles.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Gestion de patrimoine a reculé de 15 millions de dollars du fait d'une baisse des dotations liées aux prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (v compris City National) et d'une baisse des dotations liées aux prêts productifs, en raison d'une amélioration de la conjoncture depuis l'adoption d'IFRS 9.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Marchés des Capitaux a diminué de 7 millions de dollars, ou 22 %, du fait d'une baisse des dotations liées aux prêts productifs attribuable à une amélioration de la conjoncture depuis l'adoption d'IFRS 9, et d'une baisse des dotations liées aux prêts douteux, atténuée en grande partie par une diminution des reprises.

Premier trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts de 334 millions de dollars a augmenté de 100 millions, ou 43 %, par rapport au trimestre précédent en raison principalement d'une augmentation des dotations dans les secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts reflète aussi l'adoption d'IFRS 9, tel qu'il a été mentionné précédemment. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs de 9 millions de dollars depuis l'adoption d'IFRS 9 découle d'un accroissement des dotations pour les portefeuilles canadiens de services bancaires aux particuliers, atténué surtout par une réduction des dotations dans les secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine pour le trimestre.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux s'est établie à 325 millions de dollars, en hausse de 91 millions par rapport au trimestre dernier en raison principalement d'une diminution des reprises et d'une augmentation des dotations dans le secteur Marchés des Capitaux.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a augmenté de 42 millions de dollars, ou 16 %, en raison principalement de l'adoption d'IFRS 9, qui a entraîné de nouvelles dotations liées aux prêts productifs dans les portefeuilles canadiens de services bancaires aux particuliers, du fait essentiellement de la croissance des volumes.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Gestion de patrimoine a fléchi de 2 millions de dollars du fait essentiellement d'une réduction des dotations liées aux prêts productifs, en raison d'une amélioration de la conjoncture depuis l'adoption d'IFRS 9. Ce facteur a été surtout atténué par une augmentation des dotations liées aux prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National).

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Marchés des Capitaux a augmenté de 63 millions de dollars, en raison surtout de l'accroissement de la dotation liée aux prêts douteux, essentiellement attribuable à une réduction des reprises et à une hausse des dotations, facteurs contrebalancés en partie par une réduction des dotations liées aux prêts productifs attribuable à une amélioration de la conjoncture depuis l'adoption d'IFRS 9.

Montant brut des prêts douteux

| | IFRS 9 | IAS 3 | S 39 | |
|---|------------|------------|------------|--|
| | | Aux | | |
| | 31 janvier | 31 octobre | 31 janvier | |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | 2018 | 2017 | 2017 | |
| Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | 1 713 \$ | 1 500 \$ | 1 537 \$ | |
| Gestion de patrimoine (1) | 273 | 549 | 610 | |
| Marchés des Capitaux | 541 | 527 | 1 396 | |
| Services aux investisseurs et de trésorerie | _ | _ | _ | |
| Services de soutien généraux et autres | _ | _ | 16 | |
| Total du montant brut des prêts douteux (2) | 2 527 \$ | 2 576 \$ | 3 559 \$ | |
| Canada (3) | | | | |
| Prêts de détail | 715 \$ | 559 \$ | 639 \$ | |
| Prêts de gros | 518 | 426 | 427 | |
| Montant brut des prêts douteux | 1 233 | 985 | 1 066 | |
| États-Unis (1), (3) | | | | |
| Prêts de détail | 39 \$ | 59 \$ | 50 \$ | |
| Prêts de gros | 386 | 736 | 1 653 | |
| Montant brut des prêts douteux | 425 | 795 | 1 703 | |
| Autres pays (3) | | | | |
| Prêts de détail | 327 \$ | 345 \$ | 355 \$ | |
| Prêts de gros | 542 | 451 | 435 | |
| Montant brut des prêts douteux | 869 | 796 | 790 | |
| Total du montant brut des prêts douteux (2) | 2 527 \$ | 2 576 \$ | 3 559 \$ | |
| Prêts douteux, solde d'ouverture | 2 576 \$ | 2 896 \$ | 3 903 \$ | |
| Classés comme douteux au cours de la période (nouveaux prêts douteux) (4) | 694 | 525 | 649 | |
| Remboursements nets (4) | (126) | (313) | (434) | |
| Montants radiés | (321) | (384) | (336) | |
| Autres (1), (2), (4), (5) | (296) | (148) | (223) | |
| Prêts douteux, solde à la fin de la période | 2 527 \$ | 2 576 \$ | 3 559 \$ | |
| Ratio du montant brut des prêts douteux (6) | | | | |
| Ratio du total du montant brut des prêts douteux | 0,45 % | 0,46 % | 0,66 % | |
| Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | 0,41 % | 0,36 % | 0,39 % | |
| Services bancaires canadiens | 0,29 % | 0,24 % | 0,26 % | |
| Services bancaires dans les Antilles | 6,44 % | 6,33 % | 6,70 % | |
| Gestion de patrimoine | 0,52 % | 1,04 % | 1,20 % | |
| Marchés des Capitaux | 0,67 % | 0,63 % | 1,66 % | |

- (1) Depuis le 1er novembre 2017, le montant brut des prêts douteux exclut un montant de 229 millions de dollars lié aux PDA obtenus dans le cadre de l'acquisition de City National, prêts qui sont depuis redevenus productifs. Au 31 janvier 2018, était incluse dans le montant brut des prêts douteux une tranche de 24 millions de dollars au titre des PDA qui étaient toujours dépréciés. Au 31 octobre 2017 et au 31 janvier 2017, le montant brut des prêts douteux incluait des montants respectifs de 256 millions de dollars et de 348 millions de dollars liés au portefeuille de PDA obtenu dans le cadre de l'acquisition de City National. Les PDA inclus dans le montant brut des prêts douteux ont fait croître de 0 p.b., de 5 p.b. et de 6 p.b. le ratio du montant brut des prêts douteux au 31 janvier 2018, au 31 octobre 2017 et au 31 janvier 2017, respectivement. Pour plus de détails, se reporter à la note 5 des états financiers résumés.
- (2) Le 1er novembre 2017, la définition du montant brut des prêts dépréciés a été abrégée pour certains produits afin que nos critères définissant une défaillance correspondent à la définition donnée dans IFRS 9, selon laquelle une créance est en défaut si elle est en souffrance depuis au moins 90 jours. Cela a donné lieu à une augmentation du montant brut des prêts douteux de 134 millions de dollars.
- (3) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.
- (4) Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros du secteur Services bancaires canadiens sont généralement attribuées aux nouveaux prêts douteux, car il n'est pas raisonnablement possible de déterminer les montants relatifs aux prêts de nouveau productifs, aux prêts nets remboursés, aux prêts vendus et aux variations du taux de change et autres variations. Certaines variations du montant brut des prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts de détail et de prêts de gros dans les Antilles sont généralement attribuées aux remboursements nets et aux nouveaux prêts douteux, car les montants relatifs aux prêts de nouveau productifs, aux prêts vendus et aux variations du taux de change et aux autres variations ne peuvent pas être raisonnablement déterminés.
- (5) Tient compte des prêts de nouveau productifs pour la période, des reprises au titre des prêts et des avances radiés précédemment, des prêts vendus et des variations du taux de change et autres variations.
- (6) Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations connexes.

Premier trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2017

Le total du montant brut des prêts douteux s'est replié de 1 032 millions de dollars, ou 29 %, par rapport à il y a un an, tandis que le ratio du total du montant brut des prêts douteux s'est amélioré de 21 p.b. pour se fixer à 45 p.b., ce qui rend essentiellement compte de la diminution des prêts douteux dans les portefeuilles des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine, atténuée par une hausse des prêts douteux dans le secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a augmenté de 176 millions de dollars, ou 11 %, une tranche de 134 millions de la hausse étant attribuable à une modification apportée à la définition du terme « déprécié » dans IFRS 9 qui touche certains produits de nos portefeuilles canadiens de services bancaires aux particuliers. La hausse des prêts douteux dans nos portefeuilles canadiens de services bancaires aux entreprises a aussi contribué à l'augmentation.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine a diminué de 337 millions de dollars, ou 55 %. Cette baisse reflète surtout une diminution des prêts douteux dans le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis, y compris City National, découlant de l'exclusion d'un montant de 229 millions de dollars au titre de prêts dépréciés acquis qui sont de nouveau productifs depuis notre acquisition de City National, et d'une modification apportée à la définition du terme « déprécié » qui touche certains produits.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux a reculé de 855 millions de dollars, ou 61 %, par rapport à il y a un an, par suite essentiellement de la diminution des prêts douteux.

Premier trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

Le total du montant brut des prêts douteux s'est replié de 49 millions de dollars, ou 2 %, par rapport au trimestre dernier, tandis que le ratio du total du montant brut des prêts douteux s'est amélioré de 1 p.b. pour se fixer à 45 p.b.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a augmenté de 213 millions de dollars, ou 14 %, par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement d'une augmentation des prêts douteux dans nos portefeuilles canadiens de services bancaires aux particuliers découlant de l'adoption d'IFRS 9, tel qu'il a été mentionné plus haut, et d'une augmentation des prêts douteux dans nos portefeuilles canadiens de services bancaires aux entreprises.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine a diminué de 276 millions de dollars, ou 50 %, en raison surtout de la diminution des prêts douteux dans le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis, y compris City National, laquelle est attribuable à l'exclusion des prêts dépréciés acquis et d'une modification apportée à la définition du terme « déprécié » qui touche certains produits.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux a augmenté de 14 millions de dollars, ou 3 %, par suite essentiellement de l'augmentation des prêts douteux de quelques comptes, annulée en partie par les prêts qui sont de nouveau productifs et les recouvrements.

Correction de valeur pour pertes de crédit

| | IFRS 9 | IAS 3 | 9 |
|---|------------------------|--------------------|-----------------|
| | | Aux | |
| (en millions de dollars canadiens) | 31 janvier 2018 | 31 octobre 2017 | 31 janvier 2017 |
| Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | 2 426 \$ | 497 \$ | 496 \$ |
| Gestion de patrimoine | 218 | 80 | 75 |
| Marchés des Capitaux | 350 | 160 | 243 |
| Services aux investisseurs et de trésorerie | 1 | _ | _ |
| Services de soutien généraux et autres (1) | _ | 1 513 | 1 516 |
| Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts | 2 995 \$ | 2 250 \$ | 2 330 \$ |
| Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers | 103 | | |
| Total de la correction de valeur pour pertes de crédit | 3 098 \$ | 2 250 \$ | 2 330 \$ |
| La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts comprend ce qui suit : | | | |
| Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs (2) | 2 242 \$ | 1 513 \$ | 1 515 \$ |
| Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3) | 753 | 737 | 815 |
| Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts | | | |
| Prêts de détail | 1 643 \$ | | |
| Prêts de gros | 599 | | |
| Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs (2) | 2 242 \$ | 1 513 \$ | 1 515 \$ |
| Canada (4) | | | |
| Prêts de détail | 153 \$ | 141 \$ | 156 \$ |
| Prêts de gros | 140 | 124 | 119 |
| Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3) | 293 \$ | 265 \$ | 275 \$ |
| États-Unis (4) | | | |
| Prêts de détail | 1 \$ | 1 \$ | 1 \$ |
| Prêts de gros | 135 | 150 | 195 |
| Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3) | 136 \$ | 151 \$ | 196 \$ |
| Autres pays (4) | | | |
| Prêts de détail | 157 \$ | 168 \$ | 169 \$ |
| Prêts de gros | 167 | 153 | 175 |
| Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3) | 324 \$ | 321 \$ | 344 \$ |
| Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (3) | 753 \$ | 737 \$ | 815 \$ |

- (1) Les montants des périodes antérieures du secteur Soutien aux services généraux comprennent essentiellement la correction de valeur liée aux prêts qui n'ont pas encore été désignés comme douteux. Selon IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit de niveaux 1 et 2 sont comptabilisées dans leur secteur d'exploitation respectif. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (2) Représente les corrections de valeur pour pertes de crédit de niveaux 1 et 2 liées aux prêts, acceptations et engagements selon IFRS 9 et la correction de valeur pour prêts qui n'ont pas encore été désignés comme dépréciés selon IAS 39.
- (3) Représente la correction de valeur pour pertes de crédit de niveau 3 liée aux prêts et acceptations selon IFRS 9 et la correction pour prêts douteux selon IAS 39.
- (4) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

Premier trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2017

Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit s'est établi à 3 098 millions de dollars, en hausse de 768 millions de dollars, ou 33 %, par rapport à un an plus tôt, ce qui a donné lieu à une augmentation de 665 millions de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts et à l'inclusion de 103 millions au titre de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers, en raison essentiellement de l'adoption d'IFRS 9.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs de 2 242 millions de dollars est en hausse de 727 millions par rapport à la correction de valeur au titre des prêts non encore désignés comme douteux qui s'établissait à 1 515 millions au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse est attribuable à l'adoption d'IFRS 9 et rend essentiellement compte de l'augmentation de la correction de valeur pour pertes de crédit liées aux prêts dans les portefeuilles canadiens de services bancaires aux particuliers.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux de 753 millions de dollars est en baisse de 62 millions par rapport à un an plus tôt, du fait surtout de la diminution de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts du secteur Marchés des Capitaux.

Premier trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit s'est établi à 3 098 millions de dollars, en hausse de 848 millions, ou 38 %, par rapport au trimestre précédent, en raison d'une augmentation de 745 millions de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts et de l'inclusion de 103 millions au titre de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers, en raison essentiellement de l'adoption d'IFRS 9, tel qu'il est indiqué ci-dessus.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs est en hausse de 729 millions de dollars par rapport à la correction de valeur au titre des prêts non encore désignés comme douteux qui s'établissait à 1 513 millions au trimestre précédent. La hausse est attribuable à l'adoption d'IFRS 9 et rend essentiellement compte de l'augmentation de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts dans les portefeuilles canadiens de services bancaires aux particuliers.

La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux de 753 millions de dollars est en hausse de 16 millions par rapport au trimestre précédent, du fait surtout de l'accroissement de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts des secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises qui a été annulé en partie par une diminution de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts dans le secteur Gestion de patrimoine.

Pour plus de détails, se reporter aux notes 2 et 5 de nos états financiers résumés.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend de l'incidence des prix du marché sur notre situation financière, notamment les profits ou les pertes potentiels découlant des fluctuations de variables déterminées par le marché telles que les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les prix des marchandises, les taux de change et les volatilités implicites. Il n'y a eu aucun changement significatif touchant notre cadre de gestion du risque de marché depuis celui décrit dans notre rapport annuel 2017. Nous continuons de gérer les contrôles et les procédures de gouvernance qui servent à s'assurer que les risques de marché auxquels nous sommes exposés cadrent avec les contraintes relatives à l'appétit pour le risque établies par le Conseil d'administration. Ces contrôles prévoient des plafonds relatifs aux mesures fondées sur des probabilités utilisées pour déterminer les pertes potentielles des positions liées aux activités de négociation, telles que la valeur à risque (« VAR ») et la valeur à risque en périodes de tensions (« VAR en période de tensions »). Pour plus de détails sur notre approche de gestion du risque de marché, se reporter à la rubrique Risque de marché de notre rapport annuel 2017.

Des contrôles du risque de marché sont aussi mis en place pour gérer le risque de taux d'intérêt structurel découlant de produits bancaires traditionnels. Les facteurs qui contribuent au risque de taux d'intérêt structurel incluent la non-concordance des dates de modification futures des taux des actifs et des passifs, les modifications relatives des taux des actifs et des passifs, et les caractéristiques des produits qui pourraient avoir une incidence sur le calendrier prévu des flux de trésorerie, telles que les options de remboursement anticipé de prêts ou de remboursement des dépôts à terme avant leur échéance contractuelle. Afin d'assurer la surveillance et le contrôle du risque de taux d'intérêt structurel, nous évaluons deux principaux paramètres financiers, soit le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, en fonction de divers chocs et scénarios touchant le marché. Il n'y a eu aucun changement important à la méthode de mesure du risque de taux d'intérêt ni aux contrôles et plafonds relatifs à cette mesure, depuis celle décrite dans notre rapport annuel 2017.

Évaluations du risque de marché – Positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net

VAR et VAR en période de tensions

Le tableau ci-après présente les chiffres ayant trait à la VAR liée à la gestion du risque de marché et la VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché.

| | | 31 janvier 2 | 2018 | | 31 octo | 31 octobre 2017 | | ier 2017 |
|--|------------|---------------|-------------------|--------|------------|--|------------|--|
| | Au | Pour le trime | stre clos le 31 j | anvier | Au | Pour le trimestre clos le 31 octobre | . Au | Pour le trimestre clos le 31 janvier |
| (en millions de dollars canadiens) | 31 janvier | Moyenne | Haut | Bas | 31 octobre | Moyenne | 31 janvier | Moyenne |
| Capitaux propres | 15\$ | 16\$ | 21 \$ | 11 \$ | 10 \$ | 9 \$ | 14 9 | \$ 13\$ |
| Change | 3 | 3 | 4 | 2 | 3 | 4 | 4 | 5 |
| Marchandises | 1 | 2 | 3 | 1 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| Taux d'intérêt (1) | 12 | 17 | 23 | 12 | 16 | 15 | 15 | 15 |
| Risque de crédit spécifique (2) | 5 | 5 | 5 | 4 | 4 | 4 | 5 | 4 |
| Effet de diversification (3) | (14) | (18) | n. s. | n.s. | (18) | (17) | (19) | (17) |
| VAR liée à la gestion du risque de marché | 22 \$ | 25 \$ | 29 \$ | 17 \$ | 18 \$ | 18 \$ | 22 9 | \$ 23 \$ |
| VAR en période de tensions liée à la gestion du risque de marché | 84 \$ | 81 S | 118 S | 40 S | 43 \$ | 46 \$ | 52 9 | \$ 55 \$ |

- Le risque lié à l'écart de taux général et le risque lié à l'écart de financement associé aux dérivés non garantis sont inclus dans la VAR liée aux taux d'intérêt.
- Le risque spécifique de crédit tient compte de la volatilité de l'écart de taux lié à chaque émetteur.
- La VAR liée à la gestion du risque de marché est inférieure à la somme des VAR individuelles par facteur de risque, en raison de la diversification du portefeuille.
- n. s. non significatif

Premier trimestre de 2018 par rapport au premier trimestre de 2017

La moyenne de la VAR liée à la gestion du risque de marché s'est établie à 25 millions de dollars, soit une progression de 2 millions par rapport à il y a un an, du fait essentiellement d'un changement apporté, par suite de l'adoption d'IFRS 9, au classement de certains portefeuilles d'actions et sensibles aux taux d'intérêt, qui étaient auparavant classés comme étant disponibles à la vente et qui sont désormais classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat global. Ce facteur a été partiellement neutralisé par l'incidence du change.

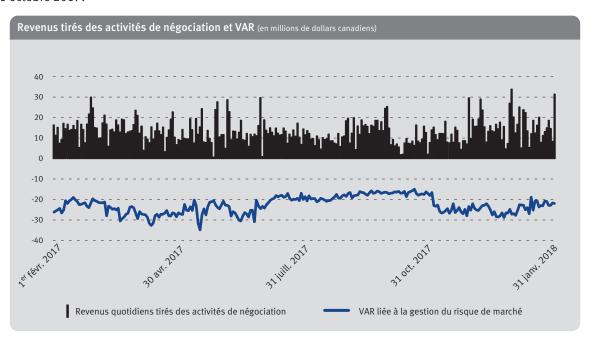
La moyenne de la VAR en période de tensions s'est établie à 81 millions de dollars, en hausse de 26 millions par rapport à il y a un an, surtout à cause de l'adoption d'IFRS 9, déjà mentionnée. En outre, certains portefeuilles de titres à revenu fixe ont affiché une augmentation de leurs placements en décembre 2017, du fait de la pression exercée sur le marché en raison des modifications fiscales aux États-Unis et des besoins de financement en dollars américains. L'activité des clients dans nos activités de négociation de dérivés liés à des actions a également contribué à la hausse.

Premier trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

La moyenne de la VAR liée à la gestion du risque de marché s'est établie à 25 millions de dollars, soit une progression de 7 millions par rapport au trimestre précédent, attribuable surtout à l'adoption d'IFRS 9 susmentionnée. En outre, l'exposition au risque de capitaux propres a été plus élevée en moyenne pour le trimestre considéré, en raison d'un accroissement de l'activité des clients dans les marchés volatils des dérivés liés à des actions, comparativement à une activité réduite au trimestre précédent en raison d'une volatilité modérée des marchés.

La moyenne de la VAR en période de tensions s'est établie à 81 millions de dollars, en hausse de 35 millions par rapport au trimestre précédent, à cause de l'adoption d'IFRS 9, de l'activité des clients dans les marchés des dérivés liés à des actions et de l'augmentation des placements dans les portefeuilles de titres à revenu fixe, tel qu'il est mentionné plus haut.

Le graphique ci-après illustre nos profits et pertes de négociation quotidiens (graphique à barres), ainsi que notre VAR quotidienne liée à la gestion du risque de marché (graphique linéaire). Nous n'avons subi aucune perte pendant les trimestres clos le 31 janvier 2018 et le 31 octobre 2017.



Évaluations du risque de marché — Autres positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net — Actifs et passifs de RBC

Nous offrons une vaste gamme de produits d'assurance à nos clients et détenons des placements afin de pouvoir respecter nos obligations futures au titre des polices d'assurance. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans le poste Revenus de placement de l'état consolidé du résultat net et sont en grande partie neutralisées par les variations de la juste valeur des provisions techniques, dont l'incidence est reflétée dans les indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance. Au 31 janvier 2018, les passifs relatifs aux obligations au titre des polices d'assurance se chiffraient à 10,0 milliards de dollars, en hausse par rapport à 9,7 milliards au trimestre précédent, et nous avions des titres détenus à des fins de transaction de 7,9 milliards à l'appui des passifs, en progression par rapport à 7,7 milliards au trimestre dernier.

8 Banque Royale du Canada Premier trimestre de 2018

Évaluations du risque de marché - Sensibilités au risque de taux d'intérêt structurel

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt sur notre bilan structurel d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 p.b. des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres prévus sur une période de 12 mois, en présumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Dans le cas de scénarios de baisse des taux, des taux plancher sont appliqués, et ceux-ci sont établis en fonction des mouvements de taux à l'échelle mondiale. Les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur les risques de taux d'intérêt à un moment donné et elles changent continuellement en raison de nos activités commerciales et de nos mesures prises par la direction.

| | 31 janvier 2018 | | | | | 31 octo 20 1 | | 31 janvier 2017 | | |
|--|--|--|-----------|--|--|------------------------|---|--|---|--|
| | Risque lié à la valeur économique des capitaux propres | | | Risque lié au revenu net d'intérêt (1) | | | | | | |
| (en millions de dollars canadiens) | Incidence – dollar canadien | Incidence – dollar américain (2) | Total | Incidence – dollar canadien | Incidence – dollar américain (2) | Total | Risque lié à la valeur économique | Risque lié au revenu net d'intérêt (1) | Risque lié à la valeur économique | Risque lié au revenu net d'intérêt (1) |
| Incidence avant impôt d'une: augmentation des taux | | | | | | | | | | |
| de 100 p.b. diminution des taux de | (1 165)\$ | (59)\$ | (1 224)\$ | 281 \$ | 177 \$ | 458 \$ | (1 215)\$ | 451 \$ | (1 304)\$ | 414 \$ |
| 100 p.b. | 1 090 | (281) | 809 | (374) | (204) | (578) | 638 | (604) | 860 | (553) |

- (1) Représente le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois découlant d'une variation instantanée et soutenue des taux d'intérêt.
- (2) Représente l'incidence sur le risque de taux d'intérêt structurel des portefeuilles détenus par City National et nos services bancaires aux États-Unis.

Au 31 janvier 2018, un choc immédiat et soutenu constituant une diminution de 100 p.b. aurait eu une incidence négative de 578 millions de dollars sur notre revenu net d'intérêt, en baisse par rapport à 604 millions au trimestre précédent. Un choc immédiat et soutenu constituant une augmentation de 100 p.b. à la fin de la période close le 31 janvier 2018 aurait eu une incidence négative de 1 224 millions de dollars sur la valeur économique des capitaux propres de la Banque, ce qui est, dans l'ensemble, conforme à 1 215 millions au trimestre précédent. La diminution d'un trimestre à l'autre du risque lié au revenu net d'intérêt s'explique essentiellement par la couverture de la croissance du bilan. Au premier trimestre de 2018, le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont demeurés largement dans les limites approuvées.

Évaluations du risque de marché concernant les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs

Titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'établissaient à 47,5 milliards de dollars au 31 janvier 2018. Au 31 octobre 2017, nous détenions des titres disponibles à la vente d'une valeur de 75,9 milliards de dollars. La diminution d'un trimestre à l'autre s'explique d'abord et avant tout par le reclassement de certains portefeuilles à la suite de l'adoption d'IFRS 9. Nous détenons des titres d'emprunt comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global principalement à des fins de placement, ainsi que de gestion du risque de liquidité et de couverture du risque de taux d'intérêt liés à nos activités bancaires autres que de négociation dans notre bilan. Au 31 janvier 2018, notre portefeuille de titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global était sensible aux fluctuations des taux d'intérêt, les autres éléments du résultat global pourraient ainsi subir l'incidence d'une variation de valeur avant impôt de 8,1 millions de dollars, ce qui correspondait à la variation de la valeur des titres découlant d'une augmentation parallèle d'un point de base des rendements. Le portefeuille nous exposait également au risque lié à l'écart de taux, lequel représentait une variation de valeur avant impôt de 20,2 millions de dollars, ce qui correspondait à la variation de la valeur découlant de l'élargissement d'un point de base des écarts de taux. La valeur des titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pris en compte dans l'évaluation du risque de taux d'intérêt structurel au 31 janvier 2018 s'établissait à 9,7 milliards de dollars. Nos titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comprenaient également des risques liés aux actions de 0,4 milliard de dollars au 31 janvier 2018. Au 31 octobre 2017, nos titres disponibles à la vente comportaient des risques liés aux actions de 1,2 milliard de dollars.

Dérivés liés aux activités autres que de négociation

Nous avons aussi recours à des dérivés pour couvrir les risques de marché non liés à nos activités de négociation. Au total, les actifs dérivés non liés aux activités de négociation s'établissaient à 3,7 milliards de dollars au 31 janvier 2018, en hausse par rapport à 3,2 milliards au trimestre précédent, et les passifs dérivés se chiffraient à 3,3 milliards au 31 janvier 2018, en progression par rapport à 3,2 milliards au trimestre précédent.

Dérivés non détenus à des fins de transaction dans le cadre de relations de couverture comptable

Les actifs et passifs dérivés décrits ci-dessus comprennent des actifs dérivés dans le cadre d'une relation de couverture comptable désignée qui s'établissaient à 1,6 milliard de dollars au 31 janvier 2018, en hausse par rapport à 1,3 milliard au 31 octobre 2017, et des passifs dérivés de 1,5 milliard au 31 janvier 2018, inchangé par rapport à 1,5 milliard au trimestre précédent. Ces actifs et passifs dérivés sont pris en compte dans l'évaluation du risque de taux d'intérêt structurel et dans les évaluations du risque de marché concernant les activités internes autres que de négociation. Nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque lié à nos titres de placement et au taux d'intérêt structurel. Dans la mesure où ces swaps sont considérés comme efficaces, les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Le risque de taux d'intérêt lié aux swaps désignés comme couvertures des flux de trésorerie, qui correspond à la variation de la juste valeur des dérivés découlant d'une augmentation parallèle d'un point de base des rendements, s'élevait à 6,5 millions de dollars au 31 janvier 2018, contre 7,7 millions au 31 octobre 2017.

Banque Royale du Canada

Nous avons aussi recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variation de la juste valeur de certains instruments à taux fixe. Les variations de la juste valeur des instruments couverts qui sont liées aux fluctuations des taux d'intérêt et des swaps de taux d'intérêt correspondants sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net.

Nous utilisons aussi des dérivés de change pour gérer le risque relativement aux placements en titres de capitaux propres dans des filiales qui sont libellés en devises, particulièrement ceux qui sont libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros. Les variations de la juste valeur de ces couvertures et les écarts de conversion cumulés liés à notre risque de change structurel sont présentés dans les autres éléments du résultat global.

Autres dérivés non détenus à des fins de transaction

Nous avons recours à des dérivés, y compris des swaps de taux d'intérêt et des dérivés de change, qui ne sont pas utilisés dans une relation de couverture comptable désignée, afin de gérer les risques liés aux activités autres que de négociation. Les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net. Les actifs dérivés s'établissaient à 2,1 milliards de dollars au 31 janvier 2018, en hausse par rapport à 1,9 milliard au 31 octobre 2017, et les passifs dérivés se chiffraient à 1,8 milliard au 31 janvier 2018, une augmentation par rapport à 1,7 milliard au trimestre précédent.

Risque de change lié aux activités autres que de négociation

Le risque de change correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux de change sur le bénéfice et la valeur économique. Nos revenus, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations de la moyenne du dollar canadien par rapport à la moyenne de chacune de ces devises. Notre exposition la plus importante concerne le dollar américain, en raison des activités que nous exerçons aux États-Unis et de nos autres opérations conclues en dollars américains. Nous sommes également considérablement exposés à la livre sterling et à l'euro, du fait de nos activités dans ces monnaies à l'échelle mondiale. L'appréciation ou la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling ou à l'euro pourrait accroître ou contracter, selon le cas, la valeur convertie de nos revenus, charges et bénéfices libellés en devises et avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation. Nous sommes aussi exposés au risque de change découlant de nos placements dans des établissements étrangers. Dans le cas des placements en titres de capitaux propres qui ne font pas l'objet d'une opération de couverture, lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport à d'autres monnaies, les pertes de change latentes sur les placements étrangers nets donnent lieu à une diminution de nos capitaux propres, par l'entremise des autres composantes des capitaux propres, et à une réduction de la valeur de conversion de l'actif pondéré en fonction des risques relativement aux actifs libellés en devises. La situation inverse se produit lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport à des devises. Nous tenons donc compte de ces répercussions lorsque nous déterminons le niveau approprié de nos placements dans des établissements étrangers qui doivent faire l'objet d'une opération de couverture.

L'ensemble de nos objectifs, politiques et méthodes en matière de gestion du risque de marché lié aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation n'ont pas subi de modifications importantes par rapport à ceux décrits dans notre rapport annuel 2017.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan

Le tableau ci-après illustre le lien entre les principales données figurant au bilan et les positions incluses dans les informations fournies à l'égard du risque de marché lié aux activités de négociation et du risque de marché lié aux activités autres que de négociation, ainsi que la façon dont nous gérons le risque de marché lié à nos actifs et passifs à l'aide de différentes évaluations du risque.

| | | | Au 31 janvier 20 | 18 |
|--|-------------------------------------|---|---|--|
| | | Évaluation du ris | que de marché | |
| (en millions de dollars canadiens) | Montant figurant au bilan | Risque lié aux activités de négociation (1) | Risque lié aux activités autres que de négociation (2) | Risque principal associé aux activités autres que de négociation |
| Actifs exposés au risque de marché Trésorerie et montants à recevoir de banques (3) Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques (4) Valeurs mobilières | 34 488 \$ 37 269 | - \$ 18 877 | 34 488 \$ 18 392 | Taux d'intérêt Taux d'intérêt |
| Titres détenus à des fins de transaction (5) Titres de placement, déduction faite de toute correction de valeur applicable (6) | 129 361 92 901 | 121 502 - | 7 859 92 901 | Taux d'intérêt, écart de taux Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (7) Prêts | 259 765 | 185 185 | 74 580 | Taux d'intérêt |
| Prêts de détail (8) Prêts de gros (9) Correction de valeur pour pertes sur prêts | 386 235 154 585 (2 776) | 7 777 9 395 – | 378 458 145 190 (2 776) | Taux d'intérêt Taux d'intérêt Taux d'intérêt |
| Actif net des fonds distincts (10) Dérivés Autres actifs (11) Actifs non exposés au risque de marché (12) | 1 270 105 512 72 391 5 274 | 101 844 2 203 | 1 270 3 668 70 188 | Taux d'intérêt Taux d'intérêt, écart de change Taux d'intérêt |
| Total de l'actif | 1 276 275 \$ | 446 783 \$ | 824 218 \$ | |
| Passifs exposés au risque de marché Dépôts (13) Passif au titre des fonds | 800 020 \$ | 83 239 \$ | 716 781 \$ | Taux d'intérêt |
| distincts (14) | 1 270 | - | 1 270 | Taux d'intérêt |
| Autres Engagements afférents à des titres vendus à découvert Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions | 30 404 | 30 404 | - | |
| de rachat et aux titres prêtés (15) Dérivés Autres passifs (16) | 183 319 104 219 69 552 | 177 526 100 923 4 018 | 5 793 3 296 65 534 | Taux d'intérêt Taux d'intérêt, écart de change Taux d'intérêt |
| Débentures subordonnées Passif au titre des actions privilégiées | 8 961 | - | 8 961 | Taux d'intérêt |
| Passifs non exposés au risque de marché (17) Total du passif | 5 206 1 202 951 \$ | 396 110 \$ | 801 635 \$ | |
| Total des capitaux propres | 73 324 \$ | 350 110 3 | 601 003 3 | |
| Total du passif et des capitaux propres | 1 276 275 \$ | | | |
| rotat da passir et des capitaax propres | 12102133 | | | |

- (1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions qui sont classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR et à la VAR en période de tensions et les simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.
- (2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à RBC Assurances et les titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

Les notes ci-dessous fournissent des renseignements additionnels sur les montants associés au risque lié aux activités autres que de négociation :

- (3) La trésorerie et les montants à recevoir de banques comprennent un montant de 22 803 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 11 685 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.
- (4) Des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques de 18 392 millions de dollars sont pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.
- 5) Les titres détenus à des fins de transaction comprennent des titres d'un montant de 7 859 millions de dollars utilisés aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances.
- (6) Comprend des titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 47 543 millions de dollars et des titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, comptabilisés au coût amorti de 45 358 millions. Une tranche de 55 091 millions de dollars du total des titres est prise en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Des titres additionnels d'un montant de 2 053 millions de dollars sont détenus par RBC Assurances. La tranche restante de 35 757 millions de dollars est prise en compte dans la présentation des risques de marché liés aux activités internes autres que de négociation.
- (7) Les actifs achetés en vertu de conventions de revente comprennent un montant de 32 684 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 41 896 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.
- (8) Les prêts de détail comprennent un montant de 367 702 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 261 millions est utilisé aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 10 495 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.
- (9) Les prêts de gros comprennent un montant de 143 449 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 1 741 millions de dollars est utilisé aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances.
- (10) Les placements pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte dans les évaluations des risques de RBC Assurances.
- (11) Les autres actifs comprennent un montant de 42 100 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 2 317 millions est utilisé aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 25 771 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.
- (12) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent un montant de 5 274 millions de dollars au titre des immobilisations corporelles et d'autres actifs.
- (13) Les dépôts comprennent un montant de 648 512 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. La tranche restante de 68 269 millions de dollars est prise en compte dans la présentation des risques de marché liés aux activités internes autres que de négociation.
- (14) Les contrats d'assurance et de placement pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte dans les évaluations des risques de RBC Assurances.
- (15) Les engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés comprennent 776 millions de dollars qui sont pris en compte dans le risque de taux d'intérêt. Une tranche additionnelle de 5 017 millions de dollars est prise en compte dans les autres contrôles des risques.
- (16) Les autres passifs comprennent un montant de 38 899 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 10 648 millions dans les passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 15 987 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.
- (17) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs d'un montant de 5 206 millions de dollars.

| | | | Au 31 | octobre 2017 |
|--|---------------------------------|---|---|---|
| | | Évaluation du ris | sque de marché | |
| (en millions de dollars canadiens) | Montant figurant au bilan | Risque lié aux activités de négociation (1) | Risque lié aux activités autres que de négociation (2) | Risque principal associé aux activités autres que de négociation |
| Actifs exposés au risque de marché | | | | |
| Trésorerie et montants à recevoir de banques (3) Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques (4) Valeurs mobilières | 28 407 \$ 32 662 | - \$ 20 792 | 28 407 \$ 11 870 | Taux d'intérêt Taux d'intérêt |
| Titres détenus à des fins de transaction (5) Titres de placement, déduction faite de toute correction | 127 657 | 119 815 | 7 842 | Taux d'intérêt, écart de taux |
| de valeur applicable (6) Actifs achetés en vertu de conventions de revente et | 90 722 | _ | 90 722 | Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions |
| titres empruntés (7) Prêts | 220 977 | 141 532 | 79 445 | Taux d'intérêt |
| Prêts de détail (8) Prêts de gros (9) Correction de valeur pour pertes sur prêts | 385 170 159 606 (2 159) | 7 638 4 217 – | 377 532 155 389 (2 159) | Taux d'intérêt Taux d'intérêt Taux d'intérêt |
| Actif net des fonds distincts (10) Dérivés Autres actifs (11) | 1 216 95 023 68 545 | 91 791 2 006 | 1 216 3 232 66 539 | Taux d'intérêt Taux d'intérêt, écart de change Taux d'intérêt |
| Actifs non exposés au risque de marché (12) | 5 027 | | | |
| Total de l'actif | 1 212 853 \$ | 387 791 \$ | 820 035 \$ | |
| Passifs exposés au risque de marché Dépôts (13) Passif au titre des fonds distincts (14) | 789 635 \$ 1 216 | 78 194 \$ - | 711 441 \$ 1 216 | Taux d'intérêt Taux d'intérêt |
| Autres Engagements afférents à des titres vendus à découvert Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de | 30 008 | 30 008 | _ | |
| conventions de rachat et aux titres prêtés (15) Dérivés Autres passifs (16) | 143 084 92 127 65 565 | 136 371 88 919 4 275 | 6 713 3 208 61 290 | Taux d'intérêt Taux d'intérêt, écart de change Taux d'intérêt |
| Débentures subordonnées Passif au titre des actions privilégiées | 9 265 | 4 27 3 | 9 265 | Taux d'intérêt |
| Passifs non exposés au risque de marché (17) | 7 525 | | | |
| Total du passif | 1 138 425 \$ | 337 767 \$ | 793 133 \$ | |
| Total des capitaux propres | 74 428 \$ | | | |
| Total du passif et des capitaux propres | 1 212 853 \$ | - | | |

- (1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions qui sont classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR et à la VAR en période de tensions et les simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.
- (2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt structurel et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à RBC Assurances et les titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, non pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.

Les notes ci-dessous fournissent des renseignements additionnels sur les montants associés au risque lié aux activités autres que de négociation :

- (3) La trésorerie et les montants à recevoir de banques comprennent un montant de 15 895 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 12 512 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.
- (4) Des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques de 11 870 millions de dollars sont pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel.
- (5) Les titres détenus à des fins de transaction comprennent des titres d'un montant de 7 706 millions de dollars utilisés aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 136 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.
- (6) Comprend des titres disponibles à la vente de 75 877 millions de dollars et des titres détenus jusqu'à leur échéance de 14 845 millions. Une tranche de 51 269 millions de dollars du total des titres est prise en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Des titres additionnels d'un montant de 1 946 millions de dollars sont détenus par RBC Assurances. La tranche restante de 37 507 millions de dollars est prise en compte dans la présentation des risques de marché liés aux activités internes autres que de négociation.
- (7) Les actifs achetés en vertu de conventions de revente comprennent un montant de 32 541 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 46 904 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.
 (8) Les prêts de détail comprennent un montant de 366 928 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 241 millions est utilisé aux fins de la gestion
- actifs-passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 10 363 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.

 (9) Les prêts de gros comprennent un montant de 153 829 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. Un montant additionnel de 1 560 millions de dollars est utilisé aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances.
- (10) Les placements pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte dans les évaluations des risques de RBC Assurances.
- (11) Les autres actifs comprennent un montant de 37 999 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 2 428 millions est utilisé aux fins de la gestion actifs-passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 26 112 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.
- (12) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent un montant de 5 027 millions de dollars au titre des immobilisations corporelles et d'autres actifs
- (13) Les dépôts comprennent un montant de 650 841 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel. La tranche restante de 60 600 millions de dollars est prise en compte dans la présentation des risques de marché liés aux activités internes autres que de négociation.
- (14) Les contrats d'assurance et de placement pour le compte de détenteurs de fonds distincts sont pris en compte dans les évaluations des risques de RBC Assurances.
- (15) Les engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés comprennent 6 713 millions de dollars qui sont pris en compte dans les autres contrôles des risques.
- (16) Les autres passifs comprennent un montant de 36 019 millions de dollars pris en compte dans le risque de taux d'intérêt structurel et un montant de 10 318 millions dans les passifs de RBC Assurances. Un montant additionnel de 14 953 millions de dollars est pris en compte dans les autres contrôles des risques.
- (17) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent des passifs liés à la paie et d'autres passifs d'un montant de 7 525 millions de dollars.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement (risque de liquidité) est le risque que nous ne soyons pas en mesure de générer en temps opportun et de façon rentable la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à nos engagements lorsqu'ils deviennent exigibles. Le risque de liquidité résulte de la non-concordance de l'échéancier et de la valeur des flux de trésorerie, en ce qui concerne tant les éléments figurant au bilan que ceux hors bilan.

Notre cadre de gestion du risque de liquidité est structuré de manière à nous procurer les liquidités suffisantes pour satisfaire aux engagements courants et éventuels en temps normal et en période de crise. Il n'y a eu aucun changement significatif touchant notre cadre de gestion du risque de liquidité décrit dans notre rapport annuel 2017.

Nous continuons de maintenir une position de liquidité et de financement qui est appropriée aux fins de l'exécution de notre stratégie. Le risque de liquidité auquel nous sommes exposés demeure largement dans les limites de notre appétit pour le risque.

Réserve de liquidités

Notre réserve de liquidités est constituée d'actifs liquides non grevés disponibles ainsi que de facilités de crédit non engagées et inutilisées consenties par des banques centrales auxquelles nous pouvons accéder dans des circonstances exceptionnelles, dans la mesure où certaines conditions préalables établies par ces banques centrales (p. ex., la Banque du Canada, la Fed, la Banque d'Angleterre et la Banque de France) peuvent être respectées.

Les actifs liquides non grevés représentent à différents degrés une source de financement à laquelle nous pouvons rapidement avoir accès. Les actifs non grevés représentent l'écart entre le total des actifs et les actifs grevés, qu'ils figurent au bilan ou non. Les actifs grevés ne sont pas considérés comme une source de liquidités disponibles.

Notre capacité inutilisée en matière de financement de gros, laquelle est évaluée régulièrement, pourrait constituer une autre source de liquidités pour atténuer des périodes de tensions, mais nous ne la prenons pas en considération pour le calcul de notre réserve de liquidités.

| | | А | u 31 janvier 2018 | | |
|---|------------------------|--|---------------------------------------|--------------------|------------------------|
| | | Titres reçus en garantie dans le cadre des | | | |
| | Actifs | transactions | | | |
| | liquides | de financement | | | |
| | détenus | de titres et des | Total | Actifs | Actifs |
| (en millions de dollars canadiens) | par des banques (1) | transactions sur dérivés | des actifs liquides | liquides grevés | liquides non grevés |
| | | | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · | | |
| Trésorerie et placements auprès de banques centrales | 51 082 \$ | -\$ | 51 082 \$ | 1 982 \$ | 49 100 \$ |
| Dépôts à un jour auprès d'autres banques | 3 342 | - | 3 342 | 589 | 2 753 |
| Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de | | | | | |
| développement (2) | 337 749 | 32 755 | 370 504 | 239 467 | 131 037 |
| Autres titres | 146 100 | 46 149 | 192 249 | 72 845 | 119 404 |
| Actifs liquides admissibles auprès de banques centrales | | | | | |
| (non inclus dans les éléments ci-dessus) (3) | 311 | _ | 311 | _ | 311 |
| Lignes de crédit inutilisées accordées par des banques centrales (4) | 10 830 | _ | 10 830 | _ | 10 830 |
| Autres actifs admissibles à titre de garanties pour obtenir un | | | | | |
| escompte (5) | 94 479 | _ | 94 479 | - | 94 479 |
| Autres actifs liquides (6) | 21 633 | - | 21 633 | 21 633 | - |
| Total des actifs liquides | 665 526 \$ | 78 904 \$ | 744 430 \$ | 336 516 \$ | 407 914 \$ |

| | | Au | 31 octobre 2017 | | |
|---|---|---|---------------------------------|------------------------------|----------------------------------|
| (en millions de dollars canadiens) | Actifs liquides détenus par des banques (1) | Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés | Total des actifs liquides | Actifs liquides grevés | Actifs liquides non grevés |
| Trésorerie et placements auprès de banques centrales | 46 581 \$ | - \$ | 46 581 \$ | 2 045 \$ | 44 536 \$ |
| Dépôts à un jour auprès d'autres banques | 4 004 | - | 4 004 | 203 | 3 801 |
| Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de | 303 003 | 27 534 | 330 537 | 187 465 | 143 072 |
| développement (2) Autres titres | 142 272 | 44 487 | 186 759 | 77 696 | 109 063 |
| Actifs liquides admissibles auprès de banques centrales (non inclus dans les éléments ci-dessus) (3) | 436 | - | 436 | 77 090 | 436 |
| Lignes de crédit inutilisées accordées par des banques centrales (4) | 12 007 | _ | 12 007 | _ | 12 007 |
| Autres actifs admissibles à titre de garanties pour obtenir un escompte (5) | 94 207 | _ | 94 207 | _ | 94 207 |
| Autres actifs liquides (6) | 19 520 | _ | 19 520 | 19 520 | - |
| Total des actifs liquides | 622 030 \$ | 72 021 \$ | 694 051 \$ | 286 929 \$ | 407 122 \$ |

| | Aux | Aux | | | | | |
|--------------------------------------|------------------------|-----------------|--|--|--|--|--|
| (en millions de dollars canadiens) | 31 janvier 2018 | 31 octobre 2017 | | | | | |
| Banque Royale du Canada | 223 165 \$ | 204 999 \$ | | | | | |
| Succursales à l'étranger | 60 127 | 63 283 | | | | | |
| Filiales | 124 622 | 138 840 | | | | | |
| Total des actifs liquides non grevés | 407 914 \$ | 407 122 \$ | | | | | |

- Le montant des actifs liquides détenus par des banques tient compte des titres détenus sans condition par la Banque et des garanties reçues par l'entremise de conventions de revente.
- Inclut les titres liquides émis par des gouvernements provinciaux et des entités parrainées par le gouvernement américain et dont le gouvernement fédéral des États-Unis est le curateur (p. ex., la Federal National Mortgage Association et la Federal Home Loan Mortgage Corporation). Inclut les titres à enchères.
- Inclut les prêts qui sont admissibles à titre de garanties pour la facilité d'escompte dont nous disposons à la Federal Reserve Bank of New York (Federal Reserve Bank). Les montants sont présentés à la valeur nominale et pourraient être assujettis aux exigences en matière de marges de nantissement appliquées par la Federal Reserve Bank afin de déterminer la valeur de la garantie ou la capacité d'emprunt. L'accès au programme d'emprunt sur la facilité d'escompte est tributaire du respect des exigences établies par la Federal Reserve Bank. En outre, il est entendu que les emprunts sont rares et attribuables à des circonstances inhabituelles nécessitant des arrangements temporaires.
- Représente notre portefeuille de prêts autres qu'hypothécaires non grevés en dollars canadiens (à la valeur nominale) qui pourrait, sous réserve du respect des conditions préalables à l'emprunt et à l'application des exigences en matière de marges de nantissement prescrites, être donné en garantie à la Banque du Canada en vue d'obtenir des avances en vertu de son programme d'aide d'urgence. Le programme d'aide d'urgence et d'autres facilités de la banque centrale ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles dans notre profil de risque de liquidité normal, mais pourraient, dans des circonstances exceptionnelles, lorsque la liquidité normale sur le marché est gravement perturbée, nous permettre, ainsi qu'à d'autres banques, de monétiser les actifs admissibles à titre de garanties auprès de la banque centrale afin de satisfaire aux exigences et d'atténuer toute perturbation supplémentaire des liquidités sur le marché.
- Représente les garanties dans le cadre de transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.

D'ordinaire, la réserve de liquidités reflète surtout l'activité bancaire courante des clients, alors que les portefeuilles d'actifs liquides s'ajustent aux fluctuations des soldes de trésorerie, mais elle dépend aussi de l'activité des marchés des capitaux; en effet, les stratégies d'entreprises et les entrées-sorties de clients peuvent également modifier l'ajout ou la soustraction d'actifs liquides utilisés dans le calcul global de la réserve de liquidités. La réserve de liquidités est également tributaire de la Trésorerie générale puisque, dans le cadre des activités de gestion d'émission de titres d'emprunt, ce sont les réserves qui permettent d'absorber les écarts entre l'émission de titres d'emprunt et le déploiement d'activités.

Premier trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

Le total des actifs liquides a augmenté de 50 milliards de dollars, ou 7 %, en raison essentiellement de hausses des garanties reçues dans le cadre de conventions de revente ainsi que de transactions de dérivés et de financement.

Charges grevant les actifs

Le tableau ci-dessous présente un aperçu de la trésorerie, des valeurs mobilières et des autres actifs, et indique ceux qui sont grevés ainsi que ceux qui sont disponibles à la vente ou qui peuvent être donnés à titre de garantie dans le cadre de transactions de financement garanti. Les autres actifs, tels que les prêts hypothécaires et les créances sur cartes de crédit, peuvent être monétisés, mais la monétisation de ces actifs nécessite un plus long délai d'exécution que celle des titres négociables. Au 31 janvier 2018, nos actifs disponibles à titre de garantie non grevés représentaient 32 % du total de nos actifs (33 % au 31 octobre 2017).

Charges grevant les actifs

| | | | | | Aux | (| | | | |
|---|-----------------------|------------|---|------------|--------------|-----------------------|------------|---|------------|--------------|
| | | | 31 janvier 2018 | | | | | 31 octobre 2017 | | |
| | Actifs gr | evés | Actifs non | ı grevés | | Actifs gr | evés | Actifs nor | ı grevés | |
| (en millions de dollars canadiens) | Donnés en garantie | Autres (1) | Pouvant être donnés en garantie (2) | Autres (3) | Total | Donnés en garantie | Autres (1) | Pouvant être donnés en garantie (2) | Autres (3) | Total |
| Trésorerie et montants à recevoir de banques Dépôts productifs d'intérêts | 6 \$ | 1 976 \$ | 32 506 \$ | -\$ | 34 488 \$ | 6 \$ | 2 039 \$ | 26 362 \$ | - \$ | 28 407 \$ |
| auprès de banques Valeurs mobilières Titres détenus à des fins de | - | 588 | 36 681 | - | 37 269 | - | 204 | 32 458 | - | 32 662 |
| transaction Titres de placement, déduction faite de la | 55 683 | - | 71 190 | 2 488 | 129 361 | 51 344 | - | 74 922 | 1 391 | 127 657 |
| correction de valeur applicable Actifs achetés en vertu de conventions de revente et | 5 345 | - | 86 702 | 854 | 92 901 | 3 184 | - | 86 442 | 1 096 | 90 722 |
| titres empruntés (4) Prêts Prêts de détail | 268 132 | 23 355 | 69 551 | - | 361 038 | 222 128 | 23 131 | 74 950 | _ | 320 209 |
| Titres hypothécaires | 35 189 | _ | 35 490 | _ | 70 679 | 35 861 | _ | 32 589 | _ | 68 450 |
| Prêts hypothécaires Prêts autres | 39 665 | - | 14 722 | 147 126 | 201 513 | 38 504 | _ | 14 737 | 148 657 | 201 898 |
| qu'hypothécaires | 9 828 | _ | 63 703 | 40 512 | 114 043 | 8 776 | _ | 65 449 | 40 597 | 114 822 |
| Prêts de gros Correction de valeur pour | - | - | 26 884 | 127 701 | 154 585 | 3 713 | - | 27 637 | 128 256 | 159 606 |
| pertes sur prêts | _ | _ | _ | (2 776) | (2 776) | _ | _ | _ | (2 159) | (2 159) |
| Actifs nets des fonds distincts | _ | _ | _ | 1 270 | 1 270 | _ | _ | _ | 1 216 | 1 216 |
| Autres – Dérivés | - | - | - | 105 512 | 105 512 | _ | _ | _ | 95 023 | 95 023 |
| – Autres (5) | 21 633 | _ | - | 56 032 | 77 665 | 19 520 | | | 54 052 | 73 572 |
| Total de l'actif | 435 481 \$ | 25 919 \$ | 437 429 \$ | 478 719 \$ | 1 377 548 \$ | 383 036 \$ | 25 374 \$ | 435 546 \$ | 468 129 \$ | 1 312 085 \$ |

- (1) Inclut les actifs qui ne peuvent être utilisés pour obtenir un financement garanti en raison de restrictions juridiques ou d'autre nature.
- (2) Inclut les prêts qui pourraient être utilisés afin de garantir les avances consenties par les banques centrales. Notre portefeuille de prêts autres qu'hypothécaires non grevés en dollars canadiens (à la valeur nominale) pourrait, sous réserve du respect des conditions préalables à l'emprunt et à l'application des exigences en matière de marges de nantissement prescrites, être donné en garantie à la Banque du Canada en vue d'obtenir des avances en vertu de son programme d'aide d'urgence. Nous déposons également en garantie des prêts qui sont admissibles à titre de garanties au titre de la facilité d'escompte dont nous disposons à la Federal Reserve Bank of New York. Le programme d'aide d'urgence et d'autres facilités de la banque centrale ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles dans notre profil de risque de liquidité normal. Toutefois, en période de crise exceptionnelle et aiguë de liquidités sur le marché, les banques pourraient monétiser des actifs qui remplissent les conditions de sûreté imposées par les banques centrales.
- (3) Les autres actifs non grevés ne sont assujettis à aucune restriction en ce qui a trait à leur recours pour obtenir du financement ou à leur utilisation à titre de garantie, mais ils ne seront pas considérés comme aisément disponibles, car ils pourraient ne pas être acceptables par les banques centrales ou conformément à d'autres programmes de prêts.
- (4) Inclut les actifs liquides détenus par des banques et les titres reçus en garantie dans le cadre de financement de titres hors bilan, de transactions sur dérivés et de prêts sur marges. Comprend des garanties de 23,8 milliards de dollars (21,7 milliards au 31 octobre 2017) reçues dans le cadre de conventions de revente qui ne peuvent pas être redonnées en gage dans leur forme juridique actuelle.
- (5) Les montants donnés en garantie ont trait aux transactions visant des dérivés négociés hors cote et en Bourse.

Financement

Stratégie de financement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs liés au financement de gros à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises et de dépôts institutionnels, constitue l'assise de notre position structurelle de liquidité.

Profil des dépôts et du financement

Au 31 janvier 2018, les dépôts fondés sur les relations, qui constituent la principale source de financement des prêts de détail et des prêts hypothécaires, se sont établis à 522 milliards de dollars, ou 51 % du total du financement (525 milliards, ou 54 %, au 31 octobre 2017). La tranche restante est composée de financement de gros à court terme et à long terme.

Le financement des actifs très liquides se compose principalement d'un financement de gros à court terme qui reflète la période de monétisation des actifs. Le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs de gros qui sont moins liquides et à soutenir des réserves d'actifs liquides.

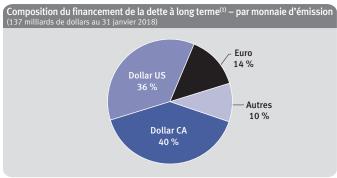
Pour plus de détails sur le financement de gros, se reporter au tableau de la composition du financement de gros ci-dessous.

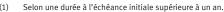
Émission de titres d'emprunt à long terme

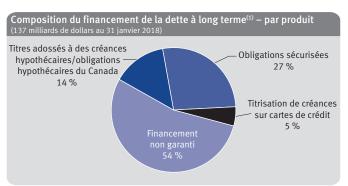
Nos activités de financement de gros sont bien diversifiées tant sur le plan géographique que sur le plan des secteurs d'investissement, des instruments, des devises, de la structure et des échéances. Nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller continuellement les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à cibler les opportunités ou les risques et à prendre sans délai les mesures qui s'imposent. Nous avons recours à des programmes enregistrés d'émission de titres d'emprunt à plus long terme. Le tableau ci-après présente un sommaire de ces programmes et des plafonds autorisés, par secteur géographique.

| Canada | États-Unis | Europe/Asie |
|--|---|---|
| Prospectus préalable de base au Canada – 25 milliards de dollars | Prospectus préalable de base enregistré auprès de la SEC – 40 milliards de dollars US | Programme européen d'émission de titres d'emprunt – 40 milliards de dollars US |
| | | Programme mondial d'obligations sécurisées 32 milliards d'euros |
| | | Programmes d'émission au Japon – 1 billion de yens |

Nous obtenons également du financement à long terme à l'aide de billets de dépôt canadiens, de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* du Canada, d'obligations hypothécaires du Canada, de titres adossés à des créances sur cartes de crédit, d'obligations kangourou (émises sur le marché australien par des firmes étrangères) et de certificats de dépôt Yankee (émis sur le marché américain par des firmes étrangères). Nous évaluons continuellement les possibilités de percer de nouveaux marchés et des secteurs d'investissement inexploités, car la diversification nous donne une plus grande souplesse du financement de gros, elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier, et donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Comme l'indiquent les graphiques ci-dessous, notre profil actuel de la dette à long terme est bien diversifié en ce qui concerne chaque monnaie et chaque produit. Le maintien de notations compétitives est aussi un élément essentiel du financement rentable.







(1) Selon une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Le tableau ci-après montre la composition de notre financement de gros selon la durée à courir jusqu'à l'échéance.

Composition du financement de gros (1)

| | | | | Au 31 ja | anvier 2018 | | | |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|---------------|-----------|-----------|------------|
| | Moins de | De 1 à | De 3 à | De 6 à | Moins de 1 an | De 1 à | 2 ans | |
| (en millions de dollars canadiens) | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 12 mois | Sous-total | 2 ans | et plus | Total |
| Dépôts provenant de banques (2) | 3 504 \$ | 114 \$ | 1\$ | 51 \$ | 3 670 \$ | - \$ | - \$ | 3 670 \$ |
| Certificats de dépôt et papier commercial | 5 876 | 15 016 | 14 979 | 10 203 | 46 074 | 295 | 40 | 46 409 |
| Papier commercial adossé à des actifs (3) | 1 641 | 3 162 | 4 866 | 3 766 | 13 435 | - | - | 13 435 |
| Billets à moyen terme non garantis de premier rang (4) | _ | 3 405 | 10 068 | 12 473 | 25 946 | 13 235 | 38 723 | 77 904 |
| Obligations structurées non garanties de premier rang (5) | 474 | 464 | 456 | 1 387 | 2 781 | 2 283 | 4 835 | 9 899 |
| Titrisation de prêts hypothécaires | _ | 1 297 | 552 | 3 427 | 5 276 | 2 110 | 12 806 | 20 192 |
| Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs (6) | 646 | 1 100 | 1 314 | 4 788 | 7 848 | 9 818 | 25 708 | 43 374 |
| Passif subordonné | _ | _ | - | _ | - | 100 | 9 062 | 9 162 |
| Autres (7) | 6 016 | 1 212 | 662 | 1 930 | 9 820 | 221 | 5 059 | 15 100 |
| Total | 18 157 \$ | 25 770 \$ | 32 898 \$ | 38 025 \$ | 114 850 \$ | 28 062 \$ | 96 233 \$ | 239 145 \$ |
| Comprend: | | | | | | | | |
| - Financement garanti | 7 559 \$ | 6 373 \$ | 6 732 \$ | 11 980 \$ | 32 644 \$ | 11 928 \$ | 38 514 \$ | 83 086 \$ |
| – Financement non garanti | 10 598 | 19 397 | 26 166 | 26 045 | 82 206 | 16 134 | 57 719 | 156 059 |

| | | | | Au 31 o | ctobre 2017 | | | |
|---|--------------------|------------------|------------------|-------------------|-----------------------------|-----------------|------------------|------------|
| (en millions de dollars canadiens) | Moins de 1 mois | De 1 à 3 mois | De 3 à 6 mois | De 6 à 12 mois | Moins de 1 an Sous-total | De 1 à 2 ans | 2 ans et plus | Total |
| Dépôts provenant de banques (2) | 5 054 \$ | 39 \$ | 47 \$ | 13 \$ | 5 153 \$ | - \$ | - \$ | 5 153 \$ |
| Certificats de dépôt et papier commercial | 1 092 | 8 801 | 14 194 | 13 501 | 37 588 | 1 549 | 39 | 39 176 |
| Papier commercial adossé à des actifs (3) | 997 | 1 385 | 4 300 | 5 555 | 12 237 | _ | _ | 12 237 |
| Billets à moyen terme non garantis de premier rang (4) | _ | 2 625 | 3 402 | 16 691 | 22 718 | 17 311 | 38 695 | 78 724 |
| Obligations structurées non garanties de premier rang (5) | 188 | 192 | 980 | 1 545 | 2 905 | 1 332 | 6 270 | 10 507 |
| Titrisation de prêts hypothécaires | _ | 571 | 1 310 | 1 549 | 3 430 | 4 094 | 12 650 | 20 174 |
| Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs (6) | _ | 2 685 | 1 777 | 6 179 | 10 641 | 10 017 | 23 925 | 44 583 |
| Passif subordonné | _ | _ | _ | _ | _ | 1 106 | 8 256 | 9 362 |
| Autres (7) | 4 669 | 2 005 | 173 | 1 488 | 8 335 | 5 | 5 344 | 13 684 |
| Total | 12 000 \$ | 18 303 \$ | 26 183 \$ | 46 521 \$ | 103 007 \$ | 35 414 \$ | 95 179 \$ | 233 600 \$ |
| Comprend: | | | | | | | | |
| - Financement garanti | 5 265 \$ | 5 541 \$ | 7 388 \$ | 13 283 \$ | 31 477 \$ | 14 111 \$ | 36 575 \$ | 82 163 \$ |
| - Financement non garanti | 6 735 | 12 762 | 18 795 | 33 238 | 71 530 | 21 303 | 58 604 | 151 437 |

- (1) Ne tient pas compte des acceptations bancaires ni des conventions de rachat.
- (2) Inclut seulement les dépôts constitués à partir de la trésorerie. Ne tient pas compte des dépôts liés aux services que nous fournissons à ces banques (p. ex., services de garde, gestion de la trésorerie)
- (3) Inclut seulement le passif consolidé, y compris notre programme de papier commercial garanti par des créances.
- Inclut seulement le passir
 Inclut les billets de dépôt.
- (5) Inclut les billets pour lesquels le résultat est fonction des fluctuations du taux de change, des marchandises et des titres de participation.
- (6) Inclut les prêts sur cartes de crédit, les prêts-auto et les prêts hypothécaires.
- (7) Inclut les obligations encaissables par anticipation (garanties) de 6 085 millions de dollars (5 168 millions au 31 octobre 2017), les billets de dépôt au porteur (non garantis) de 4 115 millions (3 342 millions au 31 octobre 2017) et d'autres dépôts structurés à long terme (non garantis) de 4 900 millions (5 176 millions au 31 octobre 2017).

Notations

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à mener, de façon rentable, certaines activités de titrisation dépendent principalement du maintien de notations concurrentielles. Les notations et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent le point de vue de ces dernières et leurs méthodes. Les notations font l'objet de modifications, en raison de facteurs comprenant, notamment, notre solidité financière, notre situation concurrentielle, nos liquidités ainsi que d'autres facteurs qui sont en partie indépendants de notre volonté.

Le tableau ci-après présente nos principales notations⁽¹⁾.

Notations

| | Au 22 février 2018 | | | | | |
|-----------------------|---------------------|---------------------------------------|-------------|--|--|--|
| | Dette à court terme | Dette à long terme de premier rang | Perspective | | | |
| Moody's (2) | P-1 | A1 | négative | | | |
| Standard & Poor's (3) | A-1+ | AA- | négative | | | |
| Fitch Ratings (4) | F1+ | AA | stable | | | |
| DBRS (5) | R-1 (élevée) | AA | stable | | | |

- (1) Les notations ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente, ni la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations sont déterminées par les agences de notation en fonction des critères que celles-ci établissent à l'occasion et elles peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation en tout temps.
- (2) Le 10 mai 2017, Moody's a abaissé d'un cran la notation de notre dette de premier rang à long terme, tout comme celle de nos homologues canadiens (grandes banques), et ce, en raison des modifications qu'elle a apportées au profil macroéconomique du Canada. Par ailleurs, Moody's a confirmé notre perspective négative.
- (3) Le 6 juin 2016, S&P a révisé notre perspective en la faisant passer de stable à négative.
- 4) Le 27 octobre 2017, Fitch Ratings a révisé notre perspective en la faisant passer de négative à stable.
- (5) Le 31 juillet 2017, DBRS a révisé notre perspective en la faisant passer de négative à stable.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations

Nous sommes tenus de donner des biens en garantie à certaines contreparties dans l'éventualité où nos notations actuelles baisseraient. Le tableau ci-après illustre les obligations additionnelles au titre des garanties susceptibles d'être requises à la date de clôture advenant une révision à la baisse d'un cran, de deux crans ou de trois crans de nos notations. Ces obligations additionnelles au titre des garanties constituent des exigences supplémentaires pour chaque révision à la baisse consécutive et elles ne représentent pas l'incidence cumulative de multiples révisions à la baisse. Les montants présentés varient périodiquement en raison de plusieurs facteurs, dont le transfert d'activités de négociation à des infrastructures du marché financier ayant fait l'objet d'une compensation centrale et à des Bourses, l'expiration de transactions mettant en jeu des événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, l'application de limites internes aux nouveaux accords afin d'exclure les événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, ainsi que le passage de position négative à positive des positions évaluées à la valeur de marché dans le cours normal des activités. Aucun titre d'emprunt de premier rang en circulation sur le marché ne comporte de modalités faisant en sorte qu'une révision des notations déclencherait un remboursement anticipé du capital.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations

| | Aux | | | | | | | |
|---|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|--|
| | 31 janvier 2018 | | | | 31 octobre 2017 | | | |
| (en millions de dollars canadiens) | Révision à la baisse de 1 cran | Révision à la baisse de 2 crans | Révision à la baisse de 3 crans | Révision à la baisse de 1 cran | Révision à la baisse de 2 crans | Révision à la baisse de 3 crans | | |
| Exigences contractuelles liées au financement des dérivés ou aux marges Autres exigences contractuelles liées au financement ou aux | 55 \$ | 126 \$ | 433 \$ | 61 \$ | 5 102 \$ | 307 \$ | | |
| marges (1) | 208 | 102 | _ | 231 | 100 | _ | | |

Comprennent les CPG émis dans le cadre de nos activités sur les marchés des obligations municipales à New York.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des actifs liquides de haute qualité disponibles pour satisfaire aux besoins de liquidités sur une période de 30 jours advenant une grave crise de liquidité. Le ratio de liquidité à court terme minimal exigé par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et le BSIF est de 100 % à l'heure actuelle.

Le BSIF exige que les banques canadiennes communiquent le ratio de liquidité à court terme selon le modèle de déclaration prévu par l'accord de Bâle, calculé à partir de la moyenne des positions quotidiennes liées au ratio de liquidité à court terme enregistrées au cours du trimestre.

Modèle commun de déclaration du ratio de liquidité à court terme (1)

| | | Pour les t | trimestres clos | |
|--|--|-------------------------------------|--|-------------------------------------|
| | | janvier)18 | | octobre 017 |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages) | Valeur non pondérée totale (moyenne) (2) | Valeur pondérée totale (moyenne) | Valeur non pondérée totale (moyenne) (2) | Valeur pondérée totale (moyenne) |
| Actifs liquides de haute qualité | | 1 | | 1 |
| Total des actifs liquides de haute qualité | | 214 923 | | 211 735 |
| Sorties de trésorerie | | | | |
| Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont : | 249 202 | 18 876 | 243 794 | 19 118 |
| Dépôts stables (3) | 86 357 | 2 591 | 75 160 | 2 255 |
| Dépôts moins stables | 162 845 | 16 285 | 168 634 | 16 863 |
| Financement de gros non garanti, dont : Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de | 265 804 | 119 121 | 260 993 | 117 451 |
| banques coopératives (4) | 120 507 | 28 792 | 106 980 | 25 775 |
| Dépôts non opérationnels | 127 323 | 72 355 | 137 475 | 75 138 |
| Dettes non garanties | 17 974 | 17 974 | 16 538 | 16 538 |
| Financement de gros garanti | | 23 457 | | 18 735 |
| Exigences supplémentaires, dont : | 231 561 | 75 102 | 229 048 | 74 047 |
| Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées | 62 181 | 43 568 | 61 901 | 41 364 |
| Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette | 5 574 | 5 574 | 7 108 | 7 108 |
| Facilités de crédit et de liquidité | 163 806 | 25 960 | 160 039 | 25 575 |
| Autres obligations de financement contractuelles (5) | 40 587 | 40 587 | 26 252 | 26 252 |
| Autres obligations de financement conditionnelles (6) | 440 710 | 7 226 | 429 706 | 6 902 |
| Total des sorties de trésorerie | | 284 369 | | 262 505 |
| Entrées de trésorerie | | | | |
| Prêts garantis (p. ex., conventions de revente) | 162 748 | 34 331 | 138 867 | 28 062 |
| Entrées liées aux expositions parfaitement productives | 13 290 | 9 453 | 11 626 | 8 310 |
| Autres entrées de trésorerie | 64 298 | 64 298 | 51 878 | 51 878 |
| Total des entrées de trésorerie | | 108 082 | | 88 250 |
| | | Total de la | | Total de la |
| | | valeur ajustée | | valeur ajustée |
| Total des actifs liquides de haute qualité | | 214 923 | | 211 735 |
| Total des sorties de trésorerie nettes | | 176 287 | | 174 255 |
| Ratio de liquidité à court terme | | 122 % | | 122 % |

- (1) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la Ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, laquelle reflète à son tour les normes de liquidité publiées par le CBCB. Le ratio de liquidité à court terme pour le trimestre clos le 31 janvier 2018 correspond à une moyenne de 62 positions quotidiennes.
- (2) À l'exception des autres obligations de financement conditionnel, les entrées et sorties non pondérées représentent des éléments venant à échéance ou remboursables par anticipation dans 30 jours tout au plus. Les autres obligations de financement conditionnel comprennent aussi les titres d'emprunt dont la durée restante jusqu'à l'échéance dépasse 30 jours.
- (3) Selon la définition du CBCB, les dépôts stables de détail et de petites entreprises constituent des dépôts qui sont assurés et qui sont soit détenus dans des comptes courants, soit ceux de clients avec lesquels la banque entretient des relations durables, ce qui rend les retraits improbables.
- (4) Les dépôts opérationnels de clients qui ne sont pas des dépôts de détail ou des dépôts de petites ou moyennes entreprises constituent des dépôts que les clients doivent laisser à la banque afin d'y accéder plus aisément et d'être en mesure d'utiliser les systèmes de paiement et de règlement, principalement pour la compensation, la garde et la gestion de trésorerie.
- (5) Les autres obligations de financement contractuelles comprennent principalement les sorties liées aux opérations sur valeur non réglées et les sorties liées aux engagements afférents à des titres vendus à découvert
- (6) Les autres obligations de financement conditionnelles comprennent les sorties liées à d'autres facilités hors bilan dont le facteur de retrait du ratio de liquidités à court terme est faible (de 0 % à 5 %).

Nous gérons notre position liée au ratio de liquidité à court terme en fonction d'une fourchette cible qui reflète notre tolérance à l'égard du risque de liquidité et qui tient compte de la composition des activités et des actifs ainsi que des capacités en matière de financement. Cette fourchette est revue périodiquement à la lumière des modifications apportées aux exigences internes et des faits nouveaux externes.

Nous détenons des actifs liquides de haute qualité libellés dans les principales monnaies, dont l'étendue du marché et l'envergure sont fiables. Nos pratiques de gestion de la trésorerie permettent de nous assurer que les différents niveaux d'actifs liquides de haute qualité sont gérés activement, de manière à atteindre les objectifs cibles en matière de ratio de liquidité à court terme. Nos actifs de niveau 1, calculés en respectant la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF et les exigences du CBCB concernant le ratio de liquidité à court terme, représentent 83 % du total des actifs liquides de haute qualité. Ces actifs comprennent la trésorerie, les placements auprès de banques centrales et les titres assortis de notations élevées émis ou garantis par des gouvernements, par des banques centrales ou par des entités supranationales.

Le ratio de liquidité à court terme tient compte des flux de trésorerie provenant des activités au bilan et hors bilan qui sont prévus ou qui pourraient être enregistrés dans un délai de 30 jours advenant une sévère crise de liquidité. Les sorties de trésorerie découlent de l'application de facteurs de retrait et de non-renouvellement aux dépôts à terme et à vue, classées par type de client (prêts de gros, prêts de détail et petites et moyennes entreprises). Les sorties de trésorerie découlent aussi des activités commerciales qui donnent lieu à des exigences en matière de financement conditionnel et de garanties, comme le financement de rachat, les dérivés, la vente de titres à découvert et les engagements en matière de crédit et de liquidité consentis aux clients. Les entrées de trésorerie résultent principalement de l'arrivée à échéance de prêts garantis, de prêts interbancaires et de titres qui ne font pas partie des actifs liquides de haute qualité.

Le ratio de liquidité à court terme ne reflète pas la capacité de financement sur le marché qui, à notre avis, pourrait être disponible advenant une crise. Un taux de sortie de 100 % est appliqué à tous les titres d'emprunt de gros arrivant à échéance aux fins du calcul du ratio de liquidité à court terme.

Premier trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

La moyenne du ratio de liquidité à court terme du trimestre clos le 31 janvier 2018 s'est établie à 122 %. Cela représente un excédent d'environ 39 milliards de dollars. Au 31 janvier 2018, notre ratio de liquidité à court terme était identique à celle du trimestre précédent grâce à nos efforts soutenus de gestion du bilan et d'optimisation de notre position de liquidité.

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan

Les tableaux ci-après présentent le profil des échéances contractuelles résiduelles liées à tous nos actifs, passifs et éléments hors bilan, en fonction de leur valeur comptable (c'est-à-dire le coût amorti ou la juste valeur), à la date du bilan. Les éléments hors bilan sont répartis selon la date d'échéance du contrat.

Les renseignements détaillés sur les échéances contractuelles et les engagements de financement constituent une source de renseignements aux fins de la gestion du risque de liquidité. Ces renseignements détaillés servent notamment à modéliser un bilan préparé selon l'approche de la comptabilité behavioriste et qui est basé sur les échéances réelles, de manière à calculer les mesures du risque de liquidité. Pour plus de détails, se reporter à la section Évaluation du risque de notre rapport annuel 2017.

| | Au 31 janvier 2018 | | | | | | | | | |
|--|--------------------|------------|-----------|-----------|-----------|------------|------------|------------|------------|--------------|
| | | | | | <u> </u> | | | | Sans | |
| | Moins de | De 1 à | De 3 à | De 6 à | De 9 à | De 1 à | De 2 à | 5 ans et | échéance | |
| (en millions de dollars canadiens) | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois | 2 ans | 5 ans | plus | précise | Total |
| Actif | | | | | | | | | | |
| Trésorerie et dépôts auprès des banques | 69 278 \$ | 6\$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 2 473 \$ | 71 757 \$ |
| Valeurs mobilières | | | | | | | | | | |
| Titres détenus à des fins de transaction (1) | 83 910 | 18 | 3 | 12 | 35 | 65 | 60 | 6 495 | 38 763 | 129 361 |
| Titres de placement, déduction faite de la | | | | | | | | | | |
| correction de valeur applicable | 2 697 | 5 696 | 2 680 | 1 435 | 4 392 | 7 451 | 27 290 | 40 899 | 361 | 92 901 |
| Actifs achetés en vertu de conventions de | | | | | | | | | | |
| revente et titres empruntés | 138 312 | 63 865 | 20 718 | 11 396 | 11 398 | 6 308 | - | - | 7 768 | 259 765 |
| Prêts, déduction faite de la correction de | | | | | | | | | | |
| valeur applicable | 19 555 | 19 637 | 26 397 | 21 193 | 21 367 | 105 718 | 200 092 | 37 651 | 86 434 | 538 044 |
| Autres | | | | | | | | | | |
| Engagements de clients en contrepartie | | | | | | | | | | |
| d'acceptations | 11 667 | 4 627 | 66 | - | 3 | 1 | 5 | - | (6) | 16 363 |
| Dérivés | 8 617 | 10 741 | 5 063 | 4 237 | 4 951 | 10 194 | 29 109 | 32 597 | 3 | 105 512 |
| Autres actifs financiers | 26 849 | 840 | 622 | 50 | 171 | 169 | 211 | 1 676 | 1 957 | 32 545 |
| Total des actifs financiers | 360 885 \$ | 105 430 \$ | 55 549 \$ | 38 323 \$ | 42 317 \$ | 129 906 \$ | 256 767 \$ | 119 318 \$ | 137 753 \$ | 1 246 248 \$ |
| Autres actifs non financiers | 1 899 | 1 099 | 121 | 196 | 550 | 1 028 | 1 403 | 1 226 | 22 505 | 30 027 |
| Total de l'actif | 362 784 \$ | 106 529 \$ | 55 670 \$ | 38 519 \$ | 42 867 \$ | 130 934 \$ | 258 170 \$ | 120 544 \$ | 160 258 \$ | 1 276 275 \$ |
| Passifs et capitaux propres | | | | | | | | | | |
| Dépôts (2) | | | | | | | | | | |
| Emprunts non garantis | 48 279 \$ | 37 442 \$ | 39 501 \$ | 29 383 \$ | 28 654 \$ | 31 207 \$ | 49 492 \$ | 13 235 \$ | 425 375 \$ | 702 568 \$ |
| Emprunts garantis | 2 541 | 5 166 | 7 187 | 4 489 | 4 605 | 8 410 | 22 852 | 6 137 | - | 61 387 |
| Obligations sécurisées | 39 | 1 102 | 1 315 | 4 768 | _ | 7 031 | 20 586 | 1 224 | - | 36 065 |
| Autres | | | | | | | | | | |
| Acceptations | 11 667 | 4 627 | 66 | - | 3 | 1 | 5 | - | 10 | 16 379 |
| Engagements afférents à des titres vendus à | | | | | | | | | | |
| découvert | 30 404 | - | - | - | - | - | - | - | - | 30 404 |
| Engagements afférents à des actifs vendus | | | | | | | | | | |
| en vertu de conventions de rachat et aux | | | | | | | | | | |
| titres prêtés | 144 781 | 27 123 | 3 272 | - | 513 | 12 | - | - | 7 618 | 183 319 |
| Dérivés | 8 961 | 11 324 | 5 857 | 4 333 | 4 703 | 10 864 | 27 196 | 30 980 | 1 | 104 219 |
| Autres passifs financiers | 29 149 | 987 | 454 | 202 | 281 | 149 | 370 | 3 285 | 648 | 35 525 |
| Débentures subordonnées | - | | | | | 100 | 197 | 8 664 | | 8 961 |
| Total des passifs financiers | 275 821 \$ | 87 771 \$ | 57 652 \$ | 43 175 \$ | 38 759 \$ | 57 774 \$ | 120 698 \$ | 63 525 \$ | 433 652 \$ | 1 178 827 \$ |
| Autres passifs non financiers | 1 248 | 685 | 201 | 919 | 1 611 | 720 | 1 287 | 9 848 | 7 605 | 24 124 |
| Capitaux propres | - | _ | - | - | - | - | - | - | 73 324 | 73 324 |
| Total du passif et des capitaux propres | 277 069 \$ | 88 456 \$ | 57 853 \$ | 44 094 \$ | 40 370 \$ | 58 494 \$ | 121 985 \$ | 73 373 \$ | 514 581 \$ | 1 276 275 \$ |
| Éléments hors bilan | | | | | | | | | | |
| Garanties financières | 150 S | 925 \$ | 1 457 \$ | 1 586 \$ | 1 669 S | 3 675 \$ | 4 161 S | 76 S | 59 \$ | 13 758 S |
| Engagements en vertu de baux | 62 | 123 | 184 | 184 | 188 | 710 | 1 469 | 2 853 | - | 5 773 |
| Engagements de crédit | 1 530 | 7 283 | 11 738 | 8 489 | 9 211 | 29 783 | 139 365 | 14 047 | 4 616 | 226 062 |
| Autres engagements liés au crédit | 356 | 520 | 1 286 | 1 310 | 1 201 | 1 128 | 712 | 233 | 107 608 | 114 354 |
| Autres engagements | 291 | - | 73 | | | | - | - | 414 | 778 |
| Total des éléments hors bilan | 2 389 \$ | 8 851 S | 14 738 \$ | 11 569 \$ | 12 269 \$ | 35 296 \$ | 145 707 \$ | 17 209 \$ | 112 697 \$ | 360 725 \$ |
| Total des elements nots bilan | 2 307 3 | 0 0 0 1 3 | 14/303 | 11 707 3 | 12 207 3 | JJ 270 3 | 143/0/3 | 1/ 207 3 | 112 07/ 3 | 300 123 3 |

Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.

La majeure partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidités comme il est expliqué à la section Profil des dépôts et du financement plus haut.

| | Au 31 octobre 2017 | | | | | | | | | |
|---|--------------------|-----------------------|----------------|--------------|----------------------------------|--------------------------|---------------|-----------------|------------------|------------------------|
| | Moins de | De 1 à | De 3 à | De 6 à | De 9 à | De 1 à | De 2 à | 5 ans | Sans échéance | |
| (en millions de dollars canadiens) | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois | 2 ans | 5 ans | et plus | précise | Total |
| Actif | | | | | | | | | | |
| Trésorerie et dépôts auprès des | 50 (75 ¢ | 27 € | 22.4 | . , , | 4 | 4 | . | 4 | 22/4 ¢ | (1 0(0 f |
| banques | 58 675 \$ | 27 \$ | 22 \$ | 4 \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 2 341 \$ | 61 069 \$ |
| Valeurs mobilières Titres détenus à des fins de | | | | | | | | | | |
| transaction (1) | 88 083 | 9 | 72 | 3 | 12 | 91 | 61 | 6 374 | 32 952 | 127 657 |
| Titres de placement, déduction | 00 000 | , | 12 | J | 12 | 91 | 01 | 0 37 4 | JZ 9JZ | 12/ 03/ |
| faite de la correction de | | | | | | | | | | |
| valeur applicable | 1 748 | 4 690 | 4 145 | 2 552 | 1 545 | 9 608 | 24 445 | 40 772 | 1 217 | 90 722 |
| Actifs achetés en vertu de | | , ., . | | | _ , , , | , | | | , | , , , |
| conventions de revente et titres | | | | | | | | | | |
| empruntés | 106 342 | 47 726 | 26 207 | 13 696 | 14 327 | 6 624 | _ | _ | 6 055 | 220 977 |
| Prêts, déduction faite de la | | | | | | | | | | |
| correction de valeur applicable | 15 228 | 16 024 | 23 572 | 27 220 | 24 086 | 104 059 | 206 201 | 40 028 | 86 199 | 542 617 |
| Autres | | | | | | | | | | |
| Engagements de clients en | 40.025 | F F / 4 | 77 | | | 4.4 | - | | | 46.450 |
| contrepartie d'acceptations Dérivés | 10 825 5 619 | 5 541 10 004 | 77 4 530 | 3 290 | 2 849 | 11 9 351 | 5 19 459 | - 39 919 | 2 | 16 459 95 023 |
| Autres actifs financiers | 24 577 | 767 | 523 | 3 290 90 | 2 049 88 | 183 | 19 459 | 1 697 | 1 243 | 29 352 |
| | | | | | | | | | | |
| Total des actifs financiers Autres actifs non financiers | 1820 | 1 204 | 59 148 ‡ 92 | 337 | 42 907 \$ 229 | 129 927 \$ 745 | 1 814 | 986 | 21 750 | 1 183 876 \$ 28 977 |
| | | | | | | | | | | |
| Total de l'actif | 312 917 \$ | 85 992 \$ | 59 240 \$ | 4/ 192 \$ | 43 136 \$ | 130 6/2 \$ | 252 169 \$ | 129 / / 6 \$ | 151 / 59 \$ | 1 212 853 \$ |
| Passifs et capitaux propres | | | | | | | | | | |
| Dépôts (2) | 40 272 ¢ | 24 42F ¢ | 22 025 4 | 35 891 \$ | 20 (41 ¢ | 34 737 \$ | 48 980 \$ | 1 / 700 ¢ | 429 152 \$ | 692 733 \$ |
| Emprunts non garantis Emprunts garantis | 1156 | 3 989 | 6 289 | 5 799 | 4 064 | 10 178 | 20 495 | 7 659 | 429132 \$ | 59 629 |
| Obligations sécurisées | 1150 | 1 898 | 1 107 | 1 331 | 4 862 | 7 118 | 19 732 | 1 225 | _ | 37 273 |
| Autres | | 1 0 7 0 | 1 107 | 1 001 | 7 002 | , 110 | 17 / 32 | 1 223 | | 31 213 |
| Acceptations | 10 825 | 5 541 | 77 | _ | _ | 11 | 5 | _ | _ | 16 459 |
| Engagements afférents à des | | | | | | | | | | |
| titres vendus à découvert | 30 008 | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | 30 008 |
| Engagements afférents à des | | | | | | | | | | |
| actifs vendus en vertu de | | | | | | | | | | |
| conventions de rachat et aux | | | | | | | | | | |
| titres prêtés | 98 409 | 32 026 | 4 374 | 2 200 | 93 | - | 12 | - | 8 170 | 143 084 |
| Dérivés Autres passifs financiers | 5 765 25 137 | 9 436 1 118 | 4 787 466 | 3 388 222 | 3 038 296 | 9 410 138 | 16 924 366 | 39 378 3 532 | 1 574 | 92 127 31 849 |
| Débentures subordonnées | 23137 | 1 110 | 400 | 222 | 290 | 106 | 207 | 8 952 | <i>374</i> – | 9 265 |
| | 211 673 \$ | 70 /22 ¢ | EU 03E 4 | 46 631 \$ | 42.004.¢ | | 106 721 \$ | | /27 907 ¢ | 1 112 427 \$ |
| Total des passifs financiers Autres passifs non financiers | 835 | 76433 р 3 910 | 312 | 135 | 180 | 2 747 | 920 | 9 170 | 7 789 | 25 998 |
| Capitaux propres | - | J J 10 — | 712 | 100 | 100 | 2 / 4/ | 920 | 9 17 0 | 74 428 | 74 428 |
| | | | | | | | | | 74420 | 7 4 4 2 0 |
| Total du passif et des capitaux propres | 212 508 \$ | 82 3/13 \$ | 51 237 \$ | 46 766 \$ | /3 17/ \$ | 64.445 \$ | 107 641 \$ | 84 625 \$ | 520 114 \$ | 1 212 853 \$ |
| Éléments hors bilan | 212 300 φ | 02 J 7 J ¥ | J1 2 J1 4 | 7 40 7 00 ψ | 4 2 1/ 4 Ψ | υ | 107 0-1 ψ | 04 02 5 φ | <u> </u> | 1 212 0 3 3 φ |
| Garanties financières (3) | 511 \$ | 2 064 \$ | 1 428 \$ | 2 031 \$ | 1 043 \$ | 1 274 \$ | 4 029 \$ | 75 \$ | 46 \$ | 12 501 \$ |
| Engagements en vertu de baux | 63 | 125 | 182 | 181 | 181 | 720 | 1 471 | 2 859 | 40 J | 5 782 |
| Engagements de crédit (3) | 4 532 | 4 906 | 7 735 | 11 447 | 9 434 | 26 162 | 141 832 | 16 145 | 7 176 | 229 369 |
| Autres engagements liés au crédit | 526 | 801 | 1 185 | 1 521 | 1 274 | 412 | 749 | 246 | 101 863 | 108 577 |
| Autres engagements | 38 | _ | - | _ | _ | - | _ | | 442 | 480 |
| Total des éléments hors bilan | 5 670 \$ | 7 896 \$ | 10 530 \$ | 5 15 180 \$ | 11 932 \$ | 28 568 \$ | 148 081 \$ | 19 325 \$ | 109 527 \$ | 356 709 \$ |
| Total acs cicincins nois bilan | J 0/ 0 ¥ | 7 070 4 | 10 000 1 | , 1) 100 J | 11 / J 2 4 | 20 JUU \$ | 140 001 1 | 1/ J2J ¥ | 10/ 12/ 4 | JJ0 1 0 7 ¥ |

⁽¹⁾ Les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.

Gestion des fonds propres

Nous continuons de gérer activement nos fonds propres conformément à notre cadre de gestion des fonds propres tel qu'il est décrit dans notre rapport annuel 2017. En outre, nous continuons de surveiller les faits nouveaux en matière de fonds propres réglementaires et de nous y préparer, ainsi que les réformes de Bâle III du CBCB, afin d'assurer le respect intégral et opportun des nouvelles exigences. Pour de plus amples renseignements sur les faits nouveaux en matière de réglementation concernant notre cadre de gestion des fonds propres, se reporter à la rubrique Faits nouveaux en matière de fonds propres, de liquidités et de réglementation du présent rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2018.

Le BSIF s'attend à ce que les banques canadiennes se conforment déjà aux ratios cibles « tout compris » de Bâle III en ce qui concerne le ratio CET1, le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres. Depuis le 1er janvier 2014, le BSIF autorise les banques canadiennes à appliquer progressivement les exigences de fonds propres relatives à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit selon Bâle III sur une période de cinq ans se terminant le 31 décembre 2018. Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires relatifs à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit appliqués aux fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, aux fonds propres de première catégorie et au total des fonds propres s'établissent à respectivement 80 %, 83 % et 86 % et ils atteindront 100 % pour chaque catégorie de fonds propres d'ici l'exercice 2019.

⁽²⁾ La majeure partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidités comme il est expliqué à la section Profil des dépôts et du financement plus haut.

⁽³⁾ Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Le 21 novembre 2017, nous avons été désignés comme banque d'importance systémique mondiale par le Conseil de stabilité financière. Cela exige que nous respections des exigences plus élevées en matière d'absorption des pertes (capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en pourcentage des actifs moyens pondérés en fonction des risques) de 1 %. Le BSIF requiert que l'exigence liée aux banques d'importance systémique intérieure ou aux banques d'importance systémique mondiale, selon la plus élevée des deux, soit appliquée (les deux exigences correspondent actuellement à 1 % des actifs pondérés en fonction des risques). Les indicateurs d'évaluation des banques d'importance systémique mondiale sont présentés plus en détail ci-dessous.

Le tableau ci-après présente un sommaire des ratios cibles réglementaires établis par le BSIF au titre de Bâle III.

| Ratios de fonds propres et de levier au titre de Bâle III | Exige Ratio minimal | | ibles des fonds pro aux grandes banqu Ratio minimal y compris les réserves de fonds propres | | | Ratios de fonds propres et de levier de RBC au 31 janvier 2018 | Ratios cibles des fonds propres réglementaires du BSIF atteints ou dépassés |
|--|---------------------------|--------|--|--------|-------------------|---|---|
| Fonds propres de première catégorie sous forme | | 2.5.0/ | . 7.0.0/ | 4.0.0/ | . 0. 0.0/ | 44.00/ | |
| d'actions ordinaires | > 4,5 % | | , | • | , | · · | |
| Fonds propres de première catégorie | > 6,0 % | | , | • | | · · | |
| Total des fonds propres | > 8,0 % | 2,5 % | > 10 , 5 % | 1,0 % | > 11 , 5 % | 14,4 % | ✓ |
| Ratio de levier | > 3,0 % | s.o. | > 3,0 % | s.o. | > 3,0 % | 4,2 % | ✓ |

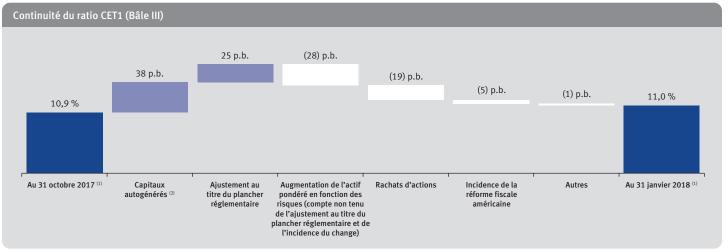
- Les réserves de fonds propres comprennent la réserve de conservation des fonds propres et la réserve de fonds propres anticyclique, comme le BSIF le prescrit.
- Avec prise d'effet le 1er janvier 2018, un supplément de fonds propres équivalant à notre supplément applicable aux banques d'importance systémique intérieure et au supplément du CBCB applicable aux banques d'importance systémique mondiale, selon le plus élevé des deux montants s'applique aux fonds propres pondérés en fonction des risques.

Les tableaux qui suivent présentent des informations détaillées sur nos fonds propres réglementaires, notre actif pondéré en fonction des risques et nos ratios de fonds propres et de levier. Notre position de capital demeure solide, et nos ratios de fonds propres et de levier restent bien supérieurs aux cibles de fonds propres réglementaires fixées par le BSIF.

| | | Aux | |
|---|------------|------------|------------|
| | 31 janvier | 31 octobre | 31 janvier |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire) | 2018 | 2017 | 2017 |
| Fonds propres (1) | | | |
| Fonds propres CET1 | 51 145 \$ | 51 572 \$ | 48 880 \$ |
| Fonds propres de première catégorie | 57 925 | 58 361 | 55 959 |
| Total des fonds propres | 66 984 | 67 556 | 65 377 |
| Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres (1), (2) | | | |
| Aux fins du calcul du ratio CET1 | 466 758 \$ | 474 478 \$ | 442 508 \$ |
| Aux fins du calcul du ratio de fonds propres de première catégorie | 466 758 | 474 478 | 443 304 |
| Aux fins du calcul du ratio du total des fonds propres | 466 758 | 474 478 | 443 940 |
| L'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du ratio du total des fonds propres comprend : (1) | | | |
| Risque de crédit | 375 260 \$ | 376 519 \$ | 362 051 \$ |
| Risque de marché | 30 100 | 27 618 | 25 095 |
| Risque opérationnel | 60 119 | 59 203 | 56 794 |
| Ajustement au titre du plancher réglementaire (3) | 1 279 | 11 138 | |
| Total de l'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du total des fonds propres | 466 758 \$ | 474 478 \$ | 443 940 \$ |
| Ratios de fonds propres et ratio de levier (1) | | | |
| Ratio CET1 | 11,0 % | 10,9 % | 11,0 % |
| Ratio de fonds propres de première catégorie | 12,4 % | 12,3 % | 12,6 % |
| Ratio du total des fonds propres | 14,4 % | 14,2 % | 14,7 % |
| Ratio de levier | 4,2 % | 4,4 % | 4,4 % |
| Exposition du ratio de levier (en milliards) | 1 363,9 \$ | 1 315,5 \$ | 1 260,0 \$ |

- Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés selon les normes de fonds propres du BSIF conformes à Bâle III (méthode « tout compris »). Le ratio de levier est calculé selon la ligne directrice du BSIF sur les exigences de levier conformes à Bâle III.
- Pour l'exercice 2018, des facteurs scalaires de 80 %, 83 % et 86 % ont été appliqués respectivement aux fonds propres CET1, aux fonds propres de première catégorie et au total des fonds propres. Pour l'exercice 2017, ces facteurs sont de respectivement 72 %, 77 % et 81 %.
- Avant qu'un plancher de fonds propres ne soit fixé, le cas échéant, il est nécessaire de déterminer les trois niveaux d'actifs pondérés en fonction des risques entrant dans le calcul du ratio CET1, du ratio de fonds propres de première catégorie et du ratio du total des fonds propres découlant de l'option que nous avons choisie pour l'application graduelle des exigences de fonds propres relatives à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit. Depuis l'introduction de l'accord de Bâle II en 2008, le BSIF prescrit un plancher de fonds propres aux institutions qui utilisent l'approche avancée fondée sur les notations internes pour l'évaluation du risque de crédit. Le plancher de fonds propres est déterminé en comparant les exigences en matière de fonds propres aux termes de Bâle I et Bâle III, conformément aux instructions du BSIF. Si les exigences en matière de fonds propres en vertu de Bâle III sont inférieures à 90 % de ces exigences selon Bâle I, la différence est ajoutée aux actifs pondérés en fonction des risques.

Premier trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017



- (1) Représente des chiffres arrondis.
- (2) Les capitaux autogénérés d'un montant de 1,8 milliard de dollars qui représente le bénéfice net disponible pour les actionnaires, moins les dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées.

Notre ratio CET1 s'est établi à 11,0 %, en hausse de 10 p.b. par rapport au trimestre précédent. La variation reflète d'abord et avant tout les capitaux autogénérés et une réduction de l'ajustement au titre du plancher réglementaire, facteurs neutralisés en partie par l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques attribuable à la croissance des activités et aux rachats d'actions.

L'actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul du ratio CET1 a diminué de 8 milliards de dollars en raison principalement d'une réduction de l'ajustement au titre du plancher réglementaire et de l'incidence du change, baisse atténuée par la croissance des activités essentiellement dans les portefeuilles de négociation, les prêts hypothécaires résidentiels et les activités de souscription.

Notre ratio de fonds propres de première catégorie de 12,4 % a augmenté de 10 p.b. principalement en raison des facteurs relatifs au ratio CET1 mentionnés plus haut.

Notre ratio du total des fonds propres de 14,4 % a augmenté de 20 p.b. en raison essentiellement des facteurs relatifs au ratio de fonds propres de première catégorie déjà mentionnés.

Notre ratio de levier de 4,2 % a reculé de 20 p.b. par rapport au dernier trimestre, en raison d'abord et avant tout de la croissance de l'exposition au ratio de levier, essentiellement en ce qui a trait aux transactions de mise en pension de titres, à la trésorerie et aux dépôts et aux titres. Les rachats d'actions ont également contribué à la diminution. Ces facteurs ont été atténués par les capitaux autogénérés.

Principales activités de gestion des fonds propres

Le tableau suivant présente nos principales activités de gestion des fonds propres.

| | | Trimestre clos le 31 janvier 2018 | | |
|--|---------------------------------|--------------------------------------|---------|--|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions) | Date d'émission ou de rachat | Nombre d'actions (en milliers) | Montant | |
| Fonds propres de première catégorie | | | | |
| Activités liées aux actions ordinaires | | | | |
| Actions émises le cadre des régimes de rémunération fondée sur des | | | | |
| actions (1) | | 464 | 30 \$ | |
| Actions rachetées aux fins d'annulation | | (9 297) | (113) | |
| Rachat d'actions privilégiées, série C-1 | 13 novembre 2017 | (82) | (107) | |

⁽¹⁾ Les montants comprennent les espèces reçues au titre des options sur actions exercées au cours de la période et les ajustements de la juste valeur des options sur actions

Le 9 mars 2017, nous avons annoncé le lancement d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, visant le rachat de jusqu'à 30 millions de nos actions ordinaires qui a commencé le 14 mars 2017 pour prendre fin le 31 janvier 2018. Nous déterminons le montant et le calendrier des rachats dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités après consultation du BSIF. Les rachats peuvent être effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York et d'autres Bourses ou systèmes canadiens de négociation désignés. Le prix payé pour les actions rachetées correspondait et correspondra au cours en vigueur à la date du rachat. Les rachats peuvent également être effectués par d'autres moyens autorisés par la Bourse de Toronto et les lois sur les valeurs mobilières applicables, dont des programmes de rachat d'actions particuliers aux termes d'ordres d'exemption émis par les autorités en valeurs mobilières compétentes. Le prix des actions rachetées en vertu d'une exemption sera généralement inférieur au cours en vigueur sur les marchés au moment du rachat.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2018, environ 9 millions d'actions ordinaires ont été rachetées au total aux termes du programme de notre offre publique de rachat. Le coût total des actions rachetées s'est établi à 923 millions de dollars, montant qui comprend une valeur comptable de 113 millions et une prime supplémentaire de 810 millions versée lors du rachat. Au 31 janvier 2018, les 30 millions d'actions ordinaires avaient été rachetées.

Principales données concernant les actions

| | Au 3 | 1 janvier 2018 | |
|---|-----------------------------------|----------------|--------------------------------------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et sauf indication contraire) | Nombre d'actions (en milliers) | Montant | Dividendes déclarés par action |
| Actions ordinaires en circulation (1) | 1 444 065 | 17 647 \$ | 0,91 \$ |
| Actions privilégiées de premier rang en circulation | | | |
| À dividende non cumulatif, série W (2) | 12 000 | 300 | 0,31 |
| À dividende non cumulatif, série AA | 12 000 | 300 | 0,28 |
| À dividende non cumulatif, série AC | 8 000 | 200 | 0,29 |
| À dividende non cumulatif, série AD | 10 000 | 250 | 0,28 |
| À dividende non cumulatif, série AE | 10 000 | 250 | 0,28 |
| À dividende non cumulatif, série AF | 8 000 | 200 | 0,28 |
| À dividende non cumulatif, série AG | 10 000 | 250 | 0,28 |
| À dividende non cumulatif, série AJ (3) | 13 579 | 339 | 0,22 |
| À dividende non cumulatif, série AK (3) | 2 421 | 61 | 0,18 |
| À dividende non cumulatif, série AL (3) | 12 000 | 300 | 0,27 |
| À dividende non cumulatif, série AZ (3), (4) | 20 000 | 500 | 0,25 |
| À dividende non cumulatif, série BB (3), (4) | 20 000 | 500 | 0,24 |
| À dividende non cumulatif, série BD (3), (4) | 24 000 | 600 | 0,23 |
| À dividende non cumulatif, série BF (3), (4) | 12 000 | 300 | 0,23 |
| À dividende non cumulatif, série BH (4) | 6 000 | 150 | 0,31 |
| À dividende non cumulatif, série BI (4) | 6 000 | 150 | 0,31 |
| À dividende non cumulatif, série BJ (4) | 6 000 | 150 | 0,33 |
| À dividende non cumulatif, série BK (3), (4) | 29 000 | 725 | 0,34 |
| À dividende non cumulatif, série BM (3), (4) | 30 000 | 750 | 0,34 |
| À dividende non cumulatif, série C-2 (5) | 20 | 31 | 16,88 \$US |
| Actions propres détenues – privilégiées | (7) | - | |
| Actions propres détenues – ordinaires | (150) | (7) | |
| Options sur actions | | | |
| En cours | 9 557 | | |
| Exerçables | 4 589 | | |
| Dividendes | | | |
| Actions ordinaires | | 1 319 | |
| Actions privilégiées | | 72 | |

- Pour plus de détails au sujet de nos activités de gestion des fonds propres, se reporter à la note 9 des états financiers résumés.
- Depuis le 24 février 2010, nous avons le droit de convertir ces actions en actions ordinaires, à notre gré et sous réserve de certaines restrictions.
- Le taux de dividende est révisé tous les cinq ans.
- Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV).
- Représente 815 400 actions représentatives d'actions étrangères relatives aux actions privilégiées de série C-2. Chaque action représentative d'action étrangère représente un quarantième de droit sur une action de série C-2.

Au 16 février 2018, le nombre d'actions ordinaires en circulation et le nombre d'options sur actions et d'attribution d'actions en cours s'établissaient à 1 444 074 005 et à 9 546 604, respectivement, et le nombre d'actions propres privilégiées et ordinaires s'établissait à (9 792) et à (49 590), respectivement.

Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires dès lors que le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait se produire, les actions privilégiées de série AZ, les actions privilégiées de série BB, les actions privilégiées de série BD, les actions privilégiées de série BF, les actions privilégiées de série BH, les actions privilégiées de série BI, les actions privilégiées de série BI, les actions privilégiées de série BK, les actions privilégiées de série BM, les débentures subordonnées échéant le 17 juillet 2024, les débentures subordonnées échéant le 29 septembre 2026, les débentures subordonnées échéant le 4 juin 2025, les débentures subordonnées échéant le 20 janvier 2026 et les débentures subordonnées échéant le 27 janvier 2026, qui sont des instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV, seraient converties en actions ordinaires de RBC selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; ii) le cours du marché de nos actions ordinaires à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix-plancher de 5.00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV se convertiraient au total en un maximum de 2 711 millions d'actions ordinaires de RBC, d'où un effet dilutif de 65,25 % selon le nombre d'actions ordinaires de RBC en circulation au 31 janvier 2018.

Capital attribué

La méthode que nous utilisons consiste à attribuer le capital à nos secteurs d'exploitation selon le montant le plus élevé entre le capital économique pleinement diversifié et les exigences en matière de fonds propres réglementaires de l'accord de Bâle III. L'attribution du capital fondée sur le risque fournit une mesure du rendement uniforme pour l'ensemble de nos secteurs d'exploitation, ce qui permet une comparaison avec notre objectif de rendement global et aide la direction à déterminer l'affectation des ressources en fonction d'autres facteurs.

Le tableau qui suit donne un aperçu de notre capital attribué.

| | Р | os | |
|---|---------------|---------------|---------------|
| | le 31 janvier | le 31 octobre | le 31 janvier |
| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 | 2017 |
| Risque de crédit | 21 650 \$ | 21 500 \$ | 21 050 \$ |
| Risque de marché (activités de négociation et autres que de | | | |
| négociation) | 3 850 | 3 750 | 3 150 |
| Risque opérationnel | 5 550 | 5 150 | 5 100 |
| Risque commercial et risque lié aux immobilisations corporelles | 3 350 | 3 250 | 3 150 |
| Risque d'assurance | 650 | 700 | 600 |
| Goodwill et autres immobilisations incorporelles | 15 300 | 15 250 | 15 700 |
| Attribution de fonds propres réglementaires | 11 450 | 10 450 | 11 050 |
| Capital attribué | 61 800 \$ | 60 050 \$ | 59 800 \$ |
| Capital non attribué | 5 050 | 5 850 | 4 850 |
| Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 66 850 \$ | 65 900 \$ | 64 650 \$ |

Premier trimestre de 2018 par rapport au quatrième trimestre de 2017

Le capital attribué a augmenté de 1,8 milliard de dollars par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la croissance des activités, essentiellement dans les portefeuilles de négociation, les prêts hypothécaires résidentiels et les activités de souscription.

Notre capitalisation demeure favorable, et les niveaux actuels des capitaux disponibles excèdent le capital attribué requis pour couvrir tous nos risques significatifs.

Banques d'importance systémique mondiale selon 12 indicateurs d'évaluation (1)

Le CBCB et le CSF se servent de 12 indicateurs de la méthodologie d'évaluation pour déterminer l'importance systémique des grandes banques mondiales. Comme il a été indiqué précédemment, le 21 novembre 2017, le CSF a publié la liste des banques d'importance systémique mondiale et nous avons été désignés comme telle. Le tableau ci-après présente les 12 indicateurs à partir desquels est faite cette détermination.

| | A | ux |
|--|------------|------------|
| | 31 octobre | 31 octobre |
| (en millions de dollars canadiens) | 2017 | 2016 |
| Activité transfrontière (2) | | |
| Créances transfrontières | 507 554 \$ | 473 111 \$ |
| Passifs transfrontières (3) | 337 153 | 304 849 |
| Taille (4) | | |
| Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III | 1 331 641 | 1 266 442 |
| Interdépendance (5) | | |
| Actifs dans le système financier (3) | 144 688 | 127 084 |
| Passifs dans le système financier | 130 724 | 125 955 |
| Titres en circulation | 351 781 | 324 601 |
| Substituabilité/infrastructure financière (6) | | |
| Activité de paiement | 37 964 746 | 40 663 480 |
| Actifs sous garde | 4 061 111 | 3 798 828 |
| Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers (3) | 235 431 | 196 627 |
| Complexité (7) | | |
| Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré | 12 937 404 | 11 731 898 |
| Titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente | 38 918 | 50 280 |
| Actifs de niveau 3 | 3 574 | 4 270 |

- (1) Les indicateurs d'importance systémique mondiale des banques reposent sur la méthodologie prescrite dans les lignes directrices publiées par le CBCB en juillet 2013 et les directives du CBCB de janvier 2018. Les indicateurs s'appuient sur les principes de consolidation prescrits par la réglementation, ce qui en exclut les filiales de RBC Assurances. Pour connaître nos informations à fournir indépendantes sur les banques d'importance systémique mondiale pour 2017, se reporter à l'information sur les fonds propres réglementaires à l'adresse rbc.com/investisseurs.
- Représente le niveau d'interaction d'une banque hors de son territoire.
- Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
- Représente le total des expositions au bilan et hors bilan de la Banque selon les règles de ratio de levier de Bâle III, avant ajustements réglementaires.
- Représente les transactions avec d'autres institutions financières.
- Représente la mesure dans laquelle les services de la Banque pourraient être remplacés par ceux d'autres institutions.
- Tient compte du degré de complexité et du volume des activités de négociation de la Banque visant les dérivés, les titres détenus à des fins de transaction, les titres disponibles à la vente et les actifs de niveau 3.

Quatrième trimestre de 2017 par rapport au quatrième trimestre de 2016

En 2017, les valeurs nominales des dérivés hors cote se sont accrues essentiellement du fait de l'intensification des activités de négociation des swaps de taux d'intérêt et des contrats de garantie de taux d'intérêt. Les titres de négociation et les titres disponibles à la vente ont diminué en raison de la réduction des positions liées aux activités de négociation de titres de participation, d'une diminution des titres d'emprunt d'entités gouvernementales (reflet de notre gestion du risque de liquidité et du risque de financement) et de l'incidence du change. Les autres variations par rapport à l'exercice précédent reflètent d'abord et avant tout les fluctuations normales des activités et l'incidence du change.

Faits nouveaux en matière de fonds propres, de liquidités et de réglementation

Traitement des fonds propres proposé ou publié relativement aux modifications comptables

Le 29 mars 2017, le CBCB a publié une norme précisant le traitement intermédiaire des provisions comptables en vertu du cadre de Bâle III relatif aux fonds propres réglementaires. La norme porte sur l'incidence des nouvelles exigences de comptabilisation des pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9. La norme maintient le même traitement des provisions comptables aux fins des fonds propres réglementaires selon l'approche standard et l'approche des notations internes jusqu'à ce qu'une solution à long terme soit trouvée. Elle prévoit aussi des arrangements transitoires qui permettent une application progressive de la nouvelle norme comptable sur les pertes de crédit attendues relativement aux fonds propres réglementaires jusqu'à cinq ans, dans l'éventualité où les territoires individuels décideraient d'alléger les dispositions en matière de fonds propres.

Le 29 novembre 2017, le BSIF a publié les normes d'adéquation des fonds propres qui devront être mises en application au premier trimestre de 2018. Les normes d'adéquation des fonds propres révisées maintiennent le traitement réglementaire actuel concernant les provisions comptables conformément à la norme du CBCB. Toutefois, le BSIF a choisi de ne pas adopter l'approche progressive à l'égard de l'incidence d'IFRS 9 sur la réglementation. Les banques canadiennes seront plutôt tenues d'absorber l'incidence complète de la transition à IFRS 9 dans leurs ratios de fonds propres du premier trimestre de 2018. Par ailleurs, les normes d'adéquation des fonds propres à jour prévoient des directives selon lesquelles les banques devraient traiter les corrections de valeur pour pertes de crédit de niveaux 1 et 2 selon IFRS 9 en tant que corrections de valeur générales aux fins des fonds propres réglementaires. Dans le même ordre d'idées, les corrections de valeurs de niveau 3 selon IFRS 9 doivent être considérées comme des corrections de valeur spécifiques aux fins des fonds propres réglementaires.

À la date de transition, notre déficit des provisions comptables selon IAS 39 sur les pertes attendues selon Bâle totalisait 1,2 milliard de dollars. Les exigences d'IFRS 9 en matière de dépréciation ont réduit, sans pour autant l'éliminer, notre déficit des provisions comptables sur les pertes attendues selon Bâle. Par la suite, l'incidence sur les fonds propres d'augmentations futures de nos provisions comptables selon IFRS 9 sera réduite par voie de diminution de notre déduction au titre des corrections de valeur déficitaire des fonds propres CET1.

Réformes de Bâle III

Le 7 décembre 2017, le CBCB a finalisé les réformes de Bâle III, qui entreront en vigueur en janvier 2022. Les réformes visent principalement à réduire les fluctuations des niveaux de fonds propres des banques et à traiter certaines faiblesses du cadre en matière de fonds propres existant en revoyant le mode d'établissement des exigences en matière de fonds propres à l'égard du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. Cela englobe une révision de l'approche standard à l'égard du risque de crédit et des contraintes inhérentes à l'utilisation d'approches fondées sur des notations internes, une refonte du cadre de gestion du risque opérationnel, un ajustement des planchers standardisés, une révision du cadre relatif à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit, et des changements au cadre de ratio de levier. Nous continuons d'examiner les cadres finalisés et nous sommes en attente des directives du BSIF concernant leur adoption, notamment les calendriers de mise en œuvre requis pour les banques canadiennes.

Plancher de fonds propres réglementaire

Le 12 janvier 2018, le BSIF a prescrit une révision du plancher actuel de fonds propres réglementaire selon Bâle I, avec prise d'effet le 1^{er} février 2018, qui exige une transition vers un nouveau plancher de fonds propres réglementaire qui correspond à 75 % des actifs pondérés en fonction des risques, selon les approches standard de Bâle II. Ce nouveau plancher réglementaire sera appliqué progressivement sur une période de trois trimestres (planchers de 70 %, 72,5 % et 75 % au T2 2018, T3 2018 et T4 2018, respectivement).

Échéancier pour la mise en application du Ratio de liquidité à long terme (le « NSFR »)

En ce qui concerne l'évaluation des liquidités, le CBCB a publié, en octobre 2014, sa norme définitive sur le Ratio de liquidité à long terme (le « NSFR ») qui exige que les banques utilisent des sources suffisamment stables pour financer leurs activités. Le NSFR a pour objet de réduire le risque de financement structurel en exigeant que les banques disposent de ressources financières suffisantes pour financer leurs activités moyennant un recours moins important au financement venant à échéance dans un an. Le 6 février 2018, le BSIF a annoncé qu'il prolongerait l'échéancier pour la mise en application afin de permettre aux banques canadiennes de respecter les exigences du NSFR, faisant passer l'échéance du 1er janvier 2019 au 1er janvier 2020.

Pour une analyse des facteurs de risque découlant de ces réformes et d'autres faits nouveaux en matière de réglementation qui pourraient se répercuter sur nos activités et nos résultats financiers, se reporter aux rubriques Gestion du risque — Risques principaux et risques émergents et Risque lié à l'environnement juridique et réglementaire de notre rapport annuel 2017, ainsi qu'à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives du présent rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2018. Pour plus de détails sur notre cadre et nos activités de gestion des risques, se reporter aux rubriques Gestion du risque et Gestion des fonds propres du rapport annuel 2017 et du présent rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2018.

Questions en matière de comptabilité et de contrôle

Résumé des méthodes et estimations comptables

Nos états financiers résumés sont présentés conformément à la Norme comptable internationale (IAS) 34 *Information financière intermédiaire*. Les principales méthodes comptables sont décrites à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2017 et de nos états financiers résumés du premier trimestre de 2018.

Changements de méthodes comptables et des informations à fournir

Changements de méthodes comptables

Au cours du trimestre considéré, nous avons adopté IFRS 9 *Instruments financiers*. Comme l'autorisent les dispositions transitoires d'IFRS 9, nous avons choisi de ne pas retraiter les résultats des périodes correspondantes; en conséquence, toute l'information concernant la période correspondante est présentée conformément aux méthodes comptables utilisées précédemment, décrites dans notre rapport annuel 2017. Les ajustements aux valeurs comptables des actifs et passifs financiers au 1^{er} novembre 2017 ont été comptabilisés dans le solde d'ouverture des bénéfices non distribués et des autres composantes des capitaux propres de la période à l'étude. Pour des détails sur ces changements, voir la note 2 de nos états financiers résumés.

Changements futurs de méthodes comptables et des informations à fournir

Les changements futurs de méthodes comptables et d'information à fournir qui ne sont pas encore en vigueur pour RBC sont aussi décrits à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2017.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de présentation de l'information

Au 31 janvier 2018, la direction a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de présentation de l'information conformément aux règles adoptées par la SEC des États-Unis. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef des finances. Selon cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef des finances ont conclu que nos contrôles et procédures liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 31 janvier 2018.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2018, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Le 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9 et avons mis à jour et modifié certains contrôles internes à l'égard de l'information financière du fait de cette nouvelle norme comptable.

Transactions entre parties liées

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires et des services d'exploitation habituels, et concluons d'autres transactions avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés liées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles des parties non liées. Nous consentons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. Nous offrons en outre des régimes d'attribution d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour plus de détails, se reporter aux notes 12 et 28 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2017.

Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

La publication de notre rapport annuel 2017, de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2018 et du document d'information financière complémentaire (IFC) a pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements du Conseil de stabilité financière.

L'index qui suit présente un sommaire de nos renseignements à fournir selon les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements.

| | | | | Référence | |
|--|-----------------|--|--|------------------------------|-----------------|
| Catégorie de risque | Recommandation | Information à fournir | Page du rapport aux actionnaires | Page du rapport annuel | Page de l'IF |
| Généralités | 1 | Table des matières sur les informations relatives aux risques à fournir conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements | 56 | 131 | 1 |
| denerances | 2 | Définir la terminologie et les mesures relatives aux risques | | 59, 61-65 | _ |
| | 3 | Risques principaux et risques émergents | | 60 | _ |
| | 4 | Nouveaux ratios réglementaires | 49-50 | 104-108 | |
| Gouvernance, gestion du risque et modèle d'affaires | 5 5 6 | Structure de gestion des risques Culture à l'égard du risque | | 59, 61-65 61-65 | _ |
| nsque et modete à ananes | 7 | Risques relatifs au contexte dans lequel nous exerçons nos activités | | 114 | _ |
| | 8 | Simulation de crise | | 63-65, 77 | - |
| | 9 | Ratios de fonds propres minimaux en vertu de l'accord de Bâle III et supplément s'appliquant aux banques | 50 | 104-108 | - |
| | 10 | d'importance systémique intérieure Composition des fonds propres et rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire | | - | 22-25 |
| | 11 | État de l'évolution des fonds propres réglementaires | | _ | 26 |
| | 12 | Planification stratégique en matière de fonds propres | | 104-108 | - |
| Adéquation des fonds propres et actifs pondérés | 13 14 | Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'activité Analyse des exigences en matière de fonds propres et | | - 65-68 | 29 27-28 |
| en fonction des risques | 17 | renseignements sur le modèle d'évaluation connexe | | 05 00 | 27 20 |
| ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,, | 15 | Information relative au risque de crédit lié aux actifs pondérés en fonction des risques et mesures de risque connexes | | - | 44-46 |
| | 16 | Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par catégorie de risque | | - | 29 |
| | 17 | Information relative au contrôle ex post en vertu de l'accord de Bâle | | 62, 66 | 44 |
| Liquidités | 18 | Analyse quantitative et qualitative de notre réserve de liquidités | 42-43 | 84-86, 91-92 | _ |
| | 19 | Actifs grevés et non grevés par catégorie du bilan, et obligations contractuelles découlant de révisions des notations | 43, 46 | 86, 90 | - |
| Financement | 20 | Analyse de l'ensemble des actifs, passifs et engagements hors bilan consolidés en fonction de la durée contractuelle résiduelle à la date du bilan | 48-49 | 93-94 | - |
| | 21 | Sources de financement et stratégie de financement | | 87-89 | _ |
| | 22 | Liens entre les postes du bilan et les mesures de risque de marché relatives aux portefeuilles de négociation et aux portefeuilles autres que de négociation | 43-45 | 81-82 | - |
| | 23 | Ventilation des facteurs de risque de marché | 36-39 | 76-80 | _ |
| Risque de marché | 24 | Informations relatives à la validation et au contrôle ex post | | 77 | - |
| | 25 | des mesures de risque de marché Principales techniques de gestion des risques au-delà des mesures et paramètres de risque présentés | | 76-80 | - |
| | 26 | Profil de risque de crédit de la Banque Sommaire quantitatif de l'ensemble des expositions au | 26-36 | 65-76 , 174-176 | 32-46 |
| | 27 | risque de crédit en rapprochement avec le bilan Politiques de détermination des prêts douteux | 80-85 | 126-130 66-68, | 42 - |
| Risque de crédit | 28 | Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des prêts douteux et des provisions pour dépréciation au cours de l'exercice | | 116, 146-147 – | 34, 3 |
| | 29 | Quantification de l'exposition notionnelle brute aux dérivés négociés hors cote ou en Bourse | | 69-70 | 48 |
| | 30 | Mesures d'atténuation du risque de crédit, y compris les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit | | 68 | 43 |
| Autres | 31 | Autres types de risque | | 95-103 | _ |
| | 32 | Événements publics comportant des risques | | 99-100, 216-217 | - |

États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité)

Bilans consolidés intermédiaires résumés (non audité)

| | Au | х |
|---|------------------------|----------------------|
| (en millions de dollars canadiens) | 31 janvier 2018 | 31 octobre 2017 |
| Actif | | |
| Trésorerie et montants à recevoir de banques | 34 488 \$ | 28 407 9 |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques | 37 269 | 32 662 |
| Valeurs mobilières (note 2) | | |
| Titres détenus à des fins de transaction | 129 361 | 127 657 |
| Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable (notes 2 et 4) | 92 901 | 90 722 |
| | 222 262 | 218 379 |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | 259 765 | 220 977 |
| Prêts (notes 2 et 5) | | |
| Prêts de détail | 386 235 | 385 170 |
| Prêts de gros | 154 585 | 159 606 |
| | 540 820 | 544 776 |
| Provision pour pertes sur prêts (notes 2 et 5) | (2 776) | (2 159) |
| | 538 044 | 542 617 |
| Actif net des fonds distincts | 1 270 | 1 216 |
| Autres | | |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 16 363 | 16 459 |
| Dérivés Locaux et matériel | 105 512 2 648 | 95 023 2 670 |
| Goodwill | 10 736 | 10 977 |
| Autres immobilisations incorporelles | 4 420 | 4 507 |
| Autres actifs | 43 498 | 38 959 |
| | 183 177 | 168 595 |
| Total de l'actif | 1 276 275 \$ | 1 212 853 9 |
| Passifs et capitaux propres | | |
| Dépôts (note 6) | 2/1 212 € | 260 212 6 |
| Particuliers Entreprises et gouvernements | 261 312 \$ 517 428 | 260 213 5 505 665 |
| Banques | 21 280 | 23 757 |
| | 800 020 | 789 635 |
| Passif net au titre des fonds distincts | 1 270 | 1 216 |
| Autres | | |
| Acceptations | 16 379 | 16 459 |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | 30 404 | 30 008 |
| Dérivés | 183 319 104 219 | 143 084 92 127 |
| Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance | 9 977 | 9 676 |
| Autres passifs (note 2) | 48 402 | 46 955 |
| | 392 700 | 338 309 |
| Débentures subordonnées | 8 961 | 9 265 |
| Total du passif | 1 202 951 | 1 138 425 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires | | |
| Actions privilégiées (note 9) | 6 306 | 6 413 |
| Actions ordinaires (actions émises – 1 443 914 323 et 1 452 534 303) (note 9) Bénéfices non distribués | 17 640 | 17 703 |
| Autres composantes des capitaux propres | 45 764 3 026 | 45 359 4 354 |
| | 72 736 | 73 829 |
| | 588 | 599 |
| Particinations ne donnant nas le contrôle | | ノ フフ |
| Participations ne donnant pas le contrôle Total des capitaux propres | 73 324 | 74 428 |

États consolidés intermédiaires résumés du résultat net (non audité)

| | Pour les trime | stres clos |
|---|-------------------|----------------|
| | le 31 janvier | le 31 janvier |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action) | 2018 | 2017 |
| Revenu d'intérêt | 4.072 ¢ | / FO1 |
| Prêts Valeurs mobilières | 4 973 \$ 1 354 | 4 581 1 221 |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | 1 108 | 603 |
| Dépôts et autres | 105 | 54 |
| Depote et duites | 7 540 | 6 459 |
| Frais d'intérêt | 7 540 | 0 137 |
| Dépôts et autres | 1 987 | 1 504 |
| Autres passifs | 1 034 | 565 |
| Débentures subordonnées | 74 | 66 |
| | 3 095 | 2 135 |
| Revenu net d'intérêt | 4 445 | 4 324 |
| Revenus autres que d'intérêt | | |
| Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires | 1 144 | 497 |
| Revenus tirés des activités de négociation | 318 | 263 |
| Commissions de gestion de placements et de services de garde | 1 325 | 1 159 |
| Revenus tirés des fonds communs de placement | 885 | 814 |
| Commissions de courtage en valeurs mobilières | 355 | 399 |
| Frais bancaires | 440 | 438 |
| Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation | 541 281 | 468 227 |
| Revenus sur cartes | 257 | 236 |
| Commissions de crédit | 328 | 356 |
| Profits nets sur les titres de placement (notes 2 et 4) | 39 | 27 |
| Quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées | 25 | 251 |
| Autres | 445 | 187 |
| | 6 383 | 5 322 |
| Total des revenus | 10 828 | 9 646 |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit (notes 2, 4 et 5) | 334 | 294 |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance | 836 | 183 |
| Frais autres que d'intérêt | | |
| Ressources humaines (note 7) | 3 502 | 3 309 |
| Matériel | 372 | 356 |
| Frais d'occupation | 379 | 399 |
| Communications | 224 | 221 |
| Honoraires Amortissement des autres immobilisations incorporelles | 281 | 255 |
| Autres | 261 592 | 252 523 |
| | 5 611 | 5 315 |
| Bénéfice avant impôt | 4 047 | 3 854 |
| Impôt sur le résultat | 1 035 | 827 |
| Bénéfice net | 3 012 \$ | 3 027 |
| Bénéfice net attribuable aux : | | |
| Actionnaires | 3 001 \$ | 3 015 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 11 | 12 |
| | 3 012 \$ | 3 027 |
| Bénéfice de base par action (en dollars) (note 10) | 2,02 \$ | 1,98 |
| Bénéfice dilué par action (en dollars) (note 10) | 2,01 | 1,97 |
| Dividendes par action ordinaire (en dollars) | 0,91 | 0,83 |

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat global (non audité)

| | Pour les trim | estres clos |
|--|-----------------------|------------------------|
| (en millions de dollars canadiens) | le 31 janvier 2018 | le 31 janvier 2017 |
| Bénéfice net | 3 012 \$ | 3 027 \$ |
| Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt Éléments qui seront reclassés en résultat dans une période future : | | |
| Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres disponibles à la vente Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres disponibles à la vente | | (129) (12) |
| Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | | |
| Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat net Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur | (24) 15 | |
| par le biais des autres éléments du résultat global | (28) | |
| | (37) | (141) |
| Écarts de change Profits (pertes) de change latents Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture Reclassement en résultat de pertes (profits) de change | (2 006) 658 | (1 462) 543 (10) |
| Reclassement en resultat de pertes (pronts) de change | (1 348) | (929) |
| Variation nette des couvertures de flux de trésorerie Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | 424 (153) | 96 37 |
| | 271 | 133 |
| Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat dans une période future : Réévaluations des régimes d'avantages du personnel (note 7) Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés comme étant à la | 49 | 597 |
| juste valeur par le biais du résultat net | (18) | (33) |
| Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | (2) | |
| | 29 | 564 |
| Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt | (1 085) | (373) |
| Total du résultat global | 1 927 \$ | 2 654 \$ |
| Total du résultat global attribuable aux : Actionnaires Participations ne donnant pas le contrôle | 1 919 \$ 8 | 2 645 \$ 9 |
| | 1 927 \$ | 2 654 \$ |

L'incidence de l'impôt sur le résultat sur les états consolidés intermédiaires résumés du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

| | Pour les trim | estres clos |
|--|-----------------------|-----------------------|
| (en millions de dollars canadiens) | le 31 janvier 2018 | le 31 janvier 2017 |
| Impôt sur les autres éléments du résultat global | | |
| Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres disponibles à la vente | | (68)\$ |
| Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres disponibles à la vente | | (4) |
| Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres | | |
| éléments du résultat global | 42 \$ | |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat net | (4) | |
| Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par | | |
| le biais des autres éléments du résultat global | (15) | |
| Profits (pertes) de change latents | (5) | (2) |
| Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture | 219 | 183 |
| Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | 183 | 36 |
| Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | (86) | 13 |
| Réévaluations des régimes d'avantages du personnel | 20 | 206 |
| Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés comme étant | | |
| à la juste valeur par le biais du résultat net | (7) | (13) |
| Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres | | |
| éléments du résultat global | (1) | |
| Total de la charge (l'économie) d'impôt | 346 \$ | 351 \$ |

| | | | | | | | Autres composantes des capitaux propres | tes des capitat | ux propres | | | | |
|--|-------------------------|-----------------------|--------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|---|---------------------|--|--|--|---|----------------------------------|
| | | | | | I | | Valeurs mobilières et prêts évalués à la | | | Total des | Capitaux | | |
| (en millions de dollars canadiens) | Actions privilégiées | Actions ordinaires | Actions propres – privilégiées | Actions propres – ordinaires | Bénéfices non distribués | Titres disponibles à la vente | juste vateur par le biais des autres éléments du résultat global | Écarts de change | Couvertures des flux de trésorerie | dutres composantes des capitaux propres | attribuables aux aux actionnaires | raiucipations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
| Solde au 31 octobre 2016 | 6 713 \$ | 17 939 \$ | \$ - | \$ (08) | 41 519 \$ | 340 \$ | | 4 685 \$ | \$ (66) | 4 926 \$ | 71 017 \$ | \$ 262 | 71 612 \$ |
| Variation des capitaux propres | | ò | | | | | | | | | ò | | ò |
| Capital social emis Actions ordinaires rachatáas auy fins | I | 96 | I | I | I | I | | I | I | I | 96 | I | 96 |
| d'annilation | I | (137) | I | I | (814) | ı | | ı | ı | I | (951) | ı | (951) |
| Rachat d'actions privilégiées | I | | I | I | | ı | | I | ı | I | | I | |
| Actions propres – vente | I | I | 21 | 1 191 | I | ı | | 1 | I | I | 1 212 | I | 1 212 |
| Actions propres – achat | I | I | (21) | $(1\ 144)$ | I | 1 | | 1 | I | I | $(1\ 165)$ | I | $(1\ 165)$ |
| Attributions de rémunération fondée | | | | | | | | | | | | | |
| sur des actions | I | I | I | I | (12) | I | | I | I | I | (12) | I | (12) |
| Dividendes sur actions ordinaires | I | I | I | I | (1232) | ı | | I | I | I | (1232) | I | (1232) |
| Dividendes sur actions privilegiees et | | | | | 1 | | | | | | (1 | ĵ | (0) |
| autres | I | I | I | I | (75) | I | | I | I | I | (75) | (J.) | (92) |
| Autres Discrete: | I | I | I | I | 31 | I | | I | I | I | 31 | (2) | 29 |
| Benefice net | I | I | I | I | 3 015 | I | | I | I | I | 3 015 | 12 | 3 02/ |
| iotal des autres elements du resuitat global, déduction faite de l'impôt | I | I | I | ı | 564 | (141) | | (956) | 133 | (934) | (370) | (3) | (373) |
| Solde an 31 janyier 2017 | 6 713 \$ | 17 808 \$ | 1 | (33) | \$ 900 67 | 100 \$ | | 3 750 € | \$ 78 | 3 000 \$ | 71 566 \$ | 787 | 72151 \$ |
| Joine au 11 Jailviel 2017 | (1) | 070 | | | 42 330 | 4 661 | | 4 6010 | | 726 | | | 1612/ |
| Solde au 31 octobre 2017 Ainstement de transition (note 2) | 6 413 \$ | 17 730 \$ | \$ | (27) \$ | ; 45 359 \$ (558) | 378 \$ | \$ 660 | 3 545 \$ | 431 \$ | 4 354 \$ (79) | 73 829 \$ | \$ 665 | 74 428 \$ |
| Solds and ter novembre 2017 | 6 /13 \$ | 17 730 \$ | 1 | \$ (20) | 1 | | | 3 2/12 € | 131 ¢ | 1 275 ¢ | 73 107 \$ | 700 \$ | 7.3 |
| Variation des conitations around | 410 | | | † (77) | 44 001 | | | 2 242 | | C / 7 | ¢ 761 C/ | | 16/6/ |
| variation des capitads propres Capital social émis | 1 | 30 | 1 | 1 | 1 | | 1 | 1 | 1 | 1 | 30 | 1 | 30 |
| Actions ordinaires rachetées aux fins | | | | | | | | | | | | | |
| d'annulation | ı | (113) | 1 | I | (810) | | I | ı | 1 | 1 | (623) | I | (923) |
| Rachat d'actions privilégiées | (107) | ı | I | I | 2 | | ı | I | ı | ı | (105) | ı | (105) |
| Actions propres – vente | ı | 1 | 69 | 1 425 | 1 | | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 494 | ı | 1 494 |
| Actions propres – achat | I | I | (69) | (1 405) | ı | | I | I | ı | I | (1 474) | I | (1 474) |
| Attributions de rémunération fondée | | | | | 3 | | | | | | 3 | | 3 |
| sur des actions | I | ı | I | ı | (3,24.5) | | ı | ı | I | I | (3) | I | (3) |
| Dividendes sur actions ordinaires Dividendes sur actions privilégiées et | I | I | I | ı | (1 5 19) | | I | I | ı | ı | (1 5 19) | I | (1 5 19) |
| autres | ı | 1 | ı | 1 | (72) | | I | 1 | I | ı | (72) | (18) | (06) |
| Autres | ı | 1 | I | 1 | 135 | | (138) | 1 | 1 | (138) | <u>(E)</u> | Œ | (4) |
| Bénéfice net | 1 | 1 | 1 | 1 | 3 001 | | | 1 | 1 | 1 | 3 001 | 1 | 3 012 |
| Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt | ı | 1 | ı | I | 29 | | (37) | (1 345) | 271 | (1 111) | (1 082) | (3) | (1 085) |
| Solde au 31 janvier 2018 | 6 306 \$ | 17 647 \$ | 5 | (7) | 45.7 | | 124 \$ | | 702 \$ | 3 026 \$ | 72 736 \$ | 588 \$ | 1 |
| las notas annavas font nartia intégrante de cas états financiars consoliciés intermédiaires réscumês | i spellogaes saisa | ntormádiaires . | | | | | 1 | | | 1 |)) | | |

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (non audité)

| | Pour les trime | estres clos |
|--|-----------------------|-----------------------|
| (en millions de dollars canadiens) | le 31 janvier 2018 | le 31 janvier 2017 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | |
| Bénéfice net | 3 012 \$ | 3 027 \$ |
| Ajustements liés aux éléments sans effet sur la trésorerie et autres | | |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit | 334 | 294 |
| Amortissement | 135 | 162 |
| Impôt différé | 271 | 304 |
| Amortissement et perte de valeur des autres immobilisations incorporelles | 261 | 252 |
| Variations nettes des participations dans des coentreprises et des entreprises associées | (22) | (250) |
| Pertes (profits) sur les titres de placement (note 2) | (43) | (46) |
| Perte de valeur de titres disponibles à la vente | | 17 |
| Ajustements liés à la variation nette des actifs et passifs d'exploitation | | |
| Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance | 195 | (379) |
| Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer | (132) | (186) |
| Impôt exigible | (1 970) | (1 115) |
| Actifs dérivés | (10 489) | 21 525 |
| Passifs dérivés | 12 092 | (20 904) |
| Titres détenus à des fins de transaction | 1 194 | 9 073 |
| Prêts, déduction faite de la titrisation | (3 579) | (415) |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | (38 789) | (10 983) |
| Dépôts, déduction faite de la titrisation | 10 414 | (77) |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés | 40 235 | 20 033 |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 396 | (12 400) |
| Montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers | (166) | 5 |
| Autres | 1 225 | (561) |
| Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation | 14 574 | 7 376 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | |
| Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques | (4 607) | 5 471 |
| Produit de la vente de titres de placement (note 2) | 5 217 | 2 234 |
| Produit de l'arrivée à échéance de titres de placement (note 2) | 7 132 | 11 318 |
| Acquisition de titres de placement (note 2) | (13 342) | (14 326) |
| Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles | (357) | (257) |
| Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement | (5 957) | 4 440 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | |
| Émission d'actions ordinaires | 23 | 96 |
| Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation | (923) | (102) |
| Rachat d'actions privilégiées | (105) | _ |
| Actions propres – vente | 1 494 | 1 212 |
| Actions propres – achat | (1 474) | (1 165) |
| Dividendes versés | (1 396) | (1 309) |
| Dividendes/distributions versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle Variation des emprunts à court terme des filiales | (18) (1) | (17) |
| Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement | (2 400) | (5) |
| Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques | (136) | (1 290) (92) |
| | , , | |
| Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période (1) | 6 081 28 407 | 10 434 14 929 |
| Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période (1) | 34 488 \$ | 25 363 \$ |
| Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants : | 3, ,03 0 | Ψ |
| Intérêts versés | 3 001 \$ | 2 074 \$ |
| Intérêts recus | 7 255 | 6 043 |
| Dividendes reçus | 410 | 592 |
| Impôt sur le résultat payé | 3 118 | 2 002 |

Nous sommes tenus de maintenir des soldes auprès des banques centrales et d'autres organismes de réglementation. Le total des soldes était de 2,5 milliards de dollars au 31 janvier 2018 (2,3 milliards au 31 octobre 2017; 1,7 milliard au 31 janvier 2017; 3,3 milliards au 31 octobre 2016).

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Note 1 Informations générales

Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers résumés) sont présentés conformément à la Norme comptable internationale (IAS) 34 *Information financière intermédiaire*. Les états financiers résumés ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels et ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2017 et les notes annexes présentés aux pages 132 à 227 de notre rapport annuel 2017. L'information présentée dans les tableaux est en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages. Le 22 février 2018, le Conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers résumés.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements

Sauf indication contraire ci-après, les états financiers résumés ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour préparer nos états financiers consolidés annuels audités de 2017. Nos principales méthodes comptables, ainsi que les changements futurs de méthodes comptables et d'informations à fournir non encore entrés en vigueur pour nous, sont présentées à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2017.

Changements de méthodes comptables

Au cours du trimestre considéré, nous avons adopté IFRS 9 Instruments financiers (IFRS 9). Par conséquent, nous avons changé nos méthodes comptables dans les domaines décrits ci-après, et les nouvelles méthodes s'appliquent depuis le 1er novembre 2017. Comme l'autorisent les dispositions transitoires d'IFRS 9, nous avons choisi de ne pas retraiter les résultats des périodes correspondantes; en conséquence, toute l'information concernant les périodes correspondantes est présentée conformément aux méthodes comptables utilisées précédemment, décrites dans notre rapport annuel 2017. Les ajustements aux valeurs comptables des actifs et passifs financiers à la date de première application (1er novembre 2017) ont été comptabilisés dans le solde d'ouverture respectif des bénéfices non distribués et des autres composantes des capitaux propres de la période à l'étude. Les informations intermédiaires nouvelles ou modifiées ont été fournies au besoin, et les informations des périodes correspondantes sont conformes à celles de l'exercice précédent.

Classement des actifs financiers

Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et sont classés, et ultérieurement évalués, à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti, suivant le modèle économique que nous suivons pour la gestion des instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument.

Les instruments d'emprunt sont évalués au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et que l'actif n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net : a) l'actif est détenu selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie (voir la description ci-après) et b) les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les instruments d'emprunt sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies et que l'actif n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net : a) l'actif est détenu selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs (voir la description ci-après) et b) les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les autres instruments d'emprunt sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf si l'actif n'est pas détenu à des fins de transaction et que nous prenons la décision irrévocable de désigner l'actif comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Cette décision est prise instrument par instrument.

Détermination du modèle économique

Nous déterminons nos modèles économiques d'une manière qui reflète au mieux la façon dont nous gérons les portefeuilles d'actifs financiers en vue d'atteindre nos objectifs commerciaux. Le jugement sert à déterminer nos modèles économiques et il s'appuie sur des éléments probants pertinents et objectifs, dont les suivants :

- la manière dont les activités économiques de nos activités génèrent des avantages (par exemple, sous forme de produits tirés des activités de négociation ou en améliorant le rendement ou en couvrant les coûts de financement ou d'autres coûts) et la manière dont ces activités économiques sont évaluées et présentées aux principaux dirigeants;
- les risques importants influant sur la performance de nos activités (par exemple, le risque de marché, le risque de crédit ou d'autres risques décrits à la rubrique Gestion du risque du rapport de gestion) et les activités menées pour gérer ces risques;
- les ventes antérieures et les ventes attendues des portefeuilles de prêts ou de valeurs mobilières qui sont gérés dans le cadre d'un modèle économique;
- les structures de rémunération des gestionnaires de nos entreprises, dans la mesure où elles sont directement liées à la performance économique du modèle.

Nos modèles économiques se divisent en trois catégories qui reflètent les principales stratégies visant à générer des rendements, comme suit :

 Modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie – L'objectif de ce modèle économique est de détenir les prêts et les valeurs mobilières afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels de principal et d'intérêts. Les ventes sont accessoires par rapport à cet objectif, et on s'attend à ce qu'elles soient négligeables ou rares.

- Modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs Tant la perception de flux de trésorerie contractuels que les ventes sont essentielles à l'atteinte de l'objectif du modèle économique.
- Autres modèles économiques à la juste valeur Ces modèles ne sont ni le premier ni le deuxième et représentent essentiellement ceux selon lesquels les actifs sont détenus à des fins de transaction ou sont gérés sur la base de la juste valeur.

Déterminer si les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts Les instruments détenus selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie ou un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs sont évalués pour déterminer si leurs flux de trésorerie contractuels sont uniquement constitués de remboursements de principal et de versements d'intérêts. Les remboursements de principal et les versements d'intérêts uniquement sont ceux qu'on s'attend à recevoir normalement d'un contrat de prêt de base. Les montants de principal comprennent les remboursements de la valeur nominale du contrat de prêt ou de financement, tandis que les intérêts représentent essentiellement les rendements de base du prêt, y compris la rémunération pour le risque de crédit et la valeur temps de l'argent associés au principal restant dû sur une période donnée. Les intérêts peuvent aussi comprendre une contrepartie pour d'autres risques et frais liés à un contrat de prêt de base (par exemple, le risque de liquidité, les frais de gestion ou d'administration) associés à la détention de l'actif financier pour une certaine durée, ainsi qu'une marge.

Lorsque les modalités du contrat exposent les flux de trésorerie contractuels à des risques ou à une volatilité qui sont sans rapport avec un contrat de prêt de base, l'actif financier correspondant est classé comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

Valeurs mobilières

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent tous les titres classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net du fait de leur nature et tous les autres titres désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les obligations découlant de la livraison des titres détenus à des fins de transaction vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les profits et les pertes réalisés et latents relativement à ces titres sont généralement inclus dans le poste Revenus tirés des activités de négociation, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dividendes et les revenus d'intérêt afférents aux titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les intérêts et les dividendes sur les titres portant intérêt et les titres de participation vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les titres de placement comprennent tous les titres classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti. Tous les titres de placement sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite évalués en fonction de leurs classements respectifs. Avant l'application d'IFRS 9, les titres de placement étaient constitués de titres disponibles à la vente et de titres détenus jusqu'à l'échéance.

Les titres de placement comptabilisés au coût amorti sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont présentés déduction faite de toute correction de valeur pour pertes de crédit, celle-ci étant calculée conformément à notre méthode d'établissement de la correction de valeur pour pertes de crédit décrite ci-après. Les revenus d'intérêt, y compris l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres évalués au coût amorti, sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt. Les gains ou pertes de valeur comptabilisés sur les titres inscrits au coût amorti sont comptabilisés à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit. Lorsqu'un instrument d'emprunt évalué au coût amorti est vendu, la différence entre le produit de la vente et le coût amorti de l'instrument au moment de la vente est comptabilisée comme un profit net (perte nette) sur les titres de placement, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les titres d'emprunt inscrits à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur, et les profits et pertes latents résultant des variations de la juste valeur sont inclus dans les autres composantes des capitaux propres. Les gains et les pertes de valeur sont comptabilisés en dotation à la provision pour pertes de crédit et ils réduisent d'un montant correspondant le cumul des variations de la juste valeur compris dans les autres composantes des capitaux propres. Lorsqu'un instrument d'emprunt évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est vendu, le cumul des profits et des pertes est reclassé depuis le poste Autres composantes des capitaux propres vers le poste Profit net (perte nette) sur les titres de placement, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les titres de participation comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres et ne sont pas ultérieurement reclassés en résultat net lorsqu'ils sont réalisés. Les dividendes sur les titres de participation inscrits à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt.

Nous comptabilisons la totalité de nos titres selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont inscrites dans le résultat en ce qui a trait aux titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des variations des taux de change sur les titres d'emprunt, lesquelles sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt.

Option de la juste valeur

Un instrument financier dont la juste valeur peut être évaluée de façon fiable peut être désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (option de la juste valeur) lors de sa comptabilisation initiale même s'il n'a pas été acquis ou assumé principalement en vue d'une revente ou d'un rachat. L'option de la juste valeur peut être appliquée aux actifs financiers si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes correspondants sur une base différente (une non-concordance comptable). L'option de la juste valeur peut être choisie pour les passifs financiers si : i) le choix élimine une non-concordance comptable; ii) le passif financier fait partie d'un portefeuille qui est géré sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements (suite)

de gestion des risques ou d'investissement établie par écrit; ou iii) un dérivé est incorporé au contrat hôte financier ou non financier et le dérivé n'est pas étroitement lié au contrat hôte. Ces instruments ne peuvent être sortis de la catégorie « à la juste valeur par le biais du résultat net » pendant qu'ils sont détenus ou une fois qu'ils ont été émis.

Les actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, et tout profit ou perte latent découlant des variations de la juste valeur est inscrit aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres, selon l'objectif commercial en vue duquel nous détenons l'actif financier.

Les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur attribuables aux changements dans notre propre risque de crédit sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les montants associés à notre propre risque de crédit qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne sont pas reclassés ultérieurement dans le résultat net. Les autres variations de la juste valeur non attribuables aux changements dans notre propre risque de crédit sont comptabilisées aux postes Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres, selon l'objectif commercial en vue duquel nous détenons le passif financier. Lors de la comptabilisation initiale, si nous déterminons que la présentation de l'incidence des variations de notre propre risque de crédit dans les autres éléments du résultat global créerait ou accroîtrait une non-concordance comptable dans le résultat net, la variation de la juste valeur de notre dette désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est entièrement comptabilisée en résultat net. Pour déterminer le cas, nous évaluons si nous nous attendons à ce que les effets des variations du risque de crédit du passif soient compensés, dans le résultat net, par une variation de la juste valeur d'un autre instrument financier évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. Toute attente en ce sens se fonde sur une relation de nature économique entre les caractéristiques du passif et celles de l'autre instrument financier. La détermination se fait lors de la comptabilisation initiale et n'est pas révisée par la suite. Pour déterminer les ajustements à la juste valeur de nos instruments d'emprunt désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon notre taux de financement effectif au début et à la fin de la période.

Dérivés

Les dérivés sont utilisés principalement dans les activités de négociation. Ils sont également utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et les autres risques de marché. Les dérivés les plus souvent utilisés sont les swaps de taux d'intérêt et de change, les swaps de change, les options, les contrats à terme standardisés, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les swaps sur actions et les dérivés de crédit. Tous les instruments dérivés sont comptabilisés dans nos bilans consolidés à la juste valeur.

Lorsque des dérivés sont incorporés dans d'autres instruments financiers ou contrats hôtes, de tels regroupements sont appelés instruments hybrides. Certains des flux de trésorerie d'un instrument hybride varient d'une façon semblable à celle d'un dérivé autonome. Si le contrat hôte est un actif financier entrant dans le champ d'application d'IFRS 9, les critères de classement et d'évaluation sont appliqués à l'instrument hybride dans son intégralité, comme il est décrit à la rubrique Valeurs mobilières de la note 2. Si le contrat hôte est un passif financier ou un actif qui n'entre pas dans le champ d'application d'IFRS 9, les dérivés incorporés sont comptabilisés séparément si les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas clairement et étroitement liés au contrat hôte, à moins que l'option de la juste valeur ait été retenue, comme il est indiqué plus haut. Le contrat hôte est comptabilisé selon les normes applicables. Lorsque des dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de négociation, les profits et les pertes réalisés et latents sur ces dérivés sont comptabilisés au poste Revenus tirés des activités de négociation de la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs dérivés, alors que les dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs dérivés. Conformément à notre méthode relative à la compensation des actifs et des passifs financiers, la juste valeur nette de certains actifs et passifs dérivés est présentée à titre d'actif ou de passif, selon le cas. Les ajustements d'évaluation sont pris en compte dans la juste valeur des actifs dérivés et des passifs dérivés. Les primes versées et reçues font respectivement partie des actifs dérivés et des passifs dérivés.

Lorsque les dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée, comme il est expliqué à la rubrique Comptabilité de couverture, à la note 2 de notre rapport annuel 2017.

Comptabilité de couverture

Nous avons choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture d'IAS 39 plutôt que ceux d'IFRS 9. Notre méthode de comptabilité de couverture est décrite à la note 2 de notre rapport annuel 2017.

Les prêts sont des instruments d'emprunt qui sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués selon la méthode relative au classement des actifs financiers indiquée plus haut. La majorité de nos prêts sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ce qui représente la valeur comptable brute diminuée de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Les intérêts sur les prêts sont constatés au poste Revenu d'intérêt – Prêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les flux de trésorerie futurs estimés utilisés dans ce calcul incluent ceux qui sont prévus par les modalités contractuelles de l'actif, ainsi que toutes les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. Le montant inclut aussi les coûts de transaction et tout autre escompte ou prime. Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont différées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimée de ces prêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il est raisonnablement probable qu'un prêt sera créé, les commissions d'engagement et de mobilisation sont également comptabilisées dans le poste Revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Sinon, les commissions sont comptabilisées au poste Autres passifs et amorties dans les revenus autres que d'intérêt sur la période d'engagement ou de confirmation du prêt. Les commissions liées au remboursement anticipé de prêts hypothécaires ne sont pas incluses dans le taux d'intérêt effectif au moment de l'origination. Si les commissions liées au remboursement anticipé sont reçues

dans le cadre du renouvellement d'un prêt hypothécaire, les commissions sont incluses dans le taux d'intérêt effectif et, si le prêt n'est pas renouvelé, les commissions liées au remboursement anticipé sont constatées dans le revenu d'intérêt à la date du remboursement anticipé.

Pour ce qui est des prêts comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les pertes de valeur sont comptabilisées à chaque date de clôture, conformément au modèle de dépréciation à trois niveaux présenté ci-après.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Une correction de valeur pour pertes de crédit est établie pour tous les actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation. Les actifs soumis à des tests de dépréciation comprennent certains prêts, les titres d'emprunt, les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, les créances et les intérêts courus à recevoir et les créances sur contrat de location-financement ou contrat de location simple. La correction de valeur pour pertes de crédit relative aux prêts est présentée au poste Correction de valeur pour pertes sur prêts. La correction de valeur pour pertes de crédit relative aux titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée au poste Autres composantes des capitaux propres. Les autres actifs financiers inscrits au coût amorti sont présentés déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit, dans nos bilans consolidés.

Les éléments hors bilan soumis à des tests de dépréciation comprennent les garanties financières et les engagements de prêt inutilisés. Dans le cas de certains produits de détail, les pertes de crédit attendues sont évaluées en fonction de l'exposition totale et ne sont pas attribuables aux composantes figurant au bilan ou qui n'y figurent pas. Pour ces produits, la correction de valeur pour pertes de crédit est présentée au poste Correction de valeur pour pertes sur prêts dans la mesure où elle ne dépasse pas le solde du prêt concerné et elle est ultérieurement présentée au poste Autres passifs – Dotations. En ce qui concerne tous les autres produits hors bilan soumis à des tests de dépréciation, la provision pour pertes de crédit est calculée séparément et incluse au poste Autres passifs – Dotations.

Nous calculons la correction de valeur pour pertes de crédit à chaque date de clôture selon un modèle de dépréciation à trois niveaux fondé sur les pertes de crédit attendues :

- Actifs financiers productifs
 - Niveau 1 Entre la comptabilisation initiale d'un actif financier et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée dont le montant correspond aux pertes de crédit qui devraient découler des défaillances qui se produiront dans les 12 mois suivant la date de clôture.
 - Niveau 2 Après une augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier, une correction de valeur pour pertes importante est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante de l'actif.
- Actifs financiers dépréciés
 - Niveau 3 Lorsqu'un actif financier est jugé déprécié, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie restante de l'actif. Le revenu d'intérêt est calculé sur la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la correction de valeur pour pertes, plutôt que sur la valeur comptable brute.

La correction de valeur pour pertes de crédit est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, des insuffisances de flux de trésorerie qui découleraient des défaillances au cours d'une période donnée. Dans le cas des engagements de prêt, l'estimation de la perte de crédit tient compte de la partie de l'engagement qui serait utilisée au cours de la période pertinente. Du côté des garanties financières, l'estimation de la perte de crédit se fonde sur les paiements qui seraient requis selon les dispositions du contrat de garantie. En ce qui concerne les créances résultant de contrats de location financement, l'estimation de la perte de crédit est basée sur des flux de trésorerie qui correspondent aux flux de trésorerie utilisés pour évaluer la créance locative.

Les augmentations ou diminutions de la correction de valeur pour pertes de crédit attribuables aux achats et aux nouveaux cas d'origination, de décomptabilisation ou d'arrivée à échéance, ainsi que les réévaluations dues à des changements dans les pertes attendues ou à des transferts entre les niveaux, sont comptabilisées dans la dotation à la provision pour pertes de crédit. Les sorties du bilan et les montants repris qui avaient déjà été sortis du bilan sont imputés à la correction de valeur pour pertes de crédit.

La correction de valeur pour pertes de crédit représente une estimation objective des pertes de crédit attendues sur nos actifs financiers à la date de clôture. Le jugement est nécessaire pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit, y compris pour effectuer des transferts entre les trois niveaux et utiliser des informations prospectives. Les hypothèses et estimations sous-jacentes peuvent faire varier la correction de valeur d'une période à l'autre, et la variation peut avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont basées sur un intervalle de résultats possibles et tiennent compte de toutes les informations raisonnables et justifiables qui sont disponibles, y compris les notations internes et externes, l'historique des pertes de crédit et les attentes quant aux flux de trésorerie futurs. Les pertes de crédit attendues sont calculées principalement en multipliant la probabilité de défaillance (PD) de l'instrument par la perte en cas de défaillance (PCD) et l'exposition en cas de défaillance (ECD), le produit obtenu étant actualisé à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs financiers productifs, la principale différence entre les pertes de crédit attendues de niveau 1 et de niveau 2 est leur horizon respectif servant au calcul. Les estimations de niveau 1 projettent la PD, la PCD et l'ECD sur 12 mois tout au plus, tandis que les estimations de niveau 2 projettent la PD, la PCD et l'ECD sur la durée restante de l'instrument.

Une perte de crédit attendue est estimée pour chaque exposition. Des paramètres pertinents sont modélisés sur une base collective au moyen d'une segmentation du portefeuille qui permet une prise en compte appropriée des informations prospectives.

Dans le cas d'un faible pourcentage de nos portefeuilles qui manquent d'informations historiques détaillées et/ou d'un historique des pertes, nous employons des méthodes d'évaluation simplifiées qui pourraient être différentes de celles décrites

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements (suite)

ci-dessus. Ces méthodes, qui peuvent être de nature collective, sont concues de manière à s'appuyer sur le plus d'informations fiables et justifiables susceptibles d'être obtenues pour chaque portefeuille.

Les pertes de crédit attendues sont actualisées à la date de clôture au moyen du taux d'intérêt effectif.

Durée de vie attendue

Pour les instruments des niveaux 2 et 3, les provisions pour pertes reflètent les pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante prévue de l'instrument. Pour la plupart des instruments, la durée de vie attendue est limitée à la durée de vie contractuelle restante.

Une exemption s'applique à certains instruments ayant les caractéristiques suivantes : a) l'instrument est composé à la fois d'un prêt et d'un engagement inutilisé; b) nous avons la capacité contractuelle d'exiger le remboursement et d'annuler l'engagement inutilisé; c) notre exposition aux pertes de crédit ne se limite pas à la période de préavis contractuelle. Pour les produits visés par cette exemption, la durée de vie attendue pourrait dépasser la durée de vie contractuelle restante et correspond à la période au cours de laquelle notre exposition aux pertes de crédit n'est pas réduite en raison de nos activités normales de gestion du risque de crédit. Cette période varie selon le produit et la catégorie de risque et elle est estimée sur la base de l'historique de nos expositions similaires, compte tenu des activités de gestion du risque de crédit entreprises dans le cadre de notre cycle régulier d'examen de la qualité du crédit. Les produits visés par cette exemption comprennent les cartes de crédit, les découverts et certaines marges de crédit renouvelables. Il nous faut exercer un jugement significatif au moment de déterminer quels sont les instruments visés par cette exemption et d'estimer leur durée de vie restante appropriée sur la base de notre expérience passée et de nos activités d'atténuation du risque de crédit.

Appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit

Il faut beaucoup de jugement pour pouvoir déterminer si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Les transferts entre les niveaux 1 et 2 dépendent de la question de savoir si le risque de crédit lié à un instrument à la date de clôture a subi ou non une augmentation importante depuis sa comptabilisation initiale. Aux fins de cette appréciation, le risque de crédit est fondé sur la PD de l'instrument sur la durée de vie et non pas sur les pertes que nous nous attendons à subir. L'appréciation se fait généralement au niveau de l'instrument.

Notre appréciation des augmentations importantes du risque de crédit est effectuée tous les trimestres, sur la base de trois facteurs. Si l'un quelconque des facteurs ci-après indique une augmentation importante du risque de crédit, l'instrument sera transféré depuis le niveau 1 vers le niveau 2 :

- 1) Nous avons fixé des seuils pour déterminer ce qu'est une augmentation importante du risque de crédit, en fonction à la fois d'une variation en pourcentage et d'une variation en valeur absolue de la PD sur la durée de vie de l'instrument par rapport à sa comptabilisation initiale.
- 2) D'autres examens qualitatifs sont effectués afin de vérifier des critères correspondant aux différents niveaux et de faire des ajustements au besoin, afin de mieux refléter les positions à l'égard desquelles le risque s'est accru sensiblement.
- Les instruments en souffrance depuis 30 jours sont généralement considérés comme ayant subi une augmentation importante du risque de crédit, même si nos autres indicateurs ne reflètent pas une telle augmentation.

Les seuils d'un transfert entre les niveaux 1 et 2 sont symétriques. Si le risque de crédit d'un actif financier qui a été transféré vers le niveau 2 n'est plus considéré comme ayant subi une augmentation importante depuis la comptabilisation initiale, l'actif financier est réintégré au niveau 1.

Pour certains instruments dont le risque de crédit est faible à la date de clôture, on présume que le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Le risque de crédit est considéré comme faible si l'instrument comporte un faible risque de défaillance et que l'emprunteur est en mesure de satisfaire à ses obligations contractuelles à court et à long terme, y compris dans des périodes de bouleversement économique ou commercial. Certains dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les actifs achetés en vertu de conventions de revente, les prêts sur polices d'assurance et les facilités de liquidité consenties à nos conduits multicédants ont été jugés comme ayant un faible risque de crédit.

Utilisation d'informations prospectives

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour chaque niveau et l'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit tiennent compte des informations sur les faits antérieurs comme sur les conditions actuelles, ainsi que de projections raisonnables et justifiables à l'égard de la conjoncture économique et des événements à venir. L'estimation et l'application de l'information prospective nécessitent un degré élevé de jugement.

Les données qui entrent dans l'estimation des corrections de valeur pour pertes de crédit des niveaux 1 et 2, soit la PD, la PCD et l'ECD, sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques (ou sur les variations de celles-ci) les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent. Chacun des scénarios macroéconomiques entrant dans notre calcul des pertes de crédit attendues comprend une projection, sur cinq ans, de toutes les variables macroéconomiques pertinentes dont se servent nos modèles et se rabat ensuite sur des moyennes à long terme. Les variables macroéconomiques qu'emploient nos modèles de pertes de crédit attendues comprennent, entre autres, le produit national brut, les taux de chômage, les rendements obligataires, les indices de rendement boursier, les indices des prix de l'immobilier commercial et les prix des marchandises. Selon l'usage qu'on en fait dans les modèles, les variables macroéconomiques peuvent faire l'objet d'une projection au niveau d'un pays, d'une province ou d'un État ou à un niveau plus fin.

Notre estimation des pertes sur crédit attendues des niveaux 1 et 2 est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, qui tient compte d'au moins trois scénarios macroéconomiques futurs. Notre scénario de base repose sur les prévisions macroéconomiques publiées par notre groupe interne Économie. Les scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse varient par rapport à notre scénario de base en fonction de toutes les situations macroéconomiques raisonnablement possibles. Des scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires et plus graves sont élaborés afin de relever toute non-linéarité importante des pertes de crédit possibles dans les portefeuilles. La conception de scénarios, y compris la création de scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires, est effectuée au moins une fois par année et plus souvent si la situation le justifie.

Banque Royale du Canada

67

Les scénarios servent à recenser un vaste intervalle de résultats possibles et ils sont pondérés selon notre meilleure estimation quant à la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario. La pondération des scénarios tient compte de la fréquence passée, des tendances actuelles et des conditions prospectives, et est mise à jour chaque trimestre. Tous les scénarios envisagés sont appliqués à tous les portefeuilles exposés à des pertes de crédit attendues assorties des mêmes probabilités.

Notre appréciation des augmentations importantes du risque de crédit est basée sur les variations de la PD à la date de clôture, établie par pondération probabiliste pour toute la durée de vie et compte tenu de l'information prospective, à partir des scénarios macroéconomiques entrant dans le calcul des pertes de crédit attendues.

Définition de la défaillance

La définition de défaillance utilisée pour l'évaluation des pertes de crédit attendues concorde avec la définition de défaillance employée aux fins de notre gestion interne du risque de crédit. Notre définition de défaillance peut varier selon le type de produit et elle tient compte de facteurs quantitatifs et qualitatifs tels que les termes des clauses restrictives de nature financière et le nombre de jours que le compte est en souffrance. En ce qui concerne les prêts de détail et de gros, à l'exception des cas mentionnés ci-après, la défaillance a lieu lorsque le compte est en souffrance depuis plus de 90 jours relativement à une obligation importante envers nous ou/et que nous estimons que l'emprunteur n'effectuera probablement pas ses paiements intégralement sans que nous intentions une action à son encontre (par exemple, en prenant officiellement possession de la garantie fournie). Pour certains soldes de cartes de crédit, la défaillance se produit lorsque les paiements sont en retard depuis 180 jours. En ce qui concerne ces soldes, l'emploi d'une période où le compte est en souffrance depuis plus de 90 jours est raisonnable et justifiable par des données observables sur les taux de sortie du bilan et de reprise que l'historique des portefeuilles de cartes de crédit peut fournir. La définition de défaillance est la même d'une période à l'autre et s'applique à tous les instruments financiers, sauf si on peut démontrer que les circonstances ont changé au point d'exiger une nouvelle définition qui est plus appropriée.

Actifs financiers dépréciés (niveau 3)

Chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie, les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation. Les preuves d'une dépréciation peuvent être que l'emprunteur connaît des difficultés financières importantes, fait face à une faillite probable ou autre réorganisation financière, ou être une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés attestée par les changements défavorables de la solvabilité de l'emprunteur ou par une conjoncture économique en corrélation avec les défaillances. Un actif du niveau 3 est reclassé au niveau 2 lorsque, à la date de clôture, il n'est plus jugé déprécié. L'actif réintègrera le niveau 1 lorsque son risque de crédit à la date de clôture n'est plus considéré comme ayant augmenté sensiblement depuis la comptabilisation initiale, ce qui pourrait se produire durant la même période d'information financière où a eu lieu son transfert depuis le niveau 3 vers le niveau 2.

Lorsqu'un actif financier est considéré comme déprécié, les pertes de crédit attendues sont calculées en fonction de la différence entre la valeur comptable brute de l'actif et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument, des flux de trésorerie futurs estimés. Lorsqu'un actif financier déprécié comporte une composante utilisée et une non utilisée, les pertes de crédit attendues reflètent aussi la partie de l'engagement de prêt qui serait utilisée pendant la durée de vie restante de l'instrument.

Si un actif financier est déprécié, les intérêts cessent d'être comptabilisés selon le mode normal, suivant lequel le revenu d'intérêt est calculé en fonction de la valeur comptable brute de l'actif. Le revenu d'intérêt est plutôt calculé au taux d'intérêt effectif initial, qu'on applique au coût amorti de l'actif, lequel représente la valeur comptable brute diminuée de la correction de valeur pour pertes de crédit correspondante. À la suite d'une dépréciation, le revenu d'intérêt est comptabilisé en fonction d'une désactualisation à compter de la date de comptabilisation initiale de la perte de valeur.

La correction de valeur pour pertes de crédit à l'égard des prêts douteux de niveau 3 est établie au niveau de l'emprunteur, et les pertes sur les prêts douteux sont recensées sur les prêts individuellement importants ou sont collectivement évaluées et établies au moyen de taux basés sur les portefeuilles, sans aucune référence à des prêts en particulier.

Prêts soumis à un test de dépréciation individuel (niveau 3)

Lorsque des prêts individuellement importants sont désignés comme douteux, nous ramenons la valeur comptable des prêts à leur valeur de réalisation estimée en comptabilisant une correction de valeur pour pertes de crédit évaluée individuellement afin de couvrir les pertes de crédit observées. La correction de valeur pour pertes de crédit évaluée individuellement reflète le montant de principal et d'intérêts attendu selon les termes du contrat de prêt initial qui ne sera pas recouvré, ainsi que l'incidence des retards dans la reprise du principal et/ou des intérêts (valeur temps de l'argent). La valeur de réalisation estimée de chaque prêt individuellement important correspond aux flux de trésorerie futurs attendus actualisés au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Lorsque les montants et le calendrier des flux de trésorerie futurs ne peuvent être estimés de manière fiable et raisonnable, la valeur de réalisation estimée peut être déterminée à l'aide de prix de marché observables de prêts comparables, de la juste valeur de la garantie fournie pour le prêt ou d'autres méthodes raisonnables et justifiables basées sur le jugement de la direction.

Les corrections de valeur évaluées individuellement sont établies en fonction d'un intervalle de résultats possibles, qui peuvent inclure des scénarios macroéconomiques ou non macroéconomiques, dans la mesure où ils sont pertinents compte tenu des circonstances de l'emprunteur concerné. Les hypothèses fondant l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus reflètent les conditions économiques actuelles et futures et elles sont généralement les mêmes que celles retenues pour les niveaux 1 et 2.

Nous devons faire largement appel au jugement lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et estimons le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination des pertes de crédit attendues. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes de crédit et pourraient entraîner une variation de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Prêts soumis à un test de dépréciation collectif (niveau 3)

Les prêts soumis à un test de dépréciation collectif sont groupés selon des caractéristiques de risque similaires qui tiennent compte du type de prêt, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, du retard de paiement observé et d'autres facteurs pertinents.

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements (suite)

La correction de valeur pour pertes de crédit évaluée collectivement reflète i) le montant de principal et d'intérêts attendu selon les termes du contrat de prêt initial qui ne sera pas recouvré et ii) l'incidence des retards dans le recouvrement du principal et/ou des intérêts (valeur temps de l'argent).

Le recouvrement de principal et d'intérêts attendu est estimé au niveau du portefeuille et tient compte des pertes historiques qu'ont subies des portefeuilles comparables présentant des caractéristiques du risque de crédit similaires, ajustées en fonction de la situation actuelle et des conditions futures. Un ratio de couverture spécifique au portefeuille est appliqué au solde des prêts douteux pour calculer la provision pour pertes de crédit évaluée collectivement. La composante valeur temps de l'argent est calculée à l'aide des facteurs d'actualisation appliqués aux groupes de prêts ayant des caractéristiques communes. Les facteurs d'actualisation représentent la tendance de recouvrement attendue qu'affichent les groupes de prêts comparables et reflètent l'expérience passée de ces groupes ajustée en fonction des conditions économiques actuelles et futures et/ou de facteurs sectoriels. Nous devons faire largement appel au jugement lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et estimons le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination des pertes de crédit attendues. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes de crédit et pourraient entraîner une variation de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Sortie de prêts

Les prêts et la correction de valeur pour pertes de crédit connexe sont sortis du bilan, intégralement ou partiellement, lorsque la possibilité de recouvrement est à peu près inexistante. Les prêts garantis sont généralement sortis du bilan après l'encaissement de tout produit de la réalisation de la garantie. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été déterminée et qu'aucun recouvrement additionnel n'est raisonnablement prévisible, la sortie anticipée est possible. En ce qui concerne les cartes de crédit, les soldes et la correction de valeur pour pertes de crédit connexe sont en général sortis du bilan lorsque le paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours.

Modifications

Les conditions initiales d'un actif financier peuvent être renégociées ou modifiées, ce qui occasionne une modification des dispositions contractuelles de l'actif financier et a une incidence sur les flux de trésorerie contractuels. Le traitement de ces modifications dépend essentiellement de la façon dont la renégociation s'est faite et de la nature et de l'ampleur des changements qui en résulteraient. Les modifications apportées pour des raisons de crédit, surtout liées à la restructuration d'une dette en souffrance, sont généralement traitées comme une modification de l'actif financier initial. Les modifications non motivées par une question de crédit sont généralement considérées comme une cessation des flux de trésorerie initiaux, et par conséquent, la renégociation est traitée comme une décomptabilisation de l'actif financier initial et une comptabilisation d'un nouvel actif financier.

Si la modification des conditions ne donne pas lieu à la décomptabilisation de l'actif financier, la valeur comptable de l'actif financier est recalculée pour correspondre à la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels renégociés ou modifiés, établie au moyen du taux d'intérêt effectif initial, et une perte ou un profit est comptabilisé. L'actif financier continue de faire l'objet des mêmes appréciations visant à déterminer s'il a subi ou non une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ainsi qu'une dépréciation due au crédit (voir plus haut). Un actif financier modifié est transféré hors du niveau 3 si les conditions qui ont permis de le désigner comme déprécié ne sont plus là et qu'elles se rapportent objectivement à un fait s'étant produit après la comptabilisation de la perte de valeur initiale. Un actif financier modifié est transféré hors du niveau 2 lorsqu'il ne respecte plus les seuils relatifs fixés pour déterminer si le risque de crédit a sensiblement augmenté, augmentation qui se fonde sur les variations de la PD sur la durée de vie de l'actif, le nombre de jours en souffrance et d'autres considérations qualitatives.

Si la modification des conditions entraîne la décomptabilisation de l'actif financier initial et la comptabilisation d'un nouvel actif financier, ce dernier sera normalement classé au niveau 1, à moins que l'on détermine qu'il s'est déprécié au moment de la renégociation. Pour qu'on puisse déterminer si le risque de crédit a subi une augmentation importante, la date de la modification devient la date de comptabilisation initiale du nouvel actif financier.

Incidence de l'application d'IFRS 9

Reclassements obligatoires

L'application combinée du modèle économique et des tests pour déterminer si les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts à l'adoption d'IFRS 9 a donné lieu au reclassement des actifs et passifs financiers suivants.

| | IFRS 9 | | IAS 39 | |
|--|----------------------------|------------------|---------------------------------|------------------|
| | | - | Aux | |
| | 1 ^{er} novembre | | 31 octobre | |
| | 2017 | | 2017 | |
| (en millions de dollars canadiens) | Catégorie d'évaluation | Valeur comptable | Ancienne catégorie d'évaluation | Valeur comptable |
| Actifs financiers : | | | | |
| Titres détenus à des fins de transaction (1) | Juste valeur par le biais | | | |
| | du résultat net | 2 572 \$ | Disponibles à la vente | 2 572 \$ |
| Titres détenus à des fins de transaction (2) | Juste valeur par le biais | | | |
| | du résultat net | 398 | Prêts et créances | 398 |
| Titres de placement (3) | Coût amorti | 23 602 | Disponibles à la vente | 23 473 |
| Actifs achetés en vertu de conventions | Juste valeur par le biais | | | |
| de revente et titres empruntés (4) | du résultat net | 11 720 | Prêts et créances | 11 720 |
| Prêts (2) | Juste valeur par le biais | | | |
| | du résultat net | 380 | Prêts et créances | 405 |
| Prêts (5) | Juste valeur par le biais | | | |
| | des autres éléments du | | | |
| | résultat global | 547 | Prêts et créances | 540 |
| Passifs financiers : | | | | |
| Autres | | | | |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu | Juste valeur par le biais | | | |
| de conventions de rachat et aux titres prêtés (4) | du résultat net (désignés) | 2 534 \$ | Coût amorti | 2 534 \$ |

- (1) Des titres de participation de 833 millions de dollars précédemment classés comme disponibles à la vente ont été reclassés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en raison de leur nature. Des titres d'emprunt de 1 739 millions de dollars précédemment classés comme disponibles à la vente, dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal ni à des versements d'intérêts, ont été reclassés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.
- (2) Les prêts et valeurs mobilières dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal ni à des versements d'intérêts ont été reclassés comme étant à la iuste valeur par le biais du résultat net.
- (3) Les titres d'emprunt gérés selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie ont été reclassés depuis la catégorie « disponibles à la vente » vers la catégorie « coût amorti ». Au 31 janvier 2018, la juste valeur de ces titres correspondait à 20 759 millions de dollars. Pour la période close le 31 janvier 2018, des pertes de 150 millions de dollars auraient été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global si les titres n'avaient pas été reclassés.
- (4) Les actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés, anciennement classés dans les prêts et créances, ont été reclassés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net parce qu'ils sont gérés sur la base de la juste valeur. Les engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et titres prêtés, anciennement évalués au coût amorti, ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. car ils sont aussi gérés sur la base de la juste valeur.
- (5) Les prêts gérés selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs ont été reclassés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Éléments anciennement désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers ci-dessous, anciennement désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ont été classés soit dans cette catégorie même, en raison de leur nature, soit comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global parce qu'ils sont gérés selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs.

| | IFRS 9 | | IAS 39 | |
|--|---------------------------|------------------|---------------------------------|------------------|
| | | | Aux | |
| | 1er novembre | | 31 octobre | |
| | 2017 | | 2017 | |
| (en millions de dollars canadiens) | Catégorie d'évaluation | Valeur comptable | Ancienne catégorie d'évaluation | Valeur comptable |
| Actifs financiers : | | | | |
| Titres de placement | Juste valeur par le biais | | | |
| | des autres éléments du | | Juste valeur par le biais du | |
| | résultat global | 18 \$ | résultat net (désignés) | 18 \$ |
| Titres détenus à des fins de transaction | Juste valeur par le biais | | Juste valeur par le biais du | |
| | du résultat net | 4 291 | résultat net (désignés) | 4 291 |
| Actifs achetés en vertu de conventions | Juste valeur par le biais | | Juste valeur par le biais du | |
| de revente et titres empruntés | du résultat net | 138 979 | résultat net (désignés) | 138 979 |
| Prêts | Juste valeur par le biais | | Juste valeur par le biais du | |
| | du résultat net | 2 296 | résultat net (désignés) | 2 296 |
| Autres actifs | Juste valeur par le biais | | Juste valeur par le biais du | |
| | du résultat net | 1 212 | résultat net (désignés) | 1 212 |

Banque Royale du Canada

Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables, estimations et jugements (suite)

Désignations facultatives

En raison des changements de classement imposés par IFRS 9, les désignations facultatives suivantes ont été effectuées lors de la transition à IFRS 9.

| | IFRS 9 | | IAS 39 | |
|------------------------------------|--|------------------|---------------------------------|------------------|
| | | Aux | | |
| | 1 ^{er} novembre | | 31 octobre | |
| | 2017 | | 2017 | |
| (en millions de dollars canadiens) | Catégorie d'évaluation | Valeur comptable | Ancienne catégorie d'évaluation | Valeur comptable |
| Actifs financiers : | | | | |
| Titres de placement (1) | Juste valeur par le biais des autres | | | |
| | éléments du résultat global (désignés) | 384 \$ | Disponibles à la vente | 384 \$ |
| Prêts (2) | Juste valeur par le biais du résultat | | | |
| | net (désignés) | 1 368 | Prêts et créances | 1 263 |
| Passifs financiers : | | | | |
| Dépôts (3) | Juste valeur par le biais du résultat | | | |
| | net (désignés) | 295 \$ | Coût amorti | 324 \$ |

- Certains titres de participation non détenus à des fins de transaction ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.
- Les prêts dans notre portefeuille d'assurances ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin d'éliminer une non-concordance comptable avec les passifs correspondants.
- Certains dépôts ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin d'éliminer une non-concordance comptable avec les prêts correspondants, qui ont été reclassés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net parce que leurs flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal ni à des versements d'intérêts.

Le tableau suivant présente d'autres changements résultant de l'application d'IFRS 9.

| | IFRS 9 | | IAS 39 | |
|------------------------------------|------------------------|------------------|---------------------------------|------------------|
| | | | Aux | |
| | 1er noven | bre | 31 octobre | |
| | 2017 | , | 2017 | |
| (en millions de dollars canadiens) | Catégorie d'évaluation | Valeur comptable | Ancienne catégorie d'évaluation | Valeur comptable |
| Actifs financiers : | | | | |
| Titres de placement (1) | Coût amorti | 7 220 \$ | Prêts et créances | 7 232 \$ |
| Titres de placement (1) | Coût amorti | 14 665 | Détenus jusqu'à l'échéance | 14 845 |

Avant l'adoption d'IFRS 9, certains actifs financiers avaient été reclassés depuis la catégorie « disponibles à la vente » vers la catégorie « détenus jusqu'à l'échéance » ou la catégorie « prêts et créances ». Au moment de l'adoption d'IFRS 9, ces actifs financiers ont été réévalués comme s'ils avaient été toujours comptabilisés au coût amorti et ont été reclassés dans les titres de placement.

Présentation dans le bilan

Le 1er novembre 2017, le poste du bilan intitulé « Titres disponibles à la vente » figurant sous le libellé « Valeurs mobilières » a été renommé « Titres de placement ». Les titres de placement comprennent tous les titres sauf ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont présentés dans les titres détenus à des fins de transaction. Dans le cas des périodes correspondantes, les titres de placement correspondent aux titres disponibles à la vente ou détenus jusqu'à leur échéance selon IAS 39. Pour la période à l'étude, les titres de placement correspondent aux titres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti selon IFRS 9.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Le tableau suivant offre une comparaison entre les corrections de valeur pour pertes de crédit calculées conformément à IAS 39 et à IAS 37 et la correction de valeur correspondante calculée conformément à IFRS 9 au 1er novembre 2017.

| | IAS 39 / IAS | 37 au 31 octobre 20 | 17 | Ajustements | IFF | RS 9 au 1er no | vembre 2017 | |
|--|--------------------|---------------------|----------|-------------|----------|----------------|-------------|----------|
| | Évalués | Évalués | Ŧ., 1 | de | | N | NI O | T . 1 |
| (en millions de dollars canadiens) | collectivement (1) | individuellement | Total | transition | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Titres d'emprunt à la juste valeur par le biais des | | | | | | | | |
| autres éléments du résultat global (2), (3) | - \$ | - 9 | - \$ | 25 \$ | 3 \$ | 22 \$ | - \$ | 25 \$ |
| Titres d'emprunt au coût amorti (4) | _ | _ | _ | 54 | 9 | 45 | _ | 54 |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et | | | | | | | | |
| titres empruntés, au coût amorti | _ | _ | _ | 1 | 1 | - | - | 1 |
| Prêts au coût amorti | 1 855 | 304 | 2 1 5 9 | 590 | 845 | 1 184 | 720 | 2 749 |
| Engagements de clients en contrepartie | | | | | | | | |
| d'acceptations, au coût amorti | _ | _ | _ | 20 | 15 | 5 | _ | 20 |
| Autres actifs au coût amorti | _ | _ | _ | 1 | _ | 1 | _ | 1 |
| Engagements de prêt et garanties financières hors | | | | | | | | |
| bilan | 91 | _ | 91 | 143 | 104 | 130 | - | 234 |
| Total de la correction de valeur pour pertes de crédit | 1 946 \$ | 304 \$ | 2 250 \$ | 834 \$ | 977 \$ | 1 387 \$ | 720 \$ | 3 084 \$ |

- Y compris la correction de valeur à l'égard des prêts non encore désignés comme douteux et les corrections de valeur évaluées collectivement à l'égard des prêts douteux.
- La correction de valeur pour pertes de crédit relative aux actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée au poste Autres composantes des (2) capitaux propres.
- Anciennement titres d'emprunt disponibles à la vente selon IAS 39.
- Anciennement titres détenus jusqu'à leur échéance selon IAS 39.

Le tableau suivant présente des rapprochements, entre IAS 39 et IFRS 9, d'éléments de nos bilans consolidés, indiquant séparément les incidences de l'application des règles de dépréciation, de classement et d'évaluation d'IFRS 9. Les incidences fiscales correspondantes sont comptabilisées au poste Autres actifs, sous la rubrique Autres.

Bilans consolidés

| | Au | Incidence du | | | Au |
|--|---------------------------|----------------------------------|---------------------------------|----------------------|-----------------------------|
| (en millions de dollars canadiens) | 31 octobre 2017 IAS 39 | classement et de l'évaluation | Incidence de la dépréciation | Total des incidences | 1er novembre 2017 IFRS 9 |
| Actif Trésorerie et montants à recevoir de banques | 28 407 \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 28 407 \$ |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques | 32 662 | _ | _ | _ | 32 662 |
| Valeurs mobilières | | | | | |
| Titres détenus à des fins de transaction | 127 657 | 2 952 | _ | 2 952 | 130 609 |
| Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable | 90 722 | 4 615 | (54) | 4 561 | 95 283 |
| | 218 379 | 7 567 | (54) | 7 513 | 225 892 |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | 220 977 | - | (1) | (1) | 220 976 |
| Prêts | | | | | |
| Prêts de détail | 385 170 | (8) | _ | (8) | 385 162 |
| Prêts de gros | 159 606 | (7 535) | 8 | (7 527) | 152 079 |
| | 544 776 | (7 543) | 8 | (7 535) | 537 241 |
| Correction de valeur pour pertes sur prêts | (2 159) | _ | (590) | (590) | (2 749) |
| Actifs nets des fonds distincts | 1 216 | _ | _ | _ | 1 216 |
| Autres | | | | | |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 16 459 | - | (20) | (20) | 16 439 |
| Dérivés Locaux et matériel, montant net | 95 023 2 670 | _ | _ | _ | 95 023 2 670 |
| Goodwill | 10 977 | _ | _ | _ | 10 977 |
| Autres immobilisations incorporelles | 4 507 | - | _ | _ | 4 507 |
| Autres actifs | 38 959 | (1) | 217 | 216 | 39 175 |
| | 168 595 | (1) | 197 | 196 | 168 791 |
| Total de l'actif | 1 212 853 \$ | 23 \$ | (440)\$ | (417)\$ | 1 212 436 \$ |
| Passif Dépôts | | | | | |
| Particuliers | 260 213 \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 260 213 \$ |
| Entreprises et gouvernements | 505 665 | (29) | _ | (29) | 505 636 |
| Banques | 23 757 | - | | - () | 23 757 |
| | 789 635 | (29) | | (29) | 789 606 |
| Passif net au titre des fonds distincts | 1 216 | | | | 1 216 |
| Autres Acceptations | 16 459 | | | | 16 459 |
| Engagements afférents à des titres | 30 008 | _ | _ | _ | 30 008 |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de | | | | | |
| rachat et aux titres prêtés | 143 084 | - | - | - | 143 084 |
| Dérivés Sinistres et indemnités d'assurance | 92 127 9 676 | 106 | _ | - 106 | 92 127 9 782 |
| Autres passifs | 46 955 | - | 143 | 143 | 47 098 |
| | 338 309 | 106 | 143 | 249 | 338 558 |
| Débentures subordonnées | 9 265 | _ | _ | | 9 265 |
| Total du passif | 1 138 425 | 77 | 143 | 220 | 1 138 645 |
| · | 1 150 425 | ,,, | 149 | 220 | 1 130 043 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires Actions privilégiées | 6 413 | _ | _ | _ | 6 413 |
| Actions ordinaires | 17 703 | _ | _ | _ | 17 703 |
| Bénéfices non distribués | 45 359 | 44 | (602) | (558) | 44 801 |
| Autres composantes des capitaux propres | 4 354 | (98) | 19 | (79) | 4 275 |
| Double in estimate and describe and in control in | 73 829 | (54) | (583) | (637) | 73 192 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 599 | (5.1) | (502) | - ((27) | 599 |
| Total du passif et des sonitaux propres | 74 428 | (54) | (583) | (637) | 73 791 |
| Total du passif et des capitaux propres | 1 212 853 \$ | 23 \$ | (440)\$ | (417)\$ | 1 212 436 \$ |

Note 3 Juste valeur des instruments financiers

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

Les tableaux suivants présentent une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de chaque type d'instrument financier. Les dérivés incorporés sont présentés avec les contrats hôtes. Pour une description des techniques d'évaluation et des données utilisées pour déterminer la juste valeur de nos instruments financiers, se reporter aux notes 2 et 3 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2017. Aucun changement important n'a été apporté à nos méthodes d'évaluation de la juste valeur au cours du trimestre.

| | | | | Au 31 janvie | r 2018 | | | |
|---|--|---|--|---|--------------------------|--------------------------|-----------------------|----------------------|
| | | Valeur comptable et | juste valeur | | Valeur comptable | Juste valeur | | |
| | Instruments financiers classés comme étant à la juste | Instruments financiers désignés comme étant à la juste | Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais des | Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres | Instruments | Instruments | | |
| | valeur par le biais du | valeur par le biais du | autres éléments du | éléments du résultat | financiers évalués au | financiers évalués au | Total de la valeur | Total de la juste |
| (en millions de dollars canadiens) | résultat net | résultat net | résultat global | global | coût amorti | coût amorti | comptable | valeur |
| Actifs financiers Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques | - \$ | 18 837 \$ | - \$ | - \$ | 18 432 \$ | 18 432 \$ | 37 269 \$ | 37 269 \$ |
| Valeurs mobilières | | | | | | | | |
| Titres détenus à des fins de transaction Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur | 122 607 | 6 754 | - | - | - | - | 129 361 | 129 361 |
| applicable (1) | - | - | 47 137 | 406 | 45 358 | 44 964 | 92 901 | 92 507 |
| | 122 607 | 6 754 | 47 137 | 406 | 45 358 | 44 964 | 222 262 | 221 868 |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | 185 186 | _ | _ | _ | 74 579 | 74 577 | 259 765 | 259 763 |
| Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable Prêts de détail Prêts de gros | 71 8 106 | 188 1 289 | 77 452 | - - | 384 072 143 789 | 381 221 142 481 | 384 408 153 636 | 381 557 152 328 |
| | 8 177 | 1 477 | 529 | - | 527 861 | 523 702 | 538 044 | 533 885 |
| Autres Dérivés Autres actifs (2) | 105 512 1 300 | - - | <u>-</u> | - - | - 47 608 | - 47 657 | 105 512 48 908 | 105 512 48 957 |
| Passifs financiers Dépôts | | | | | | | | |
| Particuliers | 191 \$ | 13 710 \$ | | | 247 411 \$ | 247 319 \$ | 261 312 \$ | 261 220 \$ |
| Entreprises et gouvernements (3) | 1 | 99 174 | | | 418 253 | 419 230 | 517 428 | 518 405 |
| Banques (4) | - | 2 285 | | | 18 995 | 19 056 | 21 280 | 21 341 |
| | 192 | 115 169 | | | 684 659 | 685 605 | 800 020 | 800 966 |
| Autres Engagements afférents à des titres vendus à découvert Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux | 30 404 | - | | | - | - | 30 404 | 30 404 |
| titres prêtés | _ | 177 527 | | | 5 792 | 5 793 | 183 319 | 183 320 |
| Dérivés | 104 219 | | | | - | | 104 219 | 104 219 |
| Autres passifs (5) | (1 058) | 17 | | | 52 945 | 52 925 | 51 904 | 51 884 |
| Débentures subordonnées | (1 050) | _ | | | 8 961 | 9 284 | 8 961 | 9 284 |

| | | | Au | 31 octobre 2017 | | | |
|--|---|--|--|--|--|------------------------------------|--------------------------------|
| | Valeur | comptable et juste val | eur | Valeur comptable | Juste valeur | | |
| (en millions de dollars canadiens) | Instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | Instruments disponibles à la vente évalués à la juste valeur | Instruments financiers évalués au coût amorti | Instruments financiers évalués au coût amorti | Total de la valeur comptable | Total de la juste valeur |
| Actifs financiers | | | | | | | |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques | - \$ | 20 752 \$ | - \$ | 11 910 \$ | 11 910 \$ | 32 662 \$ | 32 662 \$ |
| Valeurs mobilières Titres détenus à des fins de transaction Titres de placement, déduction faite de la | 116 720 | 10 937 | - | _ | - | 127 657 | 127 657 |
| correction de valeur applicable (1) | _ | _ | 75 877 | 14 845 | 14 771 | 90 722 | 90 648 |
| | 116 720 | 10 937 | 75 877 | 14 845 | 14 771 | 218 379 | 218 305 |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés | _ | 138 979 | - | 81 998 | 81 999 | 220 977 | 220 978 |
| Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable | | | | | | | |
| Prêts de détail | 69 | _ | _ | 383 857 | 380 782 | 383 926 | 380 851 |
| Prêts de gros | 1 837 | 2 329 | _ | 154 525 | 153 967 | 158 691 | 158 133 |
| | 1 906 | 2 329 | _ | 538 382 | 534 749 | 542 617 | 538 984 |
| Autres | | | | | | | |
| Dérivés | 95 023 | _ | _ | _ | _ | 95 023 | 95 023 |
| Autres actifs (2) | | 1 213 | | 44 598 | 44 598 | 45 811 | 45 811 |
| Passifs financiers | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | |
| Particuliers | 184 \$ | | | 246 235 \$ | | 260 213 \$ | |
| Entreprises et gouvernements (3) | (9) | 94 518 | | 411 156 | 412 495 | 505 665 | 507 004 |
| Banques (4) | | 2 072 | | 21 685 | 21 708 | 23 757 | 23 780 |
| | 175 | 110 384 | | 679 076 | 680 350 | 789 635 | 790 909 |
| Autres Engagements afférents à des titres vendus à découvert | 30 008 | _ | | _ | _ | 30 008 | 30 008 |
| Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres | 20 000 | | | | | 30 000 | 2000 |
| prêtés | _ | 133 947 | | 9 137 | 9 138 | 143 084 | 143 085 |
| Dérivés | 92 127 | _ | | _ | _ | 92 127 | 92 127 |
| Autres passifs (5) | (1 132) | _ | | 49 440 | 49 426 | 48 308 | 48 294 |
| Débentures subordonnées | _ | _ | | 9 265 | 9 559 | 9 265 | 9 559 |

⁽¹⁾ Les titres de placement comprennent les titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti selon IFRS 9 ainsi que les titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à l'échéance selon IAS 39.

Comprend les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les instruments financiers comptabilisés dans les autres actifs.

Le poste Entreprises et gouvernements comprend les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques. (3)

⁽⁴⁾ (5) Les dépôts de banques correspondent aux dépôts provenant d'institutions de dépôts réglementées.

Comprend les acceptations et les instruments financiers comptabilisés dans les autres passifs.

Note 3 Juste valeur des instruments financiers (suite)

Juste valeur des actifs et des passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

| | | | 24 : | ior 2040 | | Au | iA. | | 24 - 1 | ohro 2017 | | |
|--|------------------------|------------------------------------|---------------------------|--|-------------------|--------------------------------------|------------------------|--------------------------------------|------------------------|--|-------------------|---|
| | | | 31 jai | nvier 2018 | | | | | 31 oct | obre 2017 | | |
| | | uation à la ju aleur selon le | | Total de la juste valeur, montant | Ajustements de | Actifs/ passifs à la juste | | luation à la jus aleur selon le | | Total de la juste valeur, montant | Ajustements de | Actifs/ passifs à la juste |
| (en millions de dollars canadiens) | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | brut | compensation | valeur | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | brut | compensation | valeur |
| Actifs financiers Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques | - S | 18 837 \$ | - S | 18 837 \$ | | \$ 18837\$ | - 9 | \$ 20 752 \$ | - \$ | 20 752 \$ | \$ | 20 752 \$ |
| Valeurs mobilières Titres détenus à des fins de transaction Créances d'entités gouvernementales canadiennes (1) | | | | · | | | | | | | | |
| Gouvernement fédéral Provinces et municipalités Créances d'États, de municipalités et | 7 920 | 7 222 11 870 | Ξ | 15 142 11 870 | | 15 142 11 870 | 9 374 | 7 929 11 422 | = | 17 303 11 422 | | 17 303 11 422 |
| d'organismes américains (1) Créances d'entités gouvernementales d'autres | 1 006 | 26 658 | 187 | 27 851 | | 27 851 | 1 226 | 29 634 | - | 30 860 | | 30 860 |
| pays membres de l'OCDE (2) Titres adossés à des créances hypothécaires (1) Titres adossés à des actifs | 1 440 | 9 213 1 228 | Ξ | 10 653 1 228 | | 10 653 1 228 | 934 | 10 420 1 298 | = | 11 354 1 298 | | 11 354 1 298 |
| Titres non garantis par des créances Titres d'emprunt de sociétés et autres créances Titres de participation | 20 34 948 45 334 | 2 270 21 339 2 840 82 640 | 196 29 975 1 387 | 2 466 21 388 38 763 129 361 | | 2 466 21 388 38 763 129 361 | 52 29 674 41 260 | 732 21 655 2 853 85 943 | 29 425 454 | 732 21 736 32 952 127 657 | | 732 21 736 32 952 127 657 |
| Titres de placement (4) Créances d'entités gouvernementales | 43 334 | 82 040 | 1 307 | 129 301 | | 129 301 | 41 200 | 65 945 | 474 | 127 037 | | 127 037 |
| canadiennes (1) Gouvernement fédéral Provinces et municipalités Créances d'États, de municipalités et | _ | 592 750 | <u>-</u> | 592 750 | | 592 750 | 477 - | 1 124 2 503 | _ | 1 601 2 503 | | 1 601 2 503 |
| d'organismes américains (1) Créances d'entités gouvernementales d'autres | - | 19 828 | - | 19 828 | | 19 828 | 8 | 28 999 | 508 | 29 515 | | 29 515 |
| pays membres de l'OCDE Titres adossés à des créances hypothécaires (1) Titres adossés à des actifs | Ξ | 2 987 997 | Ξ | 2 987 997 | | 2 987 997 | 479 - | 8 673 934 | _ | 9 152 934 | | 9 152 934 |
| TGC (3) Titres non garantis par des créances Titres d'emprunt de sociétés et autres créances Titres de participation Titres en substitut de prêt | - - 39 - | 4 307 845 16 803 94 24 | 28 246 3 | 4 307 845 16 831 379 27 | | 4 307 845 16 831 379 27 | - - 339 - | 3 623 2 671 23 662 38 24 | 203 797 711 4 | 3 623 2 874 24 459 1 088 28 | | 3 623 2 874 24 459 1 088 28 |
| | 39 | 47 227 | 277 | 47 543 | | 47 543 | 1 303 | 72 251 | 2 223 | 75 777 | | 75 777 |
| Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés Prêts Autres | Ξ | 185 186 9 662 | - 521 | 185 186 10 183 | | 185 186 10 183 | = | 138 979 4 056 | 179 | 138 979 4 235 | | 138 979 4 235 |
| Dérivés Contrats de taux d'intérêt Contrats de change Dérivés de crédit Autres contrats | 1 - - 3 910 | 105 651 55 123 109 10 537 | 271 67 - 150 | 105 923 55 190 109 14 597 | | 105 923 55 190 109 14 597 | - - 3 510 | 106 145 42 871 157 10 141 | 380 63 - 307 | 106 525 42 934 157 13 958 | | 106 525 42 934 157 13 958 |
| Ajustements de l'évaluation | - | (624) | (3) | (627) | | (627) | - | (722) | (3) | (725) | | (725) |
| Total des dérivés, montant brut Ajustements de compensation | 3 911 | 170 796 | 485 | 175 192 | (69 680) | , , | 3 510 | 158 592 | 747 | 162 849 | (67 826) | 162 849 (67 826) 95 023 |
| Total des dérivés Autres actifs | 1 097 | 203 | - | 1 300 | ((0 (00) | 105 512 1 300 | 966 | 247 | - 2 (02 f | 1 213 | (47.004) | 1 213 |
| Passifs financiers | 50 381 \$ | 5 514 551 \$ | 26/05 | 567 602 \$ | (69 680) | \$ 497 922 \$ | 47 039 3 | 480 820 \$ | 3 603 \$ | 531 462 \$ | (6/ 826)\$ | 463 636 5 |
| Dépôts Particuliers Entreprises et gouvernements Banques Autres | - \$ - - | 5 13 347 \$ 99 175 2 285 | 554 \$ - - | 13 901 \$ 99 175 2 285 | | \$ 13 901 \$ 99 175 2 285 | - S - - | 13 513 \$ 94 509 2 072 | 465 \$ _ _ | 13 978 \$ 94 509 2 072 | \$ | 13 978 \$ 94 509 2 072 |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert Engagements afférents à des actifs vendus | 15 303 | 15 101 | - | 30 404 | | 30 404 | 12 407 | 17 601 | - | 30 008 | | 30 008 |
| en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés Dérivés | - | 177 527 | - | 177 527 | | 177 527 | - | 133 947 | - | 133 947 | | 133 947 |
| Contrats de taux d'intérêt Contrats de change Dérivés de crédit Autres contrats | - - 3 610 | 100 215 54 172 215 14 031 | 783 34 - 307 | 100 998 54 206 215 17 948 | | 100 998 54 206 215 17 948 | - - 3 417 | 100 765 40 497 258 13 461 | 835 42 - 488 | 101 600 40 539 258 17 366 | | 101 600 40 539 258 17 366 |
| Ajustements de l'évaluation Total des dérivés, montant brut | 3 610 | 52 168 685 | 1 132 | 60 173 427 | | 60 173 427 | 3 417 | 55 155 036 | 13 | 68 159 831 | | 68 159 831 |
| Ajustements de compensation | 5010 | 200 005 | 1 1) 2 | -13 421 | (69 208) | | J 411 | 177 070 | 1)/ 0 | 100 UJI | (67 704) | (67 704) |
| Total des dérivés Autres passifs Débentures subordonnées | 184 | (1 253) | 28 | (1 041) | | 104 219 (1 041) | 130 | (1 286) | 24 | (1 132) | | 92 127 (1 132) |
| | 19 097 \$ | 474 867 \$ | 1 714 \$ | 495 678 \$ | (69 208) | \$ 426 470 \$ | 15 954 9 | 415 392 \$ | 1 867 \$ | 433 213 \$ | (67 704)\$ | 365 509 \$ |

⁽¹⁾ Au 31 janvier 2018, la valeur des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction s'établissait respectivement à 17 500 millions de dollars et à néant (17 977 millions et néant au 31 octobre 2017), et la valeur de ceux inclus dans tous les niveaux de la juste valeur des titres de placement se chiffrait respectivement à 4 686 millions de dollars et à 856 millions de dollars (13 352 millions et 727 millions au 31 octobre 2017).

⁽²⁾ OCDE signifie « Organisation de Coopération et de Développement Économiques ».

TGC signifie « titres garantis par des créances ». (3)

Les montants au 31 octobre 2017 ne tenaient pas compte de titres de placement de 100 millions de dollars qui étaient comptabilisés au coût.

Information quantitative sur les évaluations de la juste valeur à l'aide de données non observables importantes (instruments de niveau 3)

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2018, aucun changement important n'est intervenu dans les techniques d'évaluation, les sensibilités aux données non observables ou les relations entre les données non observables utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers de niveau 3. Au cours du même trimestre, les variations des fourchettes et des moyennes pondérées des données non observables n'ont pas eu d'incidence significative sur les profits (pertes) latents comptabilisés en résultat et relatifs aux instruments financiers de niveau 3. Pour des informations quantitatives sur les évaluations de la juste valeur utilisant des données non observables importantes, se reporter à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels audités de 2017.

Variations de l'évaluation de la juste valeur des instruments évalués de façon récurrente et classés au niveau 3 Les tableaux suivants présentent les variations des évaluations récurrentes de la juste valeur pour les instruments classés au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

| | | | | Pour le trimes | tre clos le 31 jan | vier 2018 | | | |
|---|--|---|--|--|--|-----------------------------------|-----------------------------------|---|--|
| (en millions de dollars canadiens) | Juste valeur au début de la période (1) | Total des profits (pertes) réalisés/ latents compris dans le résultat | Total des profits (pertes) latents compris dans les autres éléments du résultat global (2) | Achats d'actifs/ émissions de passifs | Ventes d'actifs/ règlements de passifs et autres (3) | Transferts vers le niveau 3 | Transferts hors du niveau 3 | Juste valeur à la fin de la période | Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus |
| Actifs | | | | | | | | | |
| Valeurs mobilières Titres détenus à des fins de transaction Créances d'entités gouvernementales canadiennes | | | | | | | | | |
| Provinces et municipalités Créances d'États, de municipalités | - \$ | 5 – 5 | 5 – \$ | 5 – \$ | ; | 5 – \$ | 5 – \$ | 5 - \$ | <u> </u> |
| et d'organismes américains Titres adossés à des créances | 508 | 4 | (13) | - | (312) | - | - | 187 | (5) |
| hypothécaires Titres adossés à des actifs | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| TGC | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |
| Titres non garantis par des créances Titres d'emprunt de sociétés et autres | 196 | 12 | (6) | - | (6) | - | - | 196 | 10 |
| créances | 30 | (1) | _ | _ | _ | _ | _ | 29 | (1) |
| Titres de participation | 923 | (68) | (21) | 179 | (40) | 4 | (2) | 975 | (43) |
| | 1 657 | (53) | (40) | 179 | (358) | 4 | (2) | 1 387 | (39) |
| Titres de placement | | | | | | | | | |
| Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains | - | - | - | - | - | - | - | - | s.o. |
| Titres adossés à des actifs Titres non garantis par des créances | - | - | - | - | - | - | - | - | 5.0. |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | 29 | (5) | 4 | | | | | 28 | |
| Titres de participation | 217 | (5) | 26 | _ | 3 | _ | _ | 246 | 5.0. 5.0. |
| Titres en substitut de prêt | 3 | _ | _ | _ | _ | _ | _ | 3 | S.O. |
| | 249 | (5) | 30 | _ | 3 | _ | _ | 277 | 5.0. |
| Prêts | 477 | (1) | (1) | 50 | (4) | | | 521 | (1) |
| Autres | 7// | (1) | (1) | 50 | (4) | | | 721 | (1) |
| Soldes nets des dérivés (4) | | | | | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | (455) | 45 | - | 27 | 1 | - | (130) | (512) | 46 |
| Contrats de change | 21 | 6 | 1 | - | 4 | 1 | - | 33 | 4 |
| Dérivés de crédit | (4.04) | - | _ | (20) | - | (21) | - | (4.57) | - |
| Autres contrats Ajustements de l'évaluation | (181) | 53 | 6 | (30) | (2) | (34) | 31 | (157) | 24 |
| Adultes actifs | (16) | _ | _ | _ | 5 | _ | _ | (11) | _ |
| | 1 752 \$ | 5 45 9 | (4)\$ | 226 \$ | (351)\$ | (29)\$ | (101)\$ | 1 538 \$ | 34 \$ |
| Passifs | ,,,,, | .,,, | (1)4 | | (===)4 | ()+ | ()+ | | |
| Dépôts | | | | | | | | | |
| Particuliers | (465) | (31) | 4 \$ | (149)\$ | 22 \$ | (52)\$ | 117 \$ | (554)\$ | (24)\$ |
| Entreprises et gouvernements | _ | | _ | - | - | _ | - | - | _ |
| Autres Engagements afférents à des titres | | | | | | | | | |
| vendus à découvert | (27) | - | _ | - | _ | - | - | (20) | - |
| Autres passifs | (24) | (1) | 1 | (5) | 1 | | | (28) | |
| | (489) | (32) | 5 5 \$ | (154)\$ | 23 \$ | (52)\$ | 117 \$ | (582)\$ | (24)\$ |

Note 3 Juste valeur des instruments financiers (suite)

| | | | | Pour le trime | stre clos le 31 jar | vier 2017 | | | |
|--|--|---|--|--|--|-----------------------------------|-----------------------------------|---|--|
| en millions de dollars canadiens) | Juste valeur au début de la période | Total des profits (pertes) réalisés/ latents compris dans le résultat | Total des profits (pertes) latents compris dans les autres éléments du résultat global (2) | Achats d'actifs/ émissions de passifs | Ventes d'actifs/ règlements de passifs et autres (3) | Transferts vers le niveau 3 | Transferts hors du niveau 3 | Juste valeur à la fin de la période | Variations des profits (pertes) latents compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus |
| Actifs | ta periode | te resultat | Stobat (2) | uc pussiis | uuties (5) | IIIVCUU J | IIIVCUU J | ta periode | encore detends |
| Valeurs mobilières Titres détenus à des fins de transaction Créances d'entités gouvernementales canadiennes | | | | | | | | | |
| Provinces et municipalités Créances d'États, de municipalités | - \$ | - \$ | - 5 | 5 – 5 | - \$ | - \$ | - \$ | , | - \$ |
| et d'organismes américains Titres adossés à des créances | 1 | _ | _ | - | _ | _ | - | 1 | _ |
| hypothécaires Titres adossés à des actifs TGC | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |
| Titres non garantis par des créances Titres d'emprunt de sociétés et autres | 4 | _ | _ | - | _ | _ | - | 4 | _ |
| créances Titres de participation | 62 376 | (1) (18) | _ (11) | 19 38 | (19) (35) | 20 12 | (10) (1) | 71 361 | _ (19) |
| | 443 | (19) | (11) | 57 | (54) | 32 | (11) | 437 | (19) |
| Titres de placement Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains | 747 | (2) | (1.0) | | (15) | | | 71.0 | |
| Titres adossés à des actifs Titres non garantis par des créances | 217 | (3) | (10) | _ | (21) | _ | _ | 719 202 | S.O. |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | 956 | _ | (29) | 3 | (30) | | (6) | 894 | s.o. s.o. |
| Titres de participation Titres en substitut de prêt | 756 – | 12 | (12) | 9 | (49) | _ _ | (0) - - | 716 | s.o. s.o. |
| | 2 676 | 9 | (45) | 12 | (115) | _ | (6) | 2 531 | S.O. |
| Prêts Autres | 329 | (1) | (4) | 119 | (1) | - | _ | 442 | (1) |
| Soldes nets des dérivés (4) Contrats de taux d'intérêt Contrats de change | (448) (15) | 9 31 | _ _ | 26 - | _ (1) | 3 2 | 3 (1) | (407) 16 | 13 31 |
| Dérivés de crédit Autres contrats Ajustements de l'évaluation | (122) (10) | (4) - | - 4 - | (18) - | 8 (1) | (22) – | (86) – | (240) (11) | (10) - |
| Autres actifs | _ | _ | | _ | _ | | | | |
| | 2 853 \$ | 25 \$ | (56) | \$ 1965 | (164) | \$ 15\$ | (101) | \$ 2768\$ | 14 \$ |
| Passifs Dépôts | | | | | | | | | |
| Particuliers Entreprises et gouvernements Autres | (425)\$ (2) | (13)\$ - | 5 7 <u>9</u> - | 61)5 | \$ 29 \$ - | (68)\$ - | 5 167 \$ - | (364)\$ (2) | (6)\$ |
| Engagements afférents à des titres vendus à découvert Autres passifs | (1) (88) | _ (1) | - 3 | - - | 1 – | _ _ | _ _ | - (86) | - |
| | (516)\$ | | | 6 (61) | | (68)\$ | | | (6)\$ |

⁽¹⁾ Ces montants reflètent certains reclassements effectués lors de l'adoption d'IFRS 9. Se reporter à la note 2 pour de plus amples renseignements.

Ces montants comprennent les profits et les pertes de change découlant de la consolidation des filiales étrangères à l'égard des instruments de niveau 3, s'il y a lieu. Des profits latents sur les titres (2) de placement de 32 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2018 (profits de 21 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2017) ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, exclusion faite des profits ou des pertes de change découlant de la consolidation.

⁽³⁾ Comprend l'amortissement des primes ou des escomptes comptabilisés en résultat net.

Le montant net des dérivés au 31 janvier 2018 comprenait des actifs dérivés de 485 millions de dollars (564 millions de dollars au 31 janvier 2017) et des passifs dérivés de 1 132 millions de (4) dollars (1 206 millions au 31 janvier 2017).

s.o. sans objet

nada Premier trimestre de 2018

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur pour les instruments inscrits à la juste valeur de façon récurrente

Les transferts entre les niveaux 1 et 2 sont effectués selon que la juste valeur est obtenue au moyen des cours des marchés actifs (niveau 1).

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2018, les transferts depuis le niveau 1 vers le niveau 2 comprenaient des créances d'États, de municipalités et d'organismes américains de 13 millions de dollars comptabilisées dans la catégorie des titres détenus à des fins de transaction et des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 47 millions de dollars.

Les transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 sont principalement attribuables à un changement dans l'observabilité d'une donnée sur le marché ou à un changement dans l'importance de l'incidence d'une donnée non observable sur la juste valeur d'un instrument financier.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2018, les transferts d'options sur actions négociées sur le marché hors cote et classées dans les autres contrats ont découlé de changements dans l'observabilité des données sur le marché, tandis que les transferts liés aux contrats de taux d'intérêt et aux dépôts de particuliers étaient attribuables aux changements dans l'importance de l'incidence des données non observables sur leur juste valeur.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2018, les transferts importants depuis le niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient principalement 130 millions de dollars (passif net) de contrats de taux d'intérêt, qui sont composés de 143 millions de dollars d'actifs liés aux dérivés et de 13 millions de dollars de passifs liés aux dérivés. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2018, les transferts importants depuis le niveau 3 vers le niveau 2 au sein des autres contrats comprenaient 27 millions de dollars (passif net) d'options sur actions négociées sur le marché hors cote, qui sont composées d'actifs de 342 millions de dollars et de passifs de 369 millions de dollars. En outre, les transferts importants depuis le niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient 117 millions de dollars de dépôts de particuliers.

Variations positive et négative de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles

Un instrument financier est classé au niveau 3 si une ou plusieurs de ses données non observables peuvent avoir une incidence importante sur l'évaluation de sa juste valeur. Dans le cadre de l'établissement des états financiers, les niveaux appropriés de ces données non observables sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction. En raison de la nature non observable des cours ou des taux, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments financiers de niveau 3.

Le tableau suivant résume les effets, sur la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles. Cette analyse de sensibilité vise à illustrer l'incidence éventuelle que peut avoir le facteur d'incertitude relative lié à la juste valeur des instruments financiers de niveau 3. Pour la présentation des sensibilités ci-dessous, nous avons compensé les soldes lorsque : i) la variation du facteur d'évaluation créait une variation des justes valeurs positive et négative qui se compensait, ii) les deux éléments qui se compensaient étaient classés au niveau 3 et iii) les risques étaient gérés et présentés sur la base du solde net. En ce qui concerne la sensibilité globale, il est en pratique improbable que l'ensemble des autres hypothèses raisonnablement possibles se réalisent simultanément.

| | | | Au | х | | |
|--|---|--|--|---|--|--|
| | | 31 janvier 2018 | | | 31 octobre 2017 | |
| (en millions de dollars canadiens) | Juste valeur des instruments de niveau 3 | Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles | Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles | Juste valeur des instruments de niveau 3 | Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles | Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles |
| Valeurs mobilières | | | | | | |
| Titres détenus à des fins de transaction | | | | | | |
| Créances d'États, de municipalités et | | | | | | |
| d'organismes américains | 187 \$ | 3 \$ | (7)\$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Titres adossés à des actifs | 196 | 13 | (19) | _ | _ | _ |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres | | | | | | |
| créances | 29 | - | - | 29 | _ | _ |
| Titres de participation | 975 | 4 | (3) | 425 | _ | _ |
| Titres de placement | | | | | | |
| Créances d'États, de municipalités et | | | | | | |
| d'organismes américains | _ | - | - | 508 | 8 | (20) |
| Titres adossés à des actifs | _ | - | - | 203 | 15 | (21) |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres | | | | | | |
| créances | 28 | 1 | (1) | 797 | 6 | (6) |
| Titres de participation | 246 | 23 | (23) | 711 | 40 | (24) |
| Titres en substitut de prêt | 3 | 2 | - | 4 | 2 | _ |
| Prêts | 521 | 3 | (3) | 179 | 2 | (3) |
| Dérivés | 485 | 14 | (12) | 747 | 34 | (30) |
| | 2 670 \$ | 63 \$ | (68)\$ | 3 603 \$ | 107 \$ | (104)\$ |
| Dépôts | (554)\$ | 9\$ | (9)\$ | (465)\$ | 11 \$ | (11)\$ |
| Dérivés | (1 132) | 42 | (54) | (1 378) | 37 | (48) |
| Autres | , | | | . , | | , , |
| Titres vendus à découvert et autres | | | | | | |
| passifs | (28) | - | - | (24) | _ | _ |
| | (1 714)\$ | 51 \$ | (63)\$ | (1 867)\$ | 48 \$ | (59)\$ |

Note 4 Valeurs mobilières

Profits et pertes latents sur les titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (IFRS 9) (1), (2)

| | Au | | | | | |
|---|-----------|-------------|--------------|-----------|--|--|
| | | 31 janv | rier 2018 | | | |
| | Coût/ | Profits | Pertes | | | |
| | coût | bruts | brutes | Juste | | |
| (en millions de dollars canadiens) | amorti | latents (3) | latentes (3) | valeur | | |
| Créances d'entités gouvernementales canadiennes | | | | | | |
| Gouvernement fédéral | 596 \$ | 5 - \$ | (4)\$ | 592 \$ | | |
| Provinces et municipalités | 763 | 2 | (15) | 750 | | |
| Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (4) | 19 637 | 283 | (92) | 19 828 | | |
| Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE | 2 983 | 5 | (1) | 2 987 | | |
| Titres adossés à des créances hypothécaires | 997 | 1 | (1) | 997 | | |
| Titres adossés à des actifs | | | | | | |
| TGC | 4 298 | 10 | (1) | 4 307 | | |
| Titres non garantis par des créances | 837 | 10 | (2) | 845 | | |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | 16 780 | 72 | (21) | 16 831 | | |
| Titres de participation | 191 | 189 | (1) | 379 | | |
| Titres en substitut de prêt | 28 | - | (1) | 27 | | |
| | 47 110 \$ | 572 \$ | (139)\$ | 47 543 \$ | | |

Profits et pertes latents sur les titres disponibles à la vente (IAS 39) (1), (2)

| | | Αι | ı | |
|---|---------------|------------------|------------------|-----------|
| | | 31 octob | re 2017 | |
| | Coût/ coût | Profits bruts | Pertes brutes | Juste |
| (en millions de dollars canadiens) | amorti | latents | latentes | valeur |
| Créances d'entités gouvernementales canadiennes | | | | |
| Gouvernement fédéral | 1 608 \$ | 2 \$ | (9)\$ | 1 601 \$ |
| Provinces et municipalités | 2 5 1 4 | 7 | (18) | 2 503 |
| Créances d'États, de municipalités et d'organismes américains (4) | 29 477 | 242 | (204) | 29 515 |
| Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE | 9 145 | 18 | (11) | 9 152 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires | 934 | 1 | (1) | 934 |
| Titres adossés à des actifs | | | | |
| TGC | 3 610 | 13 | _ | 3 623 |
| Titres non garantis par des créances | 2 909 | 10 | (45) | 2 874 |
| Titres d'emprunt de sociétés et autres créances | 24 396 | 106 | (43) | 24 459 |
| Titres de participation | 875 | 320 | (7) | 1 188 |
| Titres en substitut de prêt | 29 | _ | (1) | 28 |
| | 75 497 \$ | 719 \$ | (339)\$ | 75 877 \$ |

La plupart des titres adossés à des créances hypothécaires se rapportent à des prêts hypothécaires résidentiels. Le coût/coût amorti, les profits bruts latents, les pertes brutes latentes et la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales se chiffraient respectivement à 856 millions, à 1 million, à 1 million et à 856 millions de dollars au 31 janvier 2018 (727 millions, 1 million, 1 million et 727 millions au 31 octobre 2017).

Correction de valeur pour pertes de crédit sur les titres de placement

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit, par niveau, pour les titres d'emprunt évalués au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les éléments de rapprochement sont les suivants :

- Transferts entres les niveaux On présume qu'ils surviennent avant toute réévaluation correspondante de la correction de
- Achats et originations Ils reflètent la correction de valeur établie pour les actifs nouvellement comptabilisés durant la période, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Décomptabilisations et arrivées à échéance Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs décomptabilisés durant la période sans qu'une perte de crédit ait été subie, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Réévaluations Elles reflètent les faits suivants : l'incidence des variations des données ou hypothèses relatives aux modèles, y compris les changements dans les conditions macroéconomiques prospectives; les remboursements partiels et les prélèvements supplémentaires sur les facilités existantes; les changements d'évaluation à la suite d'un transfert entre les niveaux et la désactualisation de la valeur temps de l'argent du fait du passage du temps.
- Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2018, aucun changement important n'a été apporté aux modèles servant à l'estimation des pertes de crédit attendues.

⁽²⁾ Compte non tenu de titres détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie de 45 358 millions de dollars au 31 janvier 2018 qui sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit (titres détenus jusqu'à leur échéance de 14 845 millions de dollars au 31 octobre 2017 qui étaient comptabilisés au coût amorti).

⁽³⁾ Incluant une correction de valeur pour pertes de crédit de 42 millions de dollars liée à des titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comptabilisée en résultats et dans les bénéfices non distribués au 31 janvier 2018.

Comprend des titres émis par des entités autres que des organismes gouvernementaux américains et adossés à des actifs assurés par le gouvernement, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres adossés à des actifs émis par des organismes gouvernementaux américains.

Correction de valeur pour pertes de crédit – titres au coût amorti

| | IFRS 9 | | | | |
|---|----------|-------------------|-------------------|-------|--|
| | Pour | le trimestre clos | e 31 janvier 2018 | | |
| | Produc | tifs | Dépréciés | | |
| (en millions de dollars canadiens) | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total | |
| Solde au début de la période | 9\$ | 45 \$ | -\$ | 54\$ | |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit | | | | | |
| Transferts vers (depuis) le niveau 1 | 3 | (3) | - | _ | |
| Transferts vers (depuis) le niveau 2 | (7) | 7 | _ | _ | |
| Transferts vers (depuis) le niveau 3 | _ | - | - | _ | |
| Achats et originations | 1 | _ | - | 1 | |
| Décomptabilisations et arrivées à échéance | (1) | (9) | - | (10) | |
| Réévaluations | (1) | (2) | - | (3) | |
| Écarts de change et autres | - | (3) | - | (3) | |
| Solde à la fin de la période | 4 \$ | 35 \$ | -\$ | 39 \$ | |

Correction de valeur pour pertes de crédit – titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (1)

| | | IFRS 9 |) | |
|---|------------|-----------------------|-------------------|-------|
| | Pou | r le trimestre clos l | e 31 janvier 2018 | |
| | Productifs | | Dépréciés | |
| (en millions de dollars canadiens) | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Solde au début de la période | 3 \$ | 22 \$ | - \$ | 25 \$ |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit | | | | |
| Transferts vers (depuis) le niveau 1 | _ | _ | - | _ |
| Transferts vers (depuis) le niveau 2 | _ | _ | - | _ |
| Transferts vers (depuis) le niveau 3 | - | - | - | _ |
| Achats et originations | 34 | - | - | 34 |
| Décomptabilisations et arrivées à échéance | _ | (17) | - | (17) |
| Réévaluations | - | 2 | - | 2 |
| Écarts de change et autres | - | (2) | - | (2) |
| Solde à la fin de la période | 37 \$ | 5\$ | - \$ | 42 \$ |

⁽¹⁾ Les pertes de crédit attendues sur les titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas comptabilisées séparément dans le bilan, car les titres visés sont inscrits à la juste valeur. Le cumul des pertes de crédit comptabilisé en résultat net est présenté au poste Autres composantes des capitaux propres.

Exposition au risque de crédit selon la notation interne du risque

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres évalués au coût amorti ainsi que la juste valeur des titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les notes de risque sont basées sur les évaluations internes à la date de clôture telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes relatives aux prêts de gros et de détail, aux pages 67 et 68 du rapport annuel 2017.

| | | IFR: | S 9 | |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | | Au 31 jan | vier 2018 | |
| | Produ | ctifs | Dépréciés | |
| (en millions de dollars canadiens) | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Titres de placement | | | | |
| Titres au coût amorti | | | | |
| Qualité investissement | 44 454 \$ | 84 \$ | - \$ | 44 538 \$ |
| Qualité inférieure | 143 | 723 | - | 866 |
| | 44 597 | 807 | _ | 45 404 |
| Correction de valeur pour pertes de crédit | 4 | 35 | _ | 39 |
| Coût amorti | 44 593 | 772 | - | 45 365 |
| Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | | | | |
| Qualité investissement | 46 268 | 31 | _ | 46 299 |
| Qualité inférieure | 730 | 108 | _ | 838 |
| | 46 998 | 139 | _ | 47 137 |
| Éléments non soumis à des tests de dépréciation (1) | | | | 406 |
| | | | | 47 543 |

⁽¹⁾ Les titres de placement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation sont des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Note 4 Valeurs mobilières (suite)

Dépréciation des titres disponibles à la vente (IAS 39)

Chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifiait, les titres disponibles à la vente faisaient l'objet de tests pour vérifier s'il y avait une indication objective de dépréciation. Selon la nature des titres faisant l'objet d'un test de dépréciation, nous appliquions des méthodes particulières pour évaluer si le coût/coût amorti du titre serait repris. Au 31 janvier 2017, les pertes brutes latentes sur les titres disponibles à la vente se chiffraient à 386 millions de dollars. Il n'y avait pas d'indication objective de dépréciation des titres disponibles à la vente qui affichaient une perte latente au 31 janvier 2017.

Profits nets et pertes nettes sur les titres disponibles à la vente (IAS 39) (1)

| | Pour le trimestre clos |
|------------------------------------|------------------------|
| | le 31 janvier |
| (en millions de dollars canadiens) | 2017 |
| Profits réalisés | 48 \$ |
| Pertes réalisées | (4) |
| Pertes de valeur | (17) |
| | 27 \$ |

⁽¹⁾ Des profits réalisés de 2 millions de dollars ayant trait à nos activités d'assurance sont exclus du poste Profits nets et pertes nettes sur les titres de placement, mais sont plutôt inclus au poste Primes d'assurance, revenus de placement et honoraires de l'état consolidé du résultat net du trimestre clos le 31 janvier 2017. Aucune perte réalisée ni aucune perte de valeur associées à nos activités d'assurance n'avaient été comptabilisées pour le trimestre clos le 31 janvier 2017.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2017, des profits nets de 27 millions de dollars avaient été inscrits dans les revenus autres que d'intérêt. Les résultats de la période reflétaient des profits nets réalisés de 44 millions de dollars, principalement composés de distributions et de profits à la vente liés à certains titres de participation et créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE. Les profits nets tenaient compte également des pertes de valeur de 17 millions de dollars principalement liées à des titres de participation et à des créances d'États, de municipalités et d'organismes américains.

Titres détenus jusqu'à leur échéance (IAS 39)

Les titres détenus jusqu'à leur échéance évalués au coût amorti faisaient périodiquement l'objet de tests de dépréciation et étaient classés comme dépréciés lorsque la direction avait estimé que le plein recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues n'était plus raisonnablement assuré. Le test de dépréciation des titres détenus jusqu'à leur échéance se fondait principalement sur le modèle de dépréciation utilisé pour les prêts. Au 31 janvier 2017, il n'y avait pas d'indication objective d'une dépréciation des titres détenus jusqu'à leur échéance.

Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit

Correction de valeur pour pertes sur prêts

| | | | IFRS 9 | | | | | | | | |
|---|------------------------------------|--|--|--------------------------------------|------------------------------------|--|--|--|--|--|--|
| | | Pour le trimestre | clos le 31 jan | vier 2018 | | | | | | | |
| (en millions de dollars canadiens) | Solde au début de la période | Dotation à la provision pour pertes de crédit | Sorties du bilan, montant net | Écarts de change et autres (1) | Solde à la fin de la période | | | | | | |
| Prêts de détail | | | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 378 \$ | 13 \$ | (13)\$ | (15)\$ | 363 \$ | | | | | | |
| Prêts aux particuliers | 826 | 145 | (102) | (8) | 861 | | | | | | |
| Prêts sur cartes de crédit | 693 | 98 | (110) | (1) | 680 | | | | | | |
| Prêts aux petites entreprises | 49 | 9 | (7) | (1) | 50 | | | | | | |
| Prêts de gros | | | | | | | | | | | |
| Prêts aux entreprises, aux organismes souverains et aux banques | 1 010 | 72 | (18) | (39) | 1 025 | | | | | | |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 20 | (3) | - | (1) | 16 | | | | | | |
| | 2 976 \$ | 334 \$ | (250)\$ | (65)\$ | 2 995 \$ | | | | | | |
| Présentation ventilée : | | | | | | | | | | | |
| Correction de valeur pour pertes sur prêts | 2 749 \$ | | | | 2 776 \$ | | | | | | |
| Autres passifs – Dotations | 207 | | | | 202 | | | | | | |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 20 | | | | 16 | | | | | | |
| Autres composantes des capitaux propres | - 1 | | | | 1 | | | | | | |

⁽¹⁾ Comprend les revenus d'intérêt sur les prêts douteux de 17 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2018.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et les engagements, par niveau, pour chaque grande catégorie de produits. Les éléments de rapprochement comprennent les suivants :

- Transferts entres les niveaux On présume qu'ils surviennent avant toute réévaluation correspondante de la correction de valeur.
- Achats et originations Ils reflètent la correction de valeur établie pour les actifs nouvellement comptabilisés durant la période, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Décomptabilisations et arrivées à échéance Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs décomptabilisés durant la période sans qu'une perte de crédit ait été subie, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.

- Réévaluations Elles reflètent les faits suivants : l'incidence des variations des données ou hypothèses relatives aux modèles, y compris les changements dans les conditions macroéconomiques prospectives; les remboursements partiels et les prélèvements supplémentaires sur les facilités existantes; les changements d'évaluation à la suite d'un transfert entre les niveaux et la désactualisation de la valeur temps de l'argent du fait du passage du temps.
- Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2018, aucun changement important n'a été apporté aux modèles servant à l'estimation des pertes de crédit attendues.

Correction de valeur pour pertes de crédit - Prêts hypothécaires résidentiels

| | IFRS 9 | | | | | |
|---|----------|----------|-----------|--------|--|--|
| | Pou | | | | | |
| | Produ | ctifs | Dépréciés | | | |
| (en millions de dollars canadiens) | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total | | |
| Solde au début de la période | 140 \$ | 65 \$ | 173 \$ | 378 \$ | | |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit | | | | | | |
| Transferts vers (depuis) le niveau 1 | 22 | (22) | _ | - | | |
| Transferts vers (depuis) le niveau 2 | (5) | 5 | _ | - | | |
| Transferts vers (depuis) le niveau 3 | _ | (3) | 3 | - | | |
| Achats et originations | 16 | _ | _ | 16 | | |
| Décomptabilisations et arrivées à échéance | (3) | (3) | _ | (6) | | |
| Réévaluations | (36) | 27 | 12 | 3 | | |
| Sorties du bilan | _ | _ | (14) | (14) | | |
| Recouvrements | _ | _ | 1 | 1 | | |
| Écarts de change et autres | (4) | (2) | (9) | (15) | | |
| Solde à la fin de la période | 130 \$ | 67 \$ | 166\$ | 363 \$ | | |

Correction de valeur pour pertes de crédit - Particuliers

| | IFRS 9 | | | | |
|---|---|----------|-----------|--------|--|
| | Pour le trimestre clos le 31 janvier 2018 | | | | |
| | Produ | ctifs | Dépréciés | | |
| (en millions de dollars canadiens) | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total | |
| Solde au début de la période | 278 \$ | 427 \$ | 121 \$ | 826 \$ | |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit | | | | | |
| Transferts vers (depuis) le niveau 1 | 204 | (204) | - | - | |
| Transferts vers (depuis) le niveau 2 | (42) | 42 | - | - | |
| Transferts vers (depuis) le niveau 3 | - | (43) | 43 | - | |
| Achats et originations | 26 | 2 | - | 28 | |
| Décomptabilisations et arrivées à échéance | (9) | (35) | - | (44) | |
| Réévaluations | (180) | 271 | 70 | 161 | |
| Sorties du bilan | - | _ | (129) | (129) | |
| Recouvrements | - | _ | 27 | 27 | |
| Écarts de change et autres | (2) | (1) | (5) | (8) | |
| Solde à la fin de la période | 275 \$ | 459 \$ | 127 \$ | 861 \$ | |

Correction de valeur pour pertes de crédit - Prêts sur cartes de crédit

| | IFRS 9 | | | | | |
|---|---|----------|-----------|--------|--|--|
| | Pour le trimestre clos le 31 janvier 2018 | | | | | |
| | Produ | ctifs | Dépréciés | | | |
| (en millions de dollars canadiens) | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total | | |
| Solde au début de la période | 251 \$ | 442 \$ | - \$ | 693 \$ | | |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit | | | | | | |
| Transferts vers (depuis) le niveau 1 | 228 | (228) | - | _ | | |
| Transferts vers (depuis) le niveau 2 | (40) | 40 | _ | _ | | |
| Transferts vers (depuis) le niveau 3 | _ | (37) | 37 | _ | | |
| Achats et originations | 3 | 1 | - | 4 | | |
| Décomptabilisations et arrivées à échéance | (4) | (30) | _ | (34) | | |
| Réévaluations | (224) | 279 | 73 | 128 | | |
| Sorties du bilan | _ | _ | (142) | (142) | | |
| Recouvrements | _ | _ | 32 | 32 | | |
| Écarts de change et autres | (2) | 1 | - | (1) | | |
| Solde à la fin de la période | 212 \$ | 468 \$ | - \$ | 680 \$ | | |

Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit (suite)

Correction de valeur pour pertes de crédit – Prêts aux petites entreprises

| | IFRS 9 | | | | | |
|---|----------|----------|-----------|-------|--|--|
| | Po | | | | | |
| | Produc | ctifs | Dépréciés | | | |
| (en millions de dollars canadiens) | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total | | |
| Solde au début de la période | 15 \$ | 15\$ | 19 \$ | 49\$ | | |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit | | | | | | |
| Transferts vers (depuis) le niveau 1 | 8 | (8) | - | - | | |
| Transferts vers (depuis) le niveau 2 | (2) | 2 | _ | - | | |
| Transferts vers (depuis) le niveau 3 | - | (3) | 3 | - | | |
| Achats et originations | 3 | - | _ | 3 | | |
| Décomptabilisations et arrivées à échéance | (1) | (2) | _ | (3) | | |
| Réévaluations | (7) | 12 | 4 | 9 | | |
| Sorties du bilan | - | - | (9) | (9) | | |
| Recouvrements | _ | - | 2 | 2 | | |
| Écarts de change et autres | 1 | (1) | (1) | (1) | | |
| Solde à la fin de la période | 17 \$ | 15\$ | 18 \$ | 50 \$ | | |

Correction de valeur pour pertes de crédit - Prêts aux entreprises, aux organismes souverains et aux banques

| | IFRS 9 | | | | | |
|---|---|----------|-----------|----------|--|--|
| | Pour le trimestre clos le 31 janvier 2018 | | | | | |
| | Produ | ctifs | Dépréciés | | | |
| (en millions de dollars canadiens) | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total | | |
| Solde au début de la période | 251 \$ | 352 \$ | 407 \$ | 1 010 \$ | | |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit | | | | | | |
| Transferts vers (depuis) le niveau 1 | 58 | (58) | _ | _ | | |
| Transferts vers (depuis) le niveau 2 | (35) | 35 | - | _ | | |
| Transferts vers (depuis) le niveau 3 | _ | (6) | 6 | _ | | |
| Achats et originations | 52 | 8 | - | 60 | | |
| Décomptabilisations et arrivées à échéance | (41) | (52) | - | (93) | | |
| Réévaluations | (32) | 63 | 74 | 105 | | |
| Sorties du bilan | _ | - | (27) | (27) | | |
| Recouvrements | _ | - | 9 | 9 | | |
| Écarts de change et autres | (4) | (8) | (27) | (39) | | |
| Solde à la fin de la période | 249 \$ | 334 \$ | 442 \$ | 1 025 \$ | | |

Correction de valeur pour pertes de crédit

| | IAS 39 | | | | | | | | |
|---|---|--|---------------------|---------------|------------------|----------------------------------|------------------------------------|--|--|
| | Pour le trimestre clos le 31 janvier 2017 | | | | | | | | |
| (en millions de dollars canadiens) | Solde au début de la période | Dotation à la provision pour pertes de crédit | Sorties du bilan | Recouvrements | Désactualisation | Écarts de change et autres | Solde à la fin de la période | | |
| Prêts de détail | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 273 \$ | 6\$ | (13)\$ | 2 \$ | (5)\$ | (5)\$ | 258 \$ | | |
| Prêts aux particuliers | 529 | 109 | (138) | 29 | (3) | _ | 526 | | |
| Prêts sur cartes de crédit | 386 | 110 | (141) | 32 | _ | _ | 387 | | |
| Prêts aux petites entreprises | 65 | 7 | (9) | 3 | (1) | _ | 65 | | |
| | 1 253 | 232 | (301) | 66 | (9) | (5) | 1 236 | | |
| Prêts de gros | | | | | | | | | |
| Prêts aux entreprises | 979 | 62 | (35) | 32 | (21) | (16) | 1 001 | | |
| Prêts dépréciés acquis | 3 | _ | _ | _ | _ | (1) | 2 | | |
| Total de la correction de valeur pour pertes sur prêts | 2 235 | 294 | (336) | 98 | (30) | (22) | 2 239 | | |
| Correction de valeur pour éléments hors bilan et autres (1) | 91 | _ | _ | _ | | - | 91 | | |
| Total de la correction de valeur pour pertes de crédit | 2 326 \$ | 294 \$ | (336)\$ | 98 \$ | (30)\$ | (22)\$ | 2 330 \$ | | |
| Évalués individuellement | 365 \$ | 26 \$ | (10)\$ | 26 \$ | (17)\$ | (13)\$ | 377 \$ | | |
| Évalués collectivement | 1 961 | 268 | (326) | 72 | (13) | (9) | 1 953 | | |
| Total de la correction de valeur pour pertes de crédit | 2 326 \$ | 294 \$ | (336)\$ | 98 \$ | (30)\$ | (22)\$ | 2 330 \$ | | |

⁽¹⁾ La correction de valeur liée aux éléments hors bilan et autres fait l'objet d'une présentation distincte au poste Autres passifs – Dotations.

Banque Royale du Canada Premier trimestre de 2018

Données et hypothèses clés

L'évaluation des pertes de crédit attendues est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de variables interdépendantes. Les principaux facteurs qui font varier les pertes de crédit attendues sont les suivants :

- les changements dans la qualité du crédit de l'emprunteur ou de l'instrument, que reflètent les évaluations internes ou externes des risques;
- les variations des conditions macroéconomiques prospectives, en particulier les variables sur lesquelles reposent nos modèles, lesquelles sont les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent;
- les changements dans la facon dont les scénarios sont construits et les pondérations attribuées à chaque scénario;
- les transferts entre les niveaux, qui peuvent être motivés par les changements subis par n'importe lequel des facteurs ci-dessus.

D'autres précisions sur les données et hypothèses clés utilisées au 31 janvier 2018 figurent ci-après.

Notations internes du risaue

Les notes de risque internes sont attribuées conformément au cadre de gestion des risques décrit à la rubrique Risque de crédit de notre rapport annuel 2017. Les changements apportés aux notes de risque internes se reflètent dans les paramètres de la PD, de la PCD et de l'ECD, qui sont estimés en fonction de l'historique de nos pertes selon le segment de risque pertinent ou la note de risque pertinente, ajustés en fonction des informations prospectives.

Variables macroéconomiques prospectives

Les données qui entrent dans l'estimation des correction de valeurs pour pertes de crédit des niveaux 1 et 2, soit la PD, la PCD et l'ECD, sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques (ou sur les variations de celles-ci) les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent. Selon l'usage qu'on en fait dans les modèles, les variables macroéconomiques font l'objet d'une projection au niveau d'un pays, d'une province ou d'un État ou à un niveau plus fin. Elles incluent une ou plusieurs variables concernant l'immobilier, la finance et les marchandises, décrites ci-dessous, qui varient selon le portefeuille et la région.

Nos modèles de PD et de PCD relatifs aux prêts de détail utilisent principalement les indices des prix de l'immobilier, les taux de chômage, les taux d'intérêt préférentiels et les rendements des obligations d'État à dix ans. Quant à nos modèles de PD et de PCD relatifs aux prêts de gros, ils reposent sur une plus grande gamme de variables qui varient selon le secteur d'activité et/ou le produit. Ces variables comprennent, entre autres, le produit national brut, les taux de chômage, les rendements des obligations d'État à dix ans, les rendements des obligations de sociétés à dix ans, les indices de rendement boursier, les indices des prix de l'immobilier commercial et les prix des marchandises.

Chacun des scénarios macroéconomiques entrant dans notre calcul des pertes de crédit attendues comprend une projection, sur cinq ans, de toutes les variables macroéconomiques pertinentes dont se servent nos modèles et se rabat ensuite sur des moyennes à long terme.

Élaboration des scénarios

Notre estimation des pertes de crédit attendues des niveaux 1 et 2 tient compte de cinq différents scénarios macroéconomiques futurs. Les scénarios servent à recenser un large intervalle de résultats possibles et ils sont pondérés selon notre meilleure estimation quant à la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario. La pondération des scénarios tient compte de la fréquence passée, des tendances actuelles et des conditions prospectives. Le scénario de base repose sur des prévisions à l'égard du taux, de la valeur ou du rendement attendus pour chacune des variables macroéconomiques indiquées ci-dessus. Les scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse sont établis par l'ajustement de nos projections de base, le but étant de construire des scénarios raisonnablement possibles qui soient respectivement plus optimistes et plus pessimistes. Deux scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires sont destinés aux secteurs de l'immobilier et de l'énergie afin de relever la nature non linéaire des pertes de crédit possibles dans ces portefeuilles.

Transferts entre les niveaux

Les transferts entre les niveaux 1 et 2 dépendent de l'appréciation visant à déterminer si le risque de crédit a augmenté sensiblement depuis la comptabilisation initiale. Se reporter à la note 2 pour en savoir davantage sur notre méthode d'appréciation d'augmentation importante du risque de crédit. L'incidence d'un transfert de pertes de crédit attendues dans les 12 mois à venir vers la catégorie des pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument, ou vice versa, varie selon le produit et dépend de la durée de vie attendue restante à la date du transfert. Les transferts entre les niveaux peuvent faire fluctuer grandement les pertes de crédit attendues.

Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit (suite)

Exposition au risque de crédit selon la notation interne du risque

Le tableau qui suit présente la valeur comptable brute des prêts évalués au coût amorti et le montant contractuel total des engagements de prêt inutilisés soumis aux dispositions d'IFRS 9 relatives à la dépréciation. Les notes de risque sont basées sur les évaluations internes à la date de clôture telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes relatives aux prêts de gros et de détail, aux pages 67 et 68 du rapport annuel 2017.

| | S 9 | | | |
|---|--------------------|----------|--------------|------------|
| | Au 31 janvier 2018 | | | |
| (en millions de dollars canadiens) | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 (1) | Total |
| Prêts de détail | | | | |
| Prêts en cours – Prêts hypothécaires résidentiels | | | | |
| Risque faible | 214 115 \$ | 548 \$ | - \$ | 214 663 \$ |
| Risque moyen | 13 105 | 1 326 | - | 14 431 |
| Risque élevé | 3 049 | 2 370 | - | 5 419 |
| Non notés | 36 058 | 612 | 750 | 36 670 |
| Douteux | _ | | 750 | 750 |
| | 266 327 | 4 856 | 750 | 271 933 |
| Éléments non soumis à des tests de dépréciation (2) | | | | 259 |
| Total | | | | 272 192 |
| Prêts en cours – Prêts aux particuliers | | | | |
| Risque faible | 71 435 \$ | 1 255 \$ | - \$ | 72 690 \$ |
| Risque moyen | 6 141 | 2 307 | - | 8 448 |
| Risque élevé | 1 048 | 1 763 | - | 2 811 |
| Non notés | 7 009 | 223 | _ | 7 232 |
| Douteux | - | | 288 | 288 |
| | 85 633 | 5 548 | 288 | 91 469 |
| Total | | | | 91 469 |
| Prêts en cours – Prêts sur cartes de crédit | | | | |
| Risque faible | 12 316 \$ | 164 \$ | - \$ | 12 480 \$ |
| Risque moyen | 2 755 | 754 | - | 3 509 |
| Risque élevé | 498 | 836 | - | 1 334 |
| Non noté | 694 | 32 | _ | 726 |
| | 16 263 | 1 786 | - | 18 049 |
| Total | | | | 18 049 |
| Prêts en cours – Prêts aux petites entreprises | | | | |
| Risque faible | 1 840 \$ | 18 \$ | - \$ | 1 858 \$ |
| Risque moyen | 2 092 | 114 | - | 2 206 |
| Risque élevé | 69 | 182 | - | 251 |
| Non notés | 166 | 1 | - | 167 |
| Douteux | - | - | 43 | 43 |
| | 4 167 | 315 | 43 | 4 525 |
| Total | | | | 4 525 |
| Engagements inutilisés – Prêts de détail | | | | |
| Risque faible | 188 796 \$ | 352 \$ | -\$ | 189 148 \$ |
| Risque moyen | 10 373 | 383 | - ' | 10 756 |
| Risque élevé | 3 589 | 165 | _ | 3 754 |
| Non notés | 2 185 | 197 | - | 2 382 |
| Total | 204 943 | 1 097 | - | 206 040 |

| | | IFRS 9 Au 31 janvier 2018 | | | | | |
|--|------------|---------------------------|--------------|------------|--|--|--|
| | | | | | | | |
| (en millions de dollars canadiens) | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 (1) | Total | | | |
| Prêts de gros | | | | | | | |
| En cours – Prêts aux entreprises, aux organismes souverains et aux banques | | | | | | | |
| Qualité investissement | 36 990 \$ | 79 \$ | -\$ | 37 069 \$ | | | |
| Qualité inférieure | 91 790 | 9 057 | _ | 100 847 | | | |
| Non notés | 5 335 | 493 | _ | 5 828 | | | |
| Douteux | - | - | 1 446 | 1 446 | | | |
| | 134 115 | 9 629 | 1 446 | 145 190 | | | |
| Éléments non soumis à des tests de dépréciation (2) | | | | 9 395 | | | |
| Total | | | | 154 585 | | | |
| Engagements inutilisés – Prêts de gros | | | | | | | |
| Qualité investissement | 170 048 \$ | 19 \$ | - \$ | 170 067 \$ | | | |
| Qualité inférieure | 84 230 | 10 607 | - ' | 94 837 | | | |
| Non notés | 4 404 | _ | - | 4 404 | | | |
| Total | 258 682 | 10 626 | - | 269 308 | | | |

Le niveau 3 comprend les prêts dépréciés acquis. Au 31 janvier 2018, les prêts dépréciés acquis attribués à la catégorie Prêts de détail – Prêts hypothécaires résidentiels totalisaient 1 million de dollars, à la catégorie Prêts de détail - Prêts aux particuliers, 1 million, et à la catégorie Prêts de gros - Prêts aux entreprises, aux organismes souverains et aux banques, 22 millions.

Les prêts de détail en cours - Prêts hypothécaires résidentiels et les prêts de gros en cours - Prêts aux entreprises, aux organismes souverains et aux banques, qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation, sont des prêts détenus à la juste valeur par le biais du résultat net.

Valeur comptable brute des prêts évalués individuellement comme étant douteux (1)

| | IAS 39 |
|------------------------------------|--------------------|
| | Au |
| (en millions de dollars canadiens) | 31 octobre 2017 |
| Prêts de détail (2) | |
| Prêts de gros (2) | |
| Prêts aux entreprises | 1 126 |
| Prêts aux banques | - |
| Prêts dépréciés acquis | 256 |
| Total | 1 382 \$ |

- (1) Le solde moyen brut des prêts évalués individuellement comme étant douteux pour le trimestre clos le 31 octobre 2017 était de 1 658 millions de dollars.
- (2) Exclusion faite des prêts dépréciés acquis (PDA).

Prêts en souffrance mais non douteux (1)

| | IFRS 9 | | | IAS 39 | | | | |
|------------------------------------|--------------------|---------------------|---------------------|-----------------|--------------------|---------------------|---------------------|----------|
| | Aux | | | | | | | |
| | 31 janvier 2018 | | | 31 octobre 2017 | | | | |
| (en millions de dollars canadiens) | De 1 à 29 jours | De 30 à 89 jours | 90 jours et plus | Total | De 1 à 29 jours | De 30 à 89 jours | 90 jours et plus | Total |
| Prêts de détail | 3 022 \$ | 1 430 \$ | 191 \$ | 4 643 \$ | 3 097 \$ | 1 337 \$ | 307 \$ | 4 741 \$ |
| Prêts de gros | 1 082 | 511 | - | 1 593 | 1 251 | 424 | - | 1 675 |
| | 4 104 \$ | 1 941 \$ | 191 \$ | 6 236 \$ | 4 348 \$ | 1 761 \$ | 307 \$ | 6 416 \$ |

⁽¹⁾ Les montants présentés peuvent inclure les prêts qui sont en souffrance en raison de procédures administratives, comme les prêts hypothécaires dont les paiements sont retenus dans l'attente des sommes reçues à la suite de la vente ou du refinancement. Les prêts en souffrance en raison de procédures administratives ne sont pas représentatifs de la capacité des emprunteurs à respecter leurs obligations de paiement.

Prêts dépréciés acquis

Les PDA découlant de l'acquisition de City National se composent de prêts de détail, de prêts de gros et de prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC). Le tableau suivant présente le détail de nos PDA.

| | IFRS 9 | IAS 39 |
|--|------------|------------|
| | <u> </u> | Aux |
| | 31 janvier | 31 octobre |
| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 |
| City National | | |
| Solde de capital dû (1) | 211 9 | 245 \$ |
| Ajustements de la juste valeur relatifs à la qualité du crédit | (5) | (5) |
| Prime (escompte) liée au taux d'intérêt et autres primes (escomptes) | 15 | 16 |
| Valeur comptable | 221 | 256 |
| Correction de valeur évaluée individuellement | (3) | (3) |
| Valeur comptable, déduction faite de la correction de valeur connexe | 218 5 | 253 \$ |

⁽¹⁾ Représente le montant contractuel dû, déduction faite des radiations, depuis l'acquisition du prêt.

Prêts assurés par la FDIC

Les prêts assurés par la FDIC sont des prêts qui, à la date de clôture, font l'objet d'accords de partage de pertes avec la FDIC, aux termes desquels la FDIC nous rembourse 80 % des pertes nettes subies sur le portefeuille de prêts sous-jacent. Au 31 janvier 2018, le solde des prêts assurés par la FDIC était inclus sous la rubrique Prêts, dans le bilan consolidé, et s'établissait à 6 millions de dollars (6 millions au 31 octobre 2017). Au 31 janvier 2018, les soldes respectifs des actifs compensatoires et des passifs au titre des dispositions de récupération étaient de néant et de 25 millions de dollars (néant et 26 millions au 31 octobre 2017), respectivement.

Note 6 Dépôts

Le tableau suivant présente nos passifs au titre des dépôts.

| | | | | Aux | | | | |
|--------------------------------------|------------|---------------|-------------|------------|-----------------|---------------|-------------|------------|
| | | 31 janvie | r 2018 | | 31 octobre 2017 | | | |
| (en millions de dollars canadiens) | À vue (1) | À préavis (2) | À terme (3) | Total | À vue (1) | À préavis (2) | À terme (3) | Total |
| Particuliers | 133 219 \$ | 48 320 \$ | 79 773 \$ | 261 312 \$ | 134 184 \$ | 47 366 \$ | 78 663 \$ | 260 213 \$ |
| Entreprises et gouvernements | 229 440 | 7 799 | 280 189 | 517 428 | 229 337 | 9 520 | 266 808 | 505 665 |
| Banques | 6 388 | 209 | 14 683 | 21 280 | 8 587 | 158 | 15 012 | 23 757 |
| | 369 047 \$ | 56 328 \$ | 374 645 \$ | 800 020 \$ | 372 108 \$ | 57 044 \$ | 360 483 \$ | 789 635 \$ |
| Dépôts non productifs d'intérêts (4) | | | | | | | | |
| Canada | 84 734 \$ | 4 986 \$ | - \$ | 89 720 \$ | 84 498 \$ | 4 871 \$ | - \$ | 89 369 \$ |
| États-Unis | 31 806 | 111 | _ | 31 917 | 34 441 | 90 | _ | 34 531 |
| Europe (5) | 817 | _ | _ | 817 | 616 | _ | _ | 616 |
| Autres pays | 5 508 | 5 | _ | 5 513 | 6 059 | 5 | _ | 6 064 |
| Dépôts productifs d'intérêts (4) | | | | | | | | |
| Canada | 206 311 | 15 162 | 283 292 | 504 765 | 212 456 | 14 990 | 274 934 | 502 380 |
| États-Unis | 1 106 | 31 573 | 60 830 | 93 509 | 847 | 32 263 | 55 840 | 88 950 |
| Europe (5) | 35 286 | 1 523 | 20 900 | 57 709 | 30 148 | 1 585 | 19 613 | 51 346 |
| Autres pays | 3 479 | 2 968 | 9 623 | 16 070 | 3 043 | 3 240 | 10 096 | 16 379 |
| | 369 047 \$ | 56 328 \$ | 374 645 \$ | 800 020 \$ | 372 108 \$ | 57 044 \$ | 360 483 \$ | 789 635 \$ |

- (1) Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit d'exiger un avis de retrait, ce qui comprend des comptes d'épargne et des comptes-chèques.
- (2) Les dépôts à préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.
- (3) Les dépôts à terme sont remboursables à une date fixe et comprennent aussi les certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables.
- (4) La répartition géographique des dépôts est fondée sur l'origine des dépôts et le pays où les revenus sont comptabilisés. Au 31 janvier 2018, les dépôts libellés en dollars américains, en livres sterling, en euros et en autres devises s'élevaient respectivement à 291 milliards de dollars, 18 milliards, 39 milliards et 27 milliards (283 milliards, 16 milliards, 37 milliards et 29 milliards au 31 octobre 2017).
- (5) Comprend le Royaume-Uni, le Luxembourg et les îles Anglo-Normandes.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles de nos passifs au titre des dépôts à terme.

| | | x |
|---|--------------------|--------------------|
| (en millions de dollars canadiens) | 31 janvier 2018 | 31 octobre 2017 |
| Moins de 1 an: | | |
| Moins de 3 mois | 94 569 \$ | 71 841 \$ |
| De 3 à 6 mois | 48 003 | 41 221 |
| De 6 à 12 mois | 71 899 | 82 588 |
| De 1 à 2 ans | 46 648 | 52 033 |
| De 2 à 3 ans | 44 963 | 40 400 |
| De 3 à 4 ans | 24 917 | 30 062 |
| De 4 à 5 ans | 23 050 | 18 745 |
| Plus de 5 ans | 20 596 | 23 593 |
| | 374 645 \$ | 360 483 \$ |
| Montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus | 315 000 \$ | 328 000 \$ |

Note 7 Avantages du personnel - Régime de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons un certain nombre de régimes à cotisations définies et à prestations définies, lesquels fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Les tableaux qui suivent présentent la composition de notre charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi et l'incidence des réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

| | | Pour les trimestres clos | | | | |
|--|---------------------|--------------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------------|--|
| | Régir | Régimes de retraite | | | d'avantages à l'emploi | |
| (en millions de dollars canadiens) | le 31 janvie 201 | | le 31 janvier 2017 | le 31 janvier 2018 | le 31 janvier 2017 | |
| Coûts des services rendus au cours de la période | 8 | 9 \$ | 95 \$ | 10 \$ | 10 \$ | |
| Coûts des services passés | | - | (2) | _ | _ | |
| Frais (revenu) d'intérêt, montant net | | 2 | 11 | 16 | 17 | |
| Réévaluation des autres avantages à long terme | | - | _ | _ | (4) | |
| Frais administratifs | | 4 | 3 | _ | _ | |
| Charge au titre des régimes à prestations définies | 9: | 5\$ | 107 \$ | 26 \$ | 23 \$ | |
| Charge au titre des régimes à cotisations définies | 5: | 2 | 47 | - | _ | |
| | 14 | 7 \$ | 154 \$ | 26 \$ | 23 \$ | |

Réévaluations des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (1)

| | Pour les trimestres clos | | | | | | |
|---|--------------------------|---------------|---|---------------|--|--|--|
| | Régimes de prestations | | Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi | | | | |
| | le 31 janvier | le 31 janvier | le 31 janvier | le 31 janvier | | | |
| (en millions de dollars canadiens) | 2018 | 2017 | 2018 | 2017 | | | |
| (Gains) pertes actuariels : | | | | | | | |
| Modifications des hypothèses financières | 18 \$ | (765)\$ | - \$ | (92)\$ | | | |
| Ajustements liés à l'expérience | _ | _ | (2) | (2) | | | |
| Rendement de l'actif des régimes (excluant les intérêts en fonction du taux | | | | | | | |
| d'actualisation) | (85) | 56 | _ | _ | | | |
| | (67)\$ | (709)\$ | (2)\$ | (94)\$ | | | |

⁽¹⁾ Les hypothèses fondées sur le marché, y compris les modifications des hypothèses financières et le rendement des actifs des régimes, sont revues chaque trimestre. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour à l'occasion de notre examen annuel des hypothèses des régimes.

Note 8 Impôt sur le résultat

Réforme fiscale américaine

La loi U.S. H.R. 1 a été promulguée en décembre 2017. Les changements entraînés par cette loi ont fait baisser le taux d'imposition des sociétés, qui est passé de 35 % à 21 %, ce qui a donné lieu à une réduction de valeur de 178 millions de dollars (142 millions de dollars américains) concernant principalement l'actif d'impôt différé net. Comme la réduction des taux d'imposition s'applique à compter du 1^{er} janvier 2018, le taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales comprend le taux combiné de l'exercice 2018 pour les filiales américaines. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives du rapport de gestion.

Avis de cotisation et contrôles fiscaux

Au cours de l'exercice précédent, nous avons reçu des lettres de proposition (les propositions) de l'Agence du revenu du Canada (l'ARC) au sujet de l'année d'imposition 2012 qui laissent entendre que la Banque Royale du Canada doit environ 250 millions de dollars de plus en impôt sur le résultat, exclusion faite des intérêts, car la déductibilité fiscale relative à certains dividendes a été refusée au motif que ces dividendes s'inscrivaient dans un « mécanisme de transfert de dividendes ». Cette proposition est cohérente avec les avis de nouvelles cotisations également reçus au cours de l'exercice précédent qui représentent des impôts et des intérêts supplémentaires d'environ 209 millions de dollars pour l'année d'imposition 2011 et les avis de nouvelles cotisations reçus en 2016 pour les années d'imposition 2010 et 2009 représentant des impôts et des intérêts supplémentaires d'environ 225 millions de dollars concernant les mêmes questions.

Les dividendes dont il est question dans les propositions et dans les avis de nouvelles cotisations ont été reçus dans des transactions semblables à celles mentionnées dans le budget fédéral canadien de 2015, qui interdisait la déduction des dividendes relatifs à des mécanismes similaires, avec application prospective à compter du 1^{er} mai 2017. Il se peut que l'ARC établisse à notre égard une nouvelle cotisation augmentant l'impôt sur le résultat pour les exercices à venir de la même façon. Nous sommes convaincus que notre position fiscale était appropriée et entendons nous défendre avec vigueur.

Note 9 Transactions importantes portant sur les capitaux propres et le financement

Actions privilégiées

Le 13 novembre 2017, nous avons racheté la totalité des 82 050 actions privilégiées perpétuelles de premier rang à dividende non cumulatif de série C-1 en circulation, au prix de rachat de 1 000 \$ US par action (équivalent à 25,00 \$ US par action représentative d'actions étrangères connexe).

Actions ordinaires émises (1)

| | | Pour les trimestres clos | | | | |
|---|---------------|--------------------------|---------------|--------------------|--|---------|
| | le 31 janvi | le 31 janvier 2018 | | le 31 janvier 2018 | | er 2017 |
| | Nombre | Nombre | | | | |
| | d'actions | | d'actions | | | |
| (en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions) | (en milliers) | Montant | (en milliers) | Montant | | |
| Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions (2) | 464 | 30 \$ | 1 479 | 96\$ | | |
| Actions rachetées aux fins d'annulation (3) | (9 297) | (113) | (11 333) | (137) | | |
| | (8 833) | (83)\$ | (9 854) | (41)\$ | | |

⁽¹⁾ Les exigences de notre régime de réinvestissement des dividendes sont remplies soit au moyen d'achats d'actions sur le marché libre, soit au moyen d'actions propres. Au cours des trimestres clos les 31 janvier 2018 et 2017, les exigences de notre régime de réinvestissement de dividendes ont été remplies au moyen d'achat d'actions sur le marché libre.

⁽²⁾ Les montants comprennent les espèces reçues au titre des options sur actions exercées au cours de la période et les ajustements de la juste valeur des options sur actions.

⁽³⁾ Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2018, nous avons racheté, aux fins d'annulation, des actions ordinaires dont la juste valeur totalisait 923 millions de dollars (coût moyen de 99,29 \$ l'action) et la valeur comptable, 113 millions de dollars (valeur comptable de 12,22 \$ l'action). Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2017, nous avions racheté, aux fins d'annulation, des actions ordinaires dont la juste valeur totalisait 102 millions de dollars (coût moyen de 90,21 \$ l'action) et la valeur comptable, 13 millions de dollars (valeur comptable de 12,09 \$ l'action). Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2017, nous avions aussi réduit le nombre d'actions ordinaires en circulation de 10,2 millions afin de respecter le nombre attendu d'actions ordinaires que nous étions obligés de racheter.

Note 10 Bénéfice par action

| | Po | our les trimestres clos | |
|--|-----------------------|-------------------------|-----------------------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action) | le 31 janvier 2018 | le 31 octobre 2017 | le 31 janvier 2017 |
| Bénéfice de base par action | | | |
| Bénéfice net | 3 012 \$ | 2 837 \$ | 3 027 9 |
| Dividendes sur actions privilégiées | (72) | (72) | (75) |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | (11) | (8) | (12) |
| Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires | 2 929 | 2 757 | 2 940 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers) | 1 451 781 | 1 457 855 | 1 484 262 |
| Bénéfice dilué par action (en dollars) | 2,02 \$ | 1,89 \$ | 1,98 9 |
| Bénéfice dilué par action | | | |
| Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires | 2 929 \$ | 2 757 \$ | 2 940 9 |
| Incidence dilutive des actions échangeables | 4 | 4 | 4 |
| Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, compte tenu de l'incidence dilutive des actions échangeables | 2 933 | 2 761 | 2 944 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers) | 1 451 781 | 1 457 855 | 1 484 262 |
| Options sur actions (1) | 3 069 | 2 936 | 3 778 |
| Actions pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions | 751 | 749 | 739 |
| Actions échangeables (2) | 3 113 | 3 376 | 3 571 |
| Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers) | 1 458 714 | 1 464 916 | 1 492 350 |
| Bénéfice dilué par action (en dollars) | 2,01 \$ | 1,88 \$ | 1,97 9 |

⁽¹⁾ L'effet de dilution des options sur actions a été établi au moyen de la méthode des actions propres. Lorsque le prix d'exercice des options en cours excède le cours moyen du marché de nos actions ordinaires, les options sont exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2018, aucune option en cours n'avait été exclue du calcul du bénéfice dilué par action. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2017, aucune option en cours n'avait été exclue du calcul du bénéfice dilué par action. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2017, en moyenne 191 171 options en cours au prix d'exercice moyen de 90,23 \$ avaient été exclues du calcul du bénéfice dilué par action.

Comprend les actions privilégiées échangeables.

Note 11 Actions en justice et questions de réglementation

Nous sommes une importante institution mondiale qui est assujettie à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires complexes en constante évolution. Par conséquent, nous sommes et avons été parties à diverses procédures judiciaires, y compris des poursuites en responsabilité, des vérifications réglementaires, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de diverses agences de réglementation gouvernementales et autorités chargées de l'exécution de la loi, dans divers territoires. Certaines de ces procédures pourraient faire intervenir de nouvelles théories et interprétations juridiques et pourraient être entendues tant en droit criminel que civil, et certaines procédures pourraient donner lieu à des sanctions civiles, réglementaires ou pénales. Nous revoyons régulièrement l'état d'avancement de toutes les procédures et exercerons notre jugement afin de les résoudre au mieux de nos intérêts. Ces procédures judiciaires font largement appel à l'exercice du jugement et soulèvent beaucoup d'incertitudes; le risque financier et les autres risques qui y sont associés, compte tenu des charges à payer courantes, pourraient avoir une incidence significative sur nos résultats d'exploitation de toute période donnée.

Nos principales actions en justice et questions de réglementation comprennent toutes les affaires présentées dans nos états financiers consolidés annuels audités de 2017, mises à jour ci-dessous :

Litige portant sur les frais d'interchange

La Cour suprême du Canada a rejeté la requête des demandeurs en recours collectif de la Colombie-Britannique d'appeler de la décision d'annuler la cause d'action des représentants des demandeurs du recours en vertu de l'article 45 de la *Loi sur la concurrence*. Par ailleurs, à la requête des demandeurs, le procès de l'affaire *Watson* a été renvoyé au 14 octobre 2019.

1 212 853 \$

1 138 425 \$

35 462 \$

(38 811)\$

Note 12 Résultats par secteur d'exploitation

Les tableaux qui suivent présentent les données relatives aux résultats d'exploitation de nos secteurs d'exploitation.

| | Pour le trimestre clos le 31 janvier 2018 | | | | | | | |
|---|--|--------------------------|------------|---|-----------------------------|--|----------|--|
| (en millions de dollars canadiens) | Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | Gestion de patrimoine | Assurances | Services aux investisseurs et de trésorerie | Marchés des Capitaux (1) | Services de soutien généraux (1) | Total | |
| Revenu net d'intérêt (2), (3) | 2 856 \$ | 612 \$ | - \$ | 128 \$ | 866 \$ | (17)\$ | 4 445 \$ | |
| Revenus autres que d'intérêt (2) | 1 309 | 2 171 | 1 144 | 548 | 1 309 | (98) | 6 383 | |
| Total des revenus | 4 165 | 2 783 | 1 144 | 676 | 2 175 | (115) | 10 828 | |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit (4) Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés | 317 | (2) | - | - | 20 | (1) | 334 | |
| aux polices d'assurance | - | - | 836 | - | - | - | 836 | |
| Frais autres que d'intérêt | 1 801 | 2 011 | 142 | 389 | 1 214 | 54 | 5 611 | |
| Bénéfice net (perte nette) avant impôt | 2 047 | 774 | 166 | 287 | 941 | (168) | 4 047 | |
| Charge (économie) d'impôt | 526 | 177 | 39 | 68 | 193 | 32 | 1 035 | |
| Bénéfice net | 1 521 \$ | 597 \$ | 127 \$ | 219 \$ | 748 \$ | (200)\$ | 3 012 \$ | |
| Les frais autres que d'intérêt comprennent : Amortissements | 140 \$ | 130 \$ | 9\$ | 30 \$ | 87 \$ | - \$ | 396 \$ | |

| | | Pour le trimestre clos le 31 janvier 2017 | | | | | | | |
|--|---|---|-------------|---|-----------------------------|--|-------------------|--|--|
| (en millions de dollars canadiens) | Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | Gestion de patrimoine | Assurances | Services aux investisseurs et de trésorerie | Marchés des Capitaux (1) | Services de soutien généraux (1) | Total | | |
| Revenu net d'intérêt (2), (3) Revenus autres que d'intérêt (2), (5) | 2 649 \$ 1 427 | 541 \$ 1 944 | - \$ 497 | 237 \$ 394 | 947 \$ 1 124 | (50)\$ (64) | 4 324 \$ 5 322 | | |
| Total des revenus (5) Dotation à la provision pour pertes de crédit (4) | 4 076 | 2 485 13 | 497 | 631 | 2 071 | (114) | 9 646 294 | | |
| Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance Frais autres que d'intérêt (5) | - 1 769 | - 1 909 | 183 140 | - 350 | – 1 125 | _ 22 | 183 5 315 | | |
| Bénéfice net (perte nette) avant impôt Charge (économie) d'impôt | 2 058 | 563 133 | 174 40 | 281 67 | 914 252 | (136) (131) | 3 854 827 | | |
| Bénéfice net | 1 592 \$ | 430 \$ | 134 \$ | 214 \$ | 662 \$ | (5)\$ | 3 027 \$ | | |
| Les frais autres que d'intérêt comprennent : Amortissements (6) | 157 \$ | 138 \$ | 8 \$ | 26 \$ | 85 \$ | - \$ | 414 \$ | | |

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

Total de l'actif

Total du passif

- (2) Le revenu intersectoriel et la quote-part des bénéfices des coentreprises et des entreprises associées ne sont pas significatifs.
- (3) Le revenu d'intérêt est présenté déduction faite des frais d'intérêt, puisque nous nous fions essentiellement au revenu net d'intérêt comme mesure du rendement.
- (4) Selon IFRS 9, la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs financiers productifs (niveaux 1 et 2) est comptabilisée dans le secteur d'exploitation respectif. Selon IAS 39 et avant le 1er novembre, la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts non encore désignés comme douteux était comprise dans le secteur Services de soutien généraux. Pour une analyse plus détaillée, voir la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (5) Depuis le quatrième trimestre de 2017, le montant brut des honoraires liés aux services et les autres coûts engagés à l'égard de certains honoraires et commissions gagnés est présenté dans les frais autres que d'intérêt. Les montants des périodes correspondantes ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
- (6) Les montants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Les tableaux qui suivent présentent le total de l'actif et le total du passif de nos secteurs d'exploitation.

433 532 \$

433 554 \$

| | | Au 31 janvier 2018 | | | | | | |
|-------------------------------------|---|------------------------|------------------------|---|----------------------------|------------------------------------|------------------------------|--|
| (en millions de dollars canadiens) | Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | Gestion de patrimoine | Assurances | Services aux investisseurs et de trésorerie | Marchés des Capitaux | Services de soutien généraux | Total | |
| Total de l'actif Total du passif | 435 463 \$ 435 433 \$ | 86 757 \$ 86 853 \$ | 15 526 \$ 15 595 \$ | 134 420 \$ 134 310 \$ | 564 852 \$ 564 630 \$ | 39 257 \$ (33 870)\$ | 1 276 275 \$ 1 202 951 \$ | |
| | | | | Au 31 octobre 2017 | | | | |
| (en millions de dollars canadiens) | Services bancaires aux particuliers et aux entreprises | Gestion de patrimoine | Assurances | Services aux investisseurs et de trésorerie | Marchés des Capitaux | Services de soutien généraux | Total | |

89 493 \$

89 571 \$

15 122 \$

15 172 \$

133 126 \$

132 987 \$

506 118 \$

505 952 \$

Banque Royale du Canada

Note 13 Gestion des fonds propres

Fonds propres réglementaires et ratios

Le BSIF établit des objectifs précis à l'intention des institutions de dépôt du Canada en ce qui concerne les fonds propres requis au titre des risques et le ratio de levier. Au cours du premier trimestre de 2018, nous nous sommes conformés à toutes les exigences de fonds propres et de levier imposées par le BSIF.

| | Au | ıx |
|---|--------------------|--------------------|
| (en millions de dollars canadiens, sauf les ratios de fonds propres et les ratios de levier) | 31 janvier 2018 | 31 octobre 2017 |
| Fonds propres (1) | | |
| Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires | 51 145 \$ | 51 572 \$ |
| Fonds propres de première catégorie | 57 925 | 58 361 |
| Total des fonds propres | 66 984 | 67 556 |
| Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres (1), (2) | | |
| Ratio CET1 | 466 758 | 474 478 |
| Ratio de fonds propres de première catégorie | 466 758 | 474 478 |
| Ratio du total des fonds propres | 466 758 | 474 478 |
| Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul du total des fonds propres (1) | | |
| Risque de crédit | 375 260 | 376 519 |
| Risque de marché | 30 100 | 27 618 |
| Risque opérationnel | 60 119 | 59 203 |
| Ajustement au titre du plafond réglementaire (3) | 1 279 | 11 138 |
| | 466 758 \$ | 474 478 \$ |
| Ratios de fonds propres et ratios de levier (1) | | |
| Ratio CET1 | 11,0 % | 10,9 % |
| Ratio de fonds propres de première catégorie | 12,4 % | 12,3 % |
| Ratio du total des fonds propres | 14,4 % | 14,2 % |
| Ratio de levier | 4,2 % | 4,4 % |
| Exposition du ratio de levier (en milliards) | 1 363,9 \$ | 1 315,5 \$ |

Les fonds propres, les actifs pondérés en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés conformément aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres du BSIF, en se (1) fondant sur le cadre de l'accord de Bâle III (méthode « tout compris »). Le ratio de levier est calculé conformément aux exigences de levier du BSIF d'après le cadre de l'accord de Bâle III.

Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires sont respectivement de 80 %, de 83 % et de 86 %. Pour l'exercice 2017, les facteurs scalaires étaient respectivement de 72 %, de 77 % et de 81 %. (2) Avant l'application, le cas échéant, des exigences relatives au plancher de fonds propres, il existe trois niveaux d'actif pondéré en fonction des risques pour le calcul de notre ratio CET1, de notre (3) ratio de fonds propres de première catégorie et de notre ratio du total des fonds propres d'après l'option choisie à l'égard de l'application progressive des exigences de fonds propres relatives à l'ajustement de l'évaluation lié au crédit. Depuis l'adoption du cadre de l'accord de Bâle II en 2008, le BSIF a prescrit des exigences relatives au plancher de fonds propres pour les institutions qui appliquent l'approche NI avancée au risque de crédit. Le plancher de fonds propres est déterminé en comparant les exigences de fonds propres selon Bâle I et celles selon Bâle III, tel que le précise le BSIF. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 90 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle I, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction du risque.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Bureau central

Adresse : Banque Royale du Canada 200 Bay Street Toronto (Ontario) M5J 2J5 Canada

Téléphone: 1-888-212-5533

Pour toute correspondance: P.O. Box 1 Royal Bank Plaza Toronto (Ontario) M5J 2J5 Canada Site Web: rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres

Agent principal :
Société de fiducie Computershare
du Canada
1500, boul. Robert-Bourassa
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
Canada
Téléphone : 1-866-586-7635
(Canada et États- Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télécopieur : 514-982-7580
Site Web : computershare.com/rbc

Co-agent des transferts (États-Unis) : Computershare Trust Company, N.A. 250 Royall Street Canton, Massachusetts 02021 États-Unis

Co-agent des transferts (Royaume-Uni) : Computershare Investor Services PLC Securities Services – Registrars P.O. Box 82, The Pavilions, Bridgwater Road, Bristol BS99 6ZZ Royaume-Uni

Inscriptions en Bourse (Symbole : RY)

Bourses où sont inscrites les actions ordinaires de la Banque : Canada – Bourse de Toronto (TSX) États-Unis – New York Stock Exchange (NYSE) Suisse – Bourse suisse (SIX)

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la TSX, à l'exception de la série C-2. Les actions dépositaires connexes aux actions privilégiées de série C-2 sont inscrites à la NYSE.

Prix du jour d'évaluation

Aux fins de l'impôt sur le revenu au Canada, l'action ordinaire de la Banque Royale du Canada s'établissait à 29,52 \$ par action au jour d'évaluation (le 22 décembre 1971). Ce prix correspond à 7,38 \$ par action, après ajustement pour tenir compte des deux divisions d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000 et en avril 2006, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation de nos actions ordinaires.

Communications avec les actionnaires

Pour des renseignements relatifs aux dividendes, aux changements au registre des actionnaires ou aux changements d'adresse, à la perte de certificats d'actions, aux formulaires d'impôts, aux transferts de succession et au réinvestissement de dividendes, les actionnaires sont priés de communiquer avec : Société de fiducie Computershare du Canada 100 University Avenue, 8º étage Toronto (Ontario) M5J 2Y1 Canada

Téléphone: 1-866-586-7635 (Canada et États-Unis) ou 514-982-7555 (appels internationaux)
Télécopieur: 1-888-453-0330 (Canada et États-Unis) ou 416-263-9394 (appels internationaux)
Courriel: service@computershare.com

Toute autre demande peut être adressée à :
Services aux actionnaires
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
South Tower
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 416-955-7806

Analystes financiers, gestionnaires de portefeuille, investisseurs institutionnels

Pour obtenir des renseignements financiers, veuillez communiquer avec :

Relations avec les investisseurs Banque Royale du Canada 155 Wellington Street West Toronto (Ontario) M5V 3K7 Canada

Téléphone : 416-955-7802

ou visitez notre site Web au rbc.com/investisseurs

Service de dépôt direct

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires du Canada et des États-Unis peuvent faire déposer directement dans leur compte bancaire les dividendes sur leurs actions ordinaires de RBC; il leur suffit d'en faire la demande à notre agent des transferts et agent comptable des registres, la Société de fiducie Computershare du Canada.

Désignation à titre de dividendes admissibles

Sauf indication contraire, aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et dans toute législation fiscale provinciale ou territoriale applicable, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) que verse RBC à des résidents du Canada sur ses actions ordinaires et privilégiées sont désignés comme des « dividendes admissibles ».

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2018

Premier trimestre 23 février
Deuxième trimestre 24 mai
Troisième trimestre 23 août
Quatrième trimestre 28 novembre

Assemblée annuelle de 2018

L'assemblée annuelle des actionnaires ordinaires se tiendra le vendredi 6 avril 2018, à 9 h 30 (heure de l'Est), au Metro Toronto Convention Centre, 255 Front Street West, à Toronto (Ontario), Canada.

Dates de paiement des dividendes pour 2018

Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

| | Dates de clôture des registres | Dates de paiement |
|--|--|--|
| Actions ordinaires et privilégiées de séries W, AA, AC, AD, AE, AF, AG, AJ, AK, AL, AZ, BB, BD, BF, BH, BJ, BJ, BK et BM | 25 janvier 25 avril 26 juillet 25 octobre | 23 février 24 mai 24 août 23 novembre |
| Actions privilégiées de série C-2 (\$ US) | 26 janvier 27 avril 27 juillet 26 octobre | 7 février 7 mai 7 août 7 novembre |

Gouvernance

Les résumés des différences importantes entre les pratiques de RBC en matière de gouvernance d'entreprise et les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise que doivent respecter les entreprises nationales américaines en vertu des conditions d'admission en Bourse de la NYSE sont présentés sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/gouvernance.

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport aux actionnaires ou l'information pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du rapport. Dans ce rapport aux actionnaires, les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent rapport comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC et RBC ASSURANCES, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent rapport qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.